E.K. Waterhouse

LES ORIGINES DU STYLE GOTHIQUE EN BRABANT

UNIVERSITÉ DE LOUVAIN. *Recueil de travaux publiés par les membres des Conférences d'histoire et de philologie, sous la direction de* MM. F. Béthune, A. Cauchie, G. Doutrepont, Ch. Moeller et E. Remy, *professeurs à la Faculté de philosophie et lettres.* — 14me Fascicule.

LES ORIGINES DU STYLE GOTHIQUE EN BRABANT

Par Raymond LEMAIRE, *Docteur en Sciences morales et historiques.*

PREMIÈRE PARTIE

L'ARCHITECTURE ROMANE

VROMANT & Co, Rue de la Chapelle, BRUXELLES

LIBRAIRIE FONTEMOING, RUE LE GOFF, 4, PARIS. — 1906.

A SA GRANDEUR

MONSEIGNEUR MERCIER

ARCHEVÊQUE DE MALINES

A SA SEIGNEURIE ILLUSTRISSIME

MONSEIGNEUR HEBBELYNCK

RECTEUR MAGNIFIQUE

ET

A MONSIEUR L'ABBÉ MAERE

PROFESSEUR D'ARCHÉOLOGIE A L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE

Hommage respectueux

et reconnaissant.

INTRODUCTION

LA Belgique, et particulièrement le Brabant, possèdent encore un grand nombre d'édifices dont la construction remonte à l'époque de transition ou à la première période gothique. Les églises qu'on attribue au XIIIe siècle y constituent même un ensemble des plus intéressants. Dès le début de ce siècle, on trouve en Brabant des édifices où le système de construction gothique est appliqué dans toute sa perfection. Qu'il nous suffise de citer l'église abbatiale de Villers-la-Ville, les chœurs de Sainte-Gudule et de la Chapelle à Bruxelles, de Notre-Dame aux Dominicains à Louvain. On voit un plus grand nombre encore de monuments dans lesquels le style nouveau se manifeste par l'un ou l'autre de ses caractères, mais qui, pour le reste, sont entièrement romans. Ainsi les croisées d'ogives sont employées au chœur de l'église de Hérent, au narthex de Saint-Germain à Tirlemont, constructions d'aspect et d'ornementation franchement romans. D'un autre côté, certains édifices, comme l'église d'Assche, l'église du Béguinage à Tirlemont et celle de Saint-Médard à Jodoigne, imitent les édifices gothiques dans la disposition générale, la forme des arcades et la décoration ; mais, soit routine, soit manque de ressources ou peut-être d'audace, les constructeurs n'appliquent pas les principes essentiels du nouveau style : la voûte à nervures et son système d'équilibre. Enfin, d'autres monuments continuent à être élevés tout entiers dans les vieilles traditions romanes, comme l'hôpital de Louvain et l'église du Parc.

Nous avons cru qu'il y aurait un intérêt historique et artistique à étudier les causes de ces divergences dans l'architecture du XIIIe siècle et à suivre l'expansion du style gothique en Brabant depuis sa première apparition jusqu'à son triomphe complet. L'origine de l'art qui fait la gloire du moyen âge n'est pas encore connue entièrement. Elle pourra l'être seulement lorsque des études régionales, faites dans toute l'Europe occidentale, auront complété les

données du problème. Nous avons voulu poser un jalon dans cette voie, d'autant plus que cette étude offrait l'occasion de faire connaître un grand nombre d'édifices intéressants, presque totalement ignorés des archéologues jusqu'à ce jour.

Mais, pour pouvoir observer une évolution, il est indispensable de bien connaître le sujet dans lequel elle s'opère, c'est-à-dire, ici, l'architecture romane de l'époque antérieure. Jusqu'à quel point et sous quelles influences cette architecture s'est-elle développée en Brabant ? Quels sont ses caractères ? Comment chacun de ceux-ci s'est-il transformé ou a-t-il été supplanté par une forme gothique? A quelle époque cette transformation a-t-elle commencé et quand a-t-elle été accomplie ? Telles sont les questions que comporte naturellement notre sujet. Il y a donc à étudier successivement les deux périodes artistiques qui ont précédé l'avènement du style gothique : c'est-à-dire l'architecture romane et celle de la transition.

Nous avons achevé aujourd'hui la première de ces études, celle qui a pour objet l'architecture romane du Brabant avant l'apparition des premières influences gothiques. Nous ne tenons compte, dans ce volume, que des édifices dans lesquels on ne constate pas encore la présence des arcs brisés, forme étrangère au style roman belge, des croisées d'ogives, des arcs-boutants ou de la décoration gothique. Si l'une ou l'autre église présente un arc brisé ou une voûte à nervures, c'est ou bien que cet édifice n'est pas homogène, et, dans ce cas, nous l'étudierons à nouveau dans la seconde partie de notre ouvrage; ou bien que ces caractères sont tout à fait exceptionnels, et alors également l'origine de ces anomalies sera examinée plus tard.

Ce travail ne comprend que le Brabant, région d'une superficie peu étendue, mais riche en édifices religieux de l'époque. Cependant il était difficile de déterminer des limites rationnelles à nos investigations pour un territoire qui appartenait autrefois à deux provinces ecclésiastiques différentes et qui avait des frontières politiques excessivement découpées. Les pays de Liége et de Malines comprenaient, au moyen âge, en plein Brabant, plusieurs enclaves et réciproquement; le Hainaut y pénétrait au sud par une longue emprise. De plus, la partie moyenne et septentrionale du duché est presque totalement dépourvue d'édifices de la période qui nous occupe.

Il a paru préférable de prendre comme points de départ les villes principales du Brabant actuel : Louvain, Tirlemont, Bruxelles et Nivelles, tout en arrêtant nos investigations aux limites de cette province qui formait la fraction principale du duché ancien. Nous n'avons pas voulu faire autre chose qu'examiner un groupe de faits particuliers et en dégager des conclusions. Il faudrait étendre ce travail à d'autres provinces pour déterminer avec certitude les limites réelles des diverses écoles romanes.

Les premiers chapitres de ce livre sont consacrés à l'histoire du style roman dans l'Europe occidentale et particulièrement en Belgique. La nécessité de tracer un cadre au sujet nous y a obligé.

Nos recherches se sont bornées aux monuments de l'architecture religieuse, beaucoup plus importante, à cette époque, que les architectures civile ou militaire. Celles-ci, d'ailleurs, n'ont laissé en Brabant qu'un nombre insignifiant de fragments, ce qui n'empêche qu'à l'occasion nous utiliserons, comme points de repère, les renseignements qu'elles peuvent fournir.

Nous avons parcouru toute la région sur laquelle portait cette étude, pour y relever nous-même les églises. La plupart d'entre elles se présentent à l'archéologue dans d'assez mauvaises conditions. Toutes ont subi des modifications. Plusieurs même ont été transformées à tel point qu'il faut les avoir examinées attentivement et dans tous leurs détails pour s'apercevoir qu'elles datent de l'époque romane. D'autres ont totalement disparu et c'est à peine si, pour quelques-unes, nous avons pu trouver un vieux dessin, souvent imparfait, ou la vague description d'un chroniqueur. Dans la plupart des cas, il a fallu entreprendre la restitution de l'état primitif des édifices.

Plusieurs de ces restitutions pourraient être complétées par des fouilles méthodiques ou des recherches dans les archives particulières, mais ces investigations sont impossibles à entreprendre sur une large échelle. Nous avons dû nous contenter, pour la plupart des églises, des renseignements fournis par une analyse minutieuse, sans cependant faire des sondages ou des fouilles. Quant aux documents écrits, nous n'avons consulté généralement que ceux qui ont été publiés; par exception seulement, nous avons utilisé quelques sources inédites.

Ce livre n'a donc pas la prétention d'épuiser le sujet ; il pourrait être com-

pléte par des monographies plus détaillées. Les églises y sont d'ailleurs étudiées moins pour elles-mêmes qu'en vue d'une synthèse générale, et nous nous sommes borné à rechercher assez de documents pour formuler nos conclusions avec une certitude suffisante. Nous croyons avoir vu la grande majorité des monuments; quelques omissions ne pourraient modifier les résultats acquis.

Telle a été notre façon de procéder tant pour l'étude proprement dite que pour la partie graphique. Nous avons cherché dans les relevés et restitutions toute l'exactitude possible, mais sans la vouloir plus grande que ne l'exigeait notre sujet. Celui qui relève un édifice pour en publier la monographie ou pour en entreprendre la restauration, est astreint à l'exactitude absolue; il n'en est pas de même de celui qui y cherche seulement les éléments d'une classification. Si la distance entre les piliers d'une église ou le diamètre de chacun d'eux varient de deux ou trois centimètres, si le niveau primitif est à quelques pouces en plus ou en moins sous le pavement actuel, si l'épaisseur des murs d'une abside disparue n'est pas absolument exacte dans la restitution, ceci ne peut avoir aucune importance. Nous ne restituons rien, du reste, sans rendre compte des arguments que nous suggère chaque point. Le lecteur sera donc juge lui-même de la justesse de nos vues. C'est là le motif qui nous a poussé aussi à faire nous-même tous les plans et la plupart des dessins ou photographies; nous avons pu ainsi les approprier exactement au texte.

Les parties primitives encore existantes sont indiquées en noir, *sur les plans; des* hachures fines *désignent celles qui ont disparu; des* hachures plus épaisses, *celles qui datent de la transition ou de la période gothique; enfin, nous avons dessiné au* simple trait *les parties modernes.*

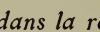

Une étude comme celle-ci ne peut se mener à bonne fin sans de nombreux concours. Nous tenons, en particulier, à remercier de tout cœur M. le professeur Maere, qui a bien voulu diriger nos recherches, revoir notre rédaction et rectifier les erreurs. Nous remercions aussi nos professeurs de méthode historique et de technique architecturale, MM. Cauchie et Helleputte, dont le docte enseignement nous a mis à même d'entreprendre cette étude. Nous gardons un souvenir reconnaissant à tous ceux qui nous ont facilité le travail d'investigation; à

MM. les curés, qui nous ont réservé le meilleur accueil dans nos pérégrinations ; à MM. les architectes Langerock et Verhaegen, qui ont mis à notre disposition plusieurs plans ; à M. van Overloop, conservateur en chef des Musées royaux du Cinquantenaire, qui nous a permis de reproduire un grand nombre de photographies de ces musées; à notre frère, l'architecte H. Lemaire, qui nous a aidé dans l'achèvement des plans ; à nos éditeurs, MM. Vromant et C°, qui ont apporté tous leurs soins à l'impression et à l'édition de cet ouvrage.

Nous présentons aujourd'hui ce premier volume à tous ceux qui portent intérêt à nos monuments anciens, malgré les lacunes et les imperfections qu'il peut présenter. Nous recevrons avec reconnaissance les rectifications ou renseignements complémentaires qu'on voudra bien nous apporter ; ils nous seront très utiles pour le second volume, qui, s'il plaît à Dieu, viendra bientôt compléter celui-ci.

Louvain le 21 mai 1906.

CHAPITRE I

L'Architecture Romane en général.

NOUS sortirions évidemment du cadre que nous nous sommes tracés en faisant, à propos d'une étude particulière, l'histoire générale du style roman.

Cependant, comme notre sujet n'est qu'un détail dans un ensemble considérable et qu'il n'a d'importance que par ses rapports avec cet ensemble, nous serons obligés d'indiquer la place qu'il y occupe. Pour donner au lecteur une idée du style roman dans la partie méridionale de l'ancien Brabant, nous devrons supposer connus les caractères généraux du style roman et ses caractéristiques dans les contrées environnantes.

Plusieurs études partielles, dans le genre de la nôtre, ont été publiées déjà pour les pays voisins, notamment la France et un modèle du genre est le travail entrepris par M. Lefebvre-Pontalis sur les églises de l'ancien diocèse de Soissons (1). Ces études ne contiennent généralement pas de chapitre consacré à l'architecture romane dans son ensemble, parce qu'elles peuvent se rattacher à des données acquises à la science et tirées d'ouvrages généraux existants. Ils ne font, en somme, que développer en les précisant les détails d'un ensemble déjà connu.

Mais, en Belgique, la situation est quelque peu différente. Quoiqu'il existe un grand nombre de monographies sur des édifices spéciaux, il n'a guère été publié de travail d'ensemble (2). Encore nombre d'églises, d'importance secondaire il est vrai, n'ont-elles jamais été décrites. La détermination exacte des caractères de notre style et des influences dont il relève

(1) E. Lefebvre-Pontalis, *L'Architecture religieuse dans l'ancien diocèse de Soissons*, Paris, 1896, 3 vol. in-folio.

(2) Nous parlerons plus loin des ouvrages de Schayes, Reusens, etc.

L'architecture romane en général.

reste donc à faire. Nous serons forcés en conséquence de tracer nous-mêmes le cadre dans lequel notre sujet trouvera place.

Qu'on ne s'y méprenne pas cependant. Cet exposé préliminaire n'a aucune prétention au titre d'étude définitive. Il n'a d'autre caractère que celui d'une introduction. Nous ne songeons pas à enseigner quelque chose de nouveau, mais seulement à rappeler les conclusions d'études particulières pour faire ressortir les grands traits de l'architecture romane en général et de la nôtre en particulier. Ces données indiqueront en même temps les caractères généraux auxquels nous pourrons rattacher plus tard nos déductions personnelles.

L'histoire de l'art ne commence vraiment qu'avec la civilisation, et la première civilisation qui rayonna jusqu'en nos contrées fut celle de Rome. La reine du monde antique porta jusqu'aux confins de son empire, à la suite de ses légions et de ses colons, sa langue, ses lois, ses mœurs, son art. Les constructions romaines s'élevèrent nombreuses sur le sol de la Gaule et de la Germanie, depuis les Pyrénées jusqu'aux bords du Rhin. L'influence de la civilisation romaine se conserva même en Gaule plus longtemps que dans le nord de l'Italie. Aussi un grand nombre de monuments chrétiens y furent-ils construits d'après les principes romains. De ce nombre sont la basilique de Saint-Martin de Tours (443-460), l'église de Clermont (446-462), la basilique de Lyon, etc. L'Allemagne vit s'élever, dès le ve siècle, la basilique de Trèves et l'église polygonale de Saint-Géréon, à Cologne (1).

Cependant, comme à cette époque la nouvelle religion ne se répandit guère en dehors des centres habités, les monuments religieux importants demeurèrent plutôt à l'état d'exception. Les petits édifices, et d'autres même d'une certaine importance, furent construits en bois, surtout dans la région du nord. De plus, les invasions des barbares, qui mirent, aux IVe et

(1) Voir Kraus, *Geschichte der christlichen Kunst*, Fribourg en B., 1896, t. I, p. 600 et suiv. ; — Holtzinger, *Die Altchristlichen Architectur*, Stuttgart, 1889, p. 81 et 179 ; — C. Enlart, *Manuel d'architecture française*, t. I, *Architecture religieuse*, Paris, 1902, p. 101 et suiv.

ve siècles, le pays à feu et à sang, n'épargnèrent pas non plus les églises, dont la plupart furent dévastées.

L'architecture romane en général.

Ces ravages ne cessèrent qu'après l'établissement définitif des Francs dans le nord de la Gaule à la fin du VIe siècle. Alors la plupart des éléments qui doivent composer plus tard les nationalités européennes se trouvent rassemblés. Anciens Celtes, Romains, Germains sont mêlés intimement sous la prédominance de ces derniers.

Que surgisse maintenant le génie d'un Charlemagne pour réunir tous ces facteurs en un seul faisceau, pour imprimer un mouvement commun d'activité à ces éléments épars, et les fondements de l'Europe occidentale chrétienne seront jetés.

La paix intérieure que le grand monarque garantit à ses sujets fit pousser les premières fleurs de cette civilisation nouvelle dans les sciences et les arts. De grands génies virent le jour sous son règne et produisirent mainte œuvre architecturale importante. Il ne nous en reste malheureusement que des fragments, des descriptions ou des dessins ; assez toutefois pour nous en donner une idée. Il suffit de comparer les oratoires d'Aix-la-Chapelle et de Nimègue, ou les dessins de Saint-Gall et de Saint-Riquier avec les anciennes basiliques latines, pour saisir au vif les modifications importantes qui déjà se sont introduites dans l'art de la construction. Aux basiliques latines il n'y avait point de tours, tandis qu'on en trouve à Aix, à Saint-Riquier et à Saint-Gall ; les colonnes classiques sont remplacées en maints endroits par des piliers ; on agrandit le sanctuaire, on édifie des lanternes sur les croisées. Non contents d'un chœur à l'est de leurs églises, certaines abbayes en ajoutent un autre en face, du côté du couchant. Les proportions classiques auxquelles tenait si vivement l'architecture romaine se sont perdues : les piliers sont élancés ou trapus d'après les circonstances, l'entablement et les frontons ont disparu. La sculpture, si elle existe, n'imite plus que de loin les modèles classiques. En un mot, l'ossature des églises est encore romaine, mais la forme en est nouvelle.

Or, des formes nouvelles ne se créent ni d'un seul coup, ni par l'influence d'un seul homme ; elles procèdent toujours par une lente évolution. L'histoire de l'art chez tous les peuples en est la preuve. Où chercher dès lors l'origine de ces formes inédites que revêt l'art franc, sinon précisément dans des facteurs nouveaux qui ont concouru à l'édification de ces monuments ?

L'architecture romane en général.

Les Francs s'inspirèrent, il est vrai, des modèles laissés par l'antiquité, mais demeurèrent insensibles à l'harmonie des lignes, harmonie qui formait le cachet propre à la civilisation antique. Ils y cherchèrent tout au plus des moyens aptes à répondre aux besoins pratiques. L'église, avant d'être une œuvre d'art, est pour eux le lieu de prédication et de sacrifice et ils modifient les dispositions traditionnelles, même dans leurs éléments essentiels, au gré des nouvelles nécessités. L'imperfection de l'appareil les force à augmenter l'épaisseur des murs ; ils remplacent les colonnes, devenues rares et difficiles à tailler, par des piliers carrés maçonnés en assises (1). L'agrandissement du chœur est nécessité, dès la seconde moitié du VIIIe siècle, par le nombre croissant des prêtres et des moines (2). On construit des clochers monumentaux pour les cloches, employées déjà à la période latine et devenues, dans la suite, d'un usage universel. De là elles peuvent répandre au loin leur voix, si bien que les tours, souvent accouplées dès l'origine, deviennent bientôt un accessoire obligé et un signe distinctif des édifices du culte (3). Pour faciliter l'accès des parties supérieures, on établit, dans des tourelles cylindriques, des escaliers en hélice dont on fait, en même temps, un élégant motif de décoration (4). Enfin, depuis la fin du VIe siècle, comme le peuple ne se contente plus d'entrevoir le tombeau de ses saints à travers les grillages d'une « confession », on construit des cryptes, pour lui permettre de descendre auprès du corps même du martyr (5). Ces cryptes, petites à l'origine, deviennent, au début du XIe siècle, de véritables églises souterraines s'étendant sous toute la superficie du chœur (6).

Que reste-t-il, après tout cela, de la basilique ancienne ? Un vague souvenir. La nouvelle église est l'expression de la civilisation naissante germano-chrétienne ; elle est aussi différente de la basilique que l'esprit germanique est différent de l'esprit romain. Elle ne s'y rattache que par les procédés généraux propres à toute construction de pierre, par la destina-

(1) Dehio et von Bezold, *Die Kirchliche Baukunst des Abendlandes*, Stuttgart, 1892, t. I, p. 185-186.

(2) Kraus, *op. cit.*, t. II, p. 8.

(3) Dehio et von Bezold, *op. cit.*, t. I, p. 559.

(4) *Ibid.*, p. 571.

(5) Holtzinger, *op. cit.*, p. 121-129.

(6) Kraus, *op. cit.*, t. II, p. 15.

tion commune à tout temple catholique et par l'influence que garde malgré tout l'esprit du maître sur les travaux de l'élève.

L'architecture romane en général.

Tel était déjà l'état de l'architecture à l'époque de Charlemagne. L'œuvre d'unification politique et d'organisation sociale entreprise par le grand empereur avait été éminemment favorable au développement de cet art national dont les caractères commençaient à se dessiner, ainsi que d'un art officiel nouveau qu'il introduisit de toutes pièces et dont la chapelle palatine d'Aix est le plus célèbre exemple (1).

Mais à peine Charlemagne est-il mort que la situation change. Divisions intestines, guerres fratricides, invasions normandes, brigandage et famines, tel est le triste bilan de la seconde moitié du IXe siècle. Inutile de dire que, dans ces conjonctures, les préoccupations artistiques furent totalement négligées. La plupart des monuments, tant anciens que nouveaux, périrent.

On exagérerait cependant en disant que l'art disparut complètement. Il végéta péniblement pendant trois quarts de siècle ; mais il nous reste encore certains monuments qui continuent la tradition carolingienne. Telles sont les parties occidentales de l'église abbatiale de Werden sur la Ruhr (2), les cryptes de Saint-Quentin (3), de Saint-Aignan (4) et de Saint-Germain d'Auxerre (5).

Mais il fallut que les conditions de paix et de prospérité se rétablissent dans une certaine mesure, pour que l'ancien mouvement reprît. Or, le milieu du Xe siècle est témoin d'une amélioration sensible dans une grande partie de l'Occident. Les guerres civiles et fratricides ont alors cessé : les Normands sont refoulés ou établis dans leurs conquêtes, les frontières des grandes nations continentales modernes, l'Italie, la France, l'Allemagne, se dessinent définitivement et une nouvelle unification sociale s'élabore dans tout l'Occident. Le faible se place sous la protection du fort, échangeant, contre une

(1) Voir les exemplaires de ce même type dans Kraus, *op. cit.*, t. II, p. 6.

(2) Voir Clemen, *Die Kunstdenkmäler der Rheinprovinz*, Düsseldorf, 1892-1906, t. II. Kreis Essen, p. 76 et suiv.

(3) Voir Enlart, *op. cit.*, p. 156.

(4) *Ibid.*, p. 157.

(5) *Ibid.*, p. 158.

L'architecture romane en général.

dépendance avantageuse, sa liberté fragile, et la féodalité assure aux peuples une sécurité relative inconnue à l'époque antérieure et qui eut pour résultat un certain bien-être matériel.

Quoi qu'on ait dit et écrit sur le *siècle de fer* ou le *sæculum obscurum*, sur les terreurs de l'an 1000 et la fin du monde, il n'est pas moins vrai que le milieu du xe siècle fut notablement plus tranquille que le siècle précédent (1) et que, même aux approches du millénaire, on édifia un grand nombre de nouvelles églises. En France, plus de cent abbayes et monastères furent construits ou reconstruits entre les années 950 et 1000 (2).

La transformation ne fut pas seulement matérielle, elle fut également littéraire, religieuse et morale. Les célèbres écoles de Reims, Paris, Chartres et Trèves reprirent les traditions de la Renaissance carlovingienne et jetèrent les fondements de la scholastique.

Au milieu des désordres de la période précédente, l'œuvre des Boniface et des Willibrord avait été bien compromise. La destruction des églises avait éloigné le peuple des pratiques religieuses, tandis que le manque de discipline exerçait la plus funeste influence sur les ordres monastiques (3). La réforme religieuse fut l'œuvre de la nouvelle congrégation des Clunisiens, fondée en 910 à Cluny, par saint Bernon (4). Elle commença par conquérir les monastères de la Bourgogne, pour s'étendre ensuite, avec une étonnante rapidité, sous l'abbatiat de saint Odon, en France, en Lotharingie, en Allemagne et dans les pays limitrophes.

Cette renaissance eut pour corollaire un renouvellement du mouvement artistique.

La plus grande partie des églises et des couvents de la France étaient devenus la proie des flammes (5). Il fallait les rebâtir et pourvoir à leur ornementation et à leur ameublement.

On continua les traditions du siècle précédent avec quelques modifications dues à l'esprit particulier du nouvel ordre, et bientôt les artistes de

(1) G. Kurth, *Notger de Liége et la civilisation au Xe siècle*, Paris, 1905, p. 1.

(2) Voir André Michel, *Histoire de l'art depuis les premiers temps chrétiens*, Paris, 1906, t. I, p. 942.

(3) Voir Ernst Sackur, *Die Cluniacenser*, Halle-sur-Saale, 1892-1894, t. I, p. 40 et suiv.

(4) *Ibid.*, p. 18 et 21.

(5) *Ibid.*, t. II, p. 369.

L'architecture romane en général.

l'école de Cluny donnèrent le ton à une grande partie de l'Occident (1). Peu à peu, par l'effet de leur influence renforcée par la protection efficace des rois de France, des empereurs de la maison des Othons et des puissants ducs de Lotharingie, parmi lesquels saint Brunon, toute l'Europe occidentale se couvrit de monuments.

Il nous est cependant resté, de cette époque, moins d'édifices que de la précédente. C'est que ces œuvres renfermaient en elles-mêmes les germes de leur destruction. Elles avaient les défauts de tout travail exécuté avec précipitation. A cause de l'urgence et du manque de ressources suffisantes, on dut se contenter, dans la plupart des cas, du strict nécessaire ; à cause de l'absence de bons architectes, les travaux furent souvent mal conduits et mal exécutés. Beaucoup d'églises, disent les chroniques, s'écroulèrent avant même d'être achevées ; un grand nombre d'autres furent détruites par des incendies (2). Ajoutons qu'aux siècles subséquents, la rusticité de ces églises choqua plus d'une fois la piété et le sens artistique des fidèles et du clergé qui les remplacèrent, grâce à des ressources plus considérables, par des œuvres d'art plus dignes de Dieu (3). Rien d'étonnant donc à ce que la plupart des monuments du xe siècle aient disparu.

Ce n'est, en réalité, qu'à partir du xie siècle que cette renaissance artistique commence à porter ses fruits. Avant l'an 1000, les diverses tendances n'ont pas trouvé le temps de s'accentuer et de se reconnaître. Il reste d'ailleurs trop peu de documents pour permettre une classification par écoles.

Mais, au xie siècle, les divergences se dessinent nettement et elles suivent les lignes générales des divisions politiques. Leurs centres d'influence se trouvent dans les trois grandes nations sorties de l'empire de Charlemagne : l'Allemagne, la France et l'Italie. L'Allemagne a sous sa dépendance artistique le nord et le centre de l'Europe ; la France donne le ton à l'Angle-

(1) Ernst Sackur, *op. cit.*, t. II, p. 372-405.

(2) *Ibid.*, t. II, p. 370-372.

(3) Telle, en Brabant, l'église en bois de Lovenjoul rebâtie au xie siècle (Anselmus, *Gesta Pont. Traj et Leod.*, *Monumenta Germaniæ historica, Scriptores*, t. VII, p. 196) et celles de Mont-Saint-Guibert et Russon, rebâties, la première en 1123, l'autre au milieu du xie siècle. (Cfr Kurth, *op. cit.*, p. 303.)

L'architecture romane en général.

terre et au nord de l'Espagne ; l'influence de l'Italie septentrionale se fait sentir en Dalmatie et dans le centre de la péninsule.

Ces trois grandes tendances se fractionnèrent d'ailleurs en une quantité d'écoles particulières. La grande école française surtout a varié ses formes presque à l'infini. Certains auteurs y comptent à l'époque romane neuf écoles (1), d'autres quatorze, d'autres quatre seulement. Nous préférons, sans nous arrêter aux divisions par écoles, nous en tenir comme Dehio et von Bezold (2), aux divisions principales basées sur l'usage des *basiliques à plafonds* ou sur l'introduction des *églises voûtées*.

Les basiliques chrétiennes primitives étaient recouvertes d'une charpente en bois, qu'on laissait apparente ou qu'on cachait par un plafond. Il n'y avait pas de voûtes, sinon un cul-de-four sur l'abside (3).

Les constructeurs carolingiens et ceux du xe siècle ne songèrent guère à employer un procédé plus parfait. Toutes les églises antérieures à l'an 1000 sont recouvertes par des plafonds, à l'exception de certains édifices de plan rayonnant, appartenant au style officiel carolingien, dont nous avons parlé, et qui furent construits sous l'influence byzantine. L'établissement de la voûte n'y offrait pas les mêmes difficultés que dans une basilique.

Cependant on ressentit bientôt, en nos contrées, les inconvénients que présentaient les plafonds ; le principal était le danger continuel d'incendie. Nous avons déjà dit le nombre considérable d'églises détruites par le feu durant le haut moyen âge (4).

On rechercha donc un remède radical à ces sinistres, c'est-à-dire un système de voûte. La basilique, construction légère, dont les murs n'avaient à supporter que des pressions verticales, semblait à première vue en contradiction avec cette innovation : les lourdes voûtes qu'on connaissait alors exerçaient une pression latérale énorme et il ne fallait pas songer à les élever à une hauteur quelque peu importante sans avoir à redouter des catastrophes.

(1) Enlart, *op. cit.*, t. I, p. 203.

(2) Dehio et von Bezold, *op. cit.*, t. I, p. 248 et suiv.

(3) Holtzinger, *op. cit.*, p. 55 et 72.

(4) L'église Sainte-Gertrude, à Nivelles, brûla dix-sept fois dans le cours de son existence ; le premier incendie eût lieu en 666, le dernier en 1859. Voir Alph. Wauters et Tarlier, *Histoire des communes belges, arrondissement de Nivelles, ville de Nivelles*, Bruxelles, 1862, p. 1 et suiv.

L'architecture romane en général.

On commença par voûter les nefs basses ce qui était relativement aisé. On les voûta soit en berceau (1), soit en arêtes. Les cryptes, de même que les absides, avaient toujours été voûtées. Mais la grande difficulté résidait dans la nef principale.

Or, dès la première moitié du XIe siècle, le centre et le midi de la France avaient trouvé au problème plusieurs solutions satisfaisantes (2) : voûte en berceau continu, en berceau transversal, en arc brisé, en coupole, en pyramide, etc., tandis qu'au nord de la Loire, on continuait presque uniformément à se servir du plafond. Pourquoi ? Sans doute, en grande partie, parce qu'en ces régions le problème se compliquait d'une difficulté de plus : celle de l'éclairage. Pour ne pas avoir une église trop sombre, il fallait, dans le nord de la France, éclairer directement la nef centrale, d'autant plus que, pour cause de sécurité, on n'osait souvent prendre dans les bas-côtés que des ouvertures très étroites. Le midi de la France, pays de soleil, pouvait aisément s'en contenter et il sacrifia à la voûte la seconde rangée de fenêtres. La Bourgogne fut la première à essayer la combinaison de la voûte et des lumières supérieures, mais ce fut souvent au détriment de la solidité des édifices. Une autre cause de la prédominance des voûtes dans le midi est la perdurance des traditions de la voûte romaine et de la coupole byzantine dans ces contrées qui avaient été le théâtre d'une brillante civilisation antique.

Ce fut seulement dans les environs de l'année 1100 que l'on fit, sur les bords du Rhin, les premières tentatives d'application perfectionnée de la voûte d'arêtes. Les premiers exemples de ce nouveau mode de construction furent aussi ses chefs-d'œuvre : citons parmi eux les cathédrales de Spire (3) et de Mayence (4) et l'église abbatiale de Laach (5).

On peut donc diviser l'architecture française des XIe et XIIe siècles en deux grandes tendances : celle du nord de la Loire, qui reste fidèle à la basilique plafonnée ; celle du midi, qui adopte la voûte (6). De même, en Allemagne, on distingue le sud et le nord, qui maintiennent le plafond,

(1) Werden-sur-Ruhr. Voir Clemen, *loc. cit.*

(2) Dehio et von Bezold, *op. cit.*, t. I, p. 297.

(3) Voûtée de 1103 à 1106. *Ibid.*, t. I, p. 463.

(4) Voûtée en arêtes vers 1100, les voûtes primitives ont été détruites. *Ibid.*, t. I, p. 465.

(5) Commencée en 1103, achevée en 1156.

(6) Dehio et von Bezold, *op. cit.*, t. I, p. 253.

L'architecture romane en général.

même au XIIe siècle, et la partie occidentale ou le pays rhénan, qui adopte la voûte d'arêtes.

Les autres contrées restèrent notablement en retard sur les régions du sud de la France et du Rhin, mais l'une d'elles, celle même qui était jusque-là demeurée à l'arrière du mouvement artistique, prit une revanche éclatante. Le nord de la France trouva, dans le premier quart du XIIe siècle (1), un système meilleur que tous les autres et qui allait être le point de départ de la seconde période artistique du moyen âge : la voûte sur nervures ou la *croisée d'ogives*.

On le voit, tout l'effort du moyen âge dans le domaine architectural s'est porté sur le problème du voûtement de la basilique. Une fois en possession d'un système adéquat, l'architecture occidentale prit son essor le plus vigoureux durant les XIIIe, XIVe et XVe siècles.

La première partie de cette évolution a été appelée, depuis le début du siècle passé, du nom de *style roman*.

Quoique l'art, formé et développé sur le sol de l'Europe occidentale, ait subi au XIIe siècle une transformation importante, cette transformation n'est pas suffisante pour le scinder en deux arts différents. Ce qu'on appelle *gothique* ou *style ogival* n'est que le couronnement des efforts tentés par les siècles précédents. Le roman et le gothique sont deux manières d'être d'un même art.

L'architecture romane n'est donc, en somme, que la première période de l'art national chez les peuples de l'Europe occidentale.

Par « peuples de l'Europe occidentale », nous entendons toutes les nations qui ont subi l'influence des invasions germaniques, telles que la France, l'Allemagne, l'Angleterre et le nord de l'Italie. En dehors de ces contrées, le style roman a pénétré par suite d'influences accidentelles, mais il n'y a jamais eu ni grande originalité ni emploi systématique. C'est le cas pour l'Espagne et le Portugal, pour le centre et le midi de l'Italie, pour la Dalmatie, etc.

Cependant, quoique ce style ait été adopté depuis l'Ebre jusqu'en Norvège, chaque nation — nous venons de le voir — lui a imprimé, dans ses

(1) LEFEBVRE-PONTALIS, *L'Architecture religieuse dans l'ancien diocèse de Soissons*, t. I, p. 68 et suiv. ; — C. ENLART, *op. cit.*, p. 438.

L'architecture romane en général.

monuments, son cachet particulier. C'est ainsi que nous pouvons distinguer un style roman saxon, anglais, normand ou lombard. Tandis que l'Italie centrale restait généralement fidèle à l'ancienne forme de la basilique à colonnes, qu'elle avait vu naître, les églises aux doubles chœurs et aux grands avant-corps devenaient la caractéristique des bords du Rhin et de la Meuse; les sanctuaires à chapelles rayonnantes et à déambulatoire une disposition essentiellement française (1); les voûtes à coupoles une forme presque exclusivement propre au centre de la France (2). L'Angleterre, elle, donnera aux plans de ses édifices religieux la forme d'une croix latine très allongée (3).

La décoration architecturale diffère aussi de pays à pays, tout en conservant une manière d'interprétation presque uniforme. Dans les régions du midi de la France et du Rhin, qui avaient conservé de nombreux vestiges de constructions romaines, la sculpture s'inspire généralement du décor antique. Dans les autres contrées, les constructeurs ont dû rechercher ailleurs leurs modèles. Or, à l'époque romane, le commerce avec l'Orient s'était singulièrement développé, soit directement, soit par l'intermédiaire de Venise. Il en était de même de la coutume des pèlerinages aux Lieux Saints. Rien d'étonnant à ce que nos sculpteurs et nos architectes, à la recherche de nouveaux motifs d'inspiration, les aient puisés dans les œuvres remarquées en Orient et dans les dessins figurant sur les produits orientaux, tels qu'étoffes, ivoires, pièces d'orfèvrerie. Certains auteurs, comme Strzygowski (4), tendent même à exagérer cette influence. Pour eux, les monuments du moyen âge sont en rapport intime avec les œuvres orientales d'époques antérieures. D'autres archéologues distingués, parmi lesquels Kraus (5), sont loin de partager cet avis.

Les décorateurs romans ont encore puisé, dans une certaine mesure, à une troisième source d'inspiration, celle qui allait devenir par le temps la source unique : la nature.

Pour résumer, disons que le style roman provient de trois influences diverses. La matière, le sujet de la transformation ont été fournis par l'an-

(1) Voir Dehio et von Bezold, *op. cit.*, t. I, p. 264 et suiv.
(2) *Ibid.*, t. I, p. 335 et suiv.
(3) *Ibid.*, p. 278.
(4) Strzygowski, *Kleinasiën, Ein Neuland der Kunstgeschichte*, Leipzig, 1903.
(5) Kraus, *op cit.*, t. II, p. 79 et suiv.

L'architecture romane en général.

tiquité latine ; l'élément fécondant fut le génie nouveau des races germaniques, adaptant ces éléments à de nouveaux besoins et les interprétant par un nouvel esprit; enfin, une influence externe, celle de l'Orient, a modifié, au moins partiellement, les produits des deux premiers facteurs.

Si les édifices romans de notre pays doivent prendre place dans l'ensemble architectural dont nous venons de décrire à grands traits les diverses étapes, il est certain qu'ils se rattachent plus particulièrement à deux écoles voisines : celle du Rhin et celle de la France septentrionale.

L'école du Rhin est incontestablement la première de l'Allemagne et peut-être la première de l'Europe, tant par le nombre que par l'importance des œuvres qu'elle a produites. Tous les quarts de siècle, depuis Charlemagne, nous ont laissé des chaînons de sa tradition et cela jusque bien avant dans le XIIIe siècle, car elle ne fut absorbée que très tardivement dans le mouvement gothique. L'importance et la valeur de cette école s'expliquent par ce fait que le pays du Rhin et de la Meuse fut le berceau de la dynastie carolingienne et qu'il constitua toujours le centre de son activité. D'autre part, les monuments romains étaient conservés en plus grand nombre dans les environs de Trèves et de Cologne que dans les autres pays du nord ; de là des sources plus abondantes d'inspiration.

L'école du Rhin est, du reste, parmi les écoles romanes l'une des plus caractéristiques. Ses importantes basiliques, dont un grand nombre nous sont restées, se reconnaissent à première vue. Elles adoptent généralement le plan en croix latine, avec cependant des modifications importantes, telles que les absides et les transepts occidentaux ; les tours nombreuses, la plupart circulaires, renfermant de larges escaliers; les narthex ou avant-corps, auxquels on donne une importance particulière et qui forment comme une construction séparée, divisée en plusieurs étages, précédant l'église et dominée par un ou plusieurs clochers. Tous les grands édifices religieux ont, au surplus, des lanternes au-dessus des transepts.

Le double chœur et le narthex ont fort altéré, dans le style rhénan, le concept de la façade proprement dite, telle que la concevaient d'autres écoles, comme celle du Poitou, qui lui donnaient une grande importance.

L'architecture romane en général.

Là, les façades comportaient une entrée monumentale située dans l'axe de l'église et richement ornée de tours et de fenêtres, qui font de cette partie le point de vue principal de l'édifice. Dans les églises rhénanes, au contraire, la façade est souvent dépourvue de toute ouverture et l'entrée se trouve dans les bas-côtés, au nord ou au midi.

Alors que, dans l'Allemagne méridionale ou septentrionale, se continue l'usage de la colonne, soit seule, soit alternant avec le pilier, l'école du Rhin emploie bientôt exclusivement le pilier carré, simple ou cantonné. Pour les petites églises de village, on adopte quelquefois le plan cruciforme, plus souvent le plan basilical simple : trois nefs séparées par des piliers carrés et terminées chacune par une abside. Le clocher se trouve généralement à l'occident : il contient quelquefois l'entrée, mais celle-ci est, le plus souvent, percée dans les bas-côtés.

Enfin, ce qui distingue surtout l'école du Rhin, c'est l'emploi de la voûte d'arêtes à partir du XIIe siècle. Cependant, jusqu'au milieu du XIIIe siècle, les églises de village couvertes d'un plafond ne sont pas des exceptions et beaucoup d'églises furent voûtées après coup, en croisées d'ogives.

La décoration architecturale dans cette école est assez peu variée. Ses thèmes favoris sont la corniche d'arcatures reposant sur des modillons séparés, de distance en distance, par des pilastres ou bandes murales, ainsi que la galerie ajourée, portée sur colonnettes, et contournant, à l'extérieur, les absides semi-circulaires et même parfois tout l'édifice (1).

Si l'école rhénane fut la plus importante des écoles germaniques, il en fut tout autrement de notre voisine méridionale, l'école de la France du nord. Celle-ci fut la plus arriérée et la moins productive de toute la Gaule. La Champagne, la Picardie et l'Ile de France n'ont produit, jusqu'au milieu du XIIe siècle, qu'un petit nombre de monuments, et encore ceux-ci sont-ils peu remarquables comparés aux édifices de la Bourgogne, de la Normandie, de l'Auvergne, etc. Les centres principaux de cette école furent Paris, Soissons et surtout Reims.

Cette école, d'abord peu remarquable, se distingue par l'absence de voûtes sur la nef du milieu, jusqu'au moment où, inventant la croisée

(1) Voir, sur le style rhénan, outre CLEMEN, *op. cit.*, DEHIO et VON BEZOLD, *op. cit.*, et BOCK, *Rheinlands Baudenkmale des Mittelalters*, Köln, 1868-73.

L'architecture romane en général.

d'ogives, elle dépassera toutes ses rivales et prendra, au XIIIe siècle, une extension considérable.

Ses édifices adoptent, en général, le plan en croix latine, même dans les petites églises ; mais, au lieu de mettre la tour dans l'axe du côté occidental, elle la place généralement près du chœur, soit sur la croisée, soit sur le chœur même, et cela aussi dans les petits édifices. Les clochers occidentaux y sont une exception. L'entrée est située dans l'axe de la façade occidentale, qui reçoit toujours l'ornementation la plus riche, et non pas dans les bas-côtés, comme en Allemagne. Enfin, dans les grandes églises, on trouve régulièrement des galeries au-dessus des basses-nefs. C'est le cas pour la basilique de Saint-Remi, à Reims, pour les cathédrales de Cambrai et de Noyon.

Cette dernière particularité peut dériver de l'école voisine de Normandie, avec laquelle l'école du nord a d'ailleurs plus d'une accointance, quoique cette dernière lui soit notablement supérieure tant par l'importance que par le nombre de ses productions. En effet, malgré leur importance inégale, toutes les écoles voisines se sont mutuellement influencées. L'école normande a bien des traits communs avec celle du Rhin : l'absence de déambulatoires autour du chœur, l'importance donnée aux tourelles d'escalier, l'emploi constant des tours-lanternes sur les croisées, l'emploi du chapiteau cubique, etc. Entre ces deux écoles, celle du nord n'est, à vrai dire, qu'une transition.

Notre pays a été, selon toute vraisemblance, dans une situation analogue à celle de l'école du nord. Compris entre deux puissantes écoles, notre art se ressent de leur influence, d'autant plus que politiquement nos provinces relevaient des mêmes autorités que les deux contrées voisines : la Flandre étant dans la mouvance du roi de France, la Lotharingie dans celle des empereurs.

Donc l'art roman des Pays-Bas, peu spontané, a été influencé par deux écoles voisines qui ont beaucoup d'analogies, et le travail du critique consistera principalement à démêler les diverses influences qui ont agi sur nos constructeurs et à attribuer, autant que possible, à chacun sa part (1).

(1) Voir, sur l'architecture du nord de la France : *Archives de la Commission des monuments historiques*, IIe série, t. I et II ; — LEFEBVRE-PONTALIS, *op. cit.*

CHAPITRE II

L'Architecture Romane en Belgique.

L'HISTOIRE générale de l'architecture romane, puis son évolution dans les pays rhénans et le nord de la France, n'étaient, nous l'avons dit, que le cadre général de notre sujet. Il nous reste, pour en compléter la localisation, à esquisser l'histoire de l'architecture romane en Belgique.

Nous serons moins bref, le sujet étant moins connu.

Comme nous avons eu l'occasion de le faire remarquer en commençant, l'art roman en Belgique n'a guère fait, jusqu'à présent, l'objet exclusif d'une étude d'ensemble.

Nous serons donc obligé, pour appuyer nos recherches personnelles et donner les caractéristiques générales de notre architecture, de décrire nous-même nos principaux monuments en nous aidant des monographies et des études spéciales qui ont été publiées.

En fait d'ouvrages qui émettent des considérations d'ensemble sur notre architecture, nous ne pouvons guère citer que ceux de Schayes (1), du chanoine Reusens (2) et une brochure d'Alphonse Wauters (3).

Le plus ancien est peut-être encore le plus précieux au point de vue de notre matière et pour l'époque où il fut publié, l'ouvrage de Schayes, est vraiment remarquable. En un temps où l'archéologie du moyen âge en était encore à rechercher sa voie, Schayes, grâce à un esprit d'obser-

(1) A.-G.-B. Schayes, *Histoire de l'architecture en Belgique*, 4 vol. de la Bibliothèque nationale, Bruxelles, 1849.

(2) E. Reusens, *Éléments d'archéologie chrétienne*, 2 vol., Louvain, 1885.

(3) A. Wauters, *L'Architecture romane dans ses diverses transformations*, conférence donnée à l'Hôtel de Ville de Bruxelles, le 12 avril 1889, Bruxelles, 1889.

vation et de critique peu commun, réussit à définir, au moins dans ses lignes essentielles, l'histoire de notre architecture. Ses informations, exactes en général, se ressentent cependant des défauts de son époque peu documentée sur l'ensemble de l'histoire de l'art. Aussi plusieurs de ses conclusions sont-elles hasardées.

Le chanoine Reusens, lui, n'a pas traité *ex professo* du style roman belge dans son manuel classique ; mais, dans chacun de ses chapitres, il lui consacre un alinéa spécial. Ses observations personnelles sont d'une justesse reconnue par tout le monde, mais il en généralise parfois trop les conclusions.

Quant à la brochure d'Alphonse Wauters, elle nous donne, il est vrai, beaucoup de renseignements utiles certaines des églises dont nous aurons à parler ; mais le système d'ensemble de l'auteur, conçu *a priori*, ne résiste pas à une confrontation avec les faits.

On ne peut guère attacher plus d'importance à l'ouvrage de l'abbé De Bruyn sur l'archéologie de nos monuments nationaux (1).

Les grandes publications étrangères ne contiennent pas d'observations plus précises. M. C. Enlart, dans l'*Histoire de l'Art chrétien*, en cours de publication, sous la direction d'André Michel (2), consacre quelques pages à l'architecture en Belgique, mais elles ne sont qu'une énumération de monuments, faite d'après des monographies belges. Dehio et von Bezold (3) ne s'occupent que de certains grands édifices, tels que les églises de Soignies et de Tournai. Or, celles-ci n'ont été, en somme, que des exceptions.

L'étude approfondie du style roman dans notre pays reste donc à faire. Notre essai tentera de combler cette lacune pour le Brabant. Quant aux autres régions de la Belgique, nous nous contenterons de coordonner les résultats des études spéciales pour en déduire quelques règles générales. Cette étude nous permettra d'embrasser d'un regard les diverses tendances qui ont régné dans notre pays et de rapprocher ces conclusions de celles, plus détaillées, auxquelles nous aura conduit l'étude de l'art brabançon.

(1) H. De Bruyn, *Archéologie religieuse appliquée à nos monuments nationaux*, 2 vol., Bruxelles, 1869-1870.

(2) *Histoire de l'Art depuis les premiers temps chrétiens jusqu'à nos jours*, Paris, 1905, t. I, vol. II, p. 505 et suiv.

(3) *Op. cit.*, t. I.

L'architecture romane en Belgique.

A l'époque mérovingienne, et même auparavant, à l'époque romaine, plusieurs églises furent construites sur le territoire de la Belgique, dans les centres importants d'habitation et dans les premières communautés religieuses. Telles furent la première cathédrale de *Tournai* (1), fondée par saint Eleuthère ; l'église Saint-Pierre, plus tard Saint-Servais, à *Maestricht* (2), construite en pierre par saint Monulphe sur l'emplacement d'un temple en bois ; la basilique de *Trèves*, édifiée en 328 (3) ; l'*abbatiale de Sainte-Gertrude* à *Nivelles* (4), et celle d'*Echternach*. A part quelques fragments en cette dernière ville, de même qu'à Trèves et à Maestricht, rien ne subsiste de ces édifices.

Beaucoup de nos villes durent leur existence, leur nom ou tout au moins leur développement, à des églises ou monastères fondés aux VIIe et VIIIe siècles. C'est le cas pour Gand, Renaix, Saint-Trond, Andenne, Echternach et plusieurs autres. Plus d'une de ces églises fut construite en bois, d'autres le furent en pierres (5). Il serait téméraire, dans l'état actuel des études, de vouloir décrire d'une façon précise l'aspect de tous ces édifices. Le fait qu'aucun d'eux n'ait subsisté longtemps nous incite à croire qu'ils n'avaient, pour la plupart, ni grande valeur artistique, ni grande solidité (6). Il serait impossible, pour aider à leur restitution, de se baser sur les monuments étrangers ; la plupart de ceux-ci ont également péri (7).

Les débuts de la période carolingienne nous ont laissé aussi peu de documents, et ce n'est qu'à partir du IXe siècle que les données commencent à se préciser. Eginhard, secrétaire de Charlemagne, était doué d'un remar-

(1) Le Maistre d'Antoing, *Recherches sur l'histoire de la cathédrale de Tournai*, Tournai, 1842-43, t. I, p. 9.

(2) Grégoire de Tours, *De gloria confessorum*, c. II : « Monulpus episcopus magnum templum in ejus honorem construxit, composuit ornavitque. »

(3) Wilmowsky, *Der Dom zu Trier*, Trier, 1874.

(4) *Annales de l'Académie d'archéologie*, t. VII, 1850, p. 8 et suiv. — Voir, sur les églises monastiques existant en Belgique avant le VIIIe siècle : L. Vanderkindere, *Introduction à l'histoire des institutions de la Belgique au moyen âge*, Bruxelles, 1890, p. 278.

(5) Enlart, *op. cit.*, t. I, p. 125 ; — Kraus, *op. cit.*, t. I, p. 601.

(6) Dans la province de Namur, on a retrouvé plusieurs substructions de chapelles de villas franques. Elles présentent toutes la forme rectangulaire et ont une abside semi-circulaire, donc, en somme, le plan que les églises à une nef ont conservé durant toute la période romane. (*Annales de la Société archéologique de Namur*, 1889.)

(7) Sur les monuments mérovingiens et carolingiens conservés en France et en Allemagne, voir Enlart, *op. cit.*, t. I, chap. I et II.

quable talent d'architecte (1) et s'il est vrai qu'il traça le plan de l'abbaye de Saint-Gall, il est aussi probable que l'*abbaye de Saint-Bavon, à Gand,* rebâtie par lui, fut construite d'après un plan analogue.

D'après Folcuin (2), l'*église de Lobbes,* commencée en 837 et achevée au début du siècle suivant, était un édifice très remarquable, divisé en trois nefs par des colonnes à bases et à chapiteaux (3), et surpassant en magnificence toutes les églises des environs.

Dans le courant du xe siècle, l'influence de l'école de Cluny se fit sentir vivement en nos contrées, et l'on vit se constituer ici deux centres artistiques importants de cet ordre : Saint-Vannes et Stavelot. Ce dernier surtout, sous l'impulsion énergique de l'un des hommes les plus distingués de son temps, l'abbé saint Poppon († 1048), prit une remarquable extension : sous son influence s'érigèrent les *abbatiales de Stavelot et de Saint-Trond,* qui, s'il faut en juger par leurs congénères de Limbourg sur la Hardt et de Hersfeld (4), et par la description qu'en fait Rodolphe de Saint-Trond (5), étaient des basiliques superbes à colonnes monolithes, à transept, chevet semi-circulaire et plafond plat.

L'évêque de Liége, Notger, eut des rapports suivis avec les clunisiens et lui aussi édifia plusieurs églises remarquables dans la cité qui lui doit tant. Avant lui déjà, l'évêque Eracle avait fondé le *prieuré et l'église Saint-Martin.* Notger bâtit *Saint-Jean* et *Saint-Denis.* La première de ces églises, entièrement reconstruite, ne nous est connue que par des gravures, entr'autres celles des *Délices du Pays de Liége* reproduites dans Schayes (6). C'était une église rayonnante de forme polygonale, sur le modèle de l'oratoire d'Aix, tout comme les églises d'Essen, Groningue, Nimègue et Ottmarsheim.

De l'église *Saint-Denis,* il ne subsiste plus que la tour occidentale (7), carrée, massive, sans ornementation et sans ouverture du côté de la façade.

(1) Enlart, *op. cit.*, t. I, p. 154.

(2) Folcuin, *Gesta abb. Lobb.*, cap. XVIII, M. G. H. SS., t. IV, p. 60.

(3) *Ibid.* : « columnis, undecumque corrasis, cum basibus et epistyliis... »

(4) Dehio et von Bezold, *op. cit.*, taf. 48 et 55.

(5) Rodolphi, *Gesta abb. Trudon.*, M. G. H. SS., t. X, p. 234. L'église fut achevée en 1055.

(6) Schayes, *op. cit.*, t. II, p. 96.

(7) *Ibid.*, p. 97.

Primitivement, elle n'avait qu'une seule nef sans transept et possédait une crypte sous le chœur (1).

Notger dota aussi la cité de saint Lambert de sa première *cathédrale*. Celle-ci ne fut, il est vrai, achevée et consacrée qu'après sa mort, en 1015. Remplacée déjà dans le courant du siècle suivant par un édifice plus grandiose, elle ne nous est connue que par quelques vagues renseignements recueillis par M. Kurth (2). Elle était terminée, du côté occidental comme du côté de l'est, par une abside semi-circulaire : une crypte existait au dessous de chacun des chœurs et tout l'édifice était couvert de plafonds plats,

(1) G. Kurth, *Notger de Liége*, t. I, p. 150.
(2) *Ibid.*, t. II, p. 29.

Fig. 1. L'Église Saint-Vincent, a Soignies.

portés sur des poutres. L'intérieur était entièrement décoré de peintures.

Enfin, de la même époque, date aussi, très probablement, l'un de nos monuments les plus remarquables par ses dimensions et son état de conservation : l'*église Saint-Vincent à Soignies* (fig. 1) qui vient d'être rétablie dans son état primitif (1). Cet édifice est bâti en forme de croix latine, les extrémités du chœur et des transepts sont rectangulaires, les nefs basses seules sont voûtées en arêtes et surmontées de galeries (voir fig. 2). Le clocher original se trouve sur la croisée ; mais, au XIIIe siècle, on ajouta aussi une tour du côté du couchant. Les soutiens, tant des bas-côtés que des galeries, sont formés alternativement par un pilier carré cantonné d'une demi-colonnette sur chaque face, et d'une colonne trapue, maçonnée et galbée. L'aspect de ce monument est grandiose, mais sans élégance.

Quant aux églises des XIe et XIIe siècles, notre pays en a possédé jadis un très grand nombre. A cette époque, le christianisme s'était répandu sur tout son territoire, la prospérité matérielle commençait à régner et l'on pouvait songer presque partout à la construction d'un temple plus monumental, remplaçant, dans les agglommérations et les communautés anciennes, l'oratoire modeste élevé au début. C'est l'époque de l'érection d'un grand nombre de paroisses nouvelles et d'églises.

Que reste-t-il de ces édifices à l'heure actuelle ? Relativement très peu de choses. Les incendies et les guerres en détruisirent un bon nombre ; d'autres, sans valeur architecturale, furent remplacées aux siècles suivants par des édifices plus vastes et plus remarquables. Enfin, la presque totalité de celles qui survécurent ont été défigurées aux siècles de la renaissance ou remplacées, aux XVIIIe et XIXe siècles, par des constructions sans caractère. Il en résulte que nous n'avons plus, en Belgique, aucune église romane intacte.

Quelques-unes n'ont subi que des remaniements de détail : fenêtres agrandies, plafonds remplacés par des voûtes, revêtements intérieurs en

(1) Dehio et von Bezold, *op. cit.*, t. I, p. 276 ; — von Bezold, *De Sint Vincentiuskerk te Zinnik*, Gent, 1894.

Fig. 2.

INTÉRIEUR DE L'ÉGLISE
SAINT-VINCENT, A SOIGNIES

bois ou en plâtre, charpentes renouvelées ou sol surhaussé. Telles sont les églises Saint-Vincent, à Soignies ; Sainte-Gertrude, à Nivelles ; de Postel ; de Celles ; de Saint-Séverin-en-Condroz ; Saint-Ursmer, à Lobbes (1). Dans un grand nombre, on a remplacé soit le chœur soit une autre partie importante ; c'est le cas pour la cathédrale de Tournai et pour l'église d'Hastière. D'autres n'ont conservé que leur clocher, partie solide qui fut encastrée dans de nouvelles constructions ; il existe encore des tours romanes dans un grand nombre de communes rurales. Beaucoup furent totalement transformées, au point d'être méconnaissables ; mais des études archéologiques sérieuses pourraient faire retrouver leur disposition primitive. Enfin, parmi les églises qui ont entièrement disparu, il en est un certain nombre dont on garde soit de vieux dessins, soit des descriptions qui permettent de s'en faire une idée plus ou moins exacte.

Les travaux d'investigation préparatoires à l'étude du style roman en Belgique nécessiteraient donc des études et des recherches longues et difficiles. Nous avons dû nous limiter, dans cette introduction, à un court aperçu sur la plupart des églises déjà plus ou moins étudiées. Nous ferons usage, à cet effet, des données acquises jusqu'à ce jour et de nos observations personnelles. Nous parcourrons nos provinces en signalant les traits principaux des monuments subsistants, indiquant les dates connues ou probables, faisant remarquer les tendances régionales à mesure que nous les rencontrerons.

La partie occidentale de notre pays, l'ancienne Flandre, ne nous a gardé qu'un nombre restreint de documents romans et aucune église entière.

A Bruges même, se trouve le monument le plus intéressant, la *chapelle double du Saint-Sang et de Saint-Basile* (fig. 3) qui fut fondée, en 1150, par le comte Thierry d'Alsace (2). Seul, l'étage inférieur de cet édifice, ancienne chapelle castrale, a été conservé intact. Le plan est rectangulaire, divisé en trois nefs par des colonnes, ou plutôt par des piliers ronds appa-

(1) Dans les régions immédiatement voisines de la Belgique, et qui en firent partie jusqu'en 1839, il est resté plusieurs belles églises bien conservées : Saint-Servais et Notre-Dame à Maestricht, Ruremonde, Susteren et Echternach.

(2) *Cf.* Schayes, *Histoire de l'architecture*, t. III, p. 25, et *Bulletin de la Gilde de Saint-Thomas et de Saint-Luc*, t. XIV, 1903.

reillés reposant sur un socle carré et couronnés d'un tailloir. Le sanctuaire se termine en abside semi-circulaire voûtée en cul-de-four, tandis que les nefs, de hauteur égale, sont couvertes de voûtes d'arêtes consolidées par des arcs doubleaux. L'étage supérieur n'avait qu'une nef et était couvert

Fig. 3. Intérieur de la Chapelle de Saint-Basile, a Bruges.

d'un plafond plat. Il fut transformé au xve siècle en chapelle gothique. Une maquette de l'état primitif est actuellement exposée dans la chapelle basse.

La *tour de la cathédrale de Saint-Sauveur, à Bruges,* date de l'époque romane, au moins la partie inférieure (1). C'est une tour occidentale

(1) *Cf.* K. Verschelde, *De Kathedraal van Sint-Salvator te Brugge,* Geschiedkundige beschrijving, 4e uitg., Brugge, 1869 ; — Arthur Verhaegen, *Monographie de la cathédrale de Saint-Sauveur à Bruges,* Bruges, Desclée, 1883. — Dehio et von Bezold (taf. 280), donnent aussi la flèche comme originale. Or, elle fut construite en 1843 ! — Dans la *Flandria Illustrata* (t. I, p. 229), la tour n'est représentée que jusqu'aux arcatures.

dont la grande particularité, en dehors de sa simplicité extrême, est d'être une des plus anciennes constructions en briques dans le pays. Selon toute vraisemblance, ce clocher est encore un reste de l'édifice consacré en 1127 (1).

Si on peut en juger par la gravure de la *Flandria Illustrata* (2), l'église démolie de *Saint-Donat* conservait encore, en grande partie, au XVIIe siècle, sa construction romane originale. Le clocher, inachevé, était situé au centre de la croisée. Les deux bas-côtés du chœur étaient ornés d'arcatures et éclairés par de petites fenêtres. Ils étaient surmontés de galeries, comme le prouvent clairement les deux claires-voies superposées. Le transept, roman lui aussi, était richement décoré d'arcatures.

La petite ville de *Thourout* garde une tour romane occidentale, récemment restaurée, de-

Fig. 4. La Tour de l'Eglise Saint-Pierre, a Ypres.

(1) Schayes, *op. cit.*, t. III, p. 14.

(2) Sanderus, *Flandria Illustrata*, Cologne, 1644, t. I., p. 211.

vant son église moderne (1). C'est une construction imposante, bâtie en 1071 par Robert le Frison, presque tout entière en petit moellon des champs nommé « veldsteen ». Elle présente le plan carré jusqu'au faîte des nefs. Puis, par quatre retraites à angles saillants, elle devient octogonale pour se couronner par une flèche à huit pans. Elle est flanquée de deux contreforts à l'occident, et la grande porte d'entrée est percée au milieu de la façade. Elle est précédée d'un porche dont on a retrouvé les fondations lors de la restauration. Par des dessins anciens publiés dans la *Revue de l'Art Chrétien* et par la vue ancienne de la *Flandria Illustrata* (2), nous savons que l'église romane disparue n'avait pas de transept, qu'elle était formée de trois nefs reposant sur des piliers carrés, et dont, probablement, certaines parties ont été conservées dans les deux édicules adjacents au clocher.

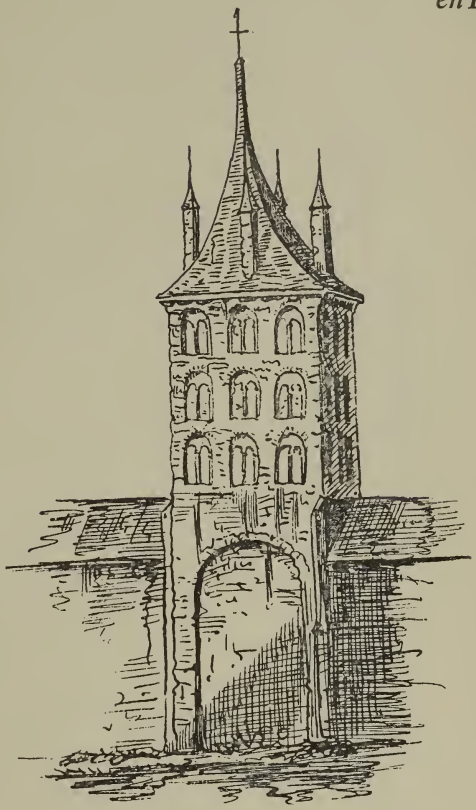

Fig. 5. Église d'Harlebeke.

L'*église Saint-Pierre à Ypres* (fig. 4), comme la précédente, fut fondée par Robert le Frison, en 1073 (3). Il n'en reste plus que la partie inférieure de la tour dont les étages supérieurs ont été modifiés depuis et restaurés en 1868. Cette tour a beaucoup d'analogies avec le clocher de Thourout. Occidentale, consolidée par quatre grands contreforts en talus, elle est flanquée de part et d'autre par une cage d'escalier rectangulaire, renforcée elle aussi

(1) *Revue de l'Art chrétien*, 1900, p. 319 et suiv.

(2) T. I, p. 322.

(3) Schayes, *op. cit.*, t. III, p. 14 ; — *Bulletin de la Gilde de Saint-Thomas et de Saint-Luc*, t. VII, 1889, p. 501.

par des contreforts. La porte principale, située dans l'axe de la façade, est formée d'arcades en retraite portées sur des colonnettes. A l'intérieur de l'église, malgré le remaniement complet opéré au xve siècle, il reste certains vestiges du plan primitif. La troisième travée actuelle est formée par les quatre piles du transept ancien, renforcées de sous-arcades moins larges, portées sur des demi-colonnes par l'intermédiaire de chapiteaux cubiques. Quelques fouilles feraient, sans doute, retrouver tout le plan primitif de l'édifice.

S'il faut en croire les *Annales Flandriæ* (1), Robert le Frison fut condamné, par le pape Alexandre II, à bâtir ou à restaurer plusieurs autres églises en dehors de celles de Bruges, Ypres et Thourout. Ce fut encore l'*église d'Harlebeke* (fig. 5) dont il ne subsiste plus que la tour et le transept (2). Cette tour est centrale ; elle repose sur quatre grands piliers légèrement cruciformes et reliés par des arcades. Chacune de ses quatre faces est ornée de trois étages de baies au nombre de trois par rangée. Le plan reconstruit de l'ancienne église, tel que le donne Schayes d'après Van de Putte (3), nous semble fantaisiste. La *Flandria Illustrata* (4) contient une vue de l'église au xviie siècle. Alors déjà, le chœur avait été reconstruit.

Les *tours d'Oostcamp et de Hulste* (5), construites aussi par Robert le Frison, présentent à peu près la même disposition que celle d'Harlebeke. Elles aussi sont centrales, de même que celle plus récente de *Saint-Génois* qui a conservé son chœur adjacent.

Certaines parties primitives, conservées à l'*église de Messines,* datent aussi de l'époque romane (6). Le plan original revêtait la forme d'une croix grecque avec le clocher sur la croisée. Ce clocher devient octogonal au-dessus des toitures de l'église. L'édifice ne comportait primitivement qu'une seule nef, mais des chapelles s'ouvraient dans les transepts ; le chœur était terminé par un mur droit. Tout l'édifice était couvert de plafonds plats ; on ne trouve de voûtes d'arêtes que dans les chapelles du transept.

(1) Meyerus, *Annales Flandriæ,* ad ann. 1072.

(2) Schayes, *op. cit.*, t. II, p. 130.

(3) *Annales de la Société d'Émulation de Bruges,* t. II.

(4) T. II, p. 418.

(5) Schayes, *op. cit.*, t. II, p. 132, et *Bulletin de la Commission royale d'art et d'archéologie,* 1903, p. 157.

(6) *Revue de l'Art chrétien,* t. XII, vol. 44, 5e série, 1901, p. 193 et suiv.

Les arcades qui s'ouvrent dans ces chapelles sont renforcées par des demi-colonnes à chapiteaux cubiques reliées par un arc de coupe semi-circulaire.

L'*église Notre-Dame, à Wulveringhem* (1), n'a conservé que son clocher primitif central et carré, éclairé sur chaque face par deux baies géminées, ainsi que le mur nord de la nef. Ce mur est formé de l'ancienne rangée de piliers dont les arcades ont été bouchées lors de la démolition du bas-côté. Ces piliers sont carrés, mais leurs angles, du côté intérieur, sont arrondis en forme de colonnette engagée sans chapiteau ni base. Au-dessus de ces arcades, s'ouvrent les anciennes fenêtres romanes. Toute la partie de la construction primitive est en pierres ferrugineuses. L'ensemble a un caractère des plus archaïques.

Fig. 6.— Eglise de Snellegem.

Les *églises paroissiales de Werckeu* et de *Bovekerke* (2) ainsi que celle de *Snellegem* (fig. 6), près Bruges, n'ont d'anciens que leurs clochers. Situés devant la façade, ceux-ci sont carrés jusqu'au-dessus des nefs, puis deviennent octogonaux. Les baies, percées dans chacun des huit côtés, sont encadrées de tores qui se relient en cordon autour de la construction. Au-dessus des ouïes de l'église de Bovekerke, on trouve un oculus circulaire.

Enfin, les *églises de Lampernisse* et *d'Elverdinghe* renferment encore certains fragments romans ou de la transition. L'*église de Wacken* avait, anciennement, une tour centrale octogonale très massive (3).

La Flandre orientale actuelle ne renferme aucune construction religieuse de style roman qui soit demeurée intacte. En revanche, la ville de Gand possède, dans le domaine de l'architecture militaire, le plus beau monument du pays : le château restauré des comtes de Flandre. Elle conserve aussi quelques parties d'églises qui présentent un certain intérêt.

(1) *Bulletin de la Gilde de Saint-Thomas et de Saint-Luc*, t. VII, 1889, p. 524 et suiv.
(2) *Annales de l'Académie d'archéologie*, t. XIII, 1856, p. 129.
(3) *Flandria Illustrata*, t. II, p. 431.

La *cathédrale de Saint-Bavon* (1) possède une grande crypte, dont la partie antérieure appartient au style roman, encore qu'elle ait été construite à deux époques différentes. La partie centrale, celle qui soutient le sanctuaire de l'église actuelle, est plus ancienne et semble être la construction élevée, au début du XIe siècle, par Lausus, ami de saint Poppon de Stavelot. Elle repose sur cinq colonnes octogonales monolithes à bases carrées. Les deux nefs latérales, plus larges et de construction plus récente, sont couvertes de voûtes d'arêtes très surbaissées retombant sur de gros piliers carrés. Dans ces soutiens sont engagés des demi-piliers aux angles coupés supportant les arcs-doubleaux.

L'*église Saint-Jacques* (fig. 7) est une grande construction primitivement romane, mais si profondément modifiée à la fin du XVe et au début du XVIe siècle (2) qu'elle n'a guère conservé que ses trois tours dont deux se trouvent devant la façade et la principale à l'intersection de la nef et du transept. Ces parties datent de la première moitié du XIIe siècle.

Les deux tours occidentales sont de plan carré et s'élèvent sans retraites de toute la hauteur de leur maçonnerie. Les étages ne sont accusés que par des cordons et sont éclairés chacun par une fenêtre en plein cintre divisée en deux baies par une colonnette. Aux étages supérieurs ce même motif est répété plusieurs fois, dans un but purement décoratif. La tour méridionale fut couverte d'une flèche en pierres à l'époque ogivale. Entre les deux clochers s'élève la façade couronnée de son pignon ; elle est percée d'une porte à colonnettes en retraite, d'une fenêtre de même style et elle est ornée d'une corniche d'arcatures portées sur des culs-de-lampe. Le clocher central octogonal a des arcatures du même genre et il repose à l'intérieur sur quatre gros piliers cruciformes. Il fut exhaussé à l'époque gothique.

Ces quelques fragments nous permettent de conclure que l'église primitive de Saint-Jacques était une vaste basilique à trois nefs avec transept.

Il en était de même pour l'*église Saint-Nicolas* qui n'a guère conservé

(1) Schayes, *op. cit.*, t. III, p. 60 ; — Van den Gheyn, *La Cathédrale de Saint-Bavon*, Gand, 1902.

(2) Schayes, *op. cit.*, t. III, p. 17 ; — *Messager des sciences historiques*, 1874, p. 42 ; — Van den Gheyn, *Les Églises de Gand*, extrait de *Gand, guide illustré*, Gand, 1905, p. 14.

de vestiges plus importants de son état originel (1). Au lieu de deux tours carrées à la façade, elle n'a en tout que deux tourelles d'escalier de forme circulaire, ornées d'arcatures sur pilastres. La même ornementation d'arcatures se retrouve dans l'intérieur du clocher central au-dessus de la croisée. Les extrémités des transepts présentent, à peu près, la même disposition que la façade et ont aussi leurs tourelles d'escalier. De l'église du XIIe siècle subsistent aussi les murs supérieurs de la grande nef percés de fenêtres en plein cintre. Cette église, qui avait été brûlée en 1120, fut totalement réédifiée en style de transition, dans la première moitié du XIIe siècle. Les parties gothiques, le chœur, les étages supérieurs de la tour et les bas-côtés, datent de 1429.

Fig. 7. Église Saint-Jacques, a Gand.

L'*église Saint-Martin*, à Gand, qui date presque entièrement du XVIe siècle, devait présenter originairement un plan semblable à celui des églises dont nous venons de parler, car on a découvert récemment, dans le clocher actuel,

(1) Schayes, *op. cit.*, t. III, p. 34 ; — *Bulletin de la Gilde de Saint-Thomas et de Saint-Luc*, t. III, 1875, p. 92 ; — Van den Gheyn, *op. cit.*, p. 18.

des vestiges de style roman (1). Par le fait même, ce clocher rentre, vu sa situation centrale, dans le type des églises Saint-Jacques et Saint-Nicolas.

L'ancienne *abbaye de Saint-Bavon* date en grande partie de la fin de la période romane. Son beau cloître aux colonnettes élégantes est malheureusement en ruines. Il en subsiste cependant la partie la plus intéressante, la chapelle octogonale de Saint-Macaire, qui formait, sans doute, le lavabo du cloître ancien (2). L'édicule, nouvellement restauré, se compose de deux étages. Le rez-de-chaussée est un portique, ouvert sur cinq côtés, reposant sur de gros piliers à impostes et couvert par une voûte nervée en coupole. L'étage forme une chapelle couverte d'un plafond et éclairée sur chaque face par une fenêtre en plein-cintre. Sur la face antérieure, cette fenêtre revêt la forme tréflée qui, jointe à l'existence de la voûte, nous incite à considérer ce petit édifice comme contemporain du reste du cloître, c'est-à-dire de la fin du XIIe siècle. La chapelle de l'étage fut consacrée en 1179.

Tout près de Gand, sur la Lys, subsiste en partie une petite église des plus intéressantes, c'est celle d'*Afsné* (3). Elle présente le plan d'une croix latine sans bas-côtés, avec chœur et transepts rectangulaires. Sur le croisillon, une tour octogonale semble avoir été reconstruite au XIIIe siècle. Les transepts sont plus bas que la nef qui n'est éclairée que par une seule rangée de minuscules fenêtres en plein cintre. La position de ces fenêtres, situées immédiatement en dessous des corniches, jointe à la présence de grandes arcades aveugles portées sur des piliers à l'intérieur, démontrent que, jadis, l'église eût trois nefs portées sur des piliers sans bases ni chapiteaux et dont deux furent supprimées dans la suite.

Du même type était aussi l'église actuellement démolie de *Saint-Denis-Westrem* (4). Bâtie en croix latine, à trois nefs, le transept et le chœur terminés par des murs droits, elle avait un clocher sur la croisée. Ce clocher restait carré jusqu'à la flèche et avait, en dessous de l'étage des cloches, un étage orné, sur chacune des quatre faces, de trois arcades portées

(1) Van den Ghyen, *op. cit.*, p. 25.

(2) Schayes, *op. cit.*, t. III, p. 133.

(3) *Messager des sciences historiques*, 1847, p. 1 et suiv. ; — A. Van Houcke et P. Langerock, *Oude gebouwen in Vlaanderen*, t. I, pl. 49 ; — *Bulletijn der Maatschappij van geschiedenis en oudheidskunde te Gent*, 1904, blz. 115.

(4) *Messager des sciences historiques*, 1847, p. 17, et suiv. ; — Schayes, *op. cit.*, t. II, p. 65.

sur des sommiers. Les piliers portant la nef n'avaient ni bases ni chapiteaux, les fenêtres étaient très petites et tout l'édifice avait des plafonds plats. L'entrée se trouvait dans l'axe, du côté de l'occident.

Il nous reste un nombre considérable d'édifices du même type que les églises d'Afsné et de Westrem, soit qu'ils datent de l'époque romane, soit au moins qu'on les ait reconstruits sur plan roman à l'époque ogivale, en conservant certaines parties de la bâtisse primitive.

Nous citerons, parmi beaucoup d'autres, les édifices suivants :

L'*église d'Oudeghem* (1) qui date de l'époque de transition, et a conservé, de cette époque, son clocher central et sans doute son chœur rectangulaire;

L'*église de Lebbeke* (2), de la même époque, dont la tour centrale et le chœur furent reconstruits au XVIIe siècle sur les bases primitives. Les nefs furent alors élargies ;

L'*église de Nevele* (3) dont la tour centrale reste carrée sur toute sa hauteur et dont les parties inférieures des murs de la nef datent de la période romane, ainsi qu'une partie du transept ;

L'*église de Mariakerke* (4) qui a gardé des parties romanes dans le clocher et dans les murs de la nef. Avant sa restauration, les trois nefs étaient réunies sous une seule toiture ;

L'*église de Lootenhulle* (5) où les nefs sont modernes, mais où la belle tour qui surmonte la croisée est encore en partie romane. Certains débris de même style se remarquent aussi dans le transept ; ils permettent de supposer que l'église actuelle a été rebâtie en grande partie sur les fondations primitives ;

L'*église d'Asper* qui fut profondément modifiée au point de ne conserver, de l'état primitif, que la partie inférieure du clocher ;

L'*église de Moortzeele*, une des rares églises qui aient conservé des piliers carrés dans la nef. En revanche, on a modifié le chœur et démoli la tour centrale pour la remplacer par une autre construite devant la façade.

Sont encore du même type, tout en n'appartenant plus à l'époque

(1) Van Houcke et Langerock, *op. cit.*, t. III, pl. 53.
(2) *Ibid.*, t. III, pl. 34 et suiv.
(3) *Ibid.*, t. III, pl. 28 et suiv.
(4) *Ibid.*, t, II, pl. 22 et suiv.
(5) *Bulletin de la Commission royale d'art et d'archéologie*, t. XLII, 1903, p. 207.

L'architecture romane en Belgique.

romane : l'*église de Nieuwenhove* (1) qui appartient au style gothique primaire ; l'*église de Schelderode* dont le clocher date probablement de l'époque romane ; l'*église de Vurste*, du XVe siècle ; de *Maria-Laethem*, qui n'a qu'une seule nef et revêt absolument la forme d'une croix grecque ; de *Scheldewindeke* (XIIIe siècle) ; de *Zwyndrecht*, qui a conservé des piliers carrés, et parmi les églises plus importantes : *Notre-Dame de Pamele, à Oudenaarde* (XIIIe siècle) et *Notre-Dame, à Deynze* (XIVe siècle).

Comme on le voit, ce type d'église a dominé le long de la Lys et de l'Escaut, depuis la frontière française jusqu'à Anvers.

Quelques très petites églises romanes existent aussi dans cette contrée. Elles ont, ou bien le clocher central, comme celle de *Maria-Leerne* actuellement démolie (2), ou bien le clocher occidental comme celle de *Mespelaere* (3) dont la tour est très intéressante, avec ses belles ouïes à colonnettes et ses figures sculptées aux angles. Cette dernière église n'avait primitivement qu'une seule nef et un chœur carré un peu moins large, dont les fenêtres bouchées et la corniche à corbeaux sont restées intactes.

La petite *église de Landskouter* est construite sur un plan analogue mais les bas-côtés ont été ajoutés après coup. Elle date de l'époque de transition.

Ces deux dernières églises se trouvent dans la partie orientale de la province ; de là, peut-être, leur tour occidentale.

L'ancienne église de l'*abbaye d'Eename*, dont Sanderus nous donne une reproduction (4), appartenait à un troisième type. Elle avait deux tours, une de chaque côté du chœur, trois nefs, une entrée occidentale, un chevet plat et un transept moins élevé que les nefs.

L'*église de Houthem-Saint-Liévin* (5) a été renouvelée, pour la majeure partie, en 1769 ; mais on a épargné le chœur et l'oratoire de Saint-Liévin, restes de l'église primitive. L'abside est flanquée de deux tourelles et, dans les murs latéraux du chœur, on remarque deux arcs aveugles en plein-cintre reposant sur des colonnes trapues à chapiteaux en forme de cône tronqué et renversé.

(1) *Bulletin de la Commission royale d'art et d'archéologie*, t. XIII, 1874, p. 183.
(2) Schayes, *op. cit.*, t. III, p. 66.
(3) Van Houcke et Langerock, *op. cit.*, t. III, pl. 49.
(4) *Flandria Illustrata*, t. II, p. 514.
(5) *Bulletin de la Commission royale d'art et d'archéologie*, t. XLII, 1903, p. 300 et suiv.

Fig. 8. Transept de la Crypte de l'Église Saint-Hermès, a Renaix.

La ville de Renaix a conservé, dans l'*église de Saint-Hermès* (fig 8), l'une des cryptes les plus importantes du pays (1). Sa partie ancienne s'étend sous les deux bras du transept et sous les premières travées du chœur. De part et d'autre, quatre colonnes disposées en carré portent de grossières voûtes d'arêtes consolidées par des doubleaux. Ces colonnes, les unes octogonales, les autres circulaires, ont des chapiteaux cubiques et des bases variées de forme. Le transept est abondamment éclairé par des fenêtres agrandies, car, à cause de l'inclinaison du terrain, la crypte est presque au niveau du sol extérieur. Certaines parties plus récentes ont des voûtes portées par des nervures de section rectangulaire. De l'église romane à laquelle cette crypte appartenait, il ne reste plus guère que le mur terminal du transept gauche qui est orné, à l'extérieur, de trois arcades aveugles encadrant des fenêtres.

(1) *Bulletin de la Commission royale d'art et d'archéologie*, t. XVIII, 1879, p. 172.

Il n'entre pas dans le cadre de cette étude de faire la description détaillée des grands édifices qui sont suffisamment connus, tels que la cathédrale de Tournai (fig. 9) et les autres monuments de cette ville, maintes fois décrits (1).

Pour la *cathédrale*, bornons-nous à en indiquer les caractéristiques qui ont de l'importance à notre point de vue.

D'après Dehio et von Bezold, il ne faut pas faire remonter les nefs de cette église au delà du milieu du XIIe siècle, la date de 1070 se rapporterait à un édifice disparu (2). Les transepts datent environ de l'an 1200 (fig. 10).

L'édifice appartient à la catégorie des églises à plan rayonnant combiné avec le plan longitudinal. L'importance de la croisée avec sa tour-lanterne est encore mise davantage en relief par la disposition des quatre tours secondaires tout autour de la lanterne centrale.

La grande nef était couverte, avant le XVIIIe siècle, par un plafond ; les nefs basses étaient voûtées en arêtes et surmontées de galeries. Dans les nefs on a fait usage de piliers composés, dans le transept de colonnes maçonnées.

La cathédrale de Tournai est, en somme, un monument exceptionnel qui n'est pas le fruit d'une conception indigène. Elle est sœur des grandes églises de Champagne et de Normandie, de Soignies, de Saint-Remi de Reims, de Noyon, de Cambrai, de Cerisy, tant par sa lanterne centrale et ses galeries, que par la forme de ses piliers et l'absence de voûtes. Il ne faut donc pas chercher dans son entourage ses prototypes, mais bien plutôt ses imitations. Comme elle ne fut édifiée que vers la fin de la période romane, ce seront surtout les monuments de l'époque de la transition et de la première période gothique qui porteront la marque de son influence.

C'est surtout à la fin du XIIe et au XIIIe siècle que s'est formé et développé le « style tournaisien ». Deux monuments romans de Tournai appartiennent

(1) Nous citerons, à leur propos, les ouvrages les plus intéressants : RENARD, *Monographie de Notre-Dame de Tournai*, Tournai, 1856 ; — L. CLOQUET, *Tournai et Tournaisis*, Bruges, 1884 ; — A. DE LA GRANGE et L. CLOQUET, *Études sur l'Art à Tournai*, Tournai, 1887-1888 ; — E.-J. SOIL DE MORIAMÉ, *La Cathédrale de Tournai*, Tournai, 1900 ; — H. HYMANS, *Les Villes d'Art célèbres : Gand et Tournai*, Paris, 1900 ; — DEHIO et VON BEZOLD, *op. cit.*, t. I, p. 277 ; — *Bulletin de la Gilde de Saint-Thomas et de Saint-Luc*, t. X.

(2) DEHIO et VON BEZOLD, *op. cit.*, t. I, p. 277.

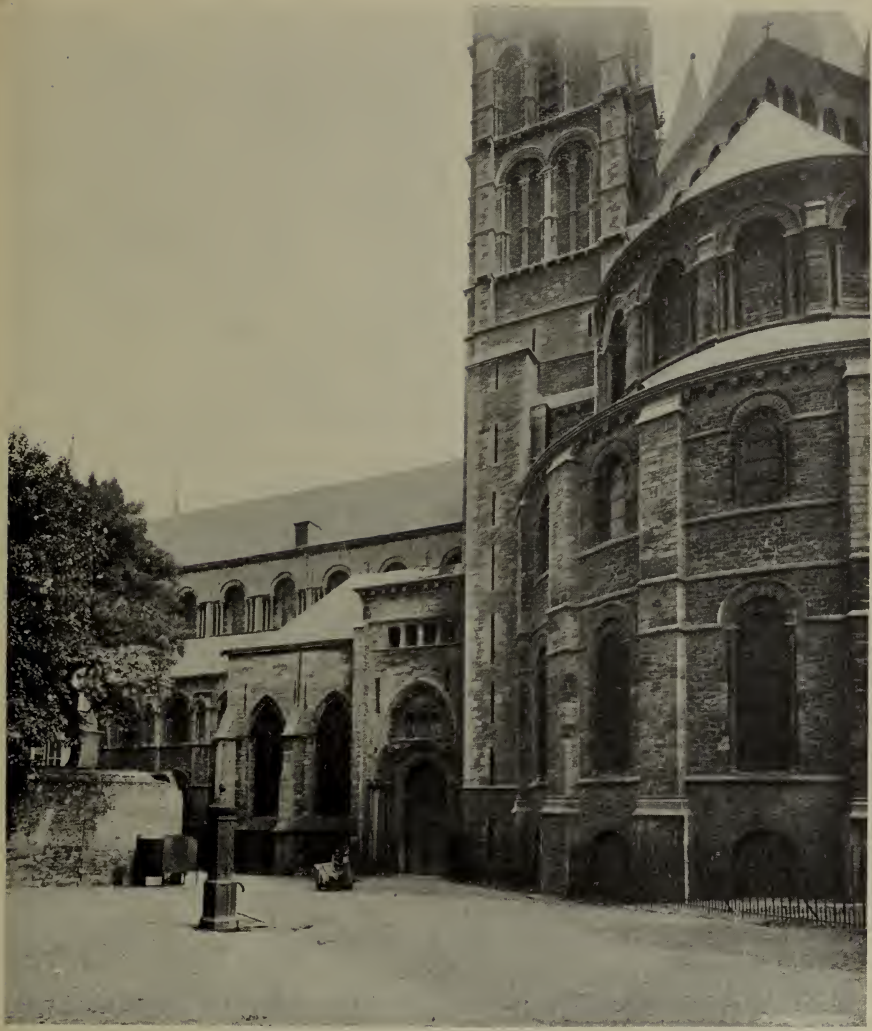

Fig. 9.

NEF ET TRANSEPT DE LA CATHÉDRALE DE TOURNAI (COTÉ MÉRIDIONAL).

à cette école : ce sont les églises Saint-Piat et Saint-Pierre, cette dernière aujourd'hui démolie (1).

L'*église Saint-Piat*, quoique très modifiée, laisse encore voir clairement sa structure primitive. Sa belle façade, son clocher de droite, dont le pendant à gauche ne fut jamais achevé, son triforium, les arcades de la nef consolidées par des arcs de section moindre, en font une sœur cadette de la cathédrale dont elle n'a pas cependant la lanterne centrale.

Cette dernière se voyait à l'*église Saint-Pierre;* elle était flanquée de quatre clochetons circulaires et la façade occidentale aussi présentait une frappante analogie avec celle de la cathédrale.

L'*église Saint-Brice* renferme encore certaines parties romanes, quelques piliers du vaisseau et des arcades. Elle avait trois nefs sans transept et un plafond plat.

L'*église Saint-Quentin* n'a plus guère que la porte faisant partie d'une façade romane du XIIe siècle et certains détails à la nef. On connaît son plan primitif qui est rayonnant et dont la nef est une partie tout à fait secondaire.

Nous avons déjà parlé plus haut de la seconde grande église du Hainaut, de *Saint-Vincent à Soignies*. Bien plus ancienne par son style que la cathédrale de Tournai, elle lui est cependant étroitement apparentée et elle appartient aussi à la catégorie des églises d'influence champenoise, comme en témoignent les galeries des bas-côtés et la sobriété de son ornementation. Les dimensions, l'impression générale et bien des détails la rapprochent singulièrement de Saint-Remi de Reims (2).

L'*ancienne église d'Antoing* (3), démolie en 1870, était aussi un édifice d'une certaine importance, mais qui avait subi de nombreuses modifications. Elle avait un clocher occidental et présentait le plan en croix latine avec extrémités rectangulaires. Les transepts étaient plus bas que la grande nef, les anciens piliers carrés avaient été remplacés par des colonnes toscanes. Les trois nefs furent couvertes, à l'époque moderne, par une seule toiture à deux versants, mais l'ancienne rangée de petites fenêtres en plein-cintre

(1) Schayes, *op. cit.*, p. 32 et suiv.; — L. Cloquet, *op. cit.*

(2) *Cf.* Dehio et von Bezold, *op. cit.*, t. I, p. 279; — *Revue de l'Art chrétien*, 1865, t. IX, p. 451.

(3) *Bulletin de la Commission royale d'art et d'archéologie*, t. VII, 1868, p. 164 et suiv.

Fig. 10.

INTÉRIEUR DE LA CATHÉDRALE
DE TOURNAI.

qui éclairaient la nef principale avait été conservée des deux côtés, derrière le crépissage. Une voûte moderne remplaçait le plafond primitif. La tour qui semble un peu plus récente que les nefs avait une voûte d'arêtes au rez-de-chaussée et aussi à l'étage. Cet étage communiquait avec l'église par une large arcade.

Au nord de Tournai, sur les bords de l'Escaut, se trouve la petite *église d'Esquelmes* (1), qui est sans doute l'une des plus anciennes de la contrée. Elle ne comprend qu'une seule nef rectangulaire. Le chœur se compose d'un presbyterium carré et d'une abside semi-circulaire ; un clocheton de date plus récente s'élève devant le chœur. L'ensemble a un aspect des plus simples. Des fenêtres très étroites, en forme de meurtrières, éclairent la nef. En dessous, on remarque, de part et d'autre, quatre arcatures aveugles qui empiètent sur l'épaisseur des murs. Un plafond plat recouvre la nef, tandis que l'abside a une voûte en cul-de-four.

Bien conservée aussi, mais de date plus récente, l'*église de Chaussée-Notre-Dame* (2) a trois nefs à piliers carrés et un plafond plat. Le clocher est situé au centre de l'édifice.

La petite *église d'Ere* (3) avait, anciennement, trois nefs romanes; elle en a perdu deux, les arcades bouchées en témoignent. Elle est terminée par un mur plat et, chose rare, couverte de tuiles en terre cuite, peut-être primitives. Cet édifice doit être très ancien, car on remarque, dans son appareil, une foule de débris de briques romaines.

L'une des églises les plus intéressantes du pays est celle de *Saint-Ursmer, à Lobbes* (4). Elle appartient à un type différent de celles que nous venons de mentionner. C'est une basilique à transept plus bas que les nefs, au chœur rectangulaire et au clocher de façade. Trois porches consécutifs conduisent à l'église qui est édifiée au sommet d'une colline. Elle n'est pas voûtée et ses nefs sont séparées par des piliers carrés alternant avec des colonnes octogonales. Ses fenêtres sont hautes et étroites. Le chœur est

(1) *Bulletin de la Société historique et littéraire de Tournai*, t. II, 1851, p. 266.

(2) *Annales du Cercle archéologique de Mons*, t. V, 1878, p. 595.

(3) *Bulletin de la Commission royale d'art et d'archéologie*, t. XXXVIII, 1899, p. 419 et suiv ; — *Gilde de Saint-Thomas et de Saint-Luc*, 1877, t. IV.

(4) L. Cloquet, *Description de l'église paroissiale de Lobbes*, dans les *Documents de la Société paléontologique et archéologique de Charleroi*, t. XVI, 1888, p. 341 ;— Schayes, *op. cit.*, t. II, p. 122 ; — *Revue de l'Art chrétien*, 1867, t. XI, p. 97.

orné d'arcatures entrecoupées par des pilastres. Une vaste crypte s'étend sous le chœur, portée par quatre rangées de soutiens de sections variées. On y trouve des piliers carrés, des colonnes rondes ou octogonales monolithes. Les voûtes d'arêtes sont consolidées par des arcs doubleaux. Les bases et les chapiteaux présentent des tracés curieux. L'église date de la fin du XIe siècle.

L'*église de Deux-Acren* (1) n'a plus que son clocher primitif. Celui-ci

Fig. 11. Chapelle de Chièvres.

s'élève entre l'abside et les nefs, quoiqu'il n'y ait pas de transept. Le rez-de-chaussée forme la première travée du chœur.

L'église de la petite commune d'*Aubechies* (2) est digne d'être notée ici à

(1) *Gilde de Saint-Thomas et de Saint-Luc*, 1877, t. IV ; — *Annales du Cercle archéologique de Mons*, t. VII, p. 376.

(2) *Bulletin de la Commission royale d'art et d'archéologie*, t. XXXVII, 1899, p. 177 et suiv., et t. XXXIII, 1895, p. 140.

Fig. 12. Église Saint-Adelin, a Celles.

L'architecture romane en Belgique.

cause de sa grande antiquité. C'est un édifice fondé par les Bénédictins, au xie siècle. Ses matériaux renferment de nombreux débris gallo-romains. En dessous du chœur, existe une petite crypte couverte d'une voûte en berceau dont les assises inférieures sont maçonnées en encorbellement. Dans la nef unique, on voit de grandes arcades bouchées qui font supposer que, primitivement, il y avait des bas-côtés. La charpente originelle à chevrons-fermes est conservée, de même qu'une couverture en tuiles plates.

Autrefois, il existait à *Monceau* (Elouges) (1) une petite église romane, en partie intacte, dont le plan primitif ne comportait qu'une seule nef rectangulaire, un chœur à chevet plat et un clocher occidental relevé d'arcatures au-dessus de la porte percée dans l'axe de l'édifice.

L'*église de Marcq*, près d'Enghien, a conservé son clocher occidental, de même que celle de Marcinelle (2). Celle de Familleureux, incendiée il y a quelques années, conserve en partie son chœur bâti en 1186 (3) et qui était

(1) *Annales du Cercle archéologique de Mons*, t. XII, p. 363 ; — *Ibid.*, t. XV, pl. II.
(2) *Bulletin de la Commission royale d'art et d'archéologie*, t. XXXVII, 1899, p. 30.
(3) *Ibid.*, t. XL, 1902, p. 173.

primitivement une chapelle castrale. A Mons et à Chièvres, subsistent des chapelles très anciennes de forme rectangulaire, à une seule nef. Celle de *Chièvres* (fig. 11), a une belle porte occidentale à grand linteau, de petites fenêtres situées très haut, un plafond plat et un chœur rectangulaire de date plus récente quoique encore roman.

Nous voyons encore à *Couillet* une tour occidentale à bas-côtés en partie romane, des nefs romanes à *Hoves* et à *Saint-Vaast*, un clocher central et un transept roman à *Blaton* et une chapelle à une seule nef à *Cordes*, près d'Ath.

Le monument le mieux conservé et le plus intéressant de la province actuelle de Namur est l'*église Saint-Hadelin à Celles* (fig. 12) (1). Comme elle est très connue des archéologues, nous pourrons être bref à son sujet.

Elle a le plan basilical sur piliers, à trois nefs et transept moins élevé que que le vaisseau central. Chaque nef est terminée, du côté oriental, par une abside semi-circulaire. Du côté opposé, s'élève un clocher très massif flanqué de deux épaisses tourelles d'escalier. Les absides sont voûtées en cul-de-four et le rez-de-chaussée de la tour en arêtes. Tout le reste de l'édifice, sauf les cryptes, est couvert de plafonds. L'église possède deux cryptes. Celle du chœur épouse à peu près la forme de l'abside. Ses voûtes d'arêtes, sans doubleaux, sont portées sur quatre piliers. Dans le fond est une niche ou confession rectangulaire. La crypte du clocher, simple réduit destiné à abriter la châsse de saint Hadelin, n'est pas éclairée de l'extérieur, elle est portée sur des piliers carrés et a des arcs doubleaux très surbaissés.

Il n'y a pas d'entrée occidentale à l'église. Les portes se trouvent dans les bas-côtés nord et sud à la première travée. Toute la décoration se réduit à des arcades peu saillantes reposant sur des pilastres à impostes et encadrant chaque fenêtre. La maçonnerie est exécutée en moellons très irréguliers.

L'église-sœur de Celles est l'*oratoire de l'ancien prieuré d'Hastière* (fig. 13)

(1) *Annales de la Société d'archéologie de Namur*, t. III, 1853, p. 340 ; — *Messager des sciences historiques*, 1862, p. 353 ; — *Gilde de Saint-Thomas et de Saint-Luc*, t. VI, 1885, p. 171.

qui fut une dépendance de l'abbaye de Waulsort depuis 968 (1). Au XIIIe siècle, on y a ajouté trois chœurs gothiques, mais la disposition primitive se laisse deviner aisément au moyen de la crypte. Tout comme l'église de Celles, l'église d'Hastière a un clocher occidental sans entrée et voûté d'arêtes au rez-de-chaussée, mais elle n'a qu'un seul escalier. L'étage de la tour communique avec les nefs au moyen d'une triple arcature encadrée d'un grand arc de décharge. Pour le reste, mêmes piliers carrés sans bases, même transept moins élevé que la nef, même entrée latérale à la première travée, mêmes petites fenêtres au-dessus de la toiture du transept, même

(1) *Chronic. Walciodor. éd. d'Achéry*, t. II, p. 709; — *Annales de la Société d'archéologie de Namur*, 1886, p. 1 et suiv.; — *Bulletin de la Gilde de Saint-Thomas et de Saint-Luc*, t. XVII, 1885, p. 104 et suiv.

Fig. 13. Église d'Hastière-par-dela.

crypte — découverte il y a quelques années — dont le plan est identique à celui de la grande crypte de Celles, mêmes arcatures aveugles à l'intérieur de la tour, même nombre de travées. La crypte nous indique que le chevet, lui aussi, était primitivement semi-circulaire. On le voit, la ressemblance entre les deux monuments est des plus frappantes et l'on pourrait, en continuant la comparaison, trouver encore bien d'autres détails identiques. Comme la grande partie de l'église d'Hastière a été édifiée de 1033 à 1035 (1), nous pouvons en inférer, sans trop de témérité, que l'église Saint-Hadelin à Celles est également de cette époque.

Fig. 14. Crypte de Thynes.

Les détails de cette comparaison nous permettent de considérer l'église de Thynes (2), près Dinant, comme du même âge et de la même influence. Il ne nous en reste plus, malheureusement, que le chœur, les nefs ayant été démolies en 1845.

L'antique oratoire de Thynes (fig. 14) était moins important que les deux monuments précédents ; il n'avait qu'une seule nef de plan rectangulaire et un chevet terminé en abside. L'entrée unique était pratiquée dans le mur sud. Il n'y avait pas de clocher, mais, pour le reste, l'édifice présentait beaucoup d'analogie avec les églises d'Hastière et de Celles : plan de la crypte identique, trois nefs portées sur quatre colonnes monolithes à chapiteaux cubiques, niche rectangulaire au fond de l'abside, arcades aveugles

(1) *Chronic. Walc.*, p. 720.
(2) *Annales de la Société d'archéologie de Namur*, 1893, p. 1 et suiv.

encadrant les fenêtres de la nef et du chœur. Ces trois églises se sont donc évidemment influencées mutuellement. Laquelle est la plus ancienne? On ne pourrait le dire.

Au nord de Thynes, dans le village de *Wierde* (fig. 15) (1), se trouve une église mieux conservée que la précédente, et qui a également beaucoup de rapports avec l'église de Celles, sans en avoir l'importance. Elle a trois nefs, sans transept, ou plutôt celui-ci n'existe qu'à l'état embryonnaire; il est peu large, ne fait pas saillie sur les bas-côtés, et constitue, à proprement parler, la dernière travée de la nef, séparée des autres par des arcs doubleaux et couverte d'une voûte d'arêtes, tandis que le reste n'a que des plafonds. Le chœur a le chevet carré, mais les nefs latérales se terminaient autrefois, comme à Celles, par des absides semi-circulaires dont l'une, du côté sud, a été démolie. Une voûte d'arêtes à formerets, appuyée, aux angles, sur des pilastres, surmonte le chœur. L'église a cinq travées comme celle de Saint-Hadelin, mais on lui a enlevé des piliers. Le clocher est occi-

Fig. 15. Église de Wierde.

(1) *Annales de la Société d'archéologie de Namur*, t. XLIII, 1893, p. 119.

dental et massif, et l'entrée est dans la première travée du côté sud. Enfin, nous voyons aussi, dans ce monument, des arcades aveugles au rez-de-chaussée, mais elles manquent aux murs goutterots.

L'église d'Andenelle (fig. 16) (1) avait d'abord, comme celle de Wierde, un chevet plat et trois nefs sans transept. Dans le courant du siècle dernier, on l'a agrandie en y ajoutant un transept et une abside semi-circulaire. Cette église, dont le niveau primitif est notablement moins élevé que celui des terrains environnants, est recouverte de plafonds plats sur les trois nefs, et — chose rare — d'une voûte en berceau très basse sous la tour. L'ancienne porte d'entrée, aujourd'hui condamnée, se dessine dans la seconde travée sud. La nef était primitivement portée par des piliers carrés à impostes très grossières qui furent remplacés, à la fin du moyen âge, par des colonnes de forme curieuse. Le modèle des soutiens primitifs nous est toutefois donné par les pilastres engagés dans la tour. Cette tour, d'une extrême simplicité, couverte de sa toiture

Fig. 16. Église d'Andenelle.

(1) *Annales de la Société d'archéologie de Namur*, t. VII, 1861-62, p. 33.

originale à quatre pans, est moins massive que celles des églises de Wierde et de Celles; elle ne possède pas d'escalier.

L'*église de Sclayn* (1), près d'Andenne, se rapproche du type de Celles par son plan cruciforme, mais ses absides sont rectangulaires.

L'*église de Biesmes* (2), dont le chœur et le transept furent renouvelés à l'époque gothique, a conservé une belle tour occidentale en saillie sur les nefs et un vaisseau porté sur deux rangées de piliers sans bases ni impostes et recouvert par un plafond. Les fenêtres supérieures sont demeurées intactes. Anciennement le chœur se terminait par un chevet plat.

De l'ancienne *église Saint-Feuilien de Fosses* (3), dont les nefs datent des temps modernes, nous demeurent la tour occidentale et une partie de la crypte, actuellement située derrière le chœur, ainsi que les assises inférieures des murs des bas-côtés. Le clocher a l'aspect lourd et trapu; il est flanqué, comme à Celles, de deux tourelles d'escalier. On le fait communément remonter au xe siècle, mais nous n'avons pas de preuve de cette assertion. Il n'y a pas d'entrée du côté de la tour, au rez-de-chaussée de laquelle se trouve le baptistère. La crypte a des piliers carrés couronnés de grossières moulures et des voûtes d'arêtes.

L'*église de Saint-Germain* (4) a aussi certaines parties anciennes : la grosse tour occidentale, bâtie en moellons et remaniée ; le large vaisseau, appuyé sur des piliers carrés avec une vieille charpente à chevrons portant ferme, et le chœur raccourci d'une travée.

Au nord de Namur on voit une église romane à *Corroy-le-Château* (5). Bâtie en croix latine, à trois nefs, elle a un sanctuaire à chevet plat. Six piliers carrés massifs, sans bases ni chapiteaux, supportent les murs goutterots. La nef n'a qu'un plafond, et le chœur est voûté en arêtes. Les bas-côtés ont été reconstruits.

En dehors de ces églises relativement bien conservées, il existe plusieurs fragments intéressants dans le pays de Namur, surtout des clochers occidentaux. Citons celui de *Franière*, celui de *Mont-Sainte-Marie* (6), celui

(1) *Annales de la Société archéologique de Namur*, t. III, 1853, p. 188.
(2) *Bulletin de la Commission royale d'art et d'archéologie*, t. XXXIX, 1901, p. 54.
(3) *Ibid.*, t. XXXV, 1897, p. 45; — *L'Ami de l'Ordre*, supplément du 14 décembre 1891.
(4) *Bulletin de la Commission royale d'art et d'archéologie*, t. XXXVIII, 1900, p. 137.
(5) *Annales de la Société d'archéologie de Namur*, t. XI, 1861-62, p. 77.
(6) *Ibid.*, t. III, 1853, p. 186.

de *Walcourt* qui a été incorporé dans une magnifique église gothique, et qui était dépourvu d'entrée ; celui de *Namèche* qui fut profondément modifié et qui est le seul reste d'une église romane démolie vers le milieu

Fig. 17. Église de Waha.

du siècle dernier. A *Dinant*, la première église était aussi en style roman ; il nous en reste, dans la paroi nord du temple actuel, une belle porte historiée, malheureusement très endommagée.

L'*église de Ciney* (1) a conservé aussi un clocher occidental dénué d'ouvertures du côté du couchant, sauf à l'étage du clocher. Une crypte existait autrefois sous le chœur de cette église.

L'église paroissiale de *Soulmes* (2) est un mélange de gothique et de roman. A ce dernier style, appartiennent la tour occidentale et le chœur à chevet plat. La nef est du XVIe siècle.

(1) *Annales de l'Académie d'archéologie*, t. VII, 1850, p. 201.
(2) *Bulletin de la Commission royale d'art et d'archéologie*, t. XXXIV, 1896, p. 58.

Il existe, à *Hammerenne* (1) une chapelle romane qui a perdu ses bas-côtés et se compose actuellement d'une nef et d'une abside semi-circulaire couverte par un plafond et éclairée par six petites fenêtres.

Le chanoine Reusens signale encore la chapelle de *Hubinne* (2), près de Ciney, comme possédant d'intéressantes sculptures, et le clocher de *Saint-Denis,* près Namur, couvert d'une toiture en batière à croupes.

Nous parlerons, dans le second volume, de la belle église de l'abbaye de Floreffe.

Dans le nord du Luxembourg, nous trouvons plusieurs édifices qui se rattachent étroitement, par leur clocher occidental et leur plan, au type dont nous venons de mentionner plusieurs exemples. Telle est d'abord une de nos églises les plus anciennes, de date certaine, celle de *Waha* (fig. 17) (3) dont l'acte de naissance authentique a été découvert au siècle dernier : c'est une inscription sur pierre relatant qu'elle fut consacrée le 23 juin de l'an 1050.

La tour occidentale est une masse carrée sans ouverture aucune, sauf une porte moderne. Le vaisseau comprend trois nefs couvertes par des plafonds et séparées par des piliers sans bases ni chapiteaux. Le chœur, au chevet rectangulaire, est lui aussi couvert d'un plafond. Chose digne de remarque, les fenêtres hautes de la nef ne correspondent aucunement aux travées. Cet édifice est d'une simplicité extrême : on n'y remarque ni ornementation ni moulure.

L'*église de Wéris* (4), située plus au nord, est du même style mais le chœur est terminé en abside couverte d'un cul-de-four. Les piliers carrés ont été arrondis dans la suite et, de même qu'à Waha, les fenêtres hautes, très étroites, ne correspondent pas aux arcades de la nef.

(1) *Annales de la Société d'archéologie de Namur,* t. III, 1853, p. 117.

(2) Reusens, *op. cit.,* t. I, p. 359 ; — *Annales de la Société d'archéologie de Namur,* t. VII, 1860-1861, p. 79.

(3) Schayes, *op. cit.,* t. II, p. 125 ; — *Annales de la Société pour la conservation des monuments dans la province de Luxembourg,* t. III, 1852-53, p. 154 ; — *Bulletin de la Commission royale d'histoire,* 5e série, t. X, p. 97-123.

(4) *Revue catholique,* t. XLVII, 1879, p. 300 ; — *Bulletin de la Commission royale d'art et d'archéologie,* t. XXXVI, 1898, p. 164.

A *Tohogne*, se trouve également une église presque intacte du même modèle que les deux précédentes. Il en est de même à *Ny* et à *Vieuxville*.

Il existe des clochers romans occidentaux à *Laroche*, à *Buret* (Tavigny) et à *Bastogne*. Ce dernier est surmonté d'une toiture décorée de machicoulis et a des allures de forteresse. Il n'a pas de communication avec l'extérieur. Les églises de *Chérain*, près Houffalize, de Jamoigne, de Longlise et d'*Amberloup* conservent aussi des parties romanes.

Signalons enfin la crypte de la grande église de Saint-Hubert, qui est portée par quatre colonnes octogonales, mais qui fut profondément modifiée lors de la reconstruction de l'abbatiale au XVIe siècle.

La ville de Liége fut, au XXIe et XIIe siècles, le centre intellectuel et artistique le plus brillant de la région du nord (1). Elle renfermait jadis beaucoup de monuments de cette époque ; malheureusement, la plupart ont subi les injures irréparables du temps et des restaurateurs maladroits.

Nous avons parlé plus haut des *églises Saint-Jean, Saint-Denis* et *Saint-Lambert*, dont l'origine remonte au delà de l'an 1000. De l'époque postérieure, l'église la mieux conservée est *Saint-Barthélémy* (fig. 18) (2).

Elle se compose de trois nefs, d'un transept plus bas et d'un chœur à chevet rectangulaire. Les fenêtres supérieures sont d'une ouverture assez large, et les trois nefs étaient couvertes de plafonds. La partie la plus intéressante est, à coup sûr, le narthex occidental ou grand avant-corps rectangulaire comprenant deux étages, avec voûtes au rez-de-chaussée. Deux clochers carrés le dominent. Primitivement, ce narthex n'avait pas d'entrée; les portes de l'église donnaient accès dans les nefs latérales. On attribue assez communément cet édifice au début du XIe siècle ; mais, étant données la richesse relative de l'ornementation, la présence de l'arc brisé et sa ressemblance pour l'ensemble et les sculptures avec les avant-corps de Saint-Jacques de Liége et de Saint-Germain à Tirlemont (3), nous

(1) Cf. PIRENNE, *Histoire de Belgique*, t. I, p. 142.

(2) *Gilde de Saint-Thomas et de Saint-Luc*, t. III, 1876, p. 185 ; — *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. XI, 1872, p. 367 et suiv. ; — SCHAYES, *op. cit.*, t. II, p. 125.

(3) *Bulletin des Métiers d'art*, t. IV, 1905-1906, p. 33 et suiv.

sommes enclins à reculer de plus d'un siècle la date de sa construction. L'édifice entier ne nous paraît pas antérieur à la seconde moitié du XIIe siècle.

Le narthex de l'*église Saint-Jacques* (1), auquel nous venons de faire allusion, est le seul reste d'une église fondée par l'évêque Baldéric, en 1016, mais achevée seulement en 1173. Plus simple que celui de l'église Saint-Barthélémy et tout aussi fruste, il n'est couronné que par un petit clocher octogonal. Il est divisé, à l'intérieur, en trois travées couvertes par des voûtes d'arêtes sur arcades ogivales. Le plan est moins compliqué que celui de Saint-Barthélémy.

Fig. 18. Narthex de Saint-Barthélémy, a Liége.

L'*église Sainte-Croix*, reconstruite au XIIIe siècle sur l'emplacement du temple de Notger, peut être placée déjà parmi les édifices gothiques. C'est pourquoi nous préférons en parler dans le second volume.

Tout près de Liége, se trouvent les ruines du chœur de l'ancien *prieuré de Saint-Nicolas-en-Glain* (2) qui fut consacré en 1151. C'est un presbyte-

(1) Schayes, *op. cit.*, t. II. p. 116; — *Bulletin de l'Académie royale de Belgique*, t. XIII, 1846, p. 395.

(2) Schayes, *op. cit.*, t. II, p. 155; — *Bulletin de la Commission royale d'art et d'archéologie*,

rium rectangulaire terminé par une abside semi-circulaire. Le style en est assez riche : les fenêtres sont décorées de tores et l'abside est entourée d'une galerie rhénane ajourée, reposant sur de belles colonnettes. La partie inférieure des murs est relevée de grandes arcades aveugles dont trois encadrent des fenêtres.

Au sud-ouest de Liége, subsiste un édifice du plus haut intérêt, étant donné son état de conservation remarquable et le caractère spécial de son style, c'est l'*église de Saint-Séverin - en - Condroz* (fig. 19) (1). Elle a le plan en croix latine à trois nefs. Le chœur se compose d'une travée rectangulaire et d'une abside semi-circulaire beaucoup moins élevée, qui forme un bel ensemble avec les absides latérales faisant office de chœur aux bas-côtés. Un clocher central octogonal domine toute la construction. L'entrée principale est dans la façade. Le rez-de-chaussée des nefs est décoré de grandes arcades

Fig. 19. Intérieur de l'Église Saint-Séverin-en-Condroz.

t. XXX, 1892, p. 319 et suiv. ; — *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. III, 1857, p. 23.

(1) *Bulletin de la Commission royale d'art et d'archéologie*, t. XXXI, 1892, p. 322 ; — *Bulletin de la Gilde de Saint-Thomas et de Saint-Luc*, t. III, 1876, p. 80 ; — *Revue de l'Art chrétien*, 1906, p. 85.

comme à Celles; l'étage et le chœur ont une décoration formée de pilastres reliés par des corniches de petites arcatures.

L'intérieur du temple est des plus intéressants; il est divisé en trois nefs par des piliers cruciformes alternant soit avec des colonnes appareillées, galbées et couronnées de chapiteaux cubiques, soit avec des faisceaux de quatre colonnettes de coupe cruciforme également galbées.

Les basses nefs sont voûtées en arêtes, les doubleaux retombent sur des pilastres saillants. La nef principale n'a pas de voûtes, mais nous pensons qu'elle était destinée à en recevoir. Ce qui le prouve, c'est l'alternance des soutiens forts et faibles, les arcs formerets des voûtes, qui sont saillants sur les murs, et surtout la disposition des fenêtres supérieures, qui sont rapprochées deux à deux pour pouvoir trouver place sous une seule arcade de voûte.

En tous cas, Saint-Séverin est une église exceptionnelle, elle a peu de traits communs avec les autres églises de la région. Elle se rapproche davantage de celles que nous avons rencontrées, en grand nombre, dans la partie occidentale de la Belgique, tant par l'alternance des soutiens que par le clocher central et par l'entrée occidentale. Elle a aussi certains traits de ressemblance avec les édifices romans de la Bourgogne. Les voûtes, la fenêtre forme tréflée du chevet et le soin apporté à sa construction dénotent qu'elle n'est guère antérieure au milieu du XIIe siècle.

Le gros bourg de *Seilles*, près Andenne, a conservé assez intacte sa rustique église romane. Elle a le plan à trois nefs sans transept, un clocher occidental très massif, un chœur formé d'une partie carrée et d'une abside. Les piliers, d'abord carrés, ont été chanfreinés dans la suite ; la vieille charpente primitive est conservée. L'entrée occidentale est précédée d'un beau porche gothique et le rez-de-chaussée du clocher a une belle voûte d'arêtes sur ressauts descendant jusqu'au sol.

De l'*église de Xhignesse*, à Hamoir (fig. 20) (1), il ne reste intacte que la partie orientale. Les trois nefs ont été réunies sous une toiture, mais la claire-voie supérieure fut conservée. Le vaisseau repose sur de gros piliers carrés ; les bras du transept ont des chapelles orientées rectangulaires et le chœur est terminé en hémicycle. Ce chœur, dont nous donnons la

(1) *Bulletin de la Commission royale d'art et d'archéologie*, t. XXXVII, 1898, p. 415.

photographie, est une imitation assez grossière de celui de Saint-Nicolas-en-Glain. On y voit des arcades élancées encadrant les fenêtres, mais la galerie rhénane est remplacée par une série de niches peu profondes. Une coupe horizontale sur ces niches ressemble à la coupe d'une colonne corinthienne cannelée.

A *Herstal* (1), existait, autrefois, une petite chapelle se composant d'une tour occidentale, d'une nef carrée et d'un petit chœur rectangulaire ; l'entrée était du côté sud.

L'*église de Theux* possède un clocher latéral massif, surmonté d'un étage saillant qui avait, sans doute, une destination défensive, comme celui de Bastogne.

Fig. 20. Chœur de l'Église de Xhignesse a Hamoir.

A *Polleur* (2), subsiste une église romane très remaniée. La haute nef est encore intacte, mais le chœur est du xve siècle. La nef était couverte primitivement d'un plafond plat dont les entraits sont encore visibles, de même que les fenêtres supérieures. Le clocher était occidental.

(1) *Revue de l'Art chrétien*, t. IX, 1865, p. 495.
(2) *Bulletin de la Commission d'art et d'archéologie*, t. XXXVIII, 1899, p. 245.

L'architecture romane en Belgique.

La commune de *Lincent* (1) conserve aussi, en partie, une église romane du XIIe siècle dont la tour occidentale est construite en silex et le reste en pierre jaune de l'endroit. La nef a cinq travées sur piliers carrés et de petites fenêtres bouchées; elle était couverte d'un plafond.

L'ancienne collégiale d'*Amay* (2) est une grande église qui a un avant-corps à trois tours juxtaposées, un chevet plat et un transept moins élevé que la nef.

Les environs de Liége nous ont, en outre, conservé beaucoup de clochers d'églises rurales. Tous sont occidentaux, simples et massifs. Citons ceux de *Wezeren* et de *Overwinden* près Landen; celui de *Goë;* celui de *Dieupart* (3), qui a des arcatures romanes au rez-de-chaussée ; celui d'*Heure-le-Romain* (4), qui est construit en grande partie avec des débris de maçonnerie romaine; ceux de *Visé, Moha, Lixhe, Fexhe, Hollogne, Doncel, Bleret, Baelen,* etc. Il existe aussi des détails de style roman aux églises de *La Gleize* et d'*Ocques.*

Le long de la Meuse, au nord de Liége, on trouve encore plusieurs monuments romans des plus intéressants, mais qui n'appartiennent plus, actuellement, à notre domaine artistique national. Étant donné leurs rapports étroits avec nos monuments, nous croyons cependant utile d'en dire un mot. Ce sont les églises de Saint-Servais et de Notre-Dame, à Maestricht, et celle de Susteren. Elles sont, en général, connues ; nous indiquerons simplement le type dont elles relèvent.

L'*église Saint-Servais de Maestricht* (5) est une grande basilique présentant, pour les traits essentiels, la disposition de l'église Saint-Barthélémy de Liége, mais plus riche et plus vaste : croix latine, transepts de même hauteur que les nefs, grand avant-corps à deux tours et coupole intérieure, piliers carrés, plafond plat, chœur en demi-cercle flanqué de deux clochers

(1) *Bulletin de la Commission d'art et d'archéologie,* t. XXXVIII, 1899, p. 202.

(2) *Vues et perspectives de toutes les villes du pays de Liége.* Liége, Plomteux, 1700.

(3) *Bulletin de la Commission royale d'art et d'archéologie,* t. XXXVIII, 1899, p. 428.

(4) *Ibid.,* t. XLII, 1903, p. 27.

(5) Schayes, *op. cit.,* t. II, p. 137; — Dehio et von Bezold, *op. cit.,* pl. XLVII ; — *Gilde de Saint-Thomas et de Saint-Luc,* t. XI, 1903, p. 110 et suiv.

carrés, vaste crypte sous le chœur. En comparant le style de ce monument avec celui d'autres édifices de date connue, on constate qu'il ne peut guère être antérieur au XIe siècle.

L'*église Notre-Dame* (1) présente à peu près la même disposition que Saint-Servais, mais son narthex est d'un aspect différent ; il se rapproche davantage du type que nous avons vu à Celles et à Fosses. L'entrée est latérale et le magnifique chœur est entouré d'un circuit et repose sur de belles colonnes monolithes à chapiteaux historiés.

L'*église de Susteren* (2) est une fondation de l'abbaye de Saint-Willebrord à Echternach et sa construction relève des mêmes principes. Elle porte des traces de l'influence clunisienne. L'avant-corps, surmonté de deux tours carrées encadrant le pignon de la nef, a déjà plus d'un trait commun avec les façades françaises, sauf toujours l'entrée latérale. La nef, sans voûtes, est portée sur des piliers alternant avec des colonnes, le transept est rectangulaire, le chœur en hémicycle. Des galeries existent au-dessus des bas-côtés.

Nous ne faisons que mentionner ici le beau munster de *Ruremonde*, qui appartient déjà, par ses voûtes et sa sculpture, au style gothique. Donnons, comme point de repère, la date de sa construction : 1218 à 1224.

Les églises du Limbourg belge sont très loin d'égaler en importance celles du territoire néerlandais. Il ne nous est resté que quelques petits édifices plus ou moins intacts et un bon nombre de fragments.

L'une des mieux conservées est l'*église Saint-Pierre à Saint-Trond* (3 , qui présente des caractères rhénans très accentués : tour occidentale inachevée, escalier logé dans l'épaisseur des murs, voûtes d'arêtes aux trois nefs, piliers cruciformes, chevet semi-circulaire orné d'une galerie ajourée comme celle de Saint-Nicolas-en-Glain et absides aux bas-côtés. Cet édifice doit dater de la seconde moitié du XIIe siècle.

La ville de Saint-Trond a encore deux autres églises romanes précédées

(1) Schayes, *op. cit.*, t. II, p. 144 ; — *Gilde de Saint-Thomas et de Saint-Luc*, t. XI, 1903, p. 47 et suiv.

(2) *Gilde de Saint-Thomas et de Saint-Luc*, t. XI, 1903, p. 56 ; — Dehio et von Bezold, *op. cit.*, pl. XLVII.

(3) *Messager des sciences historiques*, 1861, p. 269 ; — *Gilde de Saint-Thomas et de Saint-Luc*, t. II, 1871-1873, p. 238 ; — *Revue de l'Art chrétien.*

d'une tour occidentale, celles de Saint-Martin (1) et de Saint-Gangulphe. La première avait, avant sa reconstruction, trois nefs à piliers carrés, sans voûtes, mais pas de transept. La seconde a encore des piliers carrés, un transept, une abside semi-circulaire et les fenêtres supérieures sont encadrées d'arcades reposant sur des demi-colonnettes.

Près de Saint-Trond, l'*église gothique de Zepperen* a gardé sa remarquable tour romane occidentale, très décorée, assez semblable à celle de Hérent, dont il sera question plus loin.

L'*église de Wilderen*, près de la même ville (2), possède un clocher couvert en bâtière à croupes.

L'*église Notre-Dame à Tongres* n'a plus de roman que son magnifique cloître, le plus beau de la Belgique (3).

Près de Tongres, existent plusieurs églises relativement bien conservées. Celle de *Berg* contient un chœur ogival, mais la base du clocher occidental et la nef centrale, ainsi que des parties du transept, sont romans. Les piliers rectangulaires sont arrondis aux angles et couronnés d'abaques saillantes de deux côtés seulement; le plafond est plat, le transept orné à l'extérieur d'arcatures et de pilastres.

L'*église de Sluze* était jadis très intéressante, mais elle a été restaurée de façon malheureuse il y a peu d'années (4). Le clocher occidental est orné, aux étages supérieurs, d'ouïes géminées séparées par des colonnettes sans arc de décharge commun. Le chœur se compose d'une partie carrée et d'une abside en cul-de-four. La nef a été entièrement renouvelée.

On rencontre près de Maeseyck une des plus intéressantes églises de la contrée : celle d'*Aldeneyck* (5), qui, elle aussi, a été fort mal restaurée. L'avant-corps est de l'époque de transition. Les nefs sont portées sur des piliers carrés à impostes ; les fenêtres supérieures ne correspondent pas aux travées. Il n'y a pas de voûtes. Cette église était en ruines au milieu du siècle dernier.

(1) *Messager des sciences historiques*, 1858, p. 129.

(2) Reusens, *op. cit.*, t. I, p. 403.

(3) *Gilde de Saint-Thomas et de Saint-Luc*, t. XI, 1903, p. 64; — Schayes, *op. cit.*, t. II, p. 147.

(4) Schayes, *op. cit.*, t. II, p. 149.

(5) *Messager des sciences historiques*, 1861, p. 133.

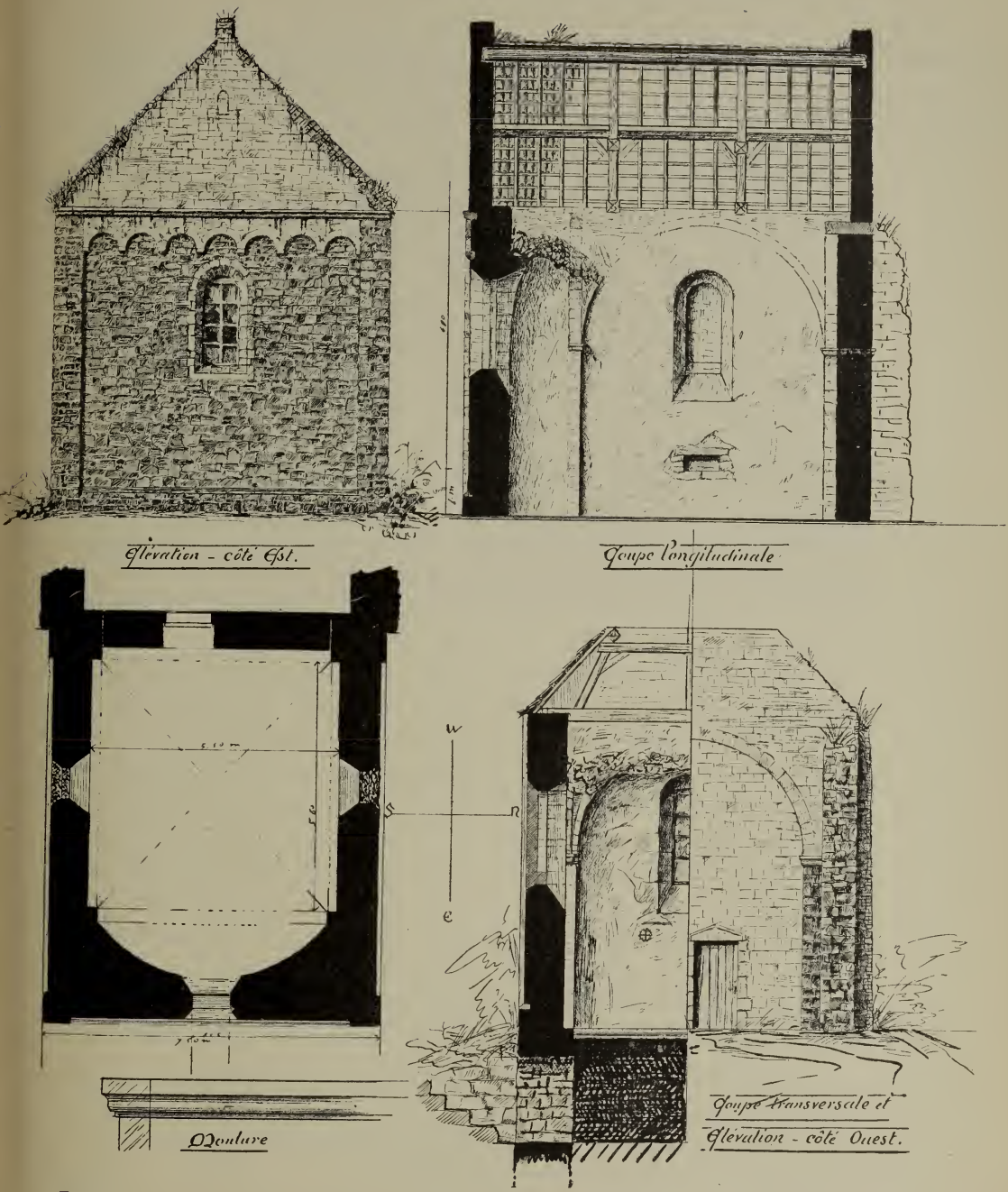

FIG. 21.

(Cliché du *Bulletin des Métiers d'art.*)

CHAPELLE DE MONT-SAINT-JEAN, PRÈS MAESEYCK.

Le vaisseau de l'*église de Vliermael* (1) est moderne, mais le clocher occidental est très ancien. Son appareil renferme du silex, des pierres ferrugineuses, du tuf et des débris de tuiles romaines.

Il en est de même de la *tour d'Oostham* (2), très large et très trapue, où la pierre ferrugineuse domine à la partie inférieure — on y trouve de la maçonnerie en arête de poisson — et où l'étage supérieur est en charpente.

Les nefs de l'*église de Looz* avaient été très abîmées, mais on vient de les rétablir dans leur état primitif. Elles faisaient partie d'une église très ancienne bâtie en silex, à piliers carrés, chevet plat et transept.

L'*église de Cortessem* et celle de *Wintershoven* ont le même caractère et sont bâties avec les mêmes matériaux. La seconde n'a qu'une seule nef, mais la première a trois nefs, un chevet plat et elle est ornée à l'extérieur de grandes arcades encadrant les fenêtres.

Il reste des tours occidentales simples et carrées à *Russon*, près de Tongres, à *Gruitrode* et à *Brée ;* des détails de sculpture romane à *Cothem*, près Saint-Trond.

Enfin, à *Mont-Saint-Jean*, près Maeseyck (fig. 21), subsiste le chœur d'une ancienne église qui forme actuellement une petite chapelle en ruines (3). On verra, d'après le croquis que nous en donnons, qu'elle avait, dans un plan rectangulaire, deux espèces de voûtes juxtaposées : la voûte d'arêtes et la voûte en cul-de-four. Elle est extérieurement décorée d'arcatures sur pilastres.

La partie la plus pauvre de notre pays en églises romanes est, à coup sûr, celle qui répond à la province d'Anvers actuelle. Le seul monument quelque peu important qu'on y rencontre est un édifice d'importation : l'abbatiale de *Postel* (4). C'est une église de l'ordre de Prémontré, au caractère cistercien, consacrée en 1190. Elle comporte trois longues nefs portées par des piliers trapus, échancrés aux angles, un petit transept bas et peu saillant, et une abside semi-circulaire. Les piliers sont reliés deux à deux par de grands arcs de décharge. La voûte de la grande nef est du XVIIe siècle; mais, à l'origine, les bas-côtés seuls étaient voûtés sur

(1) *Bulletin de la Commission royale d'art et d'archéologie*, t. XXXV, 1896, p. 89.
(2) *Ibid.*, t. XXXVIII, 1899, p. 254.
(3) *Bulletin des Métiers d'art*, t. I, 1901-1902, p. 212.
(4) *Annales de l'Académie d'archéologie*, t. XXVIII, p. 138 et suiv.

Fig. 22. Crypte de l'Église de Bornhem.

arêtes. Toutes les fenêtres furent agrandies. Le clocher qu'on voit actuellement est moderne, il n'y avait au début qu'un campanile de bois.

A *Lierre*, à côté de la belle collégiale de Saint-Gommaire, on voit une chapelle romane composée d'une nef et d'une abside ronde, actuellement modifiée. A *Hérenthals*, le clocher central de la grande église est vraisemblablement de l'époque romane ou de la transition. A *Wavre-Notre-Dame*, le clocher central et les fondations du transept sont des restes d'une église romane disparue ; il en est de même de la tour centrale de Schelle, près Boom, qui date de l'époque de transition.

Des clochers occidentaux, notablement modifiés, existent encore à *Hombeek* et à *Bornhem*. Ce dernier village possède aussi une remarquable crypte qui date probablement du XIIe siècle et dont nous donnons la photographie (fig. 22). Contrairement à l'usage suivi généralement dans les cryptes, elle repose sur de gros piliers cylindriques appareillés et couronnés d'abaques circulaires.

Ces soutiens sont reliés par des voûtes d'arêtes très surbaissées et consolidées par des doubleaux.

Il existe une tour carrée latérale de l'époque de transition à *Hingene.*

Un vieux dessin très sommaire, dans l'album de l'abbaye de la Cambre, conservé à la Bibliothèque royale, nous donne une vague idée de l'ancienne église de Boom. Ce n'était guère qu'une chapelle à une nef et à clocher devant le chœur.

Quelles conclusions se dégagent de cette sommaire énumération de monuments romans? Quels sont les caractères de tous ces édifices, leurs points de ressemblance, leurs affinités?

Si nous jetons un coup d'œil sur la carte topographique de nos contrées, une première remarque s'impose : c'est que les zones les plus riches en monuments de cette époque sont précisément celles qui avoisinent le cours de nos deux grands fleuves, la Meuse et l'Escaut.

Nous n'avons pu, dans notre analyse, mentionner tous les restes d'édifices de style roman, mais ces quelques omissions ne peuvent modifier le résultat de cette première constatation. Il importe d'observer aussi qu'une foule d'autres localités ont dû posséder des églises du même âge, et nous n'avons aucun motif de croire que les causes de destruction ou de reconstruction aient été plus grandes dans une contrée que dans une autre. Nous pouvons donc supposer qu'il reste partie à peu près égale des anciennes églises dans chacune des régions du pays. Il n'y a certainement pas eu, au XIIe siècle, dans le Luxembourg et la province d'Anvers, autant d'églises que dans les environs de Liége ou de Louvain ; la Campine et l'Ardenne étaient des régions pauvres et peu habitées avant le XIIIe siècle. C'est pourquoi aussi on y rencontre tant de monuments gothiques.

Il est notoire que la civilisation et aussi le christianisme — l'inspirateur des églises — ont suivi les grandes voies de communication entre les peuples, dont les plus importantes étaient les cours d'eau navigables. Dans les contrées situées à distance de ces voies de pénétration, le défaut de matériaux résistants et la difficulté des transports ont certainement contribué à maintenir plus longtemps qu'ailleurs la coutume des édifices en bois ou en torchis.

Nous pouvons donc supposer avec raison que le tableau d'ensemble des monuments romans, tel que nous le donnons, est une réduction à peu près exacte de ce qu'il était au XIIIe siècle. Les conclusions que nous en déduisons s'appliquent par le fait même à l'état primitif.

On peut distinguer deux groupes d'églises romanes : celui de la Meuse et celui de l'Escaut.

Ces deux groupes accusent des différences de caractère et de tendance ? Y a-t-il, parmi nos églises romanes, un *type* mosan et un *type* scaldin ? C'est ce que notre analyse a déjà montré. Depuis Hastière jusqu'à Aldeneyck, tout le long de la Meuse, il n'y a qu'une seule forme, invariable, d'églises : la basilique à piliers carrés (1), développée dans le sens longitudinal, dominée, du côté occidental, soit par un clocher, soit par un avant-corps monumental (2). Cette règle supporte à peine quelques exceptions. Les transepts, quand ils existent, ont moins d'élévation que la nef principale (3) et, dans ces édifices, c'est le chœur rectangulaire qui est le plus fréquent. Souvent ce chœur n'a que la hauteur du transept (4). Dans les petites églises sans croisillons, on trouve le plus souvent une ou trois absides semi-circulaires.

Presque tous ces monuments avaient primitivement leur entrée dans les côtés latéraux, et la porte dans l'axe de l'église a été construite plus tard (5). Tous sont couverts de plafonds sur poutres et n'ont des voûtes romanes qu'aux parties basses : des voûtes en berceau ou en arêtes qu'au rez-de-chaussée des tours, en arêtes ou en cul-de-four qu'aux absides, en arêtes exclusivement qu'aux cryptes romanes (6). Plusieurs petites églises même, comme celle de Waha, sont absolument dépourvues de voûtes.

(1) Exceptions : Saint-Séverin, Susteren.

(2) Saint-Barthélémy et Saint-Jacques à Liége ; Saint-Servais et Notre-Dame à Maestricht ; Amay, Susteren.

(3) Exceptions : Saint-Servais de Maestricht, Saint-Séverin, Susteren.

(4) Exceptions : Saint-Servais de Maestricht, Notre-Dame, Hastière, Celles, Xhignesse.

(5) Exceptions : Saint-Séverin, Seilles, Lobbes, Saint-Pierre à Saint-Trond.

(6) Exceptions : Saint-Séverin, Saint-Pierre à Saint-Trond.

On constatera que la plupart des exceptions sont constantes et appartiennent à un petit nombre d'églises : Saint-Séverin, qui relève plutôt du domaine de la Belgique occidentale ; Saint-Pierre à Saint-Trond, qui est une église tout à fait rhénane ; Susteren, qui est un abbatiale clunisienne.

La décoration architecturale la plus fréquente est celle des arcatures aveugles reliées par des bandes murales, soit qu'elles revêtent la forme de grandes arcades autour des fenêtres, comme à Celles (fig. 12, page 44), soit qu'elles se composent de corniches de petites arcatures, comme à Andenelle et à Mont-Saint-Jean (fig. 21, page 61).

Si nous comparons cet ensemble de caractères avec ceux que nous avons rencontrés dans les écoles voisines de notre pays, en Champagne et aux bords du Rhin, nous constatons, à première vue, que, si notre style a subi des influences étrangères, c'est du côté du Rhin qu'il faut les rechercher.

Nous retrouvons au pays rhénan, dans les édifices d'importance analogue aux nôtres, des dispositions absolument semblables, tandis qu'aucun des caractères que nous venons de relever ne peut s'appliquer aux monuments français. Les grands avant-corps ou narthex mosans ne se retrouvent ni en Champagne ni en Normandie, alors qu'ils constituent une des caractéristiques propres à l'art rhénan (1). La simple tour-clocher occidentale, qui est une réduction de cette disposition, n'est pas moins germanique. Il n'y a, dans le pays du Rhin, que quelques grandes églises conventuelles qui en soient dépourvues. Dans les petites églises, elle est de règle et il y a fort peu d'exceptions (2).

Le plan basilical à trois nefs sans transept est très commun en Allemagne dans les églises de village (3). On ne rencontre guère, dans ces mêmes églises, tout comme ici, d'autres soutiens que des piliers carrés. Il y a également beaucoup d'exemples d'entrées latérales, quoique la règle soit moins générale que chez nous. En France, par contre, ces entrées sont totalement inconnues.

Or, le clocher occidental et l'entrée latérale sont deux caractères importants pour la classification, parce que ces dispositions sont surtout des créations arbitraires d'école, tandis que les plans, les soutiens, les moyens de couverture peuvent être quelquefois le résultat de nécessités matérielles

(1) Quedlinbourg, Saint-Castor à Coblence, Spire, Jerichow, Brauweiler, etc.

(2) Clemen, *op. cit.*, passim.

(3) Exemples : Himmelgeist (Kr. Dusseldorf), Wichterich (Euskirchen), Odenthal (Müllheim), etc.

communes à plusieurs pays. Nous pouvons faire la même remarque pour la décoration d'arcatures, qui est aussi germanique.

L'architecture romane en Belgique.

Il nous paraît donc indiscutable — plusieurs archéologues en ont déjà fait l'observation — que l'art roman de la Belgique orientale est étroitement apparenté à l'art roman du Rhin.

Cette proche parenté n'exclut pas cependant quelques divergences.

Tout d'abord, nous ne rencontrons guère, chez nous, ces grandes églises, si nombreuses dans les pays du Rhin. A peine peut-on comparer l'un ou l'autre de nos monuments aux cathédrales de Spire, Worms, Mayence, ou aux grandes basiliques de Cologne, Neuss, Laach, Trèves et Bonn. Nos édifices sont plus pauvres et plus rudimentaires : point de luxe de clochers, de lanternes, de chapelles, de sculptures; tout y est simple, quelquefois barbare. Tandis que le Rhin adopte, dès le XIe siècle, pour la nef centrale, les voûtes d'arêtes et, peu de temps après, les croisées d'ogives (1), il y a chez nous absence presque totale de voûtes, même dans les édifices les plus importants. La plus grande et la mieux conservée de nos basiliques mosanes, Sainte-Gertrude à Nivelles, a les dimensions, le plan, l'avant-corps, les deux absides, les deux transepts des cathédrales du Rhin, mais elle n'avait pas de voûtes dans les nefs, et n'a pas de lanterne au transept. Ces belles tours-lanternes, qui se voient dans presque toutes les églises monastiques d'Allemagne (2), sont presque inconnues dans notre pays.

Les caractères communs au style roman et au style rhénan sont donc le plan, la forme des soutiens, l'esprit général de la construction, l'ornementation en arcatures, mais surtout la disposition du clocher et des entrées. Ils se diffèrent par une plus grande simplicité chez nous, par l'absence des sculptures, des voûtes, des clochers multiples et des tours-lanternes.

Si nous passons maintenant aux églises de la partie occidentale de notre pays, nous y trouvons moins d'unité de caractères, quoique certaines tendances soient bien déterminées. Le type le plus fréquent et aussi le plus caractéristique est celui des bords de l'Escaut et de la Lys. Le plan y est

(1) Cf. Kraus, *op. cit.*, t. II, p. 159, note 2.

(2) Gerresheim, Werden, Bedburg, Brauweiler, Knechtsteden, toutes les églises de Cologne, etc.

plutôt d'aspect rayonnant que longitudinal, le clocher est placé au-dessus de la croisée et non à la façade, il repose sur quatre grandes arcades portées par des piliers et c'est vers lui que converge, pour ainsi dire, tout l'édifice (1). L'aspect général du plan est la croix grecque ou légèrement allongée. Sauf dans quelques très petites églises à une seule nef, il y a partout un transept. Les absides en cul-de-four, si fréquents dans les petites églises de la Meuse, sont inconnues dans les campagnes des Flandres ; les chevets du chœur y sont terminés par des murs plats (2) ; les transepts ont généralement la même hauteur que la nef principale (3) ; les clochers sont ou bien carrés sur toute leur hauteur (4), ou bien, et plus fréquemment, octogonaux au-dessus des toitures de l'église. La façade n'est cachée par aucune espèce d'avant-corps ou narthex, mais elle est couronnée de son pignon, et la porte principale est invariablement percée dans l'axe de la grande nef.

Comme dans la partie orientale du pays, le plafond en bois est employé ici d'une manière générale. On ne trouve de voûtes que dans les basses nefs des très grandes églises et dans les chapelles adjacentes au transept. Les piliers carrés y sont plus rares et remplacés par des piliers en maçonnerie ronds ou composés (5). La décoration des galeries d'arcatures a pénétré jusqu'ici, mais d'une façon moins régulière que dans le pays de la Meuse (6).

Les églises de la région de l'ouest se distinguent donc de leurs voisines de l'est par trois caractères principaux : le clocher central, le plan rayonnant et les entrées occidentales, et par des caractères secondaires : la variété des soutiens, les chevets plats et les galeries sur les bas-côtés.

Or, nous constatons que, dans la grande majorité des églises françaises du nord, le clocher central et l'entrée occidentale (7), souvent aussi les

(1) Voir le plan de Maria-Laethem et de Saint-Quentin de Tournai.

(2) Exception : chapelle de Saint-Basile à Bruges.

(3) Exception : Afsné.

(4) Westrem-Saint-Denis, Harlebeke.

(5) Saint-Basile à Bruges, Tournai, Soignies.

(6) Saint-Jacques de Gand, Élouges, Cathédrale et Saint-Donat de Bruges, chapelle de Chièvres, etc.

(7) Orgeval (Seine-et-Oise), Feucherolles (id.), Guarbecques (Pas-de-Calais), Caudun (Oise), Lillers (Pas-de-Calais), etc. — Cf. *Nouvelles archives de la Commission des monuments historiques;* — Lefebvre-Pontalis, *op. cit., passim.*

étages supérieurs des tours y deviennent octogonaux. Cependant les tours françaises sont, en général, beaucoup plus riches et plus variées, avec leurs nombreuses rangées de lumières et d'arcatures, leurs contreforts et leurs élégantes flèches en pierres.

Dans le type scaldin, l'école de Tournai présente quelques variantes, tant par sa richesse que par certaines caractéristiques du plan. La façade tournaisienne, tout en restant intimement dépendante de l'édifice, est relevée parfois par une ou plusieurs tours plus ou moins importantes (1) surtout vers le début de l'époque gothique.

Les triforiums intérieurs ou extérieurs trouvèrent place dans les nefs (2). La décoration riche et de bon goût, dont la cathédrale donna l'exemple, fut imitée en bien d'autres églises (3). Ce type tournaisien se répandit tout le long de l'Escaut jusqu'à Gand (4).

Dans l'école d'architecture de l'Escaut, nous ne voyons de clochers occidentaux qu'à certaines petites églises à une seule nef (5); mais, dans le bassin immédiat de la mer du Nord, ce type remplace presque exclusivement l'autre. Bruges, Snellegem, Thourout, Ypres, etc., ont des clochers scaldins pour la forme, mais néanmoins occidentaux. La constance de ce fait doit peut-être s'expliquer par des influences directes venues par mer, soit de l'Allemagne, soit de la Normandie. Ces églises se distinguent, du reste, des autres par un certain développement donné aux contreforts des clochers (6) et par l'emploi fréquent des arcades portées sur demi-colonnettes, consolidant les grands arcs. Ces deux particularités sont essentiellement françaises. On en trouve une foule d'exemples dans toute la région du nord, surtout dans le Soissonnais (7).

Par leurs plans, par la disposition des clochers et des entrées, par les galeries au-dessus des bas-côtés des grandes églises et par d'autres détails de structure, les églises de la partie occidentale de la Belgique ont donc

(1) Saint-Quentin, Sainte-Madeleine (XIIIe siècle), Saint-Jacques (XIIIe siècle).

(2) Saint-Piat, Saint-Pierre, Saint-Nicolas.

(3) Saint-Piat, Saint-Jacques.

(4) Saint-Jacques, Saint-Nicolas, Notre-Dame à Deynze (XIVe siècle), Notre-Dame de Pamele à Audenarde (XIIIe siècle).

(5) Landskouter, Mespelaere.

(6) Ypres, Thourout.

(7) *Nouvelles archives de la Commission des monuments historiques*; LEFEBVRE-PONTALIS, *op. cit.*

L'architecture romane en Belgique.

subi l'influence de la France du nord. Comme celles-ci aussi, elles manquent totalement de voûtes. Elles sont cependant, en général, plus simples et plus grossièrement construites.

De tout ce qui précède, il résulte que les deux grands fleuves de notre pays commandent vraiment à deux régions où le style roman s'est surtout développé et où il a revêtu des formes différentes. La Meuse et la Sambre voient régner un style d'influence rhénane, la Lys et l'Escaut un style apparenté à celui de la France. Dans les régions intermédiaires, telles que le Hainaut, nous voyons les deux tendances se coudoyer et se confondre. L'objet du chapitre suivant sera d'examiner en détail quelle est la situation dans le Brabant.

En résumé, le style roman n'a guère en Belgique de caractère propre. Il emprunte tout aux écoles voisines dont il dépend, sauf précisément ce qu'il y a de plus difficile à imiter : la décoration riche et les voûtes. Le style rhénan est le premier de l'Allemagne, le style champenois est, au contraire, un des plus arriérés de la France. Tous deux, même le dernier, ont cependant donné des œuvres dépassant de loin celles de la Flandre et de la Lotharingie. Ils ont connu, l'un et l'autre, l'emploi de la voûte dès le XIIe siècle, tandis qu'en Belgique, nous espérons le montrer dans le second volume, on ne trouvera l'emploi systématique des voûtes qu'à partir du XIVe siècle.

Pauvreté d'ornementation et absence de voûtes : tels sont, en somme, les seules particularités du style roman dans notre pays.

CHAPITRE III

Le Brabant à l'époque romane.

NOUS avons constaté, par l'analyse sommaire des édifices romans de notre pays, que le caractère et le développement de l'art y furent intimement dépendants des grandes écoles étrangères.

Mais une école d'architecture ne relève pas seulement du milieu *artistique* qui l'entoure ; l'art d'une époque est également le fruit d'une civilisation, et, s'il emprunte la plupart de ses caractères positifs à des influences de même nature, il reflète aussi, très fidèlement, l'état général du pays où il éclot.

L'art roman du Brabant a donc, forcément, porté l'empreinte de son milieu politique, social et religieux. Si nos églises ont un autre aspect que celles de Scandinavie ou de la Bourgogne, c'est que, sans doute, la vie du peuple qui les édifia fut différente.

Ce qui plus est, les périodes alternatives de paix et de guerre, de prospérité et de malheur que le moyen âge a vu se succéder si souvent, ont contribué aussi, dans une mesure plus ou moins large, à la construction et au caractère artistique des édifices.

Il n'est donc pas inutile de rappeler, en quelques traits empruntés à l'histoire générale, l'état social, politique, économique et religieux du Brabant aux XIe, XIIe et XIIIe siècles.

Par le traité de Verdun, le Brabant fut compris dans le royaume de Lotharingie, qui devint ensuite le duché de Lotharingie et fut réuni à l'Allemagne en 925.

Saint Brunon, frère de l'empereur Othon le Grand, divisa le territoire en deux parties : la Haute Lotharingie ou Lorraine et la Basse Lotharingie

Le Brabant à l'époque romane.

ou Lothier. Il donna le gouvernement de cette dernière à Godefroid d'Ardenne, en 959 (1).

Cependant le pouvoir et le titre de duc de Lothier devinrent, presque aussitôt après, un objet de luttes perpétuelles entre les grands seigneurs du pays. Comme le territoire était partagé entre une foule de petits princes, ceux-ci n'avaient, à l'origine, qu'une autorité très restreinte. Quelques-uns cependant, soit par habileté, soit par la situation privilégiée de leurs possessions, parvinrent à réduire sous leur dépendance d'autres chefs moins puissants. Tels étaient les comtes de Mons, dont la citadelle dominait et défiait toute la région de la Haine (2); tels encore les seigneurs de Limbourg, de Luxembourg, de Louvain. Il se fonda ainsi une classe de grands vassaux, d'une puissance sensiblement égale, entre lesquels se confina la lutte pour le duché de Lothier.

Lorsque Godefroid de Bouillon partit pour la croisade, l'empereur Henri IV donna son duché au comte de Limbourg, mais celui-ci n'en jouit pas longtemps car, bientôt après, Henri V en investissait Godefroid VII, comte de Louvain. C'est depuis lors que les comtes de cette ville portèrent le titre de ducs de Lothier et de Brabant.

Cependant la dignité de duc de Lothier n'était déjà plus alors qu'un simple titre, sans pouvoir correspondant. Les grands feudataires, comme les comtes de Hainaut, de Limbourg et les évêques de Liége, avaient acquis peu à peu une indépendance quasi complète, non seulement vis-à-vis des ducs de Lothier, mais même vis-à-vis des empereurs.

Les ducs ne régnaient donc effectivement qu'en Brabant et encore dans ce duché leur autorité directe ne s'étendait-elle que sur leurs domaines propres et personnels. Pour le reste, ils exerçaient les droits de suzerains; ceux de justiciers suprêmes et d'avoués des églises ; ils établissaient des châtelains et investissaient des fiefs dans toute l'étendue du duché (3).

Quel était alors ce duché de Brabant ?

Il s'étendait primitivement à l'ouest jusqu'à la Haine et l'Escaut, mais il

(1). L. Vanderkindere, *La Formation territoriale des principautés belges au moyen âge*, Bruxelles, 1902, t. II, p. 19-21.

(2) *Cf.* Ghisleberti, *Chronicon Hanoniense*, ed. Vanderkindere, Bruxelles, 1904, p. 9.

(3) G. Pirenne, *Histoire de Belgique*, Bruxelles, 1900, p. 114-116.

fut fortement entamé de ce côté, dans le courant du xe siècle, par les comtes de Flandre et de Hainaut. En revanche, il s'agrandit vers l'est et le sud-est par l'adjonction d'une partie de la Hesbaye et du comté de Brunengeruz.

Le Brabant à l'époque romane.

Dans le courant du xie siècle, les comtes de Louvain soumirent toutes les régions environnantes, alors très peu peuplées et couvertes de forêts et de bruyères (1). Après le départ de Godefroid de Bouillon, le territoire s'augmenta encore du marquisat d'Anvers et de toute la Campine.

C'est ainsi qu'au début du xiie siècle, au moment où il fut érigé en duché, le Brabant comprenait tout le pays situé depuis Nivelles jusqu'à la Meuse inférieure (2).

Dans la suite, ces vastes possessions furent divisées en quatre quartiers portant les noms des quatre villes principales : Louvain, Bruxelles, Anvers et Bois-le-Duc.

Le quartier de Louvain renfermait, outre cette ville, celles de Tirlemont, Léau, Diest, Sichem, Landen et Aerschot.

Le quartier de Bruxelles comportait une région flamande et une autre wallonne ; la première avec Malines, Vilvorde et Assche ; la seconde avec Nivelles, Jodoigne, Wavre et Gembloux.

Les régions septentrionales de ce territoire n'avaient, à cette époque, qu'un petit nombre de centres habités, ce qui implique nécessairement un nombre restreint d'églises. Très peu de villages y existaient au xie siècle, et la plupart de ceux que nous voyons ont été fondés aux deux siècles suivants, lorsque les défrichements et les déboisements eurent rendu habitables une foule de « terres neuves » et lorsque les transformations économiques intervenues au xiie siècle eurent déplacé bien des centres d'activité.

Cette époque est témoin d'une profonde évolution dans la vie sociale et économique. Le commerce et l'industrie naissants attirent déjà les habitants vers les villes en formation ; l'agriculture, qui dépérissait faute de culture méthodique, se relève par l'influence bienfaisante des Cisterciens qui avaient fondé de nombreux établissements sur notre sol dès le second quart

(1) L. Vanderkindere, *op. cit.*, t. II, p. 113-114.
(2) G. Pirenne, *loc. cit.*, p. 116.

du XIIe siècle. Le servage diminue dans de fortes proportions, le paysan, devenu à peu près entièrement libre, cultive le lot qu'on lui cède à bail moyennant une faible redevance payable en argent (1).

Les privilèges entraînent le droit d'association et le système communal s'étend jusque dans les campagnes. De là, de nouvelles agglomérations, de nouveaux villages, véritables communes et, par voie de conséquence, de nouvelles églises.

Une foule de paroisses se fondèrent ainsi à la fin du XIIe et dans la première moitié du XIIIe siècle. L'évêque Walter de Marvis († 1251) en créa un grand nombre en Flandre durant son règne. Il en fut de même en Brabant, un peu plus tard, sans doute, car la civilisation y était moins avancée que dans les régions occidentales. Presque toutes les localités dont les noms se terminent en *sart, kerke, rode* datent de cette époque (2).

L'évolution économique exerça naturellement une grande influence sur l'architecture, et il est permis de supposer qu'un grand nombre de nos églises datent de la deuxième moitié du XIIe et du début du XIIIe siècle, surtout dans les régions orientales et centrales du Brabant actuel, où les églises romanes sont tellement rapprochées qu'il est difficile de croire qu'elles ont appartenu toutes à des villages de fondation très ancienne.

Un facteur très important pour le développement artistique se trouve dans l'état religieux de la contrée.

Le christianisme avait été prêché en Belgique dès le IIe siècle, mais il n'avait guère pénétré les populations avant le IVe siècle. De cette époque date la première délimitation en provinces ecclésiastiques et en diocèses, établie sur le modèle des subdivisions politiques romaines.

Les invasions franques détruisirent complètement l'œuvre des premiers missionnaires. Il fallut recommencer sur les populations nouvelles le travail apostolique (3). La conversion de Clovis marque une étape dans cette œuvre ; mais elle ne porta pas tous les fruits qu'elle semblait promettre (4). Ce

(1) G. Pirenne, *op. cit.*, p. 275.

(2) G. Pirenne, *loc. cit.* ; — G. Kurth, *La Frontière linguistique*, t. I.

(3) Vanderkindere, *Introduction aux institutions de la Belgique au moyen âge*, Bruxelles, 1890, p. 274.

(4) Poullet, *Les Institutions des anciens Pays-Bas*, Louvain, 1882, t. I, p. 38-42.

ne fut qu'au VIIe siècle que les ordres monastiques entreprirent méthodiquement le travail d'évangélisation et ce siècle peut s'appeler sans exagération, chez nous, « le siècle des Saints ». Quantité de monastères s'élevèrent et l'élan religieux devint général (1).

Cependant la conquête des esprits n'avait pas entraîné du même coup celle des caractères. Ces beaux fruits de piété et d'enthousiasme eussent été, sans doute, tôt corrompus sans l'intervention énergique et réformatrice des deux grands apôtres du VIIIe siècle : saints Boniface (2) et Willibrord (3), aidés de saint Amand et de saint Hubert (4). Mais leur influence prépondérante dans les centres ne pouvait s'étendre dans tous les recoins du pays ; il y eut des païens en Belgique jusqu'au Xe et même au XIe siècle.

On aurait tort de croire que la conversion des habitants d'une agglomération entraînait l'érection immédiate d'une église monumentale. Au contraire, la plupart, pour ne pas dire tous les premiers édifices du culte, dans les campagnes, furent de simples réduits en bois, et les chroniques contemporaines nous apprennent que l'abbé Adélard II, de Saint-Trond, fit remplacer, vers le milieu du XIe siècle, quatorze de ces oratoires primitifs par des édifices en pierre (5).

Il faut descendre jusqu'au milieu du XIIe siècle avant de trouver le christianisme suffisamment établi dans les campagnes pour qu'il y eut une église définitive dans chaque village.

Qui édifiait ces églises ? Qui les entretenait ?

Dans les localités très anciennes, antérieures à l'introduction du christianisme, le missionnaire construisait lui-même son église avec l'aide des habitants. Ces églises *(casæ Dei)* appartenaient alors à la communauté.

Mais, en Brabant, les communautés étaient rares. On y trouvait surtout le système des exploitations particulières *(hofen)*, et non celui des villages agglomérés. Or, quand le propriétaire d'une « villa » se convertissait, il entraînait sa famille et ses serfs et édifiait sur sa propriété un oratoire

(1) Warichez, *Les Origines de l'église de Tournai*, Louvain, 1902, p. 34.

(2) G. Kurth, *Saint Boniface* dans *Les Saints*.

(3) Van der Essen, *De heilige Willibrordus* in *Geschiedkundige bladen*, I^te jaargang, bl. 371.

(4) Ch. De Smedt, *Saint Hubert* dans *Acta Sanctorum novembris*, t. I.

(5) Rodulfi, *Gesta abb. Trud.*, M. G. H. SS., t. XI, p. 234.

privé, en remplacement de l'autel ou sanctuaire dédié aux dieux du paganisme. Comme les anciens, les nouveaux temples appartenaient au chef de l'exploitation, à qui incombait, par conséquent, la charge de pourvoir à leur entretien, à la subsistance du prêtre et au *luminarium*. Ils faisaient partie intégrante de son domaine, tout comme le moulin ou le four (1) : on en héritait de père et fils et on se les partageait.

D'un autre côté, la ferveur des premiers siècles de conversion excita beaucoup de seigneurs à de riches donations dépassant souvent le nécessaire. Les princes et les rois, dont le clergé était un puissant appui dans la lutte contre leurs grands vassaux (2), avaient également intérêt à augmenter la puissance et la richesse des grandes églises et des monastères. Telle est l'origine des grands biens dont l'Église jouit durant tout le moyen âge et la source de ses abondants revenus. Ces richesses étaient cependant encore précaires à cette époque. Il arrivait que les propriétaires des églises, à court d'argent, méconnaissant les intentions de leurs ancêtres et des autres donateurs, s'emparaient d'une grande partie de ces ressources, ne laissant pour les besoins du culte que la portion strictement nécessaire ; sauf cette minime part, revenus, oblations et dîmes devenaient leur proie.

Cette situation dura jusque vers l'an 1000, lorsqu'une réaction se dessina contre ces abus. Comme la réforme religieuse et artistique, elle partit de la congrégation de Cluny, dont les principaux centres d'activité dans nos contrées étaient Saint-Vannes et Stavelot (3). Les conciles prononcèrent alors des peines sévères contre les détenteurs de biens ecclésiastiques et ceux-ci durent s'en dessaisir petit à petit. Pour faciliter ces restitutions, les papes leur permirent de rendre ces revenus non pas aux églises, mais à des monastères ou à des chapitres. Aussi les cartulaires sont-ils pleins de documents des XIe et XIIe siècles attribuant les dîmes de telle ou telle église à une abbaye ou à un corps de chanoines, quelquefois les divisant entre plusieurs bénéficiaires.

A la fin du XIIe siècle, presque toutes les églises du Brabant se trouvaient ainsi entre les mains de puissantes communautés religieuses. Quantité

(1) *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, IIIe série, t. I, 1905.

(2) Poullet, *op. cit.*, p. 320 ; — A. Cauchie, *La Querelle des Investitures dans les diocèses de Liége et de Cambrai*, Louvain, 1890, t. I, p. VII-XII.

(3) E. Sackur, *op. cit.*, t. II, p. 133-154.

d'édifices sont mentionnés comme appartenant au chapitre de Cambrai et aux grandes abbayes du Saint-Sépulcre en la même ville, d'Afflighem, de Villers, de la Cambre, de Saint-Bavon, à Gand, etc. Les abbayes étaient alors les véritables curés des paroisses : les « curés primitifs ». Elles touchaient tous les revenus et n'octroyaient au pasteur effectif, qu'elles nommaient ou révoquaient à volonté, qu'une « portion congrue ». Cette situation, avec quelques différences de détail, se continua jusqu'à la Révolution française.

La construction et l'entretien des édifices du culte incombaient naturellement à ceux qui en touchaient les revenus. Cependant, dès l'époque communale — dont l'esprit se manifeste dans le domaine religieux par la création de « fabriques d'église » — les paroissiens durent aussi intervenir dans les frais (1). Souvent aussi les charges étaient réparties proportionnellement entre le propriétaire et le desservant. Le gros décimateur était alors tenu, dans la plupart des cas, à l'entretien des nefs, des verrières du chœur et de la tour jusqu'à sept pieds au-dessus du faîte de l'église.

Il serait intéressant de savoir si le concours des abbayes dans la construction des églises se bornait uniquement à une intervention pécuniaire, ou si à cette intervention se joignait une influence artistique. Par exemple, la forme des églises construites à une même époque, mais dans des régions différentes, par une abbaye, se ressentait-elle des idées artistiques qui prévalaient dans cette abbaye ? La réponse à cette question est difficile, mais nous inclinons à croire que l'influence monacale ne s'exerça pas, en général, de cette manière (2). Notre conviction à ce sujet se base sur les observations que nous avons faites au cours de l'examen des diverses églises du pays. Chaque région a son style religieux plus ou moins déterminé et ce style est, en général, complètement indépendant des abbayes auxquelles appartenaient ces édifices. On comprendrait, du reste, difficilement l'avantage qu'aurait présenté pour ces institutions la coutume d'envoyer au loin des ouvriers formés à leur école et pénétrés de leurs idées, surtout si on considère les grandes distances qui séparaient beaucoup d'églises de leurs propriétaires. Les tiraillements continuels entre les décimateurs et les curés

(1) H. Sée, *Les Classes rurales au moyen âge en France*, Paris, 1901, p. 464 et suiv.
(2) Enlart, *op. cit.*, t. I, p. 62.

témoignent d'ailleurs assez clairement que les communautés étaient peu disposées à aller au delà du strict nécessaire.

Est-ce à dire que les moines n'exercèrent aucune action sur l'art de bâtir ? Telle n'est pas notre pensée, au contraire. Mais cette influence fut générale et se fit, non par les couvents particuliers, mais par les Ordres. A l'époque dont nous nous occupons, l'architecture est l'apanage exclusif des clercs ; les abbayes sont encore les foyers uniques de la science et de l'art. Chaque Ordre a ses tendances et ses formes. Les églises clunisiennes se distinguent par leur richesse d'ornementation et leur luxe de clochers et de sculptures ; celles qui s'édifient, dès le second tiers du XIIe siècle, sous l'impulsion des Cisterciens, marquent une réaction contre cette richesse exagérée.

On n'a pu déterminer encore, jusqu'à ce jour, comment et par qui furent introduites en Belgique les influences architecturales. Mais ce que l'on doit admettre, en attendant, c'est que l'influence des divers ordres religieux imprime un cachet bien reconnaissable aux édifices des régions où ils dominaient.

Or, le Brabant comptait, avant le XIIe siècle, un nombre très restreint de communautés régulières. On n'y trouvait que trois grandes abbayes, celle d'Afflighem, fondée en 1086 par Henri II ; celle de Nivelles, datant du VIIe siècle, et celle de Gembloux, fondée en 933 par saint Guibert. Ce furent les moines de ces abbayes qui tracèrent les plans de leurs églises, mais c'est la population des environs qui aida beaucoup à leur construction. Un des plus célèbres témoignages de ce fait est rapporté par le moine Rodolphe (1) concernant l'édification de l'église de l'abbaye de Saint-Trond, en 1055. Voici comment il s'exprime dans son style légèrement diffus et ampoulé :

« Videre erat mirabile et relatu erat incredibile de quam longe quanta hominum multitudo, quantoque studio et læticia lapides, calcem, sabulum, ligna ac quaecumque operi erant necessaria, nocte ac die, plaustris et curribus gratis propriisque expensis non cessarent advehere. Ipsi quoque lapides maceriales atque in fundamento grandes atque gravissimi positi fideliter

(1) *Gesta abb. Trudon,* M. G. H. SS., t. X, p. 234.

hoc possunt attestari, qui in tota Hesbania cum non possint reperiri, de alienis partibus comprobantur apportari.

» Columnas autem de guormatia per Renum Coloniam usque navigio deductas, atque aliunde alias plaustrisque invectas, tanquam a Colonia usque ad nos per terram vehendas populus vacatur, funibus plaustrisque iniectis ardentissimo studio rapiebat, et sine omni boum iumentorumque amminiculo, per ipsum quoque fundum Mosæ sine ponte trajectos catervatim ad nos ymnisonis vocibus perducebant. »

Ce ne fut là sans doute pas une exception et on peut en conclure que les sentiments religieux des populations, à cette époque, les portèrent à concourir en bien des circonstances à la construction de leurs temples. Quant aux architectes, il ne faut pas les chercher en dehors des abbayes. Dans les paroisses, souvent celui même qui faisait ériger l'église, en traçait les plans (1). Des connaissances techniques, il n'en fallait guère pour la construction de ces édifices rudimentaires et le modèle était fourni par la tradition ou par les exemples des églises voisines.

Les délimitations ecclésiastiques n'eurent, elles, qu'une faible influence sur la formation du style et ses variantes régionales. Cette délimitation, qui datait de la période romaine, coïncidait, au moment où elle fut établie, avec les frontières politiques et administratives. Mais les bouleversements qui suivirent la chute de l'empire romain et le commencement de la féodalité modifièrent considérablement, et plusieurs fois, ces divisions territoriales, tandis que les provinces ecclésiastiques demeuraient immuables.

Comme les deux actions, politique et religieuse, ne s'exerçaient pas de la même manière, leur autorité ne devait pas nécessairement s'étendre sur les mêmes populations. Nous savons ainsi que durant tout le moyen âge jusqu'au moment de l'érection des nouveaux diocèses sous Philippe II, le duché de Brabant relevait, pour le spirituel, de deux évêques différents : la partie occidentale, jusqu'aux portes de Louvain, était de l'évêché de Cambrai dont le métropolitain résidait à Reims, tandis que la partie

(1) Enlart, *op. cit.*, t. I, p. 62, note.

Le Brabant à l'époque romane.

orientale relevait de l'évêque de Liége et, par conséquent, de la province ecclésiastique de Cologne.

Les églises rurales ne s'élevèrent sans doute pas en nombre égal à toutes les époques de la période romane en Brabant. Quand la disette ravageait le pays, on avait à pourvoir à des besoins plus pressants. Nous trouverons dans l'histoire politique du duché, l'indication des périodes et des règnes les plus favorables au développement des arts.

Le XIe siècle débute, dans le Brabant, par le règne du comte Lambert le Barbu, tué à Florennes en 1015. C'est lui qui fixa sa résidence au château de Louvain. Il fonda la première église Saint-Pierre en cette ville et réédifia celle de Saint-Géry à Bruxelles.

Son second fils, Lambert Baldéric, agrandit Bruxelles et y fonda l'église Sainte-Gudule. Il mourut en 1063. Le comte Henri III, son petit-fils, porta, le premier, le titre de comte de Brabant. Il réprima le brigandage dans ses États et s'associa à l'établissement du Tribunal de la Paix. Sous son règne (1078-1095), ses sujets jouirent de la sécurité. Il construisit la grande abbaye d'Afflighem.

Godefroid le Barbu, son frère et successeur, fut le premier duc de Lothier et de Brabant. Lui aussi, quoique guerroyeur par nature, encouragea beaucoup la fondation d'églises et de monastères dans ses États. Des maisons de Bénédictines s'érigèrent à Cortenberg et à Forest, en 1095 et 1096. En 1125, les Prémontrés s'établirent à l'abbaye Saint-Michel à Anvers et les Bénédictins à Vlierbeek. Les années suivantes, Godefroid fonda, en faveur des Prémontrés, les abbayes de Parc, Heylissem, Grimbergen et Tongerloo.

Comme les débuts du règne de son fils et successeur Godefroid III furent employés à guerroyer avec ses voisins, nous sommes portés à croire qu'un grand nombre de nos plus anciennes églises romanes s'élevèrent sous le règne de Henri III et de Godefroid le Barbu. Cependant Godefroid III le Courageux fonda, en 1147, la plus célèbre abbaye du duché, celle de Villers et, en 1176, celle de Postel. Son duché jouit d'une paix profonde depuis 1156 jusqu'à sa mort en 1190.

Au début du règne de Henri Ier, le comte de Hainaut ravagea le Bra-

bant et le duc fut en lutte presque continuelle avec ses voisins jusqu'en 1215. Alors, il songea à réparer tous les désastres causés par les guerres et il porta son pays à un haut degré de prospérité. Il fonda aussi plusieurs communautés religieuses de l'ordre de Cîteaux : la Cambre, la Ramée, Hemixem, Florival, etc. Il établit le chapitre noble de Sainte-Gertrude à Louvain et installa les chanoines réguliers à Saint-Jacques-sur-Caudenberg, à Bruxelles. La paix dura pendant le règne de son fils Henri II et jusqu'à la mort de Henri III, en 1261.

Le Brabant à l'époque romane.

Les époques les plus favorables à l'accroissement de la population, à l'érection des paroisses et à la construction des églises furent donc la première moitié du XIIe siècle, la fin du règne de Godefroid III et le XIIIe siècle, depuis 1215 jusqu'à 1260. L'époque la moins favorable fut, sans doute, la fin du XIIe et le début du XIIIe siècle.

Ces hypothèses n'ont évidemment rien d'absolu; nous examinerons, dans la suite, si elles concordent avec des faits précis. Dans le cas contraire, nous n'en ferons aucun usage et nous n'appuyerons sur ces données que des déductions déjà suffisamment établies par ailleurs.

Après ces préliminaires indispensables, nous pouvons passer à l'étude détaillée des églises romanes dans le Brabant.

CHAPITRE IV

L'Architecture Romane en Brabant.

NOTRE but, dans ce premier volume, est de faire connaître l'architecture romane brabançonne, de la comparer avec l'architecture romane en général, et spécialement avec celle des autres régions du pays. L'un des termes de cette comparaison nous est présentement connu. La revue sommaire des églises de Belgique nous a permis de tirer certaines conclusions générales sur les caractères de notre style, caractères que nous mettrons en rapport, dans la suite, avec ceux du roman brabançon.

Mais auparavant nous avons à faire l'étude détaillée des édifices de cette contrée. Ce sera l'objet du présent chapitre. Cette étude, qui constitue la partie principale de notre travail, ne portera plus uniquement sur les traits essentiels tels que la disposition des clochers et le tracé des plans, mais aussi sur la plupart des éléments de la construction. Chaque partie d'un édifice peut, sous l'empire de circonstances variées, revêtir des formes différentes et manifester une vie propre. Or, nous voudrions étudier suffisamment le style roman dans le Brabant pour pouvoir nous rendre compte de chacun des éléments constitutifs des églises avant que s'y soient manifestées les premières influences gothiques.

Nous continuerons en la développant, la méthode suivie dans la première partie, étudiant chaque monument en particulier, pour, dans un autre chapitre, les comparer entre eux dans l'ensemble et dans chacun de leurs détails.

Il nous a paru préférable, pour déterminer la succession de ces études, de suivre l'ordre géographique, en prenant comme point de départ les deux grands centres de la région ancienne : Louvain et Bruxelles. Ainsi, sans

présupposer des conclusions et tout en suivant l'ordre de nos recherches personnelles, nous aurons l'occasion de faire plus d'un rapprochement intéressant, propre à faciliter plus tard la synthèse.

LA TOUR DE SAINT-QUENTIN A LOUVAIN

L'église Saint-Quentin date presque entièrement de la seconde moitié du xve siècle. La tour et les deux travées adjacentes qui servent aujourd'hui de magasins sont seules d'une époque antérieure, qu'on fixe généralement au xive siècle (1). C'est, nous semble-t-il, une erreur.

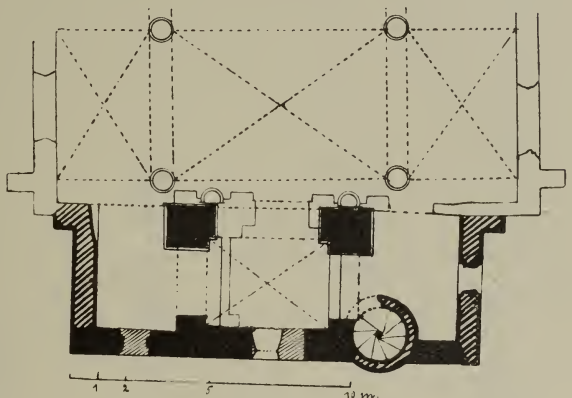

Fig. 23. Église Saint-Quentin. Plan de la Tour.
(Relevé de M. Langerock.)

En effet, la partie ancienne du clocher est divisée en deux sections bien distinctes dans lesquelles on relève des traces évidentes de remaniements effectués au xive siècle sur une construction antérieure (2).

Tout d'abord, il ne peut y avoir aucun doute sur la préexistence du clocher relativement à l'église actuelle. L'absence d'unité saute aux yeux à la vue du plan terrier. Ce fut sans doute faute de ressources que l'église n'a pas été terminée sur le plan nouveau; elle devait comporter au moins une travée de plus, car des amorces d'arcs et de nervures se voient du côté de la tour.

Cette tour repose sur quatre piliers, dont deux sont isolés, reliés entre eux par des arcades en plein cintre, d'un tracé et d'un profil absolument romans. L'archivolte séparant le clocher de la nef est actuellement cachée par le jubé et par la chapelle des fonts baptismaux, qui en occupe le rez-de-

(1) E. Van Even, *Louvain dans le Passé et le Présent*, Louvain, 1895, p. 382.

(2) L'étage supérieur et la flèche ont été ajoutés récemment d'après les plans de M. Langerock.

chaussée. Les arcades latérales sont également en partie bouchées et leur embrasure sert d'armoire.

Tandis que le bas-côté sud a une voûte d'arêtes datant d'une époque plus récente, celui du nord est couvert d'une simple charpente consolidée par une série de contrefiches reposant sur un sommier appuyé lui-même sur une suite de corbeaux en pierre. Un contrefort plus saillant renforce les piles intérieures et se termine en biseau sous la toiture. Nous trouverons dans l'église Saint-Jacques de Louvain des exemples identiques de ces deux dernières particularités.

La nef du milieu conserve, au-dessus du berceau de la chapelle des fonts baptismaux, une voûte ogivale sur nervures retombant sur quatre consoles sculptées. Cette voûte date de la fin du xve siècle. Le profil des nervures

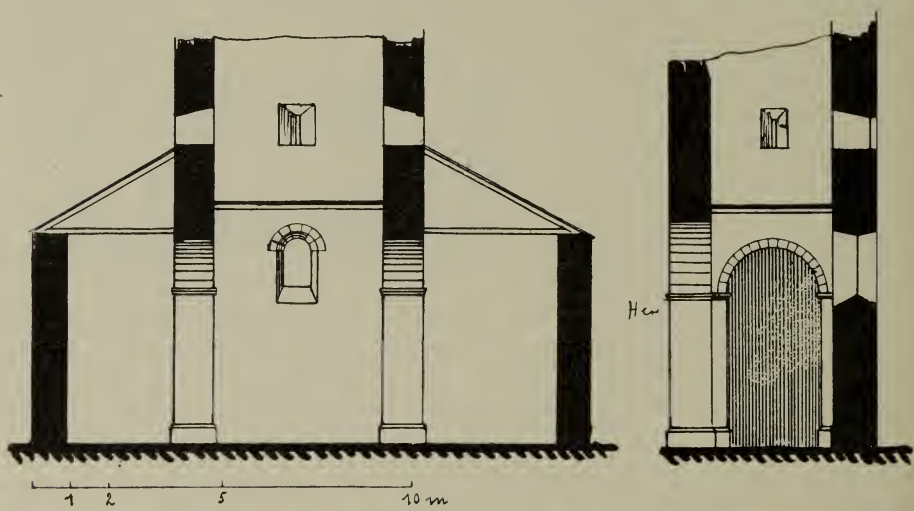

Fig. 24. Coupes transversale et longitudinale de la Tour de l'Église Saint-Quentin a Louvain. *(Restitution de l'auteur.)*

le démontre et l'on a conservé le texte du contrat que fit, en 1489, l'église avec Georges de Cuyper pour la confection de ce travail (1).

L'angle sud-ouest du clocher est flanqué par une tourelle d'escalier conduisant aux étages supérieurs qui, de même que les bas-côtés, sont éclairés

(1) *Acte des échevins de la ville,* 14 décembre 1489 ; — Van Even, *op. cit.*, p. 380.

La Tour de S.-Quentin à Louvain.

par d'élégantes fenêtres ogivales ayant le profil du XIVe siècle. Deux contreforts de la même époque occupent les angles des bas-côtés.

La chapelle des fonts baptismaux reçoit le jour par une fenêtre en demi-lune du XVIIIe siècle, tandis que le premier étage de la tour n'est éclairé que par une étroite meurtrière du côté nord et par une autre agrandie, sur la façade.

La partie ancienne de la tour a été conservée jusqu'à la hauteur de la corniche des nefs. Seulement, en observant attentivement la façade, on remarque, dans cette partie ancienne, deux constructions superposées : jusqu'aux meurtrières du premier étage, l'appareil est irrégulier, endommagé, entrecoupé de pierres ferrugineuses. Il est à supposer que seule les étages supérieurs furent édifiés au XIVe siècle tandis que la partie inférieure date, pour une grande part, des environs de l'an 1200.

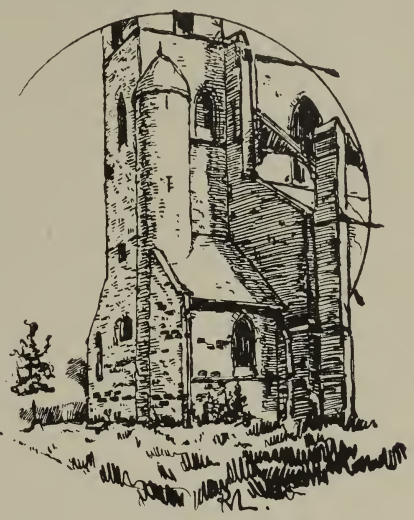

FIG. 25. TOUR DE L'ÉGLISE SAINT-
(Croquis de l'auteur.) QUENTIN A LOUVAIN.

Voici les raisons en faveur de cette hypothèse :

Tout d'abord aucun document historique ne s'oppose à ce que l'on fasse remonter à cette époque la construction du clocher. Nous savons, en effet, que, vers 1180, fut fondée, sur le « Waaiberg », la première chapelle dédiée à saint Quentin, et qu'en 1232 cette chapelle figurait dans un diplôme avec le titre d'église (1). En 1252, lors de la délimitation paroissiale, Saint-Quentin devint l'une des sept paroisses de la ville.

Rien d'étonnant donc à ce que nous retrouvions des restes de la chapelle de l'église primitive.

Il y a d'autres arguments plus positifs qui prouvent l'antiquité de ce fragment. C'est d'abord la construction même de la partie inférieure, qui n'a aucun des caractères propres aux édifices du XIVe siècle. La façade a

(1) *Acte d'autorisation délivré par le pléban de Louvain pour l'érection d'une chapelle au grand béguinage,* dans VAN EVEN, *op. cit.*, p. 379.

L'architecture romane en Brabant.

l'aspect d un simple mur sans contrefort ni saillie, comme la plupart des constructions romanes de notre pays, avec le moins possible d'ouvertures du côté occidental. Il n'y a pas d'entrée à la façade, mais une simple fenêtre en plein-cintre dont on voit encore une partie du tracé à côté de la demi-lune moderne ; à l'intérieur se voient de grandes arcades cintrées avec impostes à moulures romanes et des fenêtres en meurtrières. En un mot, rien n'indique la main des constructeurs du XIVe siècle, tandis que tout fait supposer un édifice roman remanié.

Il existe, il est vrai, à la construction ancienne, des fenêtres ogivales et des contreforts, mais ils sont du XIVe siècle et contemporains de la partie supérieure de la tour, adaptés tant bien que mal à la construction primitive. L'appareil des murs extérieurs a été renouvelé, on le remarque parfaitement aux ruptures dans les assises, et c'est dans ce nouvel appareil que les fenêtres furent percées. C'est identiquement le même cas pour la tourelle d'escalier, qui n'est pas en harmonie avec la construction primitive car elle obstrue une partie de l'arcade sud. Son revêtement intérieur est en briques, ce qui prouve qu'elle n'est pas antérieure au XIVe siècle. Cette tourelle fut intercalée dans la bâtisse lors de la surélévation du clocher. En effet, jusqu'à la hauteur de la seconde zone, les assises de la tourelle sont en désaccord avec le reste du parement tandis que, plus haut, elles concordent parfaitement. On ne peut exiger de preuve plus frappante. Nous pouvons conclure que la partie inférieure du clocher de Saint-Quentin, et les murs de façade des bas-côtés adjacents, datent, non pas du début du XIVe siècle, mais de l'époque romane, vraisemblablement de la fin du XIIe ou du commencement du XIIIe siècle. Ils constituent, par le fait même, la plus ancienne construction religieuse qui subsiste à Louvain. Ils formaient la première travée de l'ancienne église dont nous possédons ainsi les principales dimensions en largeur et en hauteur. C'était une basilique à trois nefs, à clocher occidental, sans voûtes.

L'ANCIENNE ÉGLISE SAINT-PIERRE A LOUVAIN

Parmi un grand nombre d'églises démolies, il en reste quelques-unes sur lesquelles nous possédons des notes ou des documents, qui, s'ils sont inca-

pables de nous donner l'aspect intégral de ces monuments, peuvent cependant nous renseigner suffisamment pour nous permettre une classification approximative.

L'église S.-Pierre à Louvain.

Un des plus importants parmi ces édifices disparus est la collégiale de Saint-Pierre à Louvain qui fut remplacée, dans le courant du xve siècle, par la magnifique basilique ogivale que nous admirons encore. L'église primitive fut édifiée et érigée en collégiale par le comte Lambert Baldéric, vers la fin du xe siècle. On a cru en voir le dessin sur une monnaie de 1140 publiée par Van Even (1), mais cette supposition est bien téméraire. Bornons-nous à dire de ce temple qu'il fut incendié, en 1176, le jour de la saint Laurent et reconstruit presque immédiatement après.

Nous connaissons davantage du second édifice qui l'a remplacé :

L'aspect de la façade nous est resté sur l'empreinte de plusieurs sceaux de la ville (2) et sur des monnaies de l'époque. Un sceau du milieu du xiiie siècle (fig. 26) la représente, à l'état d'ébauche, il est vrai, comme une construction romane, ce qui doit être exact, étant donnée l'époque de sa construction. La façade se compose d'un massif central recouvert d'une toiture en bâtière à croupes et surmontée de deux boules dorées supportant des croix. Ce massif est flanqué de deux tourelles rondes, couvertes en cônes et également couronnées par des boules semblables aux premières. De distance en distance, des cor-

F.G. 26. ÉGLISE SAINT-PIERRE, A LOUVAIN.
(D'après un sceau du XIIIe siècle.)

(1) VAN EVEN, *Louvain dans le Passé et le Présent*, Louvain, Fonteyn, p. 314.

(2) C'était la coutume des communes, depuis l'époque de leur reconnaissance, de représenter dans le sceau un symbole de la ville, très fréquemment un édifice caractéristique ; — GIRY, *Manuel de diplomatique*, Paris, 1894, p. 648.

dons saillants entourent ces tourelles, qui se terminent, en dessous de la toiture, par une galerie sur colonnettes. La construction centrale n'a qu'une seule rangée de fenêtres situées à l'étage supérieur : ce sont trois baies geminées séparées également par des colonnettes. Au milieu de la façade se trouve une grande arcade qui ne peut être qu'une porte.

Fig. 27. Église Saint-Pierre, a Louvain.

(*D'après un sceau du XIVe siècle.*)

D'autres sceaux, datant de 1320 environ, représentent encore le même édifice, mais ces sceaux sont gothiques et l'église également est gothicisée (fig. 27). Ce n'est là, évidemment, qu'une interprétation, ce qui permet de supposer que le dessin du cachet n'a aucune prétention à l'exactitude et que l'église n'y représentait qu'un symbole.

Au siècle suivant, l'aspect se modifie encore. Une tourelle apparaît sur le faîte de la façade et la grande porte est remplacée par l'écu de Louvain, de gueules à la fasce d'argent. Or, on trouve, dans les archives de la ville, qu'en 1381 l'administration communale fit établir un clocheton sur l'église pour y enfermer l'horloge de la ville. Il était orné de six lucarnes garnies en plomb (1).

C'est ce dernier dessin qui nous semble répondre le plus exactement à la réalité ; il est notablement mieux dessiné que les autres et l'adjonction de la tourelle d'horloge prouve que l'auteur s'est inspiré du monument. Nous ne possédons pas de reproduction de cette empreinte, mais on peut voir à peu près le même dessin sur des monnaies du xve siècle que nous donnons (fig. 28).

Que peut-on induire de ces quelques indices sur le caractère de cette façade ? Il nous paraît tout d'abord impossible qu'ils représentent le tracé ou la coupe des nefs, ce qui serait admissible seulement si l'édifice appartenait au groupe de l'Escaut. L'église avait certainement trois nefs ; or on

(1) Van Even, *op. cit.*, p. 336.

ne voit sur l'empreinte aucune trace de nefs latérales ; ensuite la forme de la toiture ne peut en aucune façon représenter un pignon ; enfin, la tourelle d'horloge y est à cheval sur un faîte perpendiculaire et non parallèle à l'axe de l'édifice et au regard du spectateur.

Il résulte que cette façade formait un bâtiment séparé, une sorte de grande tour quadrangulaire, recouverte par une toiture à deux versants à croupes, flanquée de tourelles d'escalier et formant avant-corps devant les trois nefs de l'église. C'était donc un porche occidental semblable à ceux de Liége, de Nivelles et de Maestricht, une sorte de narthex que nous sommes tentés de comparer à celui de Notre-Dame en cette dernière ville. Dans les deux édifices, on voit le même massif carré flanqué de deux tourelles rondes dépassant la toiture de la tour, la même absence de fenêtres, sauf à l'étage supérieur, la même toiture à deux versants, correspondant à un plan rectangulaire.

Fig. 28. Monnaies du xve siècle.

Des analogies très frappantes existent encore entre la tour qui nous occupe et celle de plusieurs églises allemandes, comme la cathédrale de Hildesheim, les églises de Fischbeck (1), Minden et Gernrode (2).

L'ensemble de notre façade présente, il est vrai, un aspect beaucoup plus trapu que celui de la plupart des édifices que nous venons de citer, mais on peut expliquer cette différence par le caractère même des dessins que nous possédons. Ce qu'il fallait sur des sceaux, c'était une image qui *rappelât* la façade le mieux possible, tout en remplissant le centre circulaire du sceau ; or, pour le remplir convenablement, il fallait exagérer la largeur de la tour aux dépens de sa hauteur.

Mais pourquoi cette représentation de la façade de Saint-Pierre dans le sceau de la ville et sur les monnaies? C'est que l'avant-corps ne faisait pas partie intégrante de l'église. Il formait probablement le beffroi où les chartes accordant les privilèges étaient conservées (3) et, de ce fait, devenait en une sorte de symbole de la cité. Van Even, dans son ouvrage, dit que l'une des tours latérales servait de beffroi et que l'on y conservait les chartes dans une salle voûtée très sombre. Il est impossible qu'une simple

(1) Dehio et von Bezold, *op. cit.*, pl. 211.
(2) *Ibid.*, pl. 214.
(3) Van Even, *op. cit.*, p. 337.

tourelle d'escalier ait tenu lieu de beffroi. D'ailleurs, les textes qu'il cite ne parlent pas de l'une des tours, mais de *la* tour : « in *der* stat torre » (1) ... « gehaelt hebben de privilegiën *uten* torre van Sint-Peters Kercke » (2). C'est encore de *la* tour qu'on parle en relatant l'incendie qui la détruisit en 1458 : « van den brande van *den* torre van Sint-Peters Kerken ».

L'avant-corps servait donc de beffroi et figurait comme tel dans le sceau de la ville. Ce beffroi renfermait probablement à l'étage, comme ceux de Tirlemont et de Nivelles, des salles voûtées, disposées convenablement pour renfermer le coffre aux archives. On a souvent posé la question de la destination de ces salles voûtées dans les avant-corps d'église. Cette solution particulière pour Louvain est un exemple qui pourra servir peut-être à l'éclaircissement d'autres cas analogues.

Nous ne savons presque rien sur l'église même que cet avant-corps abritait contre les vents d'ouest. Était-elle grande ? nous croyons que oui et nous le déduisons de plusieurs faits. D'abord les grandes églises seules avaient des avant-corps de cette espèce ; nous savons ensuite qu'on dut démolir une partie du chœur pour pouvoir y placer celui qui existe actuellement, et que ce chœur devait avoir certainement un pourtour puisqu'il est dit, dans le même texte, qu'on en démolit les piliers, toutes particularités qui ne se rapportent qu'à un édifice important. Puisque nous avons vu, dans le narthex de Louvain, beaucoup d'analogie avec celui de l'église Notre-Dame à Maestricht qui est l'une des rares églises rhénanes dont le chœur est entouré de colonnes, serait-il téméraire de supposer que le plan de l'église Saint-Pierre se rapprochait de celui de la basilique de Maestricht ?

L'ANCIENNE ÉGLISE SAINT-MICHEL A LOUVAIN

Tout ce que nous savons de cet édifice, démoli à la fin du XVIIIe siècle, c'est qu'il fut construit, en 1165, au-dessus de la porte de Tirlemont (3), qu'une partie de son clocher s'écroula en 1225, et qu'elle fut modifiée au XIVe siècle.

(1) Van Even, *loc., cit.*
(2) *Ibid.*, p. 448.
(3) *Ibid., op. cit.*, p. 372.

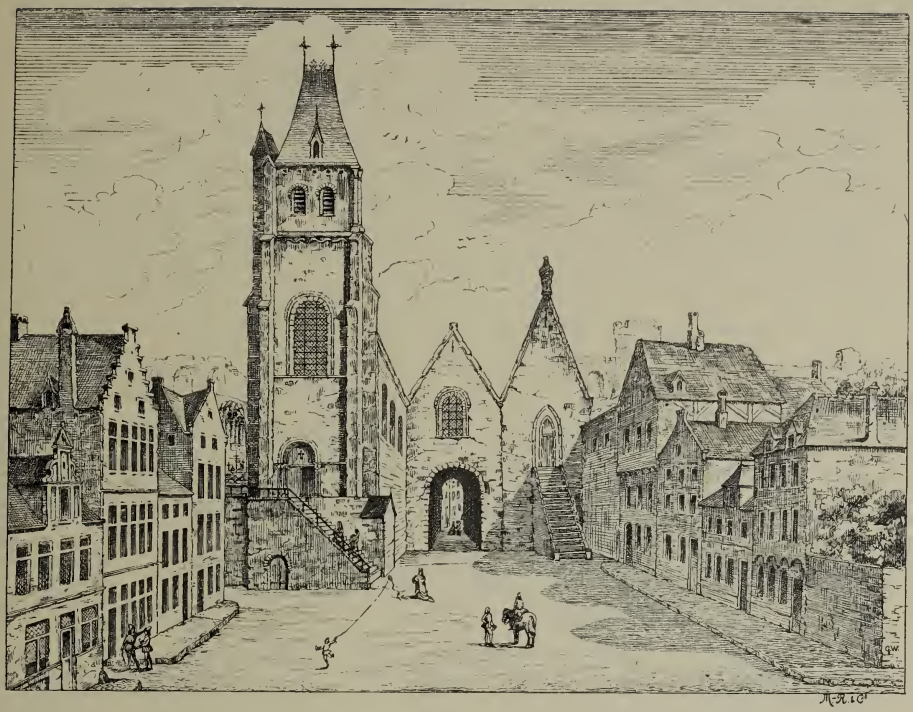

Fig. 29. Ancienne Église Saint-Michel, a Louvain.

(Cliché de Louvain dans le Passé et le Présent.)

L'église S.-Michel à Louvain.

Une vieille gravure publiée par Van Even, dans son ouvrage, nous en donne l'aspect au xviiie siècle. Quoiqu'à cette époque l'église fût déjà notablement modifiée, nous pouvons en conclure qu'elle était à l'origine un édifice à une seule nef avec clocher occidental et entrée à la façade. La porte avec moulures et colonnettes en retraite, terminée par un linteau monolithe, présente les caractères de la dernière période romane.

L'ÉGLISE DE BERTHEM (1)

L'église du village de Berthem est un des rares édifices qui n'ont subi que très peu de modifications et dont la restitution ne présente guère de

(1) *Bulletin de la Commission royale d'art et d'archéologie*, t. XXII, p. 345-350.

difficultés. L'état actuel du monument est lamentable, il est vrai. Ses murs hors d'équerre et déchaussés, soutenus par de disgracieux contreforts en briques, son appareil très grossier dont le mortier s'est effrité, ses angles écornés et sa toiture délabrée lui donnent plutôt l'aspect d'une ruine abandonnée que celui d'une église de commune importante. Telle qu'elle est cependant, elle produit encore une forte impression quand on l'aperçoit de loin dominant la vallée de la Voer et le village aux maisons dispersées.

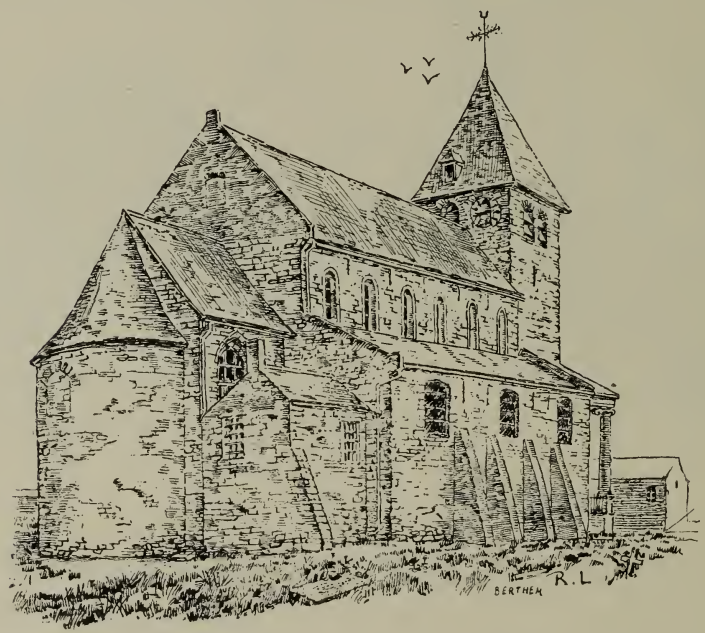

Fig. 30. Église de Berthem. (État actuel.)
(Dessin de l'auteur.)

Ses lignes d'une extrême simplicité ne sont pas sans élégance, et elles nous disent assez ce que furent autrefois, dans leur beauté sévère, la plupart de nos églises rurales aujourd'hui abîmées par le mauvais goût et le désir d'un luxe factice.

Cet état de délabrement s'explique par ce fait que les exigences de la paroisse toujours grandissante n'ont pu se concilier jusqu'à présent avec le désir des archéologues s'opposant à tout agrandissement dont pourraient souffrir les lignes originales du monument.

L'église de Berthem.

L'église est construite sur le plan d'une basilique à piliers de la forme la plus simple. Elle comporte une nef centrale flanquée de deux bas-côtés séparés d'elle par six arcades cintrées de part et d'autre, reposant sur des piliers massifs de forme carrée et sans bases. Ces piliers portent aux angles, du côté de la grande nef, une échancrure rectangulaire.

L'église, exactement orientée, est précédée à l'occident d'un clocher massif dont le rez-de-chaussée sert actuellement de portail. Ce clocher communique avec la nef par une arcade basse en anse de panier. Les bas-côtés se terminent, de part et d'autre, par un mur plat, tandis que la nef principale s'ouvre, à l'orient, sur un chœur formé d'un presbyterium carré et d'une abside semi-circulaire.

Aucun changement ne fut apporté à ce plan durant le cours des âges. On a simplement ajouté, sans doute au XVIIIe siècle, une petite sacristie dans l'angle nord-est (1). Comme on le voit, ce plan est d'une simplicité remar-

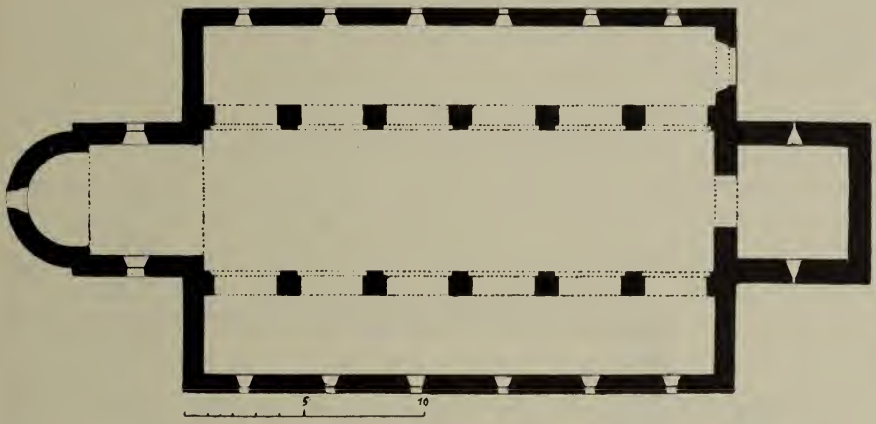

FIG. 31. PLAN PRIMITIF DE L'ÉGLISE DE BERTHEM.

(Restitution de l'auteur.)

quable. C'est la salle basilicale dans sa forme primitive précédée du clocher et complétée par le chœur. Nulle trace de transept.

L'édifice est construit tout entier en moellons irréguliers de grès sablon-

(1) Cette sacristie ne figure pas encore sur le dessin de l'église que nous avons trouvé dans l'atlas manuscrit des biens de l'abbaye de la Cambre, conservé à la Bibliothèque royale, et dont nous publions un décalque exact. Cet atlas date de l'an 1711.

neux à joints inégaux et épais. Son élévation est simple comme son plan. On pourra en juger par le relevé et le croquis qui accompagnent cette notice (fig. 30-31).

Le clocher ne présente à l'extérieur, sur trois de ses faces qu'un mur d'une nudité absolue, sans plinthe, larmiers ni fenêtres. C'est une vraie tour fortifiée. On y pénètre du côté occidental par une porte dont l'encadrement date du début du XIXe siècle. Il est divisé en cinq étages. Les quatre premiers sont éclairés par d'étroites meurtrières ; l'étage supérieur, qui contient les cloches, porte sur chacune de ses faces deux baies jumelles d'une grande simplicité. Elles sont à angles coupés par un chanfrein. Du côté nord, qui regarde le village, ces baies sont dédoublées dans le sens de la hauteur, mais les ouvertures inférieures, plus étroites, ne se composent que d'un tympan en demi-lune. Cette singulière disposition, dont nous n'avons pas trouvé d'autre exemple, serait-elle le produit d'un simple caprice décoratif, ou bien une disposition voulue par le constructeur pour envoyer sur le village le son des cloches ?

Le rez-de-chaussée du clocher est séparé du premier étage par une voûte épaisse et basse en berceau, assez irrégulièrement construite. L'arc qui sépare le portail de l'église repose sur deux piédroits couronnés

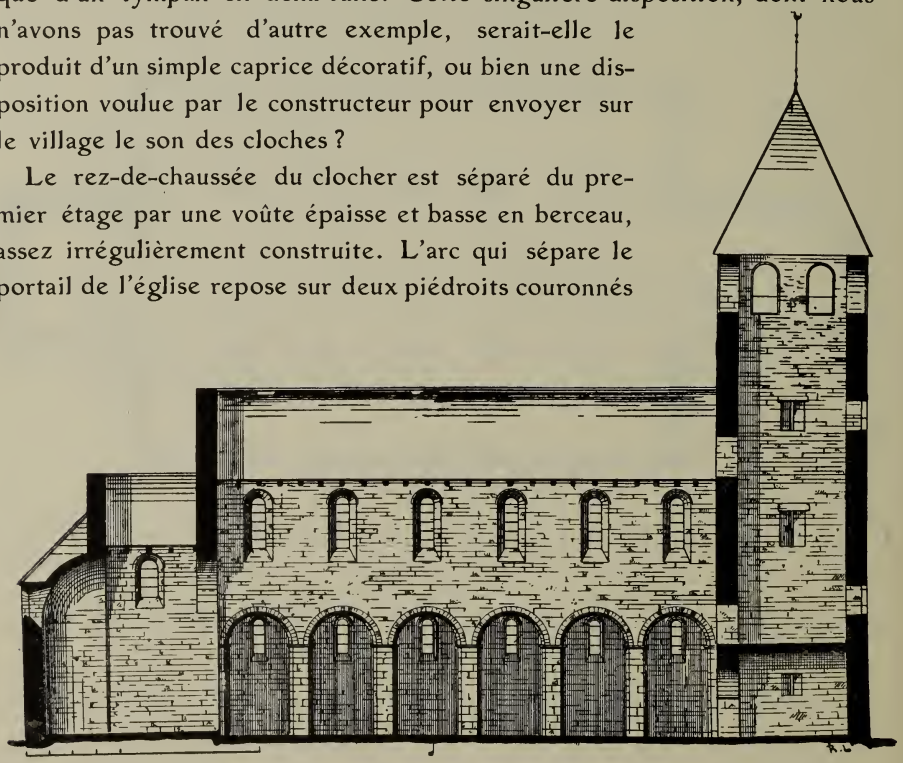

Fig. 32. Église de Berthem (État primitif).
(Restitution de l'auteur.)

L'église de Berthem.

d'une grossière abaque et ne se trouve pas dans l'axe de l'édifice. Les autres étages ont de simples plafonds en bois. Aucun escalier ne les relie ; le premier étage seul communique avec l'église par une petite porte. Avant l'établissement du jubé, on n'y avait probablement accès qu'au moyen d'une échelle mobile.

Les nefs de l'église ont été modernisées à l'intérieur, au XVIIIe siècle, mais sans qu'on ait apporté des modifications essentielles à la construction. La transformation importante est l'agrandissement des fenêtres des bas-côtés. Elles étaient, à l'origine, au nombre de six de part et d'autre ; on en a muré trois et les autres, notablement agrandies, ont été couvertes par des arcs surbaissés.

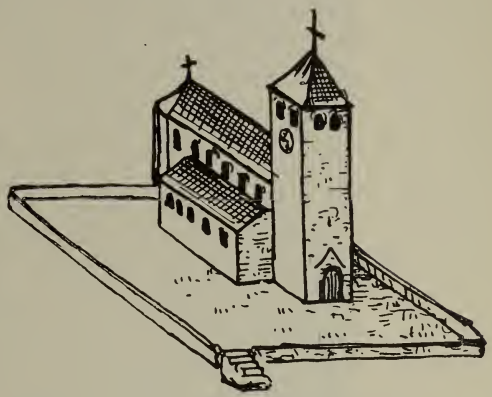

Fig. 33. Église de Berthem en 1711.
(D'après *l'Atlas de l'abbaye de la Cambre.*)

Les fenêtres primitives étaient peu élevées et très étroites. Le seuil se trouvait à une hauteur de 3^m40 au-dessus du niveau de l'église ; et on peut se demander si cette étroitesse des ouvertures, ici comme dans la tour, ne répondait pas à des nécessités de défense?

Les arcades qui séparent les nefs reposent sur de simples abaques qu'on a retaillées au XVIIIe siècle pour leur donner vaguement l'aspect de chapiteaux toscans. La nef principale est éclairée directement par douze fenêtres peu élancées, mais plus larges que dans les bas-côtés, largement ébrasées, surtout au seuil, et sans aucun encadrement au dehors. Elles sont restées dans leur état primitif. Le vitrage est situé à peu près dans le plan du parement extérieur.

Jadis, comme l'indique un plein-cintre cachant probablement un linteau, il y avait une entrée dans le mur occidental du bas-côté sud. Nous n'hésitons pas à placer en cet endroit la porte primitive de l'église, qui fut probablement condamnée lorsqu'on perça, dans le mur du clocher, l'entrée actuelle. Pour confirmer cette hypothèse, nous n'avons qu'à invoquer les constructions similaires où, dans aucun cas, il n'y a deux entrées occidentales, surtout à côté l'une de l'autre ; et, pour prouver que la porte actuelle a bien été percée après la construction, montrer le linteau en bois qui la surmonte.

Fig. 34. La porte du sanctuaire a l'Église de Berthem.
(Phot. de l'auteur).

Cette modification est cependant fort ancienne, puisque l'entrée existait déjà en 1711.

La partie supérieure des murs terminaux des bas-côtés ainsi que tout le pignon, ont été reconstruits au XVIIIe siècle ; on remplaça, en même temps, la toiture ancienne par une autre, en respectant les lignes de la première. Il en fut de même du plafond des nefs. On se contenta de remplacer les pièces usées et on recouvrit le tout d'un lattis et d'une couche de plâtre à moulures. Dans la grande nef, il reste une partie de la charpente primitive. Elle était formée de chevrons portant ferme dans lesquels on voit encore les entailles des contrefiches et des potelets.

Le chœur est la partie la plus intéressante de l'édifice. Le chanoine Reusens a cru y trouver des traces d'une influence française, attendu que l'église de Berthem dépendait de l'abbaye de Corbie (1). Or, de ce que nous avons dit dans le chapitre II, il résulte que l'architecture de l'église

(1) *Bulletin de la Commission royale d'art et d'archéologie*, t. XX, 1881.

de Berthem est plutôt rhénane. Il existe d'ailleurs quantité d'églises du même type en Brabant et dans les autres provinces.

Le petit presbyterium qui précède l'abside est de forme à peu près carrée et est recouvert, comme les nefs, d'un plafond plat. Il est éclairé actuellement par une fenêtre gothique sur chacun des côtés. On voit cependant, du côté du sud, les traces d'une petite fenêtre romane, que reproduit notre restitution, ainsi que l'encadrement d'une ancienne porte aujourd'hui condamnée (fig. 34).

Cette porte était couronnée d'un arc en plein-cintre sans ornements, et d'un larmier orné d'une belle frise à feuilles trilobées, présentant les mêmes caractères que la sculpture d'un tore sur la porte romane à l'hôpital de Louvain (fig. 35). Tout comme à cette porte, les impostes sont ornées de têtes grimaçantes dont l'une est très endommagée. Les tailloirs des piédroits ont un profil analogue et l'on voit percer la volute d'un crochet. Le remplissage empêche malheureusement de pousser plus loin la comparaison. Quelques sondages feraient peut-être découvrir une ou plusieurs retraites ornées de tores sculptés et des piédroits avec colonnettes. Ce que l'on voit permet cependant de conclure à une communauté d'origine et d'âge entre les deux portes. Or celle de l'hôpital de Louvain datant de 1220, on serait tenté de conclure, à première vue, que

Fig. 35. Détail de la porte romane de l'Hopital de Louvain.

l'église de Berthem date également du commencement du XIIIe siècle — hypothèse invraisemblable étant donné le caractère rudimentaire de cette construction — si plusieurs indices ne permettaient de croire que cette ouverture fut percée après l'achèvement de l'édifice. Ne serait-il d'ailleurs pas étrange que, dans cette construction d'une simplicité extrême, qui n'a ni une plinthe, ni une moulure, ni une sculpture quelconque, on ait adopté pour une porte d'importance secondaire et située à un endroit écarté, une décoration riche, alors que l'entrée principale, dans le bas-côté sud, ne portait pas la moindre ornementation? Il n'est pas jusqu'à l'appareil qui ne soit aussi plus soigné que celui de l'édifice, comme le montre notre photographie (fig. 34).

Fig. 36. — Détails de la porte du Sanctuaire à Berthem.
(Croquis de l'auteur.)

Nous remarquerons plus d'une fois des ouvertures placées au même endroit dans le chœur. Or, même dans les sanctuaires plus riches que celui-ci, cette porte est très simple et très étroite.

Nous pensons donc, ou bien que le chœur de Berthem avait primitivement une entrée simple qui fut élargie et décorée au début du XIIIe siècle, ou bien que la porte date seulement de cette époque.

Le chevet du chœur présente le plan semi-circulaire, et n'a pour tout ornement qu'une corniche en quart-de-rond sous la toiture. Il est couvert d'une voûte en cul-de-four et était jadis éclairé, dans le fond, par une petite fenêtre actuellement condamnée. La toiture de l'hémicycle a été renouvelée ; elle était primitivement, sans doute, parallèle à la pente des autres toitures de l'édifice, comme dans les églises analogues et s'appuyait à 45° contre le mur du sanctuaire. Aujourd'hui, elle est plus élancée et monte jusqu'au sommet du pignon du sanctuaire.

Fig. 37.— Corniche du chœur de Berthem.

Nous avons tenu à décrire en détail l'église de Berthem, tant parce qu'elle était la première de ce type que nous rencontrions que parce qu'elle en est la mieux conservée.

LA CHAPELLE DE SAINTE-VÉRONE A LEEFDAEL

L'oratoire de Sainte-Vérone, à Leefdael, est situé à quelques minutes de marche de l'église de Berthem, que nous venons de décrire ; il en a d'ailleurs la plupart des caractères, quoiqu'il soit de dimensions plus petites.

Il se compose également d'une tour très massive formant avant-corps du côté occidental, d'un vaisseau à une seule nef et d'un chœur divisé en deux parties.

La tour, qui n'a sans doute jamais été terminée, est couverte actuellement par une toiture en bâtière à croupes. Étant donné ses dimensions et l'épaisseur des murs, on ne peut douter qu'elle n'ait été destinée à s'élever à une

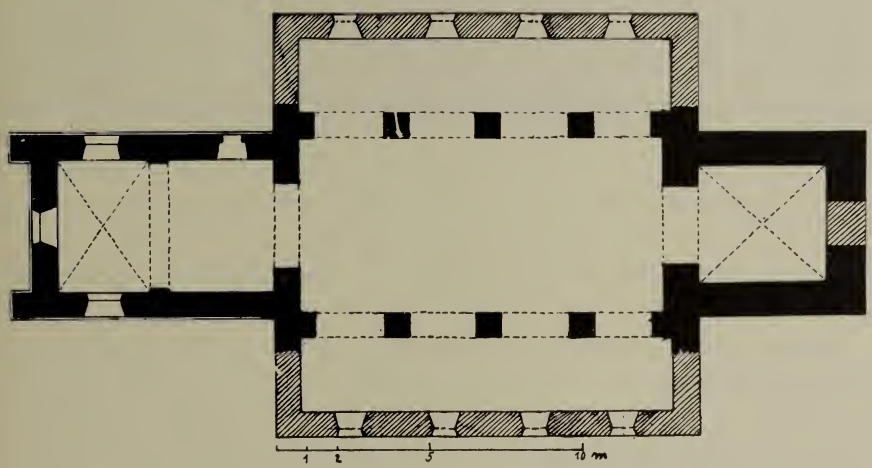

Fig. 38. *(Relevé de l'auteur.)* Chapelle de Sainte-Vérone a Leefdael.

certaine hauteur. Elle ne présente, comme celle de Berthem, aucune ornementation, mais le rez-de-chaussée, au lieu d'un berceau, est couvert d'une voûte d'arêtes bien construite. Aucune trace d'escalier ; même, aujourd'hui, on ne peut avoir accès aux étages que par l'extérieur et au moyen d'une échelle.

L'entrée actuelle se trouve dans l'axe longitudinal de l'édifice, sous la tour, mais elle y a été percée lors des modifications apportées à l'église,

car elle porte, comme celle de Berthem, tous les caractères d'une construction postérieure, avec cette différence que nous n'avons pu retrouver l'emplacement de la porte primitive, les bas-côtés ayant disparu.

Dans la nef, les murs latéraux montrent quatre grandes archivoltes condamnées et portées autrefois sur des piliers carrés. L'éclairage est assuré,

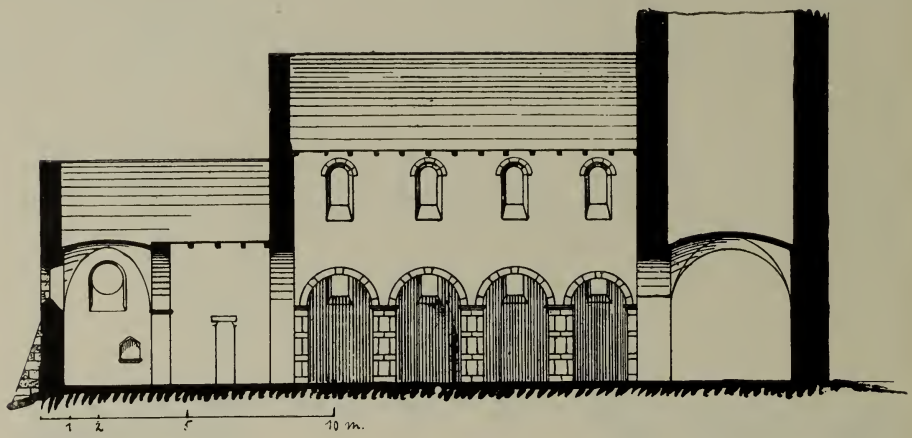

Fig. 39. Chapelle de Sainte-Vérone, a Leefdael.
(Restitution de l'auteur.) (Coupe longitudinale sur l'état primitif.)

de part et d'autre, par deux fenêtres du XVIIIe siècle percées sans souci des formes primitives.

Cette nef unique est-elle une disposition originelle ? Avait-elle été construite ainsi pour permettre des agrandissements ultérieurs? Les constructeurs romans n'avaient pas l'habitude d'agir de la sorte. Tout indique d'ailleurs qu'il y eut primitivement des nefs latérales, qu'elles furent abattues dans la suite et qu'on se servit des débris pour fermer les arcades qui les séparaient de la nef centrale. Ainsi le prouvent les contreforts qui remplacent les murs du chevet du bas-côté nord, les arrachements visibles aux mêmes endroits du côté sud, la forme de l'emplacement des fenêtres, l'absence de toute trace de porte dans les murs actuels et d'autres indices que fera connaître la suite de cette description. La largeur approximative des bas-côtés nous est indiquée par un léger enfoncement du terrain à l'endroit des anciens murs extérieurs.

Les piliers sur lesquels reposent les arcades sont de forme carrée et sans

Chapelle de Ste-Vérone à Leefdael.

Fig. 40. Chapelle de Sainte-Vérone, a Leefdael.
Les arcades bouchées et la porte du sanctuaire. *(Phot. de l'auteur.)*

bases. Ils sont formés d'assises alternatives de pierres plates, disposées selon leur lit, et de dalles verticales en délit. Les abaques ou impostes ont une moulure simple, formée d'un cavet. Actuellement, cette moulure a disparu, sauf sur les côtés encastrés dans les murs, mais la trace des coups de pioche est visible et témoigne que, avant la démolition des bas-côtés, elle existait sur les quatre faces. Les arcades aussi se composent alternativement de claveaux longs et courts. Les premiers ont à l'intrados une taille concave en arc de cercle et constituent des segments entiers d'archivolte.

On croirait, à première vue, que la chapelle de Sainte-Vérone formait exception à la règle générale qui veut que les églises romanes de notre pays aient une claire-voie supérieure dans la nef centrale. Ce qui porte à le supposer, c'est le manque de hauteur suffisante au-dessus des arcades. Mais à la suite d'un examen plus attentif, on trouve, derrière le crépissage du côté nord, la trace des parties inférieures des anciennes fenêtres et l'on constate que les démolisseurs ne se sont pas contentés de diminuer l'édifice

en largeur, mais qu'ils ont fait disparaître aussi une grande partie des murs gouttérots. Cette découverte nous a permis de reconstituer les dimensions primitives de l'édifice d'après le plan ci-dessus (fig. 39). Seule la hauteur des fenêtres n'y est qu'approximative.

L'oratoire est couvert, aujourd'hui, d'un plafond plat. Il l'était aussi primitivement. Nous n'avons trouvé aucune trace de voûte ; du reste, les piliers carrés simples sont incompatibles avec l'existence de voûtes romanes sur les grandes nefs.

Le chœur de cet édifice intéressant se rapproche de celui de Berthem en ce sens qu'il comporte, comme lui, deux subdivisions : une espèce de presbyterium couvert par un plafond plat et un sanctuaire proprement dit couvert par une voûte. Il en diffère par la forme rectangulaire de cette seconde partie et par la construction de la voûte, qui est ici en arêtes. Nous retrouvons, comme à Berthem, au même endroit, sur le côté sud du presbyterium, la petite porte du sanctuaire mais avec des dimensions beaucoup plus réduites. Elle est couverte d'un grand linteau semi-circulaire encadré dans un arc. Les montants sont formés de pierres alternativement posées selon leur lit et en délit et l'embrasure mesure à peine 0m60 (fig. 40).

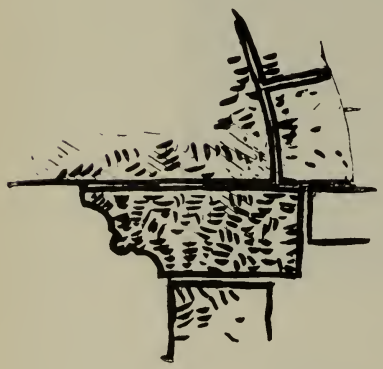

Fig. 41. — Profil des impostes de la porte du sanctuaire.

Le sanctuaire proprement dit est éclairé du côté sud par une fenêtre circulaire qui nous paraît avoir été modifiée, tandis qu'on voit, dans le mur de chevet, les traces d'une fenêtre en plein-cintre. Un arc doubleau reposant sur piédroits sépare les deux parties du chœur qui est contrebuté à l'est par deux contreforts en talus.

A côté de l'autel, il y a une jolie piscine couverte de deux dalles s'arc-boutant mutuellement et que nous avons fait figurer sur notre relevé. En face se trouve un beau tabernacle en pierre, de l'époque ogivale, dont la richesse contraste singulièrement avec l'aspect pauvre et nu du petit oratoire (1).

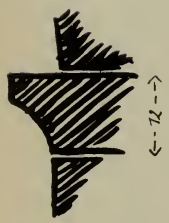

Fig. 42. — Profil de l'imposte des arcades.

(1) Cf. Reusens, *op. cit.*, t. II, p. 237.

L'ÉGLISE DE LEEFDAEL (VILLAGE)

En continuant le chemin qui longe la Voer, on aperçoit, à deux kilomètres de la chapelle de Sainte-Vérone, une troisième église intéressante, celle du village de Leefdael. Au premier aspect on ne se douterait guère de son ancienneté. Le chœur et la nef ont été radicalement modifiés et le clocher lui-même a subi d'importants remaniements.

Le chœur est une très intéressante construction du XVIe siècle avec une belle voûte en réseau qui est, sans doute, postérieure à la construction même ; il est terminé par une abside à trois pans sans contreforts. Les nefs, couvertes par une seule toiture à deux versants, éclairées de chaque côté par trois grandes baies, reposent sur quatre colonnes toscanes massives, sous le plâtrage desquelles on a découvert récemment d'autres colonnes très élégantes datant du XVIIe siècle. Les basses nefs s'étendent actuellement jusqu'à la façade des deux côtés de la tour qui est quadrangulaire, très simple, renforcée par de nombreux ancrages. Elle est uniquement décorée par quatre baies en arc brisé qui servent d'ouïes. On y a ajouté, du côté occidental, deux contreforts et une porte en style du XVIe siècle. Le clocher n'a pas de voûte, même au rez-de-chaussée, ni d'escalier en pierre. Il communique avec l'église par une arcade en anse de panier. Au-dessus de celle-ci est percée une grande baie moderne qui donne sur le jubé.

FIG. 43. ÉGLISE DE LEEFDAEL. (ÉTAT ACTUEL.)
(Croquis de l'auteur.)

Le plan, comme le dit notre relevé, est très irrégulier ; le clocher, surtout, s'adapte mal à l'ensemble de l'édifice. Au-dessus du plafond actuel se trouve une voûte en plâtre datant de 1751 ; elle a été remplacée peu après par le plafond qui, à son tour, sera bientôt démoli.

L'architecture romane en Brabant.

Malgré ces apparences, il n'y a aucun doute que l'église primitive de Leefdael ait été construite d'après le type de Berthem et de Sainte-Vérone, c'est-à-dire en forme de basilique à trois nefs sans transept. La tour est certainement une construction romane. Les grandes baies en arc brisé en ont remplacé d'autres en plein-cintre dont on peut apercevoir, en partie, les tympans bouchés au-dessous des ouïes actuelles. Le plan carré, l'épaisseur des murs et l'appareil rappellent très nettement l'église de Berthem et l'oratoire de Sainte-Vérone. La flèche, les ouïes et le larmier sont l'œuvre du XVIIe siècle. Jadis il n'y avait pas de porte occidentale. Nous n'en

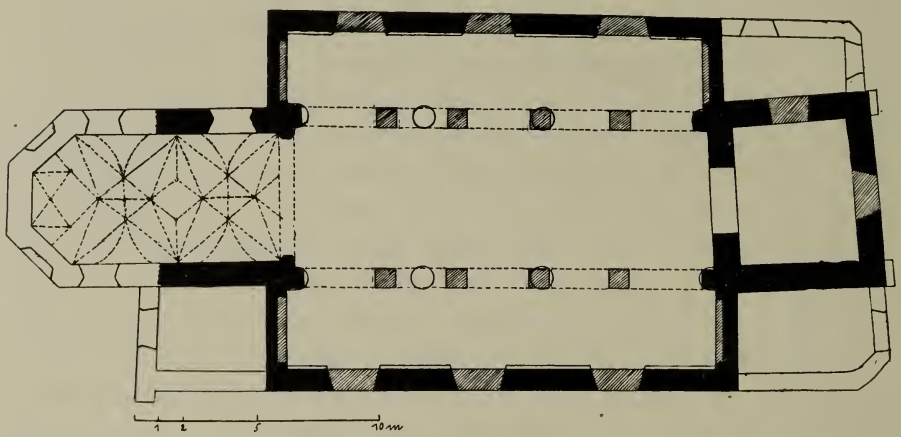

FIG. 44. PLAN DE L'ÉGLISE DE LEEFDAEL.

(Relevé de l'auteur.)

voulons comme preuve que le caractère moderne de la porte qu'on vient de faire disparaître et l'absence d'accès dans le mur de clôture du cimetière du côté occidental. Primitivement le clocher était en hors-d'œuvre comme à Berthem et à Leefdael. C'est au XVIIIe siècle qu'on lui adjoint des bas-côtés.

Que la nef ait eu à l'origine deux rangées de fenêtres, il suffira, pour s'en convaincre, de monter jusqu'aux combles des bas-côtés actuels. On y retrouvera les petites fenêtres en plein-cintre de 0^m80 de large sur 1^m40 de haut. Il est évident que toute cette région supérieure des murs de la nef est restée dans son état primitif ; elle a été reprise en sous-œuvre au

L'église de Leefdael.

XVIIe siècle. La partie inférieure des murs des bas-côtés actuels a été conservée également, elle a le caractère roman et le mur nord nous montre même une intéressante porte en plein-cintre qui a gardé vraisemblablement un grand linteau semi-circulaire. Comme les fenêtres supérieures sont au nombre de cinq par côté, il faut en déduire, d'après la règle générale, que l'église ancienne avait cinq travées et, par conséquent, de chaque côté, quatre piliers de forme carrée. On a dû les enlever tous pour les remplacer par deux colonnes. Nous verrons plusieurs autres exemples de semblables modifications qui paraissent extraordinaires à première vue.

Quant au chœur, s'il a été reconstruit et, sans doute, agrandi, la largeur primitive est restée ce qu'elle était : la partie inférieure des murs est ancienne, on y rencontre même, comme dans les deux temples voisins, la petite porte donnant dans le presbyterium. Selon toute vraisemblance, le chœur ancien était composé d'une travée carrée et d'une abside semi-circulaire.

Fig. 45. — État primitif. *(Restitution de l'auteur.)*

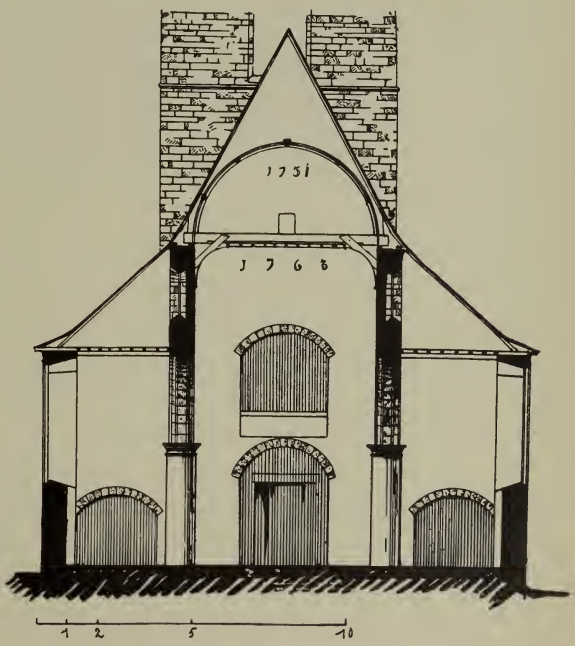

Fig. 46. — État actuel. *(Relevé de M. Langerock.)*

ÉGLISE DE LEEFDAEL. (COUPES TRANSVERSALES.)

Toutes ces observations, sauf la dernière, sont prouvées par le monument lui-même et confirmées par un dessin de l'*Atlas de l'abbaye de la Cambre* qui représente l'église telle qu'elle était en 1711. Nous y constatons l'absence d'entrée occidentale, la claire-voie supérieure, les bas-côtés anciens. Nous y voyons même que l'entrée primitive se trouvait du côté sud, à la première travée de la nef, et qu'elle était précédée d'un porche couvert d'un pignon. Or, il se fait précisément que l'entrée du cimetière se trouve encore en face de l'emplacement de ce porche. Tout concourt donc à démontrer que l'église de Leefdael est étroitement apparentée à celle de Berthem et de Sainte-Vérone.

Fig. 47. Église de Leefdael. (D'après l'*Atlas de l'abbaye de la Cambre.*)

L'ÉGLISE DE VOSSEM

L'église paroissiale de Vossem (1), dédiée à saint Paul, est, malgré ses petites dimensions, tout aussi remarquable que les églises dont nous venons de parler. Elle est construite dans le même esprit et dans le même style roman que ses voisines, quoiqu'elle présente les caractères d'un âge un peu moins avancé.

A première vue, tout comme Leefdael, rien ne fait supposer l'antiquité de ce petit monument. Il suffit de jeter un coup d'œil sur notre photographie (fig. 48) pour s'en convaincre. En 1695, date inscrite dans la voûte, peut-être même antérieurement, l'édifice fut remanié. Toutefois, ces modifications n'ont pas été assez complètes pour empêcher la reconstitution des dispositions primitives.

L'église se compose d'une triple nef sans transept; elle est précédée d'un clocher carré et terminée, du côté oriental, par un chœur carré et une abside semi-circulaire; elle est bâtie en grès blanc recouvert aujourd'hui, même à l'extérieur, d'une épaisse couche de badigeon.

(1) Cf. A. Wauters, *Histoire des environs de Bruxelles*, t. III, p. 434 et suiv. Vossem est cité pour la première fois en 1129. Ce village dépendait de Leefdael jusqu'à la fin du XIIIe siècle.

Le clocher, semblable à ceux de Berthem, Leefdael et Sainte-Vérone, est construit sur plan carré et n'a ni ornements, ni moulures. Au-dessus du faîte de la toiture des nefs, il devient octogonal et il est couronné d'une

L'église de Vossem.

Fig. 48 Église de Vossem. (État actuel.) (1)

(Phot. de l'auteur.)

flèche élancée. Un escalier délabré, logé dans une tourelle ronde du côté méridional, conduit jusqu'au premier étage.

Telle que nous la voyons, cette tour ne rappelle plus que bien vaguement son état primitif. L'étage supérieur octogonal est une addition d'une époque postérieure, comme sa forme le prouve ainsi que sa maçonnerie en briques. On trouve, du reste, en dessous de cet étage, quatre petites baies en plein-cintre, dont trois sont bouchées, et qui éclairaient jadis l'étage des cloches, comme dans toutes les tours semblables. Directement au-dessus

(1) Les clichés de cette notice ont été prêtés par le *Bulletin des Métiers d'art.*

de ces ouïes, se trouvait très probablement autrefois la toiture en forme de pyramide à quatre versants.

Dans la façade de la tour a été percée, au XVIIe siècle, une fenêtre qui remplace, sans doute, une simple meurtrière. Elle s'ouvrait primitivement dans le rez-de-chaussée, actuellement divisé en deux étages au moyen d'un plancher en bois pour permettre l'établissement du jubé.

Le rez-de-chaussée était anciennement d'une élévation considérable, relativement à l'ensemble. Il était séparé de la nef par une grande arcade et couvert d'une belle voûte sur nervures datant de l'époque de transition.

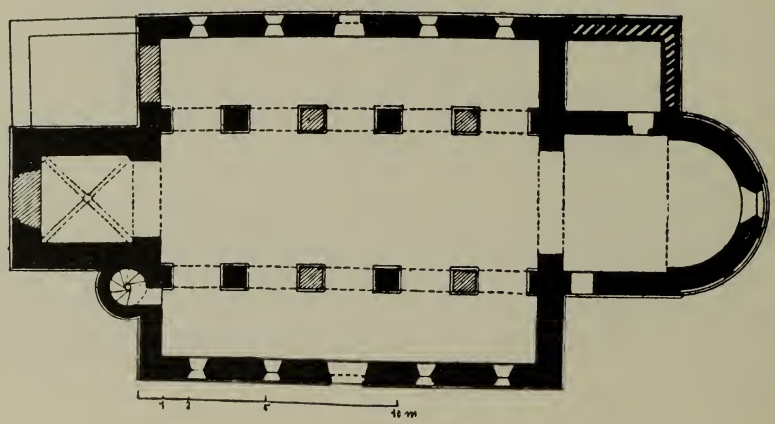

FIG. 49. ÉGLISE DE VOSSEM. (PLAN TERRIER.)

(Relevé et restitution de l'auteur.)

L'extrados de cette voûte se présente absolument avec l'aspect bombé d'une voûte d'arêtes rhénane. Les arcs formerets sont en plein-cintre et les nervures servent uniquement de couvre-joints. Leur profil est simple : un rectangle avec les deux arêtes inférieures chanfreinées. La clef de voûte a pour unique ornement la continuation de ce même chanfrein.

Fig. 50. — Profil des impostes.

Les trois nefs ne sont éclairées aujourd'hui que par une seule rangée de grandes fenêtres à arcs surbaissés donnant dans les bas-côtés, et l'église entière est couverte d'une seule toiture à deux versants. La disposition était différente à l'origine et l'église devait recevoir la lumière par une rangée de fenêtres supérieures éclairant directement la nef principale. On

aperçoit vaguement la trace de ces fenêtres dans les fissures du plâtrage sous la voûte intérieure ; mais, dans les combles de l'édifice, on les retrouve toutes absolument intactes. Ces fenêtres sont étroites, peu élevées et s'ébrasent à l'intérieur et à l'extérieur. On voit également en dessous du crépissage, dans le mur méridional, le tracé des anciennes fenêtres des bas-côtés. Elles étaient plus petites encore que celles de la grande nef.

A l'intérieur, l'église est portée sur des piliers carrés, enterrés de toute la hauteur de leur piédestal et inégalement distancés. La première travée, très petite, est formée par une arcade en plein-cintre, tandis que les autres, qui ont plus du double de largeur, ont leurs soutiens reliés par des ogives. Ici encore, nous nous trouvons en présence d'un remaniement considérable effectué lors de la construction des voûtes, c'est-à-dire à la fin du XVIIe siècle. Pour dégager l'intérieur, on a abattu quatre piliers intermédiaires et on a réuni les autres par des arcs plus grands, ce qui donnait à la grande nef deux travées presque carrées, faciles à voûter. Il ne saurait y avoir de doute à cet égard : la disposition des fenêtres supérieures, au nombre de

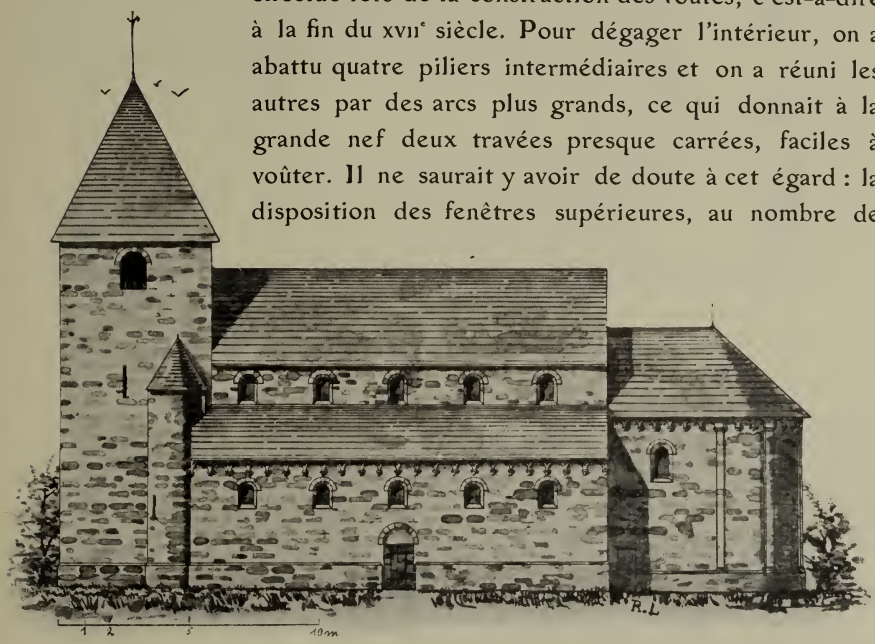

FIG. 51. ÉGLISE DE VOSSEM. (ÉTAT PRIMITIF.)
(Restitution de l'auteur.)

deux sur les grandes travées et d'une sur la travée étroite près de l'entrée le prouve. Il est à remarquer aussi que, si l'on suppose des piliers intermédiaires tels que les donne notre restitution, l'entre-colonnement est exacte-

ment le même dans les cinq travées, et les fenêtres bouchées ou cachées y correspondent adéquatement. Nous connaissons, du reste, plusieurs exemples de semblables modifications (1).

Actuellement des voûtes sur nervures cachent l'ancien plafond plat de la nef. Il subsiste cependant intact au-dessus des voûtes, de même que la charpente primitive de l'église, qui est d'autant plus intéressante que très peu d'églises romanes, en Brabant, ont conservé leur première charpente. Celle-ci se compose d'une suite de chevrons

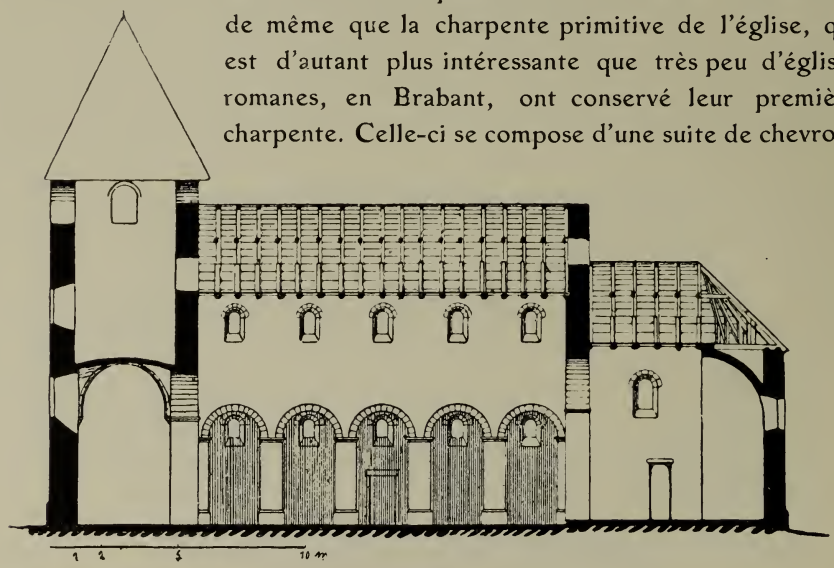

Fig. 52. Église de Vossem. (Coupe longitudinale.)
(Restitution de l'auteur.)

portant ferme, en chêne grossièrement équarri et de fortes dimensions distants de 0m80. Les fermes ont pour base un entrait qui tient lieu de poutre pour le plafond et sur lequel repose le plancher. Ces entraits s'appuyent sur les murs par l'intermédiaire d'une double sablière. La pente de la toiture est donnée par les deux chevrons se contre-butant sans faîtière et formant anciennement saillie à l'extérieur. Ils sont reliés vers le milieu par des faux-tirants et consolidés à la partie inférieure par des potelets. Les voliges du toit étaient clouées directement sur les chevrons. Aucun assemblage n'est à tenon ni mortaise, tous sont à mi-bois dans l'une des pièces, laissant intacte la plus importante. Des chevilles très saillantes les consolident.

(1) Parc, Saventhem, Leefdael, Grimde, etc.

L'église de Vossem.

La basse nef septentrionale se continue à présent à côté du clocher, comme le montre notre photographie (fig. 48), mais cette disposition est relativement récente. Autrefois il y avait une petite porte cintrée dans le mur nord et une autre, plus importante, également condamnée, vis-à-vis. C'étaient là, primitivement, les seules entrées, car la porte actuellement percée dans la tour date, au plus, du XVIe ou du XVIIe siècle.

Fig. 53. Église de Vossem. (Les Charpentes.)
(Phot. de l'auteur.)

Le chœur se compose, comme dans les églises précédentes, d'un presbyterium carré et d'une abside semi-circulaire cachés, en grande partie, par les sacristies. La sacristie méridionale est relativement récente, mais celle du nord est beaucoup plus ancienne. Elle présente à l'extérieur le même appareil que la nef et continue la plinthe de celle-ci. Elle communique avec le chœur au moyen d'une petite porte qui a gardé son battant primitif en bois de chêne, orné d'une infinité de clous à grosse tête. Cette porte s'ouvre sur l'intérieur de la sacristie. Dans le mur oriental de celle-ci se trouve une piscine exactement semblable à celle que nous avons vue dans la chapelle très ancienne de Sainte-Vérone à Leefdael. La sacristie qui est de plan rectangulaire est couverte par une voûte en berceau. La

Fig. 54. Église de Vossem. (Les Charpentes.)
(Phot. de l'auteur.)

seule particularité qui nous empêche d'y voir un édicule contemporain de l'église est la présence, dans le chœur, d'une fenêtre bouchée, située plus bas que le toit de la sacristie. Il est possible que, primitivement, la sacristie fut couverte d'une toiture à double versant, laissant libre la base de la fenêtre; mais comme la maçonnerie de la sacristie n'est pas reliée à celle du chœur, nous préférons y voir une ajoute un peu postérieure à l'église.

L'église de Vossem présente, avec celle de Berthem, cette différence que, dans la première, le chœur a plus d'importance relativement à l'église et qu'à l'extérieur il est couvert par une seule toiture, tandis que dans la seconde, l'abside a une toiture moins élevée. L'ancienne voûte du chevet y a été démolie et exhaussée, de même que l'arc triomphal entre le chœur et la nef. Pour le reste, la construction est soignée ; l'extérieur est décoré d'un soubassement qui se termine en moulure élégante et sert de base à une série de pilastres élancés, couronnés de tailloirs élégants et reliés par trois arcatures sur modillons. Cette décoration se rencontrait, sans doute, également aux murs extérieurs des nefs latérales, car on en trouve des amorces de pilastres dans l'angle sud-est. Ailleurs, ils ont été détruits par les remaniements.

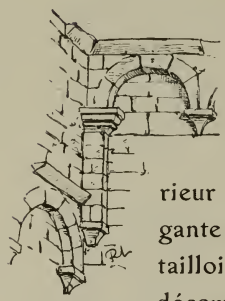

Fig. 55. Arcature au chœur.

En comparant la photographie de l'église actuelle avec la restitution que nous en donnons, et que nous croyons exacte, on aura un exemple frappant des mutilations désastreuses qu'ont subies quantité de nos vieilles églises rurales.

Les quatre églises que nous venons de décrire, toutes situées dans la vallée de la Voer, relèvent, on l'a vu, du même type. Elles se sont, très probablement, influencées mutuellement.

L'ANCIENNE ÉGLISE D'HÉVERLÉ

L'ancienne église de cette commune (1) se rapproche beaucoup du type des quatre derniers édifices que nous venons d'analyser. Elle est malheureusement moins bien conservée ; il n'en reste plus que le clocher et une partie de la nef principale. Si l'on croit la légende, cet édifice serait la pre-

(1) Cf. E. Van Even, *Louvain dans le Passé et le Présent*, Louvain, 1895, p. 18.

L'ancienne église d'Héverlé.

mière église de Louvain, érigée et construite par saint Hubert lui-même après qu'il eût converti au christianisme les païens de l'endroit. L'église actuelle occupe-t-elle l'emplacement d'un édifice en bois datant de l'époque du saint apôtre des Ardennes? Nous l'ignorons, mais les restes actuels sont certainement de plusieurs siècles postérieurs au Saint.

Avant le percement de la grande drève du château du prince d'Arenberg, le tertre isolé sur lequel elle s'élevait faisait partie du renflement de terrain sur lequel est bâtie la commune d'Héverlé. Elle servit d'église paroissiale jusqu'en 1783. On l'a désaffectée depuis.

Le clocher est la partie la mieux conservée. Il est situé au côté occidental du monument et forme un massif carré sans plinthe ni larmier. La flèche a disparu et est remplacée par une plate-forme. L'étage supérieur est éclairé par quatre ouïes en plein-cintre qui, probablement, étaient subdivisées par une colonnette en deux baies plus petites. C'étaient là, primitivement, les seules ouvertures de la tour. On y a percé depuis, probablement au siècle passé, des fenêtres rectangulaires à chaque étage. Pas de porte occidentale ; le rez-de-chaussée de la tour sert actuellement de cave et est couvert d'une voûte moderne en berceau qui ne laisse percer aucune trace de voûte ancienne. Comme le dit notre plan, la tour est petite et ses murs sont légers, ce qui nous porte à croire que le rez-de chaussée ne fut jamais voûté. Il était jadis en communication avec la nef par une arcade d'environ 2 mètres de large, bouchée maintenant par un mur de briques qui ne laisse qu'un passage étroit.

Fig. 56. Ancienne Église d'Héverlé. (État actuel.)
(Croquis de l'auteur.)

La nef centrale repose sur deux rangées de piliers carrés, sans bases, reliés par des arcs en plein-cintre retombant sur des impostes qui n'ont

pour toute décoration qu'une moulure simple, saillante seulement du côté des arcades et non pas du côté des nefs. Il existe actuellement quatre de ces arcades de part et d'autre.

Les murs supérieurs de la nef ont été démolis, mais on peut reconstituer aisément leur hauteur primitive ; les arrachements sont très visibles dans l'appareil de la tour. Comme cette hauteur correspond sensiblement à celle des autres églises que nous avons étudiées, il est hors de doute que l'église ait eu originairement deux rangées de fenêtres. Étant donnée la forme carrée des piliers et l'absence de toute trace de voûte dans le mur de la tour, il est plus que probable aussi qu'il n'y eut jamais de voûte mais un simple plafond plat recouvrant les trois nefs. La toiture de la nef principale s'élevait à peu près jusqu'au seuil des ouïes.

Fig. 57.— Profil des impostes.

On ne saurait douter de l'existence ancienne des bas-côtés. Comme notre relevé l'indique, il reste les amorces des murs terminaux à l'occident. De plus, le remplissage des grandes arcades est fait de briques modernes.

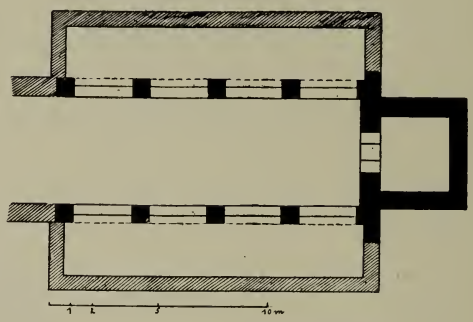

Fig. 58. Ancienne Église d'Héverlé. (Plan terrier.)

(Relevé de l'auteur.)

Aucune indication ne nous révèle la largeur de ces bas-côtés. Cependant, si on s'en rapporte à la règle suivie dans les constructions des églises romanes du même type que nous connaissons, les nefs latérales devaient avoir environ la moitié de la largeur de la nef principale. Mais nous ne saurions indiquer l'emplacement de la porte d'entrée. Il est probable qu'elle faisait face au village et se trouvait, par conséquent, percée dans le bas-côté sud.

Il est aussi difficile de dire si l'ancienne nef tout entière nous est restée, si l'église avait un transept et si le chœur était terminé par un mur plat ou par une abside. Mme la duchesse d'Arenberg possède un tableau du XVIIe siècle qui représente l'église Saint-Hubert avant sa démolition, et qui pourrait probablement nous renseigner. Certains indices nous permettent cependant de croire que l'église n'avait pas de transept. Ces indices sont d'abord la disposition à peu près carrée du plan de l'édifice avec les bas-

côtés (voir plan, fig. 58), disposition commune dans les petites églises et que nous avons observée également à la chapelle de Sainte-Vérone ; ensuite les dimensions de la butte sur laquelle s'élève l'édifice et qui sont suffisantes pour placer un chœur mais non un transept ; enfin, la forme des piliers terminaux vers le chœur qui portent des signes visibles de remaniements. Ceux-ci ne s'expliqueraient pas si ces piliers avaient été semblables aux autres, mais elles ont leur justification si on suppose qu'il y eut jadis des demi-piliers engagés dans les murs du chœur et des bas-côtés.

Cet oratoire était donc très probablement du même type que les quatre églises de la vallée de la Voer ; il devait avoir un chœur semblable à celui de Berthem ou de Sainte-Vérone.

L'ÉGLISE ABBATIALE DU PARC

L'abbaye des Prémontrés du Parc lez-Louvain (1) est l'une des plus anciennes et des plus célèbres de notre pays. Elle a, de plus, le mérite d'offrir, aux historiens et archéologues, une mine précieuse d'études. Nous n'entretiendrons nos lecteurs que de l'église, qui est la partie la plus intéressante de l'abbaye.

Voici d'abord en quelques mots son histoire. Godefroid le Barbu, duc de Lothier et de Brabant et comte de Louvain de 1106 à 1140, possédait, près de cette ville, au hameau de Vinckenbosch, un vaste enclos ou parc avec habitation et moulin, servant à l'élevage du gibier. Il y fonda, en 1129, la nouvelle abbaye du Parc, dans les circonstances suivantes :

Saint Norbert venait de jeter, en 1121, à Prémontré, les fondements de son Ordre. Appelé quelques années plus tard à Anvers, dans le but d'y extirper l'hérésie de Tanchelin, il y fonda, pour consolider les résultats obtenus par ses travaux apostoliques, la célèbre abbaye de Saint-Michel sur l'Escaut. Enchanté des bienfaits opérés par la nouvelle communauté, Godefroid conçut le désir d'en voir ériger une semblable plus près de lui, à

(1) Pour les sources sur l'abbaye du Parc, cf. J. Jansen, *Geschiedkundige navorschingen over de aloude abdij van 't Park*, Antwerpen, 1904. En voici les principales pour ce qui concerne notre sujet : Masius, *Chronicon monasterii Parchensis* ; Sanderus, *Chorographia sacra Brabantiæ*, Hagae Comitum, 1726-1727 ; Gramaye, *Antiquitatus Illustr. Ducatus Brabantiæ*, Lovanii, 1708 ; Van Even, *Louvain dans le Passé et dans le Présent*, Louvain, 1895 ; Raymaeckers, *Recherches historiques sur l'ancienne abbaye du Parc*, Louvain, 1858.

Louvain même. Il s'adressa à Wautier, abbé de Saint-Maurice à Laon, et obtint de lui quelques religieux auxquels il donna, par une charte datée de 1129, la propriété de son enclos de Vinckenbosch. La nouvelle fondation prit le nom d'abbaye du Parc (1).

Un des premiers soins des religieux fut de bâtir une église ou oratoire, utilisant pour cette construction les matériaux provenant de la démolition de l'ancienne demeure comtale (2).

Il ne reste aucune trace de ce premier temple et il est à présumer qu'il avait tous les caractères de simplicité et de pauvreté des édifices construits rapidement au moment d'une fondation nouvelle.

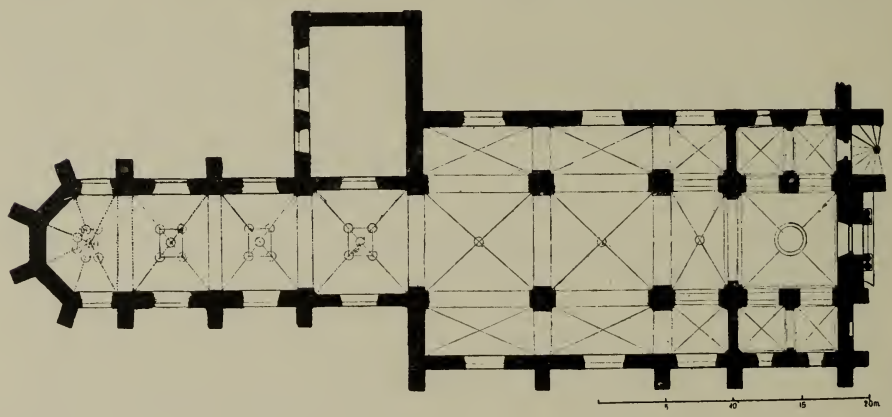

Fig. 59. Église du Parc. (Plan actuel.) (3)
(*Relevé de l'auteur.*)

Un siècle plus tard, vers 1226, comme le nombre des chanoines ne cessait de s'accroître en même temps que les ressources de l'abbaye, l'abbé Yvan de Bierbeek résolut de reconstruire l'église sur un plan plus vaste. La mort le surprit avant qu'il eût achevé son œuvre, mais son successeur, Henri de Bruxelles, la termina l'année même de son élection, si bien que la nouvelle basilique put être consacrée le dimanche de Quasimodo de l'année 1228, par Jacques de Vitry, évêque suffragant de Liége.

(1) Acte de 1129 publié d'après le manuscrit original dans Jansen, *op. cit.*
(2) Jansen, *op. cit.*, p. 7.
(3) Les clichés de cette notice ont été prêtés par le *Bulletin des Métiers d'art.*

L'église du Parc.

Les chroniques de Masius, Frumentius, de Paepe et Sanderus, se basant sur un texte de Gramaye, affirment que le chœur et les transepts seulement furent consacrés alors et que la chapelle primitive servit de nef jusque vers 1280, époque à laquelle auraient été ajoutées les nefs actuelles (1). Raymaeckers recule même cette date jusqu'en 1296 (2) et appuye cette opinion sur certains passages du livre des comptes, mentionnant qu'on travaillait à l'église en 1293 et en 1296 (3). Nous ne pensons pas que, dans ces textes, il s'agisse de toute la nef, mais seulement des deux premières

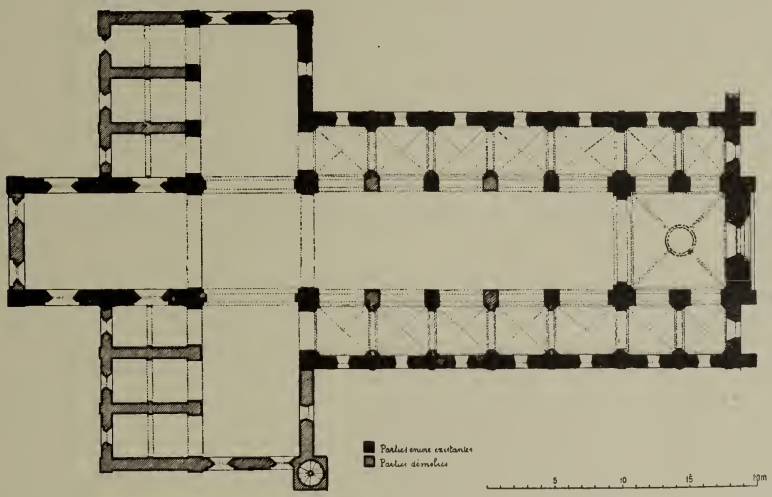

Fig. 60. Église du Parc. (Plan primitif.)

(Restitution de l'auteur.)

travées à l'ouest, qui portent des traces évidentes de remaniements. Quoi qu'il en soit, il est indubitable que, dans la suite, on travailla continuellement à l'église, surtout à partir du xve siècle. Depuis 1730 l'édifice a perdu totalement son cachet ancien par suite de remaniements successifs. Le plan et les photographies que nous donnons montrent suffisamment que, dans son état actuel, l'église présente tous les caractères extérieurs d'une église du xviiie siècle.

(1) Cf. Jansen, *op. cit.*, p. 19.
(2) Jansen, *op. cit.*, p. 38.
(3) Jansen, *op. cit.*, p. 38.

L'architecture romane en Brabant.

Dans les planches qui suivent, nous nous sommes efforcé de restituer aussi exactement que possible à l'église son aspect primitif. En effet, les transformations n'ont pas été radicales au point de rendre impossible une reconstitution. Nous avions d'ailleurs pour nous aider grand nombre de gravures anciennes donnant des vues de l'abbaye, les documents écrits, comme le livre des comptes du couvent, ainsi que de nombreuses chroniques. Une comparaison raisonnée entre ce monument et d'autres similaires nous fournira également de précieuses indications.

Fig. 61. — L'Église du Parc au XVIe siècle. *(D'après une gravure.)*

A première vue, ce qui frappe dans l'église actuelle, c'est une disproportion évidente entre la nef, large et ramassée, et le chœur, long et étroit. Un examen sommaire du chevet démontre bientôt que celui-ci est une addition apportée postérieurement au chœur : ce dernier est construit en pierres ferrugineuses mêlées à des moellons de grès blancs, tandis que le chevet est tout entier en pierre de Gobertange. Les arcatures romanes qui portent la corniche du chœur disparaissent au chevet, dont les murs sont d'une épaisseur notablement moindre et dont tous les caractères sont propres au style du début du XVIIe siècle. Plusieurs gravures, antérieures à 1629, représentent d'ailleurs l'église avec un chœur de deux travées et un chevet plat (fig. 63, 64, 65), et les chroniques contemporaines nous apprennent que ce fut l'abbé Drusius qui, désireux de donner plus d'espace aux cérémonies liturgiques, fit percer, en 1629, le mur plat et construire un agrandissement en forme d'abside à cinq côtés.

Le plan primitif comportait certainement un transept. Il y a d'autant moins de doute à ce sujet que l'aile sud subsiste, convertie en sacristie. On remarque très bien, de l'intérieur, les grandes arcades bouchées par un mur de faible épaisseur et, du côté nord, on voit les traces de l'arc des bas-côtés s'ouvrant anciennement sur le transept. Les gravures antérieures à 1720 reproduisent les transepts en entier (fig. 63, 64, 65, 66). La *Chorographia* de Sanderus donne même deux gravures différentes : l'une de 1726 reproduisant les deux croisillons, l'autre de 1730 sans le croisillon nord. L'abbé De Waersegghere l'avait fait abattre en 1729.

Fig. 62. L'Église du Parc au XVIe siècle. *(D'après une image ancienne.)*

L'église du Parc.

Nous savons aussi par Sanderus que le vaste transept s'ouvrait à l'est sur six chapelles latérales : *Henricus de Bruxella, qui inchoatum chorum cum sex appendiciis suis, scilicet utrimque in modum crucis tribus capellis, uno anno perfecit.* Quoique rare chez nous, cette disposition ne doit pas nous étonner : l'architecture cistercienne, tant en France qu'en Allemagne, construisait volontiers ces chapelles carrées. Or, les Prémontrés, qui n'ont jamais eu de style propre à leur Ordre, ont suivi, en général, dans la disposition de leurs églises, le type cistercien. Nous en avons des exemples nombreux : Rommersdorf en Allemagne ; Dommartin, Saint-Martin de Laon en France, et bien d'autres encore. La tradition de l'Ordre confirme donc pleinement l'allégation de l'historien. D'autre part, l'examen attentif de l'église enlève nos derniers doutes : les arcades qui s'ouvraient dans le mur oriental sud subsistent encore ; deux d'entre elles servent de linteau aux fenêtres de la sacristie et de l'escalier et l'on voit distinctement la première, plus élevée, à l'étage de l'ancien transept. Du côté nord, on remarque encore dans le contrefort moderne l'amorce de l'arc ancien.

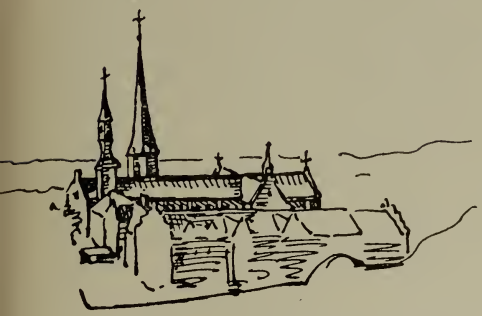

Fig. 63. L'Église du Parc en 1606.
(D'après une gravure.)

L'existence des chapelles dans le transept est donc sans conteste. Il est plus difficile de déterminer quelle était leur dis-

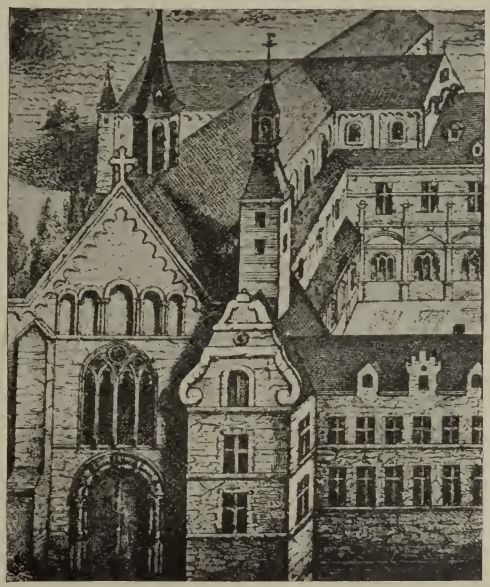

Fig. 64. L'Église du Parc au XVIIe siècle.
(D'après une gravure.)

position. Habituellement, les chapelles cicterciennes étaient de plan oblong ou carré et se terminaient par un mur droit (1). A Parc, le constructeur semble avoir suivi cette règle. Nous avons retrouvé les fondations des anciens murs de séparation des chapelles; leur plan oblong, tel que nous l'avons restitué, nous semble donc suffisamment établi, mais nous ne savons rien de certain en ce qui concerne leur élévation. Le toit en appentis que nous avons indiqué nous a été inspiré par une légère saillie dans le mur du transept, saillie qui semble avoir servi à supporter les entraits de la toiture et, ce qui paraît plus concluant, par le fait que cette disposition a été suivie dans la majeure partie des autres églises de même origine (2).

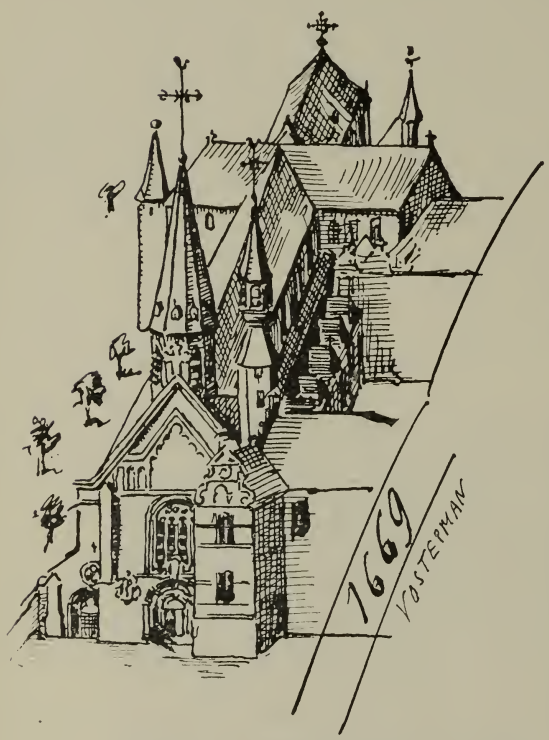

Fig. 65. L'Église du Parc au XVIIe siècle.
(D'après une gravure.)

Contrairement à ce que nous rencontrons dans la plupart des transepts de notre pays, ceux du Parc avaient la même élévation que la nef centrale. Les deux meilleurs dessins anciens que nous possédions (fig. 64 et 65) indiquent, à l'angle nord-est du transept, une tourelle d'escalier communiquant avec les combles. Nous l'avons reproduite en plan et en élévation.

Pour parfaire le plan terrier, il reste à déterminer la forme des piliers. La nef ancienne était sans doute portée sur douze piliers carrés, avec pilastres et colonnettes accolées du côté des nefs latérales. Les documents et les dessins anciens ne nous fournissent aucun renseignement au sujet de l'intérieur, mais le monument lui-même est assez éloquent. Tout d'abord, il serait à prouver que l'église

(1) Maulbronn, Eberbach en Allemagne ; Fourness en Angleterre ;. Fontenay, la Couronne, Obazine en France ; Chiaravalle, Casamari en Italie, etc.

(2) Cf. Dehio et von Bezold, *op. cit.*, pl. 196.

du Parc a fait exception à l'usage commun des piliers peu distancés. Ensuite, les bas-côtés ont gardé leur ancienne largeur, soit la moitié de celle de la grande nef et nous savons que le style roman de nos contrées exige invariablement des travées carrées dans les basses-nefs. Avec les seuls piliers actuels celles-ci seraient d'une longueur démesurée. Du reste, les trois soutiens du fond de la nef donnent assez clairement la forme primitive. On voit très bien que De Waersegghere, à qui l'on est redevable de la moder-

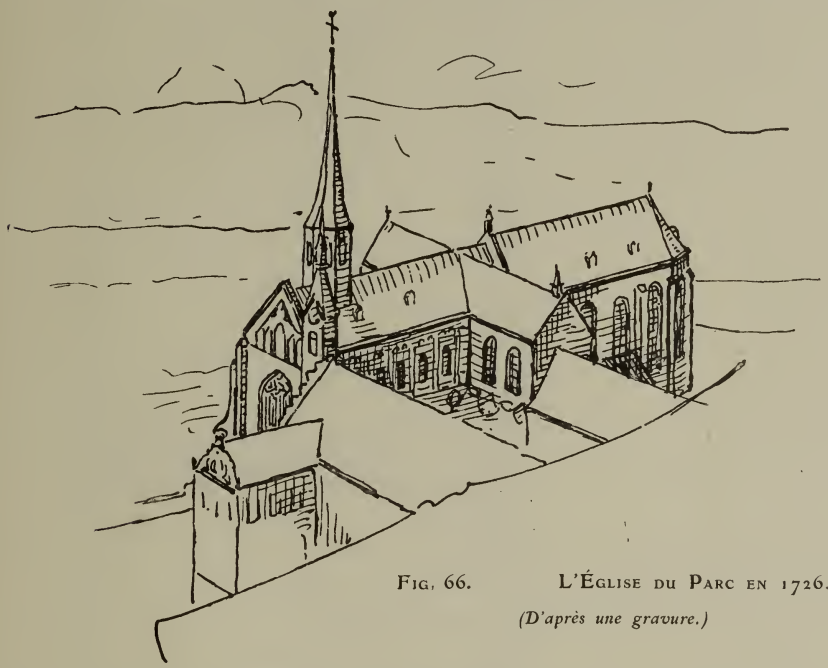

Fig. 66. L'Église du Parc en 1726.
(D'après une gravure.)

nisation, n'a fait, en somme, qu'abattre deux piliers dans chaque rangée, renforcer les autres et remplacer les deux arcades par une seule, de manière à former les deux grandes travées actuelles. Sont seuls intacts les quatre piliers en dessous du clocher, et encore étaient-ils, jusque dernièrement, cachés par des boiseries. Comme ils avaient à supporter le poids de la tour, ils devaient être plus solides que les autres auxquels nous avons donné la forme carrée. Cette forme nous a été suggérée tant par son emploi constant dans nos églises romanes que par l'examen attentif de l'arc de la troisième travée, lequel, s'il était entièrement dégagé, devrait aboutir nécessairement

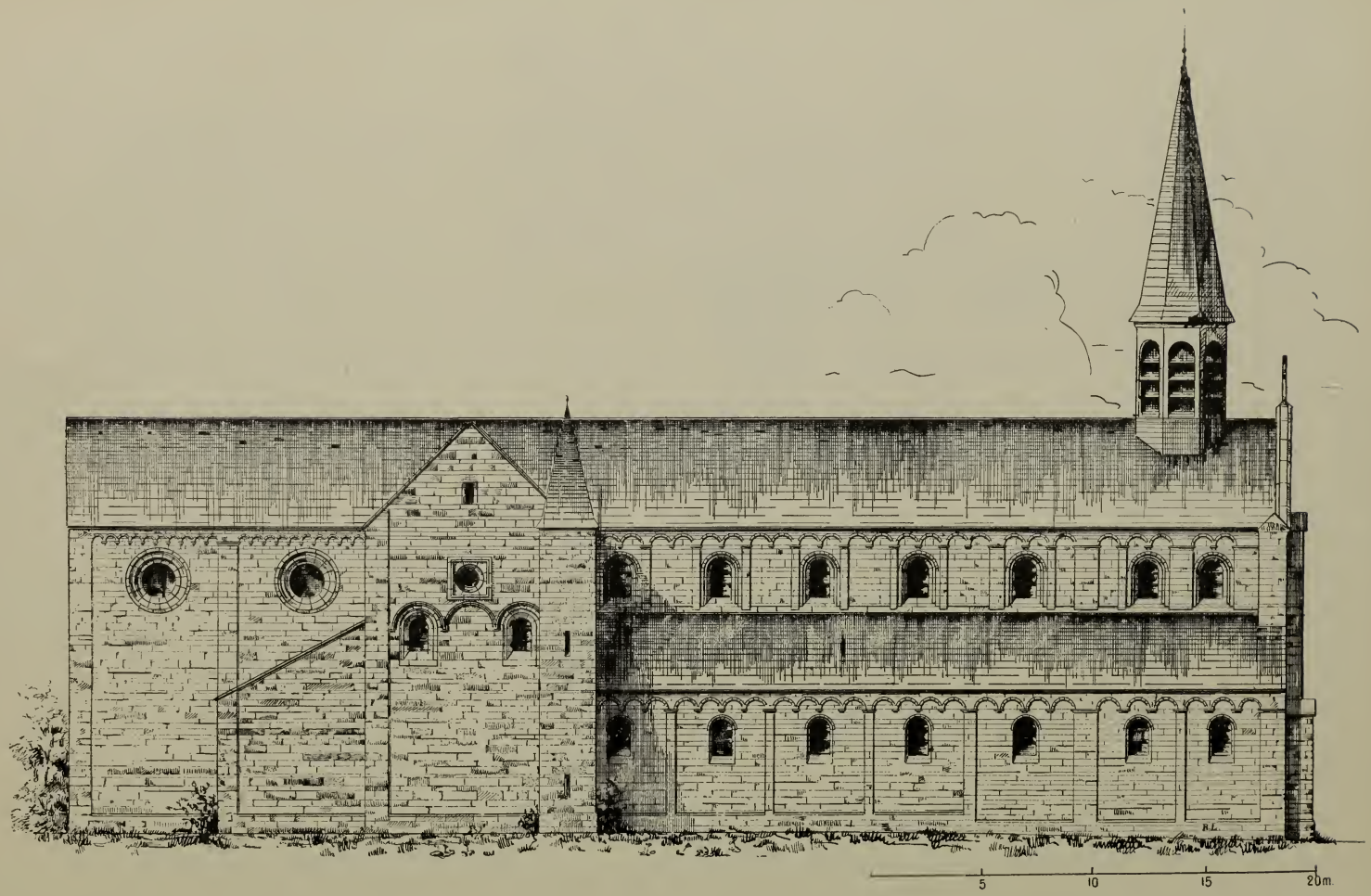

Fig. 67.

(Restitution de l'auteur.)

ÉGLISE DU PARC. (ÉLÉVATION LATÉRALE DU COTÉ NORD.)

à un massif carré. La disposition des pilastres engagés et des colonnettes supportant les formerets des bas-côtés nous est conservée dans les premières travées, où ils sont demeurés presque sans changements. Les données étant les mêmes pour toute la longueur des bas-côtés, il n'y a aucun motif pour supposer que la solution variât.

La restitution que nous avons faite nous paraît donc exacte.

L'élévation latérale n'a rien de commun avec celle de l'église actuelle. Celle-ci n'a d'ouvertures que sur les bas-côtés et les trois nefs sont couvertes d'une seule toiture à deux versants. Mais, lorsqu'on pénètre au grenier des bas-côtés par l'escalier à vis, on retrouve en dessous du toit, bouchée, mais dans un état de conservation remarquable, toute l'ancienne rangée supérieure des fenêtres, telles que nous la reproduisons. Ces fenêtres étaient encadrées d'arcatures reposant alternativement sur des consoles ou sur des pilastres de largeur variée ; leur talus se confond avec un larmier continu qui se trouvait au-dessus des bas-côtés; on peut parfaitement se rendre compte de leurs dimensions en examinant l'angle d'inclinaison des chambranles et l'épaisseur des murs. Il y a une fenêtre par travée ; les deux premières, plus rapprochées, sont comprises sous un seul arc de voûte.

Les murs des basses-nefs sont moins bien conservés. Ceux des deux premières travées nous sont demeurés en assez bon état, le reste a été abattu à hauteur du seuil des fenêtres pour permettre le percement des grandes

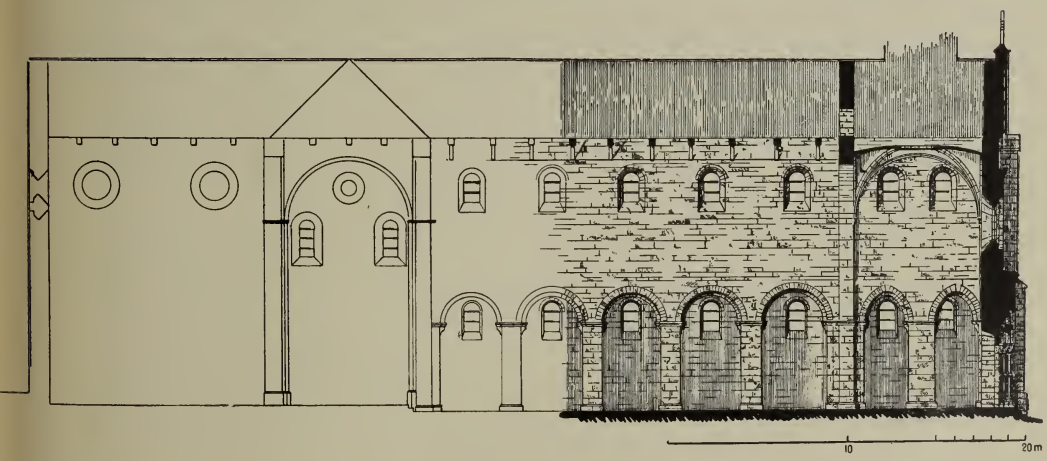

Fig. 68. Eglise du parc. (Coupe longitudinale.)

(Restitution de l'auteur.)

baies établies par De Waersegghere. Les deux premières travées ont conservé le contour de leurs anciennes fenêtres, qu'on a simplement bouchées (1), et leurs arcatures, quoique remaniées, sont encore reconnaissables. Des bandes murales existent entre les contreforts modernes. Toutes ces indications suffisent pour nous faire connaître la hauteur du mur des bas-côtés, les dimensions des fenêtres, l'existence et l'aspect des arcatures et des pilastres anciens, en un mot, pour nous donner tous les renseignements nécessaires à une reconstitution complète.

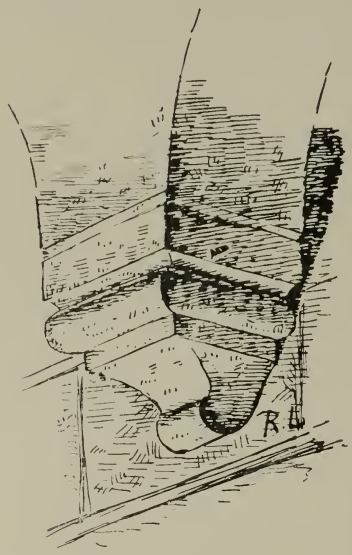

Fig. 69. Cul de lampe d'une arcature.

(Croquis de l'auteur.)

Dans le grenier du dortoir, on retrouve intacte l'ordonnance des fenêtres du croisillon sud : l'œil-de-bœuf dans son cadre rectangulaire et les deux fenêtres à large ébrasement sous une triple arcade richement moulurée. On aperçoit vaguement la disposition de cette partie sur le dessin du XVIIe siècle (fig. 64). En dessous de ces baies, on voit encore la trace de l'ancienne porte donnant accès du dortoir au transept par un escalier établi à l'intérieur de ce dernier. Nous ignorons comment était éclairé le transept nord. Faute d'autres documents, nous reproduisons dans la restauration la disposition de son pendant. Toutefois, il faut remarquer que, dans les églises monastiques, le croisillon auquel venaient s'adosser les bâtiments claustraux était toujours moins abondamment éclairé que celui qui demeurait dégagé.

La question difficile est celle des fenêtres du chœur. Nous y trouvons actuellement de larges baies rectangulaires, couvertes en arc surbaissé, qui datent, à n'en pas douter, de la reconstruction au XVIIIe siècle. Elles ont remplacé, dans les parties anciennes du chœur, des baies aussi larges et plus élevées, fermées par un arc en plein-cintre et actuellement bouchées. Ces dernières correspondent, pour la forme et la facture, aux nouvelles baies

(1) L'une d'elles vient d'être rouverte il y a quelques mois à peine.

du chevet bâti par Drusius en 1629. Or, nous savons, par les comptes de l'abbaye et la chronique de Masius, qu'à cette époque toutes les fenêtres furent agrandies. Drusius en changea-t-il la largeur et la hauteur, ou se contenta-t-il d'en abaisser le seuil? Question difficile à résoudre.

Si les fenêtres primitives étaient de faible dimension, semblables à celles de la nef et du transept, les arcs en pierre ferrugineuse, que nous voyons encore, appartiendraient, à n'en pas douter, à l'œuvre de Drusius ; mais cela n'est pas vraisemblable, étant donnée la grandeur exceptionnelle des travées du chœur. Cependant, il existe, dans le mur oriental du croisillon sud, deux fenêtres hautes, une petite et une grande, celle-ci du même aspect que celles du chœur, et, sans aucun doute, plus récente que l'autre, attendu que son arc empiète sur les arcatures de la corniche. D'autre part, certains indices témoignent en faveur de l'ancienneté des grands arcs en pierre brune. Pourquoi Drusius aurait-il construit les arcs du chevet en pierre blanche et les autres en pierre ferrugineuse ? N'a-t-il pas plutôt, pour le chevet, copié les arcs existants dans la partie ancienne du chœur ? Du côté nord, à la dernière travée, un de ces arcs est engagé très normalement dans l'appareil des arcatures, évidemment romanes, qui couronnent le mur, ce qui serait inexplicable si les arcs avaient été percés après coup. Il semble donc qu'il faille attribuer au XIIIe siècle les grands arcs que nous voyons encore aujourd'hui. Y eut-il, à cette époque, des fenêtres d'une largeur de plus de deux mètres ?

Fig. 70. Façade de l'Église du Parc. (État actuel.)

C'est possible, mais peu probable : on n'aurait pu leur donner une hauteur proportionnée à cause du toit des chapelles du transept.

Reste l'hypothèse des rosaces ou œils-de-bœuf. Elle est aussi probable que les autres et plus conforme à l'économie générale du chœur et à l'architecture de l'abbaye tout entière. L'ancienne salle du chapitre du XIIIe siècle était éclairée par trois grandes rosaces, la façade également. Ajoutons que les murs goutterots de la petite église de l'abbaye des Prémontrés de Ninove, reproduite par Jansen (1), étaient percés de grands œils-de-bœuf.

Il n'est pas impossible cependant que le chœur ait eu, dans sa dernière travée, deux rangées de fenêtres superposées, comme celui de l'église de Hérent, et que la rangée inférieure ait disparu tout entière dans les grandes baies du XVIIIe siècle. Une restauration pourrait seule donner une solution pleinement satisfaisante.

Nous savons moins encore de l'ancien mur plat du chevet, percé en 1629. Raymaeckers et Van Even affirment qu'il était en tout semblable aux pignons du transept, mais ils ne disent pas sur quoi ils basent leur affirmation. Faute de mieux, nous adoptons cette solution.

Dix énormes contreforts consolident actuellement la construction du côté nord. Ceux du chœur datent du XVIIe siècle, époque des voûtes de Drusius : ceux de la nef furent construits par De Waersegghere. Aucun d'eux n'est engagé dans l'appareil, tous sont accolés à la maçonnerie ancienne. Les massifs de la façade font seuls partie de la masse originale ; on le voit distinctement. Ils avaient, du reste, leur raison d'être, la première travée haute étant seule pourvue de voûte au début et la déclivité du terrain nécessitant, du côté occidental, des garanties spéciales de solidité.

La tour actuelle fut construite en 1728. Elle en a remplacé une autre notablement plus simple et plus petite sans doute, construite en bois. Celle de notre relevé est reconstituée d'après les anciennes gravures de l'abbaye. Ce n'est cependant pas la tour primitive, mais celle qui fut reconstruite immédiatement après l'incendie. On peut supposer qu'elle reproduisait plus ou moins la silhouette originale.

Cette tour n'était sans doute ni haute ni massive ; les tours élevées étaient en contradiction formelle avec les traditions des Ordres cistercien et pré-

(1) *Op. cit.*, p. 8.

montré. Les soutiens et les murs étaient, du reste, trop faibles pour porter une grande construction, sans parler du pignon qui terminait la façade et qui n'eut pas été compatible avec une tour de fortes dimensions. Toutefois, cette tour n'était pas non plus un simple campanile : nous savons, par les

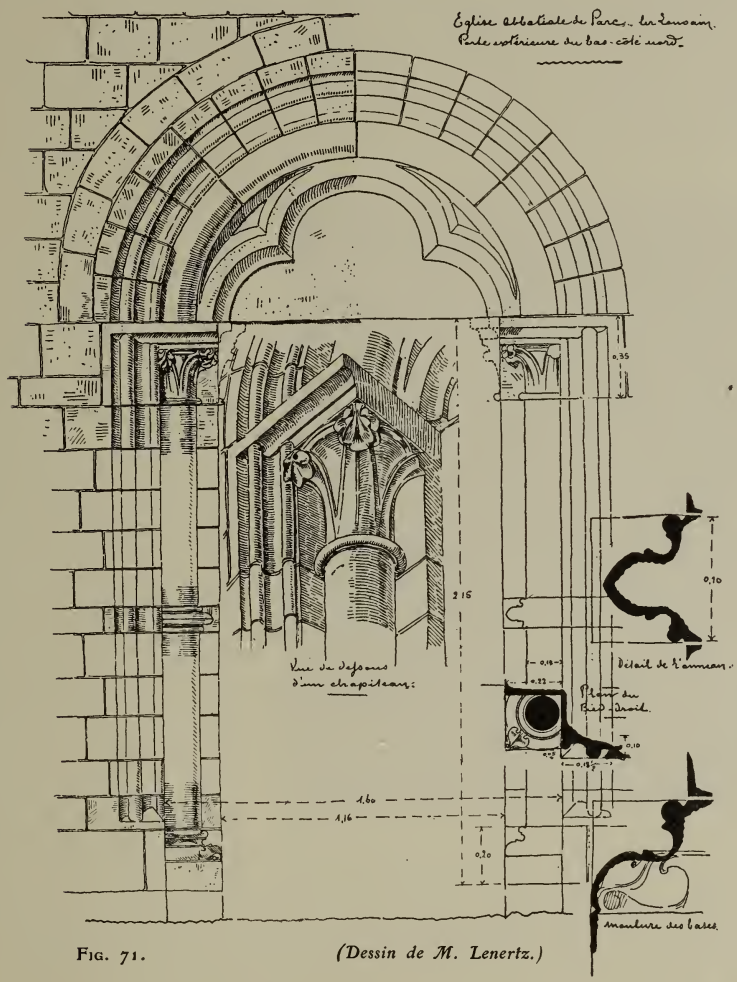

Fig. 71. *(Dessin de M. Lenertz.)*

comptes, qu'à la fin du XIIIe siècle il y avait jusque huit cloches. Il faut donc lui attribuer des dimensions moyennes.

La façade actuelle ne rappelle en rien celle dont l'architecte du XIIIe siè-

cle avait doté l'église du Parc. Englobée en partie dans les bâtiments claustraux à partir du XVIIe siècle, elle a été radicalement défigurée par la construction d'une tour massive, par l'unification de la toiture des trois nefs et par l'application devant l'entrée principale d'un portique d'ordre toscan. Le profil général de la façade primitive nous est donné par la dimension des toitures des nefs, dont la façade n'était que la terminaison simple et élégante. Un reste de larmier, visible dans un contrefort, nous donne exactement l'angle d'inclinaison des toitures des bas-côtés. Il y avait deux portes d'entrée des bas-côtés, dont l'une, celle de gauche (fig. 73), relevée par M. l'architecte Lenertz, est bouchée et encadre un Christ funéraire, l'autre donne accès à l'escalier du jubé. Au-dessus de chacune d'elles, on voit les traces d'un œil-de-bœuf.

Fig. 72. Intérieur de l'Église du Parc. (État actuel.)

Le portail subsiste encore en grande partie avec son immense linteau et ses belles arcades à tores annelés derrière le portique moderne. Les anciennes vues de l'édifice en donnent, du reste, une bonne idée. C'est à ces vues exclusivement qu'il faut s'en rapporter pour tout ce qui concerne le pignon central, démoli et remplacé par le clocher actuel. Elles diffèrent, il est vrai, assez notablement entre elles, ce qui ne doit pas nous étonner. Les vues à vol d'oiseau dessinées par les artistes de la Renaissance ne pèchent pas habituellement par excès d'exactitude, surtout lorsqu'il s'agit d'édifices du moyen âge. Le dessin du XVIIe siècle, que nous reproduisons, paraît cependant assez exact (fig. 64).

La photographie ci-dessus (fig. 72) donne l'état actuel de l'intérieur.

On le voit, de même que pour l'extérieur, on l'a modernisé systématiquement. Heureusement la partie occidentale de la nef, qui devait être bien imposante dans sa simplicité, a été épargnée. Les deux premières travées, qui supportent la tour, ont un système de construction différent des autres. C'est la seule partie de la nef principale qui eut primitivement sur plan carré, une voûte embrassant deux travées basses. Détruite au début du xve siècle par un incendie, elle fut remplacée par la voûte actuelle, mais les formerets anciens subsistèrent et furent adaptés à la nouvelle construction.

Pour le reste, l'intérieur de l'église était d'une grande simplicité. La nef était portée sur des piliers carrés à base peu élevée. Les chapiteaux ne consistaient qu'en un simple tailloir mouluré, mais les bases des pilastres et les colonnettes des bas-côtés étaient pleines d'élégance. Nous en donnons deux profils (fig. 74). Les arcades étaient construites en grand appareil de pierres ferrugineuses ; le grand bandeau intérieur consolidant l'arc principal reposait de part et d'autre sur un cul-de-lampe ajusté au pilier. Ces culs-de-lampe, dans les piliers qui subsistent encore, ont été abattus en partie et étaient dissimulés par une boiserie d'ordre composite.

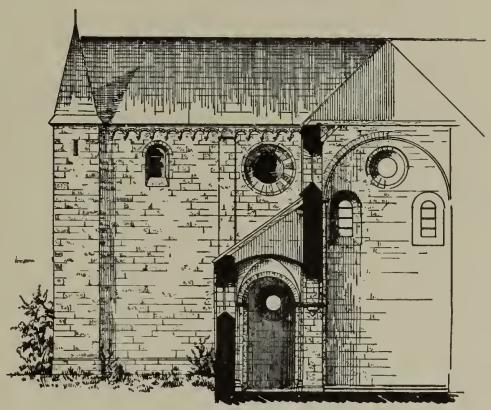

Fig. 73. Église du Parc. (Coupe sur les nefs.)
(Restitution de l'auteur.)

Les nefs basses étaient couvertes d'épaisses voûtes d'arêtes sur plan carré. Les doubleaux retombaient sur un pilastre et les formerets sur des colonnettes à chapiteau très simple. On avait replâtré l'intrados des voûtes qui existent encore, tout en y collant des nervures factices en plâtre pour imiter plus ou moins l'aspect des voûtes modernes de la grande nef. Les deux premières travées semblent être, comme nous l'avons dit plus haut, la partie la plus récente de l'édifice : une rupture évidente dans l'appareil des bas-côtés nous le démontre. Dans ces travées, les arcs formerets et doubleaux sont gothiques. Nous y reviendrons en détail dans le deuxième volume de cet ouvrage.

La nef principale n'avait primitivement, comme couverture, qu'une char-

pente portant un plafond plat. Elle n'eut pas de voûtes avant le XVIIe siècle. Les arguments ne manquent pas pour le prouver. Il aurait été difficile d'établir des voûtes de grande portée à une telle hauteur, sur des murs de 1 mètre d'épaisseur sans y ajouter de solides contreforts. Or, non seulement il n'y a pas de contreforts, mais, au point d'application de la poussée, il n'y a pas même un simple pilastre ; les bandes murales qui existent ne font qu'encadrer les fenêtres. D'autre part, si des voûtes avaient existé primitivement dans la nef, elles devraient aussi exister aux transepts, et dans le transept qui subsiste, il y a un plafond plat et pas de trace de voûte. La seule travée ancienne qui fut voûtée au début a, du reste, une disposition différente des autres : ses soutiens sont plus massifs, elle est contrebutée par des contreforts et elle comporte deux fenêtres plus rapprochées que les autres. Il paraît évident qu'il n'y eut pas non plus de voûte en bardeaux ; les restes de la charpente s'y opposent de même que la disposition des fenêtres du transept et de la façade : le pignon, n'étant pas éclairé, démontre que tout le triangle fut occupé par les combles.

Il nous reste un mot à dire de la charpente. Toute la partie essentielle en a été détruite, mais nous avons trouvé une vieille pièce de remploi, partie d'un entrait primitif de 0^m30 d'équarrissage encore pourvu des aisseliers qui s'appuyaient sur une saillie de la muraille, comme nous l'avons indiqué dans la coupe transversale (fig. 73). La position de cette pièce nous montre aussi que les fermes n'étaient pas disposées sur la ligne de séparation des travées, mais en correspondance avec les bandes murales des murailles hautes. La charpente des bas-côtés était en appentis ; des corbeaux à encoche en pierre supportaient la faîtière le long des murs. Il en subsistait quelques-uns en dessous de la toiture moderne, mais on vient de les abattre sans raison.

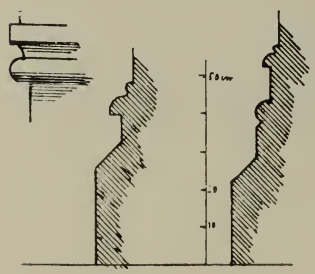

Fig. 74. Profils des bases et des tailloirs.

L'église du Parc est donc un des édifices religieux romans les plus intéressants et l'un de plus grands du pays à part ceux de Tournai, de Nivelles et de Soignies. Par ses origines monastiques, elle fait quelque peu exception aux églises brabançonnes.

L'architecture romane en Brabant.

L'église Notre-Dame de Hérent est une des plus intéressantes de la contrée.

A première vue, elle paraît être un monument homogène. Il y a néanmoins, dans l'église, telle que la restauration vient de nous la rendre, trois parties bien distinctes de caractère et d'âge : la tour, les nefs et le chœur. Nous les analyserons chacune en particulier. Le chœur, toutefois, étant du style de transition, trouvera place dans le deuxième volume.

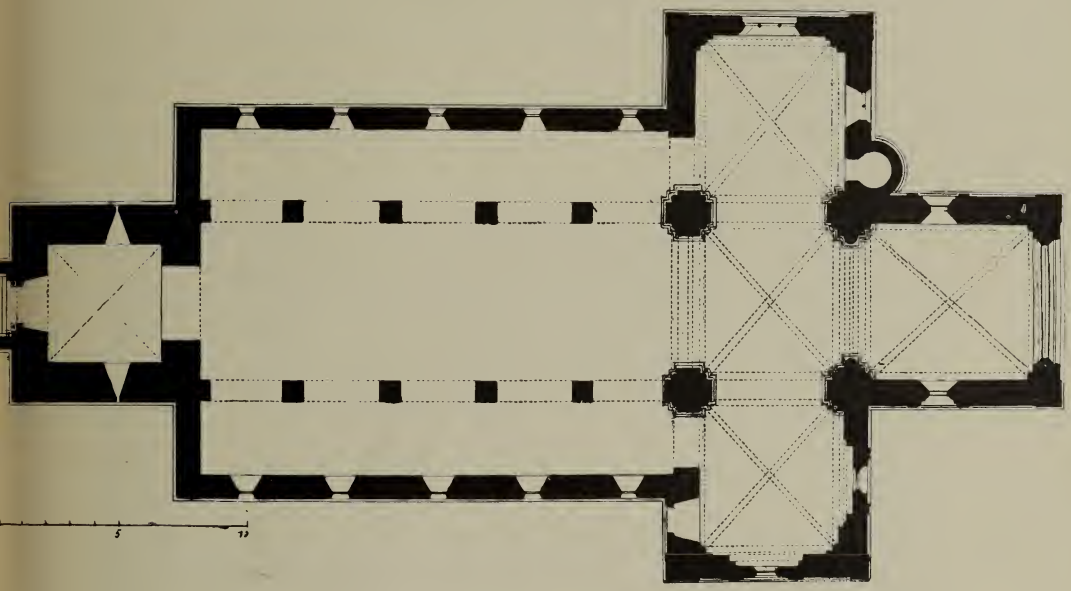

FIG. 75. ÉGLISE DE HÉRENT. (PLAN TERRIER AVANT LA RECONSTRUCTION DU XVIIe SIÈCLE) (1).

(Restitution de l'auteur.)

La tour est un massif carré sans contreforts, surmonté d'une flèche aiguë et bâti entièrement en grès dur de petit appareil provenant des carrières des environs de Steenockerzeel. Lors de la restauration, en dégageant les fondations des décombres que les siècles y avaient amoncelés, on retrouva

(1) Les clichés de cette notice nous ont été prêtés par le *Bulletin des Métiers d'art*.

sous terre les bases d'un porche : deux piédroits, un fût de colonnette chevronné et un chapiteau cubique d'un dessin curieux. C'est d'après ces données que le porche primitif fut reconstitué.

La tour même est divisée en quatre étages accusés à l'extérieur par des larmiers ou des retraites. Le rez-de-chaussée, fort simple, a pour tout ornement une plinthe de 0m70 de hauteur, déterrée récemment par les

Fig. 76. Église de Hérent. Coté sud. (État actuel.)
(Phot. Janssens.)

restaurateurs. Il est éclairé par deux étroites meurtrières s'ébrasant largement à l'intérieur. Le premier étage a une fenêtre moderne sur les trois côtés; le second étage, sans aucun jour, communique avec les combles de la haute nef par une étroite ouverture. Enfin l'étage supérieur, qui renferme les cloches, a chacune de ses faces percée d'une baie romane géminée.

Fig. 77. Église de Hérent. (Avant la restauration.)
(Phot. Alexandre.)

Le principal intérêt de la tour réside dans sa décoration. De toutes les tours romanes qui nous restent, elle est peut-être la plus ornementée. Le premier étage est relevé par trois pilastres reliés par des arcatures qui sont remplacées, au second étage, par des colonnettes géminées couronnées de chapiteaux cubiques et reliées par des arcs entre-croisés. Ce genre de décoration est peu employé en Belgique. A l'étage des cloches, les colonnettes sont monocylindriques, leurs piédestaux sont reliés par un larmier. Toute cette riche ornementation avait été fort malmenée dans le cours des âges (fig. 77). Il en restait cependant assez de documents permettre pour la restauration.

A l'intérieur, le rez-de-chaussée de la tour de Hérent forme un porche couvert d'une massive voûte d'arêtes. Les arêtes, faiblement accusées, se perdent dans la maçonnerie avant de se rejoindre. Au premier étage, il y a une salle carrée, éclairée actuellement de trois côtés, couverte par un plafond et communiquant avec la grande nef par une porte de petites

dimensions et par deux séries d'étroites arcatures portées sur colonnettes accouplées (fig. 78).

Quelle a été la destination de cette salle avec ses baies si particulières ? C'est une question qu'on s'est souvent posée. D'aucuns ont cru y trouver une salle des pénitents ou des catéchumènes. Mais la pénitence publique n'était plus guère en usage au XIIe siècle et le baptême des adultes avait disparu depuis bien longtemps.

Fig. 78. Église de Hérent. Arcatures du Jubé sous la Tour.
(Croquis de l'auteur.)

En réalité, beaucoup de monuments ont, à l'étage de la tour, la même salle, mais, d'ordinaire, en Belgique, elle ne communique avec la nef que par une porte étroite. A Hérent, au contraire, la communication existe par une porte et aussi par une claire-voie ; mais ce détail n'établit pas une distinction essentielle avec les autres types. On en retrouve plusieurs qui s'en rapprochent plus ou moins, surtout dans les pays rhénans. Une claire-voie semblable existe à l'église du château de Quedlinbourg, à l'église de Juliers, à celle de Nieder-Rheinsdorf, près Mülheim, et ailleurs. Les arcatures y sont de dimensions un peu plus grandes, mais c'est là une différence de détail. Il faut donc faire rentrer la tribune de Hérent dans la catégorie générale des salles existant dans la tour et qui ont pu servir soit de réduit en cas d'attaque, soit de chapelle dédiée à saint Michel, comme c'est le cas pour les églises clunisiennes.

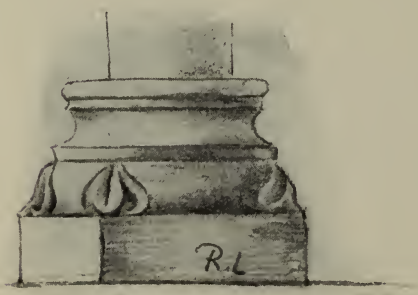

Fig. 79. Eglise de Hérent. Base de colonnette au Jubé.
(Croquis de l'auteur.)

L'église de Hérent.

Une autre question qu'on peut se poser relativement à cette tribune, c'est la manière dont on y avait accès On ne trouve, en effet, ni escalier extérieur à la tourelle, ni escalier intérieur traversant la voûte. La solution donnée par les restaurateurs n'est justifiée ni par l'archéologie ni par le caractère artistique du monument. C'est une copie de ces escaliers ajourés à vis, chefs-d'œuvre de légèreté, qu'on trouve dans certaines cathédrales françaises de la période ogivale, mais qui ne conviennent pas à une petite église de campagne. On ne pouvait non plus remplacer cette tourelle ajourée par une autre massive, comme on en voit certains exemples aux bords du Rhin (1), puisque les soutiens de la tour, dans lesquels elle aurait dû être engagée, sont intacts de part et d'autre. La question qui se pose ici peut se poser pour toutes les tours romanes qui n'ont pas d'escalier, comme celles de Berthem, Leefdael, Sainte-Vérone, Héverlé, etc. La solution est cependant simple, nous l'avons déjà indiquée : on montait aux étages par une échelle mobile. Le but défensif de ces réduits confirme cette supposition.

Un incendie, allumé par les Gueux, détruisit les nefs de l'église de Hérent durant les troubles du XVIe siècle et les archives, conservées à la cure, nous apprennent que, pendant un demi-siècle, l'église demeura sans toiture. Quand on eut enfin les moyens de remédier à ce déplorable état de choses, il fallut entièrement reconstruire les nefs, ce qui eut lieu vers 1629 (2). C'est cette reconstruction que nous voyons encore et qui est intéressante pour l'archéologue, à plus d'un titre, surtout par le fait qu'elle est un des exemples les plus tardifs du style gothique en nos provinces dont nous possédions la date certaine.

Le plan de l'église est celui d'une basilique à colonnes à deux rangées de fenêtres et à trois nefs. Les bas-côtés furent édifiés en moellons, assez

(1) Gusten près Juliers, Wegberg près d'Erkelenz. Voir CLEMEN, *op. cit.*

(2) Après l'incendie, on restaura le chœur et les transepts et l'on s'en servit comme église. Nous lisons, dans le registre décanal de l'église Saint-Pierre de Louvain, conservé aux archives de l'archevêché de Malines, un rapport du doyen contenant ce qui suit :

1607. Ecclesia, qua parte restaurata est, bene se habet, *reliqua pars adhuc jacet in ruinis.*

1610. *Navis ecclesiæ necdum est reparata,* quia Capitulum Cameracense nihil vult contribuere.

Enfin, en 1626, nous trouvons qu'on travaille à la restauration des nefs.

réguliers à l'extérieur, mais raboteux du côté intérieur, et qu'on n'aurait pas dû dérocher. Les murs goutterots sont en briques rouges entrecoupées de cordons de pierre blanche.

De légers contreforts flanquent les murs des bas-côtés. Les fenêtres supérieures sont couronnées d'arcs en anse de panier avec des ébrasements ornés à l'intérieur d'un profond scotie, tels qu'on les rencontre déjà au xve siècle. Les fenêtres des bas-côtés avaient été, au commencement du siècle dernier, agrandies en forme de rectangle, mais on a découvert dans la maçonnerie des fragments d'encadrements anciens, qui permirent de retrouver la disposition première, conservée du reste dans les deux fenêtres de la façade occidentale des basses-nefs.

A l'intérieur, les deux rangées de colonnes reposent sur des socles octogonaux. Les chapiteaux sont ornés de larges feuilles sculptées dont le motif est une interprétation assez grossière d'une forme fréquente au xve siècle. Les arcades de la nef sont en ogive à double cintre et très surbaissées.

La construction intérieure est en grès blanc dur, jusqu'au-dessus des arcades. Les trois nefs furent voûtées en 1724, d'après le millésime gravé dans une clef de voûte et le rapport du curé du temps, conservé

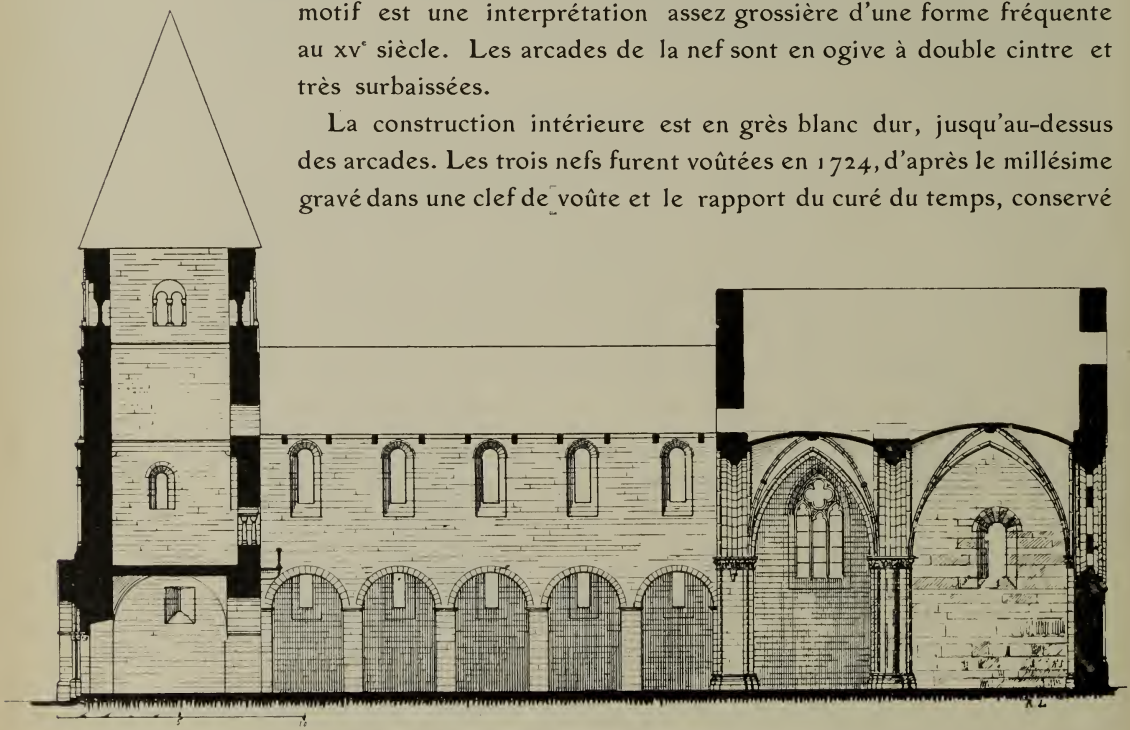

Fig. 80.

(Restitution de l'auteur.)

Église de Hérent. Coupe longitudinale avant la reconstruction des nefs.

(Restitution de l'auteur.)

ÉGLISE DE HÉRENT. ÉLÉVATION LATÉRALE AVANT LE XVIIe SIÈCLE.

dans les archives de la cure. Auparavant, la grande nef était couverte d'un plafond horizontal. Parmi d'autres indices, la présence d'une couche de mortier et de badigeon sur les murs goutterots au-dessus des voûtes le prouve à l'évidence. Vraisemblablement, les bas-côtés étaient alors couverts par une voûte en bardeaux, car on remarque encore, en dessous des doubleaux, de petits modillons du XVIIe siècle qui semblent avoir porté les arbalétriers d'une charpente.

Cette nef curieuse, ces voûtes et ce plafond plat témoignent, tout d'abord, de l'extraordinaire perdurance des formes ogivales en nos contrées, sutout pour ce qui concerne la construction proprement dite. La nef de Hérent, édifiée en plein XVIIe siècle, est aussi gothique de conception que bien des monuments du XVe. La voûte, plus récente encore d'un siècle, pourrait passer sans difficulté pour une œuvre du XVIe siècle ; les ornements et moulures viennent seuls y trahir l'influence de la Renaissance. On peut y voir l'effet d'une louable préoccupation de mettre les nouvelles constructions en harmonie avec la tour et le chœur préexistants. Et il faut dire que le reconstructeur du XVIIe siècle a parfaitement réussi dans sa tentative.

Telle est la nef encore existante. Mais il y en eut une autre auparavant, celle qui fut détruite par l'incendie. Il serait intéressant de la retrouver. De quelle époque était-elle ? La tour et le chœur diffèrent d'âge et de style. La nef fut-elle indépendante, fut-elle construite avec le chœur, dans son style et à son échelle, ou bien dépendait-elle de la tour ? *A priori,* ces trois hypothèses sont également vraisemblables, mais, après étude, la dernière est la seule admissible.

Nous verrons, en parlant du chœur, que celui-ci est une œuvre indépendante ajoutée à un vaisseau préexistant. Nous pouvons cependant observer qu'il serait pour le moins étrange que l'incendie, en détruisant les nefs, ait laissé intacts le transept et le chœur, si ceux-ci étaient dans les mêmes conditions de structure, c'est-à-dire s'ils avaient une voûte ; tandis que tout s'explique si nous supposons à la nef un plafond plat, donc une origine romane.

Pour confirmer cette hypothèse, nous trouvons, en examinant la tour, plusieurs traces de son union très intime avec les nefs anciennes. Au second étage du clocher, en dessous de la toiture actuelle de l'église, nous voyons clairement indiquées par un larmier et des arrachements, les pentes de la

toiture ancienne dont le faîte et la corniche ont été compris exactement entre les deux larmiers qui délimitent cet étage de la tour. Au rez-de-chaussée, existent les restes, plus précieux encore, de deux pilastres, ou plus exactement de deux demi-piliers engagés dans le massif du clocher et qui nous indiquent, avec la largeur des nefs, la hauteur et la forme de tous les piliers et même approximativement la hauteur des bas-côtés. Quant à la largeur de ces derniers, elle fut sans aucun doute, ce qu'elle est encore aujourd'hui,

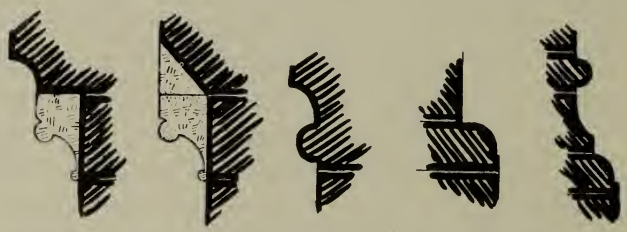

Fig. 82. Église de Hérent. Profils des Moulures.

autrement nous devrions retrouver dans les transepts la trace des anciens murs qui furent greffés sur eux. C'est pour ce même motif et pour d'autres encore, que nous n'admettons pas davantage, que les trois nefs furent d'abord couvertes par une toiture unique et que celle du milieu n'était pas directement éclairée.

Les nefs furent, sans aucun doute, fermées par des plafonds plats. Des voûtes sur une nef de cette disposition et à cette époque constitueraient un fait unique en Brabant, et il faudrait des preuves sans répliques pour établir cette exception. Dans les rares églises de Belgique où l'on trouve des voûtes romanes, les piliers ne sont pas carrés, ils ont des pilastres ou des colonnettes engagées qui portent les arcs doubleaux. Or, nous venons de voir qu'il n'existe à Hérent nulle trace de pareils organes. L'église était donc semblable aux autres édifices bâtis à cette époque dans nos contrées. Le niveau de son plafond était inférieur d'environ 0m50 à la voûte actuelle ; il est indiqué sur le mur de la tour par le seuil de la porte qui menait aux combles, seuil qui donne maintenant dans l'intérieur de l'église. Le nombre des travées ne peut être déterminé avec une certitude absolue ; cependant l'architecte du XVIIe siècle a probablement posé ses colonnes sur les fondations des anciens piliers ; il n'y avait aucun motif d'agir autrement et il

y avait une excellente raison d'économie et de solidité pour le faire. Il avait d'ailleurs agi de la même manière pour les murs. Aussi avons-nous adopté cette disposition, qui concorde avec celle des églises similaires. C'est aussi à ces églises que nous avons pris la forme des fenêtres. Elles varient si peu aux environs de Louvain, qu'on peut presque établir d'avance leurs dimensions. Les fenêtres des bas-côtés sont ordinairement moins larges que celles de la nef.

Le cachet d'extrême simplicité que nous avons donné à notre restitution est motivé par l'absence absolue de documents en ce qui concerne l'ornementation. On ne peut rien induire de la décoration de la tour. Il en est de très ornées à côté d'églises très simples. Les étages du clocher, qui correspondent aux nefs, sont des moins ornés et les nefs de la plupart des autres églises rurales de l'époque romane n'ont aucune décoration.

Le transept et le chœur de l'église de Hérent comptent parmi les meilleures productions de l'époque de transition en Belgique. Leur agencement et leur style démontrent qu'ils furent ajoutés aux nefs à une époque postérieure à la construction de celles-ci. La question se pose, dès lors, de savoir quelle était la disposition primitive de la partie orientale? Il est probable que, dès l'origine, l'église eut un transept et que les murs occidentaux de celui que nous voyons furent édifiés sur des fondations anciennes. On pourrait peut-être en trouver une preuve dans la manière très curieuse dont on a relié entre elles les deux constructions. La substitution des massifs cruciformes actuels aux piliers anciens du croisillon avait pour effet de reculer l'arc qui les reliait aux murs du transept et qui, dès lors, ne correspondait plus à ceux-là. Le constructeur dut racheter cette

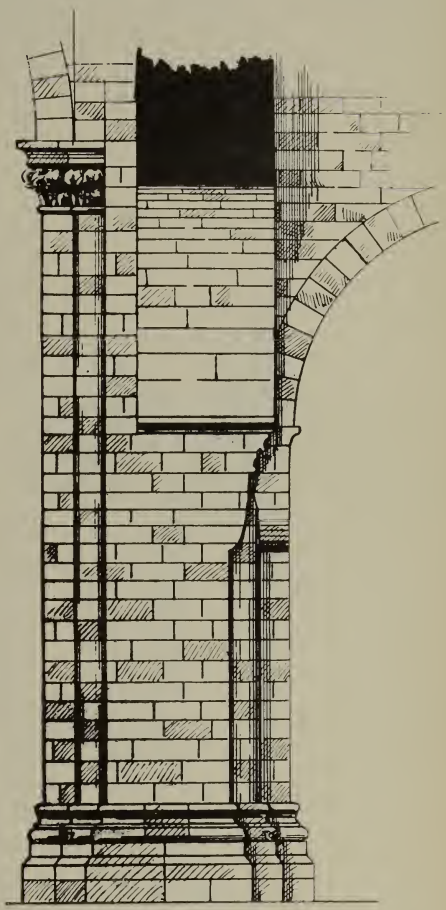

Fig. 83. — Église de Hérent.
Pilier nord-ouest du transept et son raccordement au mur des bas-côtés.
(Relevé de l'auteur.)

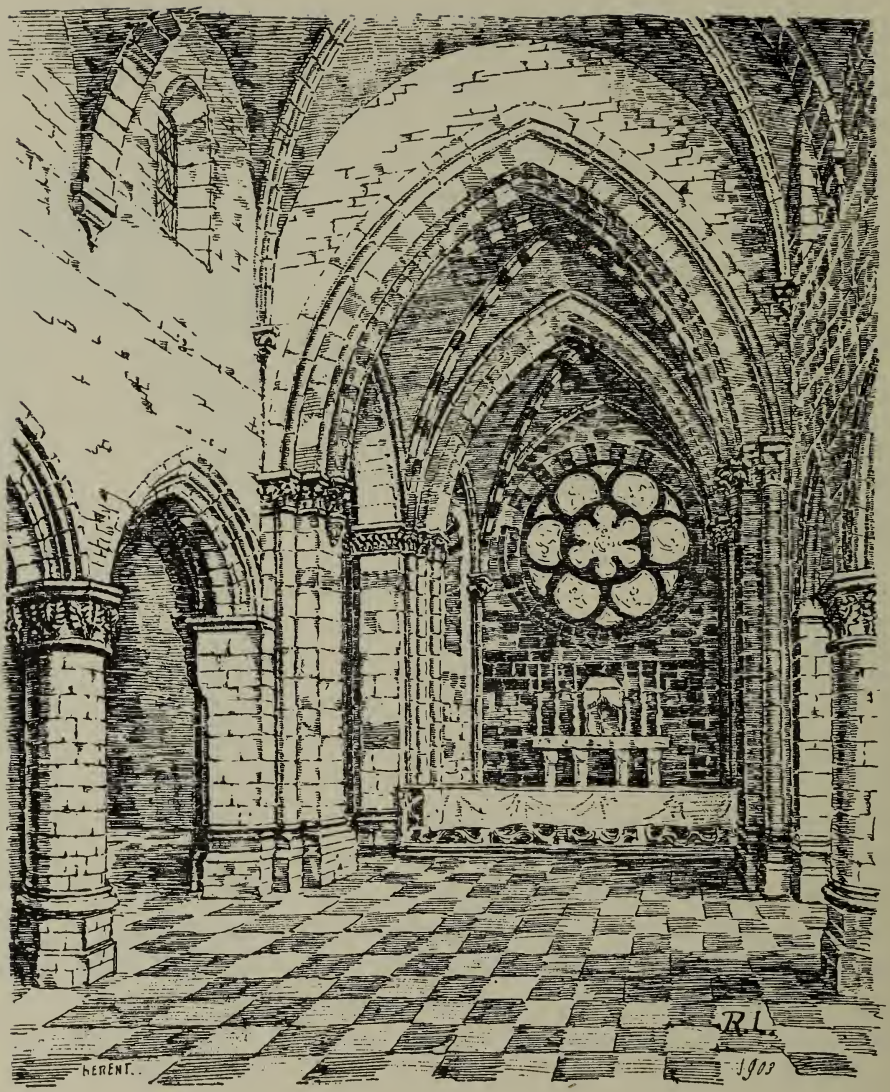

Fig. 84.

INTÉRIEUR DE L'ÉGLISE
DE HÉRENT.

(Dessin de l'auteur.)

différence par une série d'encorbellements, ainsi qu'on peut le voir sur notre relevé (fig. 83).

Nous arrêtons ici la description de l'église de Hérent. Le chœur et les transepts actuels seront analysés, comme nous l'avons dit, dans le second volume de notre étude.

L'ÉGLISE DE NEERYSSCHE

L'église Saints-Pierre et Paul à Neeryssche (1) a été entièrement reconstruite dans de vastes proportions, il y a une trentaine d'années. On n'a conservé de l'édifice primitif que les deux tours qui se trouvent dans le plan des nefs basses et flanquent la nef principale de part et d'autre entre

(1) F. Nève, *Louvain pittoresque*, p. 170.

Fig. 85. Église de Neeryssche. (État actuel.)

le chœur et l'église. Cette disposition est sans exemple dans la région (1). Aussi est-il regrettable que nous ne puissions nous rendre exactement compte de la façon dont elles s'adaptaient à l'ancien temple. L'*Atlas de l'abbaye de la Cambre* nous fournit heureusement un croquis de l'ancienne église qui, pour être sommaire, n'en est pas moins précieux et nous donne quelques renseignements importants (2) (fig. 86). Tout d'abord, l'ancienne église n'avait qu'une seule nef dont les deux clochers accostaient la dernière travée tout en formant des constructions séparées reposant sur quatre murs pleins. Comme on peut encore s'en rendre compte, le rez-de-chaussée des tours n'a jamais fait partie de l'espace utilisé pour les fidèles. Il n'y avait pas de porte, ni même de fenêtres à la façade occidentale, ce qui indique suffisamment que nous sommes en présence d'une nef romane. L'entrée se faisait du côté nord par un porche, auprès duquel on voit un petit édicule en appentis appuyé contre l'édifice, muni d'une porte et d'une fenêtre. Quant au chœur qui, si l'on peut se baser sur ce croquis, devait être aussi long que la nef, il date probablement de l'époque gothique, car on y remarque un contrefort. Un chœur roman de cette importance aurait d'ailleurs été extraordinaire.

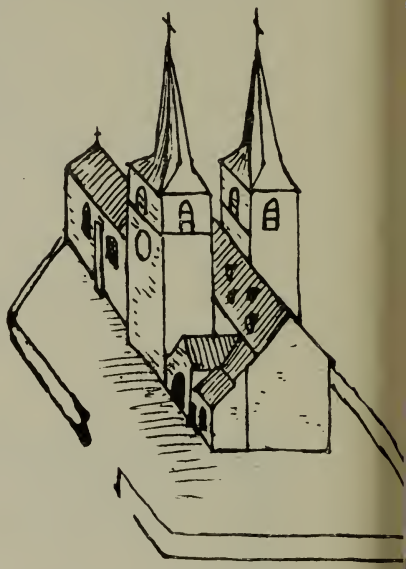

Fig. 86. Église de Neeryssche.
(D'après *l'Atlas de l'abbaye de la Cambre.*)

Les tours elles, sont carrées, percées d'étroites meurtrières à chaque étage et couronnées par deux étages divisés par des larmiers et éclairés par des baies en plein-cintre.

Les flèches en pyramides assez élancées sont modernes. On voit sur le croquis la forme qu'elles avaient au XVIIIe siècle. A l'intérieur, les étages inférieurs étaient jadis voûtés, mais les voûtes sont aujourd'hui en grande partie détruites.

(1) Nous l'avons rencontrée dans l'ancienne église d'Eename et dans l'église Saint-Piat à Tournai. Elle se voyait aussi à l'église Saint-Willibrord à Echternach.

(2) Ce croquis fut exécuté en 1711. Or, en 1635, l'église fut incendiée; mais vraisemblablement, à la suite de cet incendie, on ne put renouveler que les toitures et les plafonds. La subsistance des tours prouve suffisamment que le tout ne fut pas détruit.

Le dessin de l'*Atlas de l'abbaye de la Cambre* n'indique, dans chaque tour, qu'un étage avec des lumières. Les deux rangées de fenêtres semblent bien cependant faire partie de la construction primitive. Est-ce un oubli du dessinateur? C'est possible, mais il est plus que probable que les fenêtres inférieures étaient bouchées avant la restauration et l'auteur du dessin n'en aura pas tenu compte (1).

L'ÉGLISE DE BIERBEEK

La plupart des églises rurales que nous avons rencontrées sont basses et peu élégantes ; celle de Bierbeek, tout en étant d'une grande simplicité de lignes, a des proportions beaucoup plus harmonieuses. Cette élégance peut provenir, en partie, du fait que ce temple est situé sur une éminence dont

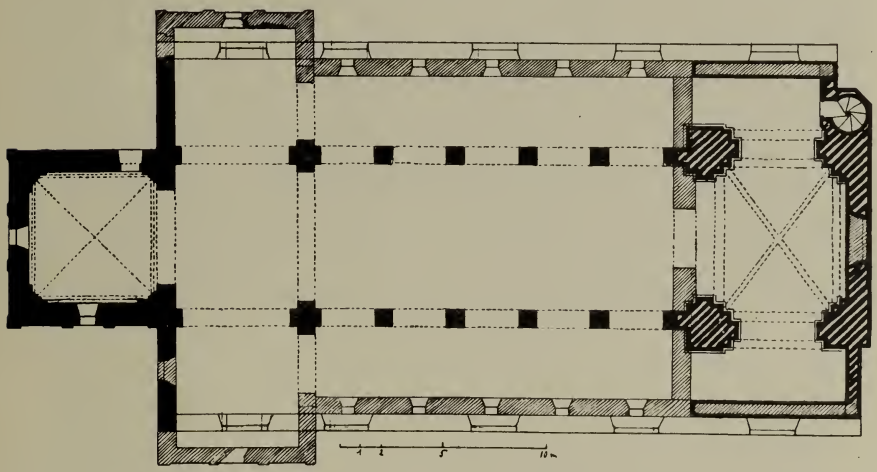

Fig. 87. Église de Bierbeek. (Plan terrier.)
(Restitution de l'auteur.)

le sol ne s'est pas exhaussé, comme c'est le cas pour la plupart des monuments situés dans les bas-fonds ou près des cours d'eau. Il est vrai aussi qu'il a été bâti sur un plan bien plus vaste que la plupart des églises rurales

(1) Il n'indique du reste jamais, dans ses dessins, les portes ou fenêtres bouchées. Nous le verrons encore pour d'autres églises.

L'architecture romane en Brabant.

de la même époque, et si la restauration peut s'achever, elle sera une des églises romanes des plus remarquables de la province.

Cette restauration était urgente, car l'édifice se trouvait dans un état de délabrement absolu ; il était devenu banal comme toutes les églises du XVIIIe siècle, à la suite des remaniements qu'il avait subis à cette époque.

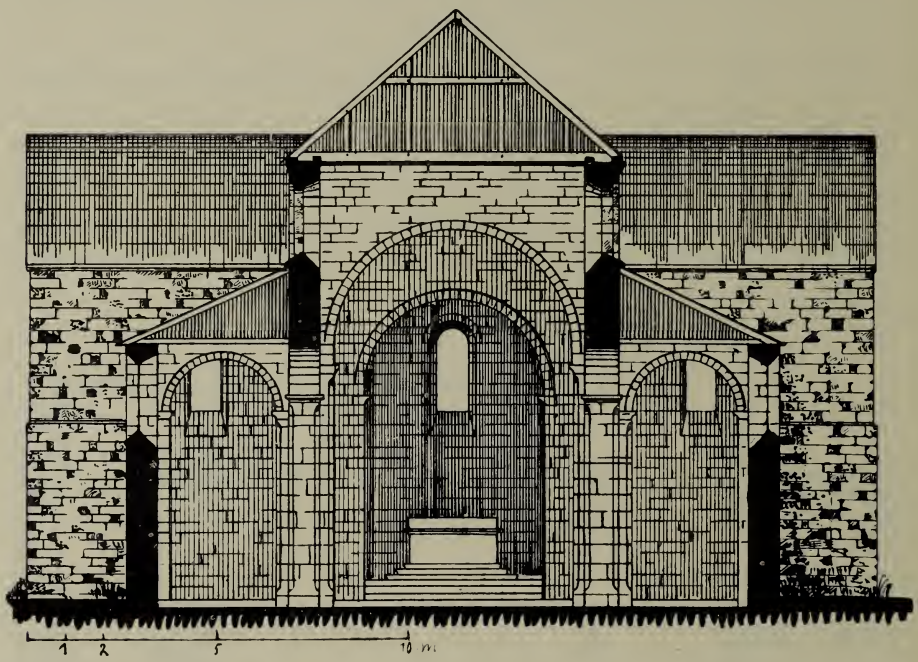

FIG. 88. ÉGLISE DE BIERBEEK. (COUPE TRANSVERSALE SUR LES NEFS.)
(Restitution de l'auteur.)

L'église se compose actuellement d'une tour occidentale, d'une triple nef, d'un transept et d'un chœur rectangulaire. La partie ancienne est construite en grès blanc grisâtre, entremêlé parfois de moellons ferrugineux et de pierres très poreuses qu'on trouve dans les environs.

Le clocher, dont la largeur dépasse extérieurement celle de la grande nef, est une construction massive qui repose, d'un côté, sur le mur de la façade, de l'autre sur deux grosses piles composées. Le rez-de-chaussée est relié avec les bas-côtés par des arcades en arc brisé. Ce clocher date du XIIIe siècle et n'appartient pas à l'édifice roman primitif. Nous y reviendrons dans

Fig. 89. *(Phot. de l'auteur.)*

INTÉRIEUR DE L'ÉGLISE
DE BIERBEEK.

le second volume de cet ouvrage. On s'en aperçoit, à l'intérieur, par une différence marquée dans l'appareil et par deux fissures verticales très accusées, marquant nettement la séparation entre la nouvelle œuvre et l'ancienne. La différence des formes, la construction des piliers, moulures et voûtes, tout accuse nettement la période gothique.

Il est probable cependant que le clocher actuel a été également, en partie, détruit et reconstruit au XVIIIe siècle, car l'étage supérieur, celui des cloches, est d'une grande banalité ; à moins qu'il n'ait jamais été achevé, ce qui est peu vraisemblable, étant donné que la partie gothique primitive ne s'élève pas jusqu'à la hauteur du faîte des nefs.

La tour gothique aura sans doute remplacé un clocher roman, ou, du moins, celui qui était prévu sur le plan primitif. Nous en voyons des indices dans le monument lui-même : les pilastres romans adjacents à la tour ont la forme de demi-piliers et leur tailloir est façonné en conséquence. Or, dans toutes les églises romanes où l'on voit ces pilastres, ceux-ci sont engagés dans la maçonnerie de la tour ou dans le mur de façade des basses nefs. C'est le cas aux églises de Berthem, Vossem, Héverlé, etc. Le clocher primitif était donc isolé sur ses trois côtés ; il était moins large que la nef et communiquait avec elle par une baie plus étroite que celle qui existe actuellement. Il a été reconstruit ensuite au XIIIe siècle dans des proportions plus vastes et les bas-côtés ont été allongés pour former avec lui une espèce d'avant-corps.

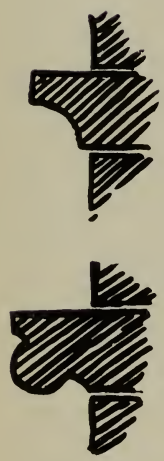

Fig. 90. — Profils des piliers à la nef et à la tour de Bierbeek.

La grande nef a une largeur de 7 mètres ; elle est portée sur dix piliers carrés beaucoup plus élevés que tous ceux que nous avons rencontrés jusqu'ici. Ces piliers n'ont pas de piédestal, mais ils sont chanfreinés aux quatre angles, ce qui ajoute beaucoup à leur légèreté. De simples abaques ornés d'un cavet sur quatre côtés supportent les arcades en plein-cintre au-dessus desquelles se voit, de part et d'autre, une rangée de fenêtres cintrées assez larges et entièrement intactes, elles s'ébrasent à l'intérieur par un grand glacis et leur cadre extérieur a les arêtes brisées par une échancrure. Cette nef a conservé son plafond en bois recouvert actuellement de plâtrage. La toiture, peu inclinée, est portée par une charpente intéressante, l'une des plus belles que nous ait conservée l'époque romane. C'est une véritable forêt de chêne. Elle se compose, comme celle de Vossem, d'une suite de chevrons-fermes distants de 0^m80 et reposant sur

des entraits de 0m35 x 0m27 d'équarissage. Mais, comme la nef est plus large qu'à Vossem, les fermes sont consolidées par deux poteaux reposant sur les entraits et les rendant solidaires avec les faux entraits et les chevrons. Chaque ferme a donc quatre pièces verticales. Les assemblages sont faits à mi-bois dans l'une des pièces et consolidés par des chevilles très saillantes. Cette charpente est dans un excellent état de conservation, à peine quelques chevrons devront-ils être remplacés.

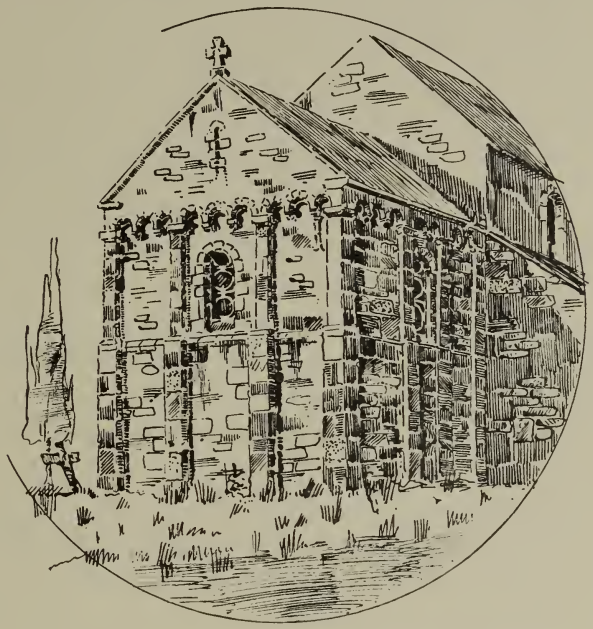

Fig. 9:. Chœur de l'Église de Bierbeek.
(Dessin de l'auteur.)

Les bas-côtés de l'édifice ont été reconstruits au XVIIIe siècle en même temps que les parties supérieures du clocher. Ils sont éclairés par de grandes fenêtres. Lors de la reconstruction, on a augmenté la largeur de l'édifice d'un mètre de part et d'autre. Cet élargissement est bien visible dans le mur de la façade : les anciennes chaînes d'angle se distinguent clairement dans la maçonnerie. A l'intérieur aussi, on trouve, sous le crépissage, des arrachements à l'aboutissement des anciens murs contre ceux de façade. Les nécessités du culte ne permettraient pas de rendre aux basses nefs leur première largeur, ce qui est regrettable non moins pour l'art que pour l'archéologie, car la largeur démesurée de l'église actuelle brise nécessairement l'harmonie qui devrait exister entre les diverses parties de l'édifice.

Le transept, qui avait été démoli lors de la reconstruction des bas-côtés, vient d'être rétabli dans son état primitif par M. l'architecte Langerock, et

cette restitution contribue notablement à l'aspect monumental de l'édifice, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Les deux bras du transept ont le plan sensiblement carré, ils sont couverts d'un plafond et d'une toiture à double versant s'appliquant contre le mur de la nef principale. Ils ont à peu près la même hauteur que le chœur. Les dimensions exactes du plan, la hauteur et la pente des toitures ont été données par les fondations et par des traces conservées dans les murs des nefs. On s'est inspiré du chœur pour leur décoration et leur éclairage. Le restaurateur a placé les retombées des arcs qui relient les transepts et les bas-côtés au même niveau que celles des grandes arcades du transept. Cette disposition n'est pas la reproduction exacte de la construction primitive, nous en sommes d'autant plus convaincu que nous n'en retrouvons de semblable dans aucune église du même type. Les impostes anciennes situées à la hauteur de celles des arcades de la nef étaient, du reste, bien apparentes dans les piliers. Une conséquence de cette modification est que les bas-côtés ne pourront plus être recouverts d'un plafond horizontal, attendu que l'arcade actuelle pénètre dans le triangle de la toiture.

Le grand arc triomphal qui séparait anciennement la nef et la croisée a été démoli jadis, mais ses piédroits existent encore. On peut les voir au premier plan dans notre photographie (fig. 89). Jusqu'en ces dernières années, la partie de l'église située entre cet arc et le chevet appartenait au chœur et avait été surélevée de plusieurs degrés au-dessus du pavement de la nef.

Le chœur, lui, est couvert d'une voûte d'arêtes portée sur des pilastres à angle droit dont les arcs formerets sont saillants. Il est éclairé sur ses trois côtés par une petite fenêtre et orné à l'extérieur, sur chacune des faces, par quatre pilastres qui sont divisés par une retraite dans le sens de la hauteur (fig. 91). Sous la corniche, les pilastres sont reliés entre eux par des arcatures portées sur consoles. Ces bandes murales ne font pas partie de l'appareil des murs, mais elles sont formées de blocs en délit d'appareil plus grand. Les fenêtres n'ont ni ébrasement ni glacis, et leurs vitrages se trouvent presque à fleur de parement. Le chœur avait été couvert d'un comble aigu, mais on vient de lui rendre son pignon et sa toiture primitifs.

L'église actuelle de ce village, dédiée à sainte Anne, se compose de trois nefs portées sur des piliers carrés en briques; elle date du XVIIIe siècle. Le chœur fut ajouté en 1823, d'après le témoignage du desservant de l'époque conservé dans le registre de la cure et d'une pierre commémorative encastrée dans le mur. Seule la tour est d'origine romane.

Chose exceptionnelle, cette tour, placée devant les nefs et composée seulement de quatre murs badigeonnés en moellons grossiers sans moulures ni

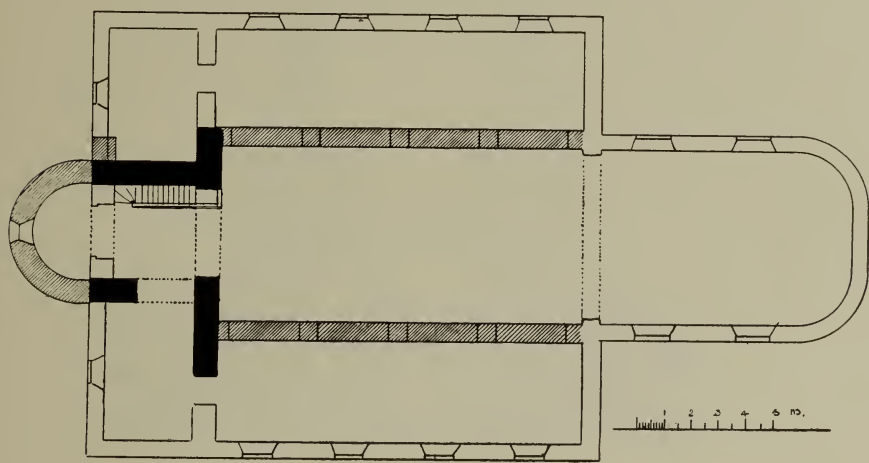

FIG. 92. ÉGLISE DE VIEUX-HÉVERLÉ. (PLAN.)

(Restitution de l'auteur.)

larmiers, est située non à l'ouest mais à l'est. A l'étage des cloches, sur chaque côté, s'ouvrent deux petites ouïes accouplées, semblables à celles de Berthem, mais plus simples encore. Au-dessous de ces baies, on trouve des traces des meurtrières s'ébrasant largement à l'intérieur. Deux d'entre elles sont bouchées, ainsi qu'une petite fenêtre qui se trouve au rez-de-chaussée, côté sud, cachée sous l'appentis moderne. A l'intérieur du clocher, pas de voûtes mais, dans le mur nord une arcade, actuellement condamnée, portée sur des piédroits couronnés d'un tailloir grossier. Cette arcade, qui faisait partie de la construction primitive, devait donner dans une petite

annexe. On voit encore, dans le mur qui la surmonte, les corbeaux qui ont porté la lambourde d'un appentis.

La situation orientale de ce clocher est un fait singulier et déconcertant à première vue, étant donné que la généralité des églises romanes sont orientées. Mais cette anomalie s'explique parce que, primitivement, ce clocher occupait dans l'église la place du presbyterium entre la nef et le sanctuaire, tout comme dans d'autres églises — telles Saventhem, Bost, Geest-

Fig. 93. Église de Vieux-Héverlé. (État primitif.)

(Croquis de l'auteur.)

Sainte-Marie — que nous étudierons plus tard. Il devait y avoir, à l'ouest, une nef unique rectangulaire et, à l'est, le chœur en hémicycle (fig. 93). Lors de la reconstruction, l'église fut complètement retournée : on démolit le chevet et on le remplaça par une entrée (fig. 94).

Plusieurs indices justifient cette hypothèse, et tout d'abord le fait même de la désorientation. Si l'une ou l'autre église romane n'est pas exactement orientée, la déviation ne dépasse jamais 45 degrés, tandis qu'ici il y aurait orientation à rebours. Mais la topographie du village lui-même a changé depuis deux siècles par la construction de grandes routes dans la partie éle-

vée. Jadis, le centre de la commune se trouvait dans les parties basses, à l'ouest de l'église, et l'on voit encore l'ancien chemin qui menait à la porte d'entrée, située à l'endroit où se trouve actuellement le chœur.

L'église de Vieux-Héverlé.

L'examen du clocher même est encore plus suggestif. La porte d'entrée actuelle et la petite fenêtre carrée qui la surmonte sont de l'époque moderne. Tout le pan de mur dans lequel elles sont percées est en briques badigeonnées et cette partie est encadrée d'une arcade qui s'élève à 5m50

Fig. 94. Église de Vieux-Héverlé. (État actuel.)

(Croquis de l'auteur.)

de hauteur. Au-dessus de cette arcade, on voit encore l'emplacement de deux versants d'une toiture. Les piédroits de l'arcade gardent des traces évidentes d'arrachements. Que faut-il en conclure, sinon qu'à ces piédroits étaient amorcés jadis les murs du chevet de l'église ; que l'arcade bouchée avec des briques donnait communication entre le presbyterium et le chœur ; que la toiture dont on voit la trace était celle de l'abside, qui, selon toute vraisemblance, avait la forme semi-circulaire. C'est le cas dans tous les édifices du même type que nous rencontrons.

Les indications sur la hauteur et la largeur de l'ancienne église nous sont

données par le mur oriental de la nef actuelle ; les parois latérales occupaient exactement l'emplacement des piliers actuels. La longueur est la seule dimension que nous ne puissions déterminer.

D'après la restitution que nous avons faite (fig. 93), Vieux-Héverlé est le premier exemple que nous rencontrons d'une petite église dont le clocher ne se trouve ni à l'occident, devant l'édifice, ni sur la croisée, comme souvent en Flandre, mais entre la nef et le sanctuaire.

LA TOUR DE VERTRYCK

L'église de la commune de Vertryck (1) comprend trois parties bien distinctes : 1° le chœur et le transept, construits au commencement du xve siècle par l'abbaye de Villers et auxquels une restauration intelligente vient de rendre leur beauté première; cette partie compte parmi les monuments les plus intéressants de nos campagnes : 2° le vaisseau, composé d'une triple nef, fort curieuse, beaucoup moins élevée que le transept et le chœur et recouverte d'une toiture à deux versants ; les murs sont construits en briques et la nef principale va s'élargissant de la tour au chœur ; cette partie date du commencement du xixe siècle : 3° enfin, la tour occidentale, de style roman, reste de l'église primitive, qui fera, seule, l'objet de cette notice.

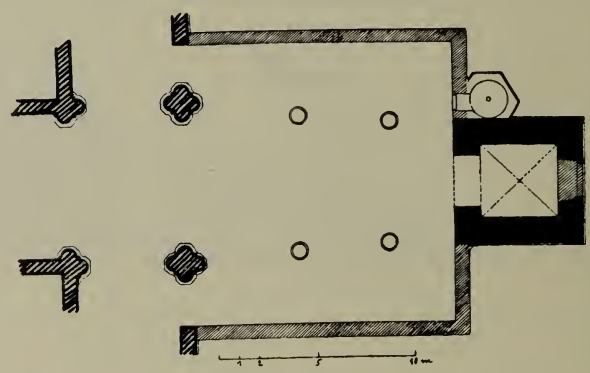

Fig. 96. Église de Vertryck. (Plan de la Tour et des Nefs.)
(Restitution de l'auteur.)

Fig. 95.— Moulures au clocher de Vertryck.

Cette tour a le même aspect, simple et trapu, que la tour de Berthem, quoique sa construction soit plus soignée. Une plinthe moulurée en

(1) A. Wauters et Tarlier, *op. cit.*, canton de Tirlemont, 2e partie. p. 108 et suiv. Le village est nommé, pour la première fois, en 1160. L'église appartenait à l'abbaye de Villers et elle est dédiée à la sainte Vierge et à sainte Lucie.

quart-de-rond entoure le rez-de-chaussée ; la porte principale est actuellement percée dans la façade, mais, comme dans les églises similaires, cette porte est récente. On le voit distinctement tant à son caractère avant la restauration qu'à l'interruption qui existe dans la plinthe. Elle fût vraisemblablement percée lors de la construction des nefs actuelles. Quelques vieux habitants de la commune se rappellent encore le temps où l'on entrait dans l'église par la première travée des nefs du côté sud et où le bénitier se trouvait accroché à la première colonne. Les premier et deuxième étages de la tour ne sont éclairés que par une étroite lucarne. On y a accès par un escalier logé dans une tourelle hexagonale qui, elle aussi, date d'une époque postérieure (fig. 98). Tout l'indique : le manque de liaison avec le reste de la construction, la forme insolite et la façon grossière dont l'ouverture conduisant de la tourelle à l'étage du clocher est taillée dans l'épaisseur du mur. Le second étage présente sur le premier une retraite accentuée. Il est séparé de l'étage des cloches, à l'extérieur, par un cordon simple formé d'un tore épais. Deux ouïes se voient sur chaque face de cet étage ; elles sont bien conservées et élégantes. Une colonnette à chapiteau cubique les divise en deux petites baies cintrées, en retraite sur le parement extérieur. Sous la toiture se trouve une corniche formée d'un boudin et d'un cavet. La flèche est moderne.

La Tour de Vertryck.

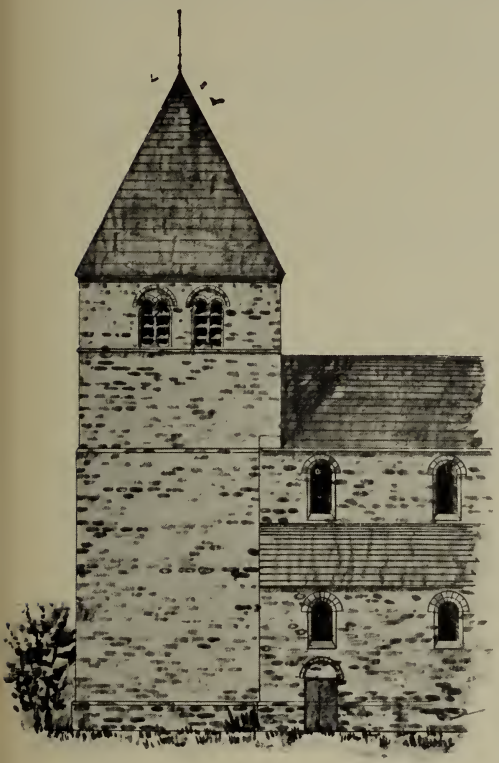

Fig. 97. La Tour et les Nefs de Vertryck. (État primitif.)
(Restitution de l'auteur.)

A l'intérieur, le rez-de-chaussée, dont le plan n'est pas exactement carré, est couvert d'une belle voûte sur nervures. Mais cette voûte n'est pas du

même âge que le reste de la construction, car ses remplissages sont en briques. La forme des culs-de-lampe qui la portent et le profil des nervures se rapprochent cependant singulièrement de ceux de la tour de Vossem. Nous n'avons pas trouvé de traces d'une voûte antérieure. Une arcade en plein-cintre sans ornements met le rez-de-chaussée en communication avec les nefs. Au premier étage, cette arcade est remplacée par une porte étroite et basse, comme celle qu'on trouve à Berthem.

Fig. 98. Tour de Vertryck. (État actuel.)
(Croquis de l'auteur.)

Dans son ensemble, la tour de Vertryck révèle donc un art déjà moins primitif que celui dont les églises de Berthem ou d'Héverlé nous donnent des exemples; elle a exactement la même plinthe, la même retraite au deuxième étage, les mêmes ouïes que la tour d'Hérent.

Le vaisseau ancien, contemporain du clocher, avait trois nefs, les ouvertures latérales dans le transept gothique le prouvent à l'évidence. Leur hauteur nous est indiquée par les traces de la toiture primitive indiquées sur le mur de la tour en-dessous des combles actuels.

Au moyen de ces données, nous avons tenté un essai de restitution du système de ces nefs (fig. 97). Nous ignorons cependant le nombre des travées et la hauteur exacte des bas-côtés.

L'ÉGLISE DE BUTSEL

L'église Saint-Martin, à Butsel (1), paroisse dépendant de la commune de Bautersem est des plus simples; elle n'est cependant pas sans intérêt. C'est un type curieux de petite église. Alors que, dans la plupart des

(1) Ch. Wauters et Tarlier, *op. cit.*, canton de Tirlemont, 2e partie, p. 135. L'église appartenait à l'abbaye de Villers.

édifices romans, c'est le chœur qui a été l'objet de modifications, à Butsel, au contraire, la nef a été reconstruite en grande partie et le chœur est resté intact.

L'église de Butsel.

L'édifice consiste en une grande salle rectangulaire terminée à l'est par un presbyterium et une abside semi-circulaire, avec un clocher occidental surmontant le pignon. L'ensemble est donc une sorte de simplification du type de Berthem.

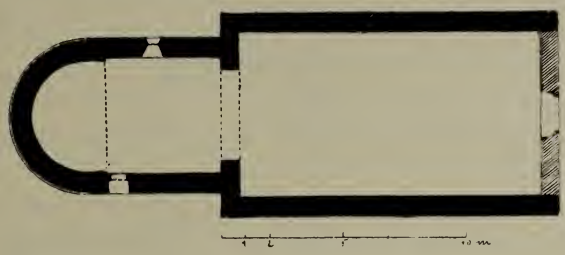

Fig. 99. Église de Butsel. (Plan primitif.)
(Relevé de l'auteur.)

Les murs de la nef, jusqu'à une hauteur de 2m50, appartiennent à la construction primitive, mais toute la superstructure, ainsi que la première des quatre travées datent, de l'année 1861. Le chœur, séparé de la nef par une arcade, présente, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, identiquement la même ordonnance qu'à Berthem. Il est donc inutile d'en faire une description détaillée; notre relevé y suppléera. Bornons-nous à signaler quelques détails particuliers à l'édifice:

Moins ornée que celle de Vossem, la chapelle de Butsel est cependant plus riche que l'église de Berthem. Une plinthe entoure à l'extérieur toute la construction et la toiture repose sur des corbeaux. Le chœur n'a pas de porte du côté sud, comme plusieurs des églises que nous avons étudiées, mais bien du côté nord, disposition que nous avons déjà signalée à Vossem. Cette porte, elle aussi, présente la battée du côté intérieur. Il faut donc qu'il y ait eu une sacristie ou une annexe quelconque de ce côté. Ce qui semble confir-

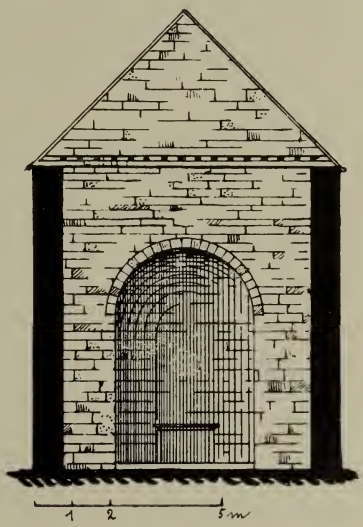

Fig. 100. Église de Butsel.
(Coupe sur la Nef.)
(Restitution de l'auteur.)

mer cette hypothèse, c'est que la partie carrée du chœur n'a pas, de ce côté, des corbeaux à la corniche ; ils sont remplacés par un larmier continu qui doit avoir protégé une toiture en appentis.

Cette solution apparaîtrait évidente si, toujours comme à Vossem, il n'y avait une fenêtre dans le mur nord du chœur. Laquelle est plus ancienne, la fenêtre ou la porte de la sacristie ? Les deux semblent être du même âge et cependant elles s'excluent l'une l'autre.

Toutefois, comme des portes semblables à celle-ci se rencontrent dans les édifices jusqu'à l'époque ogivale, il faut croire que celle de Butsel est également postérieure au chœur.

Chose digne de remarque : en dessous de l'autel actuel se trouve encore, appuyé contre le chœur de l'hémycicle, l'autel primitif de l'église, simple massif de maçonnerie formant un parallélipipède sans ornement aucun et couvert d'une dalle avec moulure très simple.

L'ÉGLISE DE CUMPTICH

L'église de ce village (1) situé à l'ouest de Tirlemont, est dédiée à saint Gilles. Elle fut, depuis le XIIe siècle jusqu'à la Révolution française, la propriété de l'abbaye d'Inden, près d'Aix-la-Chapelle. Élevée sur une hauteur, elle domine tout le pays environnant. La tour et les nefs furent reconstruites vers 1830 et portent le cachet de cette époque néfaste. Mais il reste de l'ancienne église le chœur et les bras du transept, qui sont pour nous des documents d'un intérêt primordial, tant par le mérite intrinsèque de leur construction que par l'état de conservation dans lequel ils nous sont parvenus, sans qu'aucune restauration ne les ait altérés.

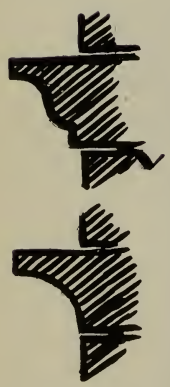

Fig. 101. — Profils des cordons et impostes à l'église de Cumptich.

En voici une description sommaire, que les photographies et relevés qui l'accompagnent rendront intelligible.

Le transept et le chœur appartiennent à une église à trois nefs, en forme de croix latine. Les bras du transept, rectangulaires et plus étroits que la nef centrale, se terminent par un chevet plat, de même que le sanctuaire. Sur l'extrémité du transept nord est greffée, à l'est, une chapelle de forme semi-circulaire. Il en était de même du côté sud, mais cette chapelle, plus

(1) ALPH. WAUTERS, *Géographie et Histoire des communes belges*, canton de Tirlemont, Bruxelles, 1882, p. 157.

petite, a disparu pour faire place à la sacristie. L'arcade qui la reliait au transept se distingue encore nettement sous le crépissage intérieur. Toutes ces parties sont voûtées, le chœur et la croisée en arêtes sur doubleaux surbaissés, les transepts en berceau et la chapelle semi-circulaire en cul-de-four. Ces voûtes sont construites en moellons de grès, de même que tout

L'église de Cumptich.

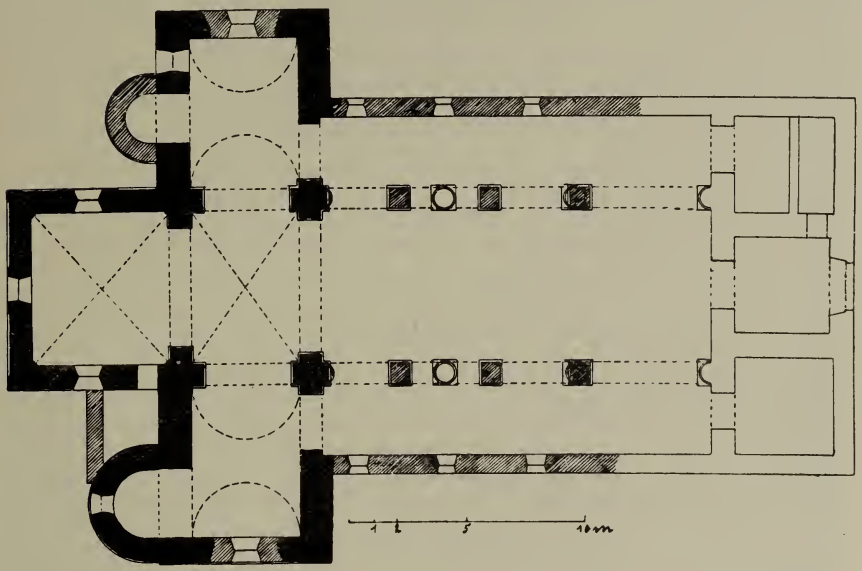

Fig. 102. Église de Cumptich (Plan.)

(Relevé de l'auteur.)

l'édifice, sauf les assises inférieures qui se composent de grands moellons en quartzite d'Overlaer. Les voûtes ne sont pas portées sur des piédroits mais se perdent dans les murs, sauf celles du chœur dont les arcs formerets, légèrement accusés, descendent jusqu'au sol en un ressaut à faible saillie.

Les arcs doubleaux sont portés sur des pilastres couronnés de tailloirs biseautés, décorés de sculptures à très faible relief, représentant des demi-rosettes à feuilles multiples, ornement plus spécial à la peinture. L'ensemble est assez irrégulier : l'arcade qui s'ouvre sur le transept méridional est notablement plus basse que son pendant et les retombées des voûtes ne se font pas exactement dans les angles. Des mains peu habiles y ont travaillé.

A l'extérieur, le chœur se distingue par une richesse de décoration peu commune et que nous ne rencontrons dans aucun autre édifice (fig. 104-105). Cette décoration est composée de trois étages d'arcatures séparés par des moulures saillantes. Au rez-de-chaussée, sur chaque côté, trois grandes arcades retombent sur des pilastres, par l'intermédiaire d'un tailloir en doucine. Une plinthe, actuellement enterrée, contourne toute la base. Au premier étage, sur trois faces, se voit une petite fenêtre en plein-cintre, encadrée de deux bandes murales qui vont se relier aux pilastes angulaires au moyen de trois arcatures portées sur des moellons. La fenêtre du chevet est condamnée et cachée par le maître-autel ; par contre, les deux baies latérales ont été notablement agrandies aux dépens des arcatures. A l'étage supérieur, il semble qu'on ait voulu établir une galerie rhénane, mais elle n'est pas ajourée et se compose d'une série d'arcatures portées par d'élégantes

Fig. 103. Église de Cumptich. (Coupe sur les Transepts.)

(Relevé de l'auteur.)

colonnettes aux chapiteaux sculptés. L'épaisseur du badigeon qui les recouvre ne permet malheureusement pas d'étudier tous les détails de ces sculptures. On y distingue cependant avec certitude des crochets entre lesquels se trouvent des feuilles traitées en creux. Le pignon du chœur,

L'église de Cumptich.

Fig. 104. Église de Cumptich. (Le Chœur.)
(Phot. de l'auteur.)

construit en briques, est d'une époque plus récente. Nous sommes réduits à des conjectures sur son aspect primitif.

Les transepts sont beaucoup moins décorés que le chœur. L'aile méridionale surtout est simple, mais tout paraît indiquer qu'elle fut modifiée et en partie reconstruite. A l'aile nord, le chevet est orné de trois arcades, dont celle du milieu, plus élevée, encadrait anciennement la fenêtre malheureusement agrandie depuis, ce qui a détruit la belle ordonnance de l'ensemble.

La chapelle semi-circulaire s'ouvrant dans le transept est ornée de pilas-

tres reliés par des arcatures et d'une corniche en quart-de-rond. Le panneau du fond encadrait jadis une fenêtre aujourd'hui bouchée. La partie intérieure entre l'abside du transept et le chœur n'a pas cette ornementation. Autrefois, comme l'indique un dessin de l'*Atlas de l'abbaye de la Cambre* représentant l'église de Cumptich, il existait entre cette abside et le chœur une petite sacristie (fig. 107).

Les nefs primitives furent démolies au début du siècle dernier et remplacées, ainsi que nous l'avons dit, vers l'année 1830, par une construction sans caractère. Il n'est cependant pas impossible de les reconstituer au moins partiellement.

Il est certain que l'église ancienne avait la même largeur que l'édifice

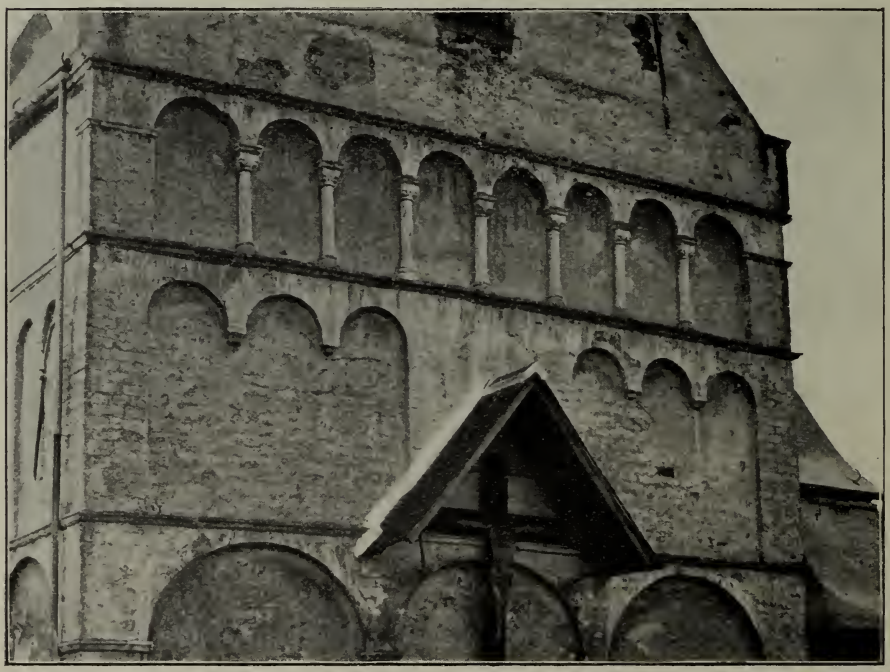

Fig. 105. Église de Cumptich. (Le chevet du Chœur.)

actuel : la partie inférieure des murs des bas-côtés jusqu'à la hauteur des fenêtres subsiste encore ; son appareil est le même que celui du transept : les assises inférieures en quartzite, le reste en moellons de grès réguliers.

A l'intérieur il existe aussi quelques indices précieux. Les piliers terminaux de la nef, engagés dans les piles du transept, ont été arrondis, mais *L'église de Cumptich.*

Fig. 106. Eglise de Cumptich. (Elevation du coté nord.)
(Restitution de l'auteur.)

les abaques anciens sont demeurés et donnent la hauteur exacte des anciens piliers. Reste la longueur des travées, que nous pouvons connaître parce que, sur une distance de 5 à 6 mètres, les murs supérieurs de la nef ont été conservés. Un œil exercé y reconnaît distinctement le tracé des anciennes fenêtres cintrées. Ces fenêtres étaient plus grandes que celles qu'on rencontre ordinairement dans les églises rurales et leur écartement d'axe en axe est

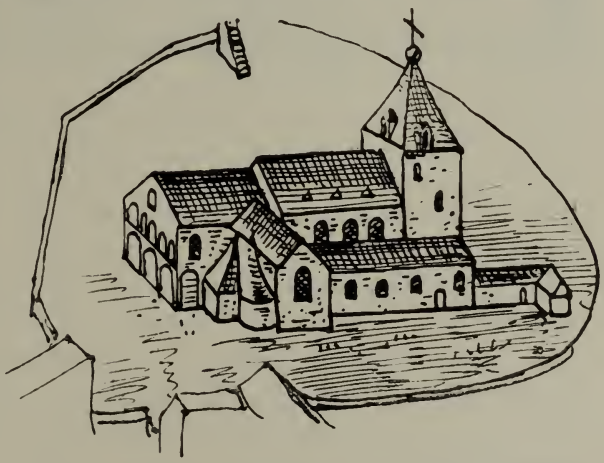

Fig. 107. Église de Cumptich.
(D'après l'*Atlas de l'abbaye de la Cambre.*)

de 3m90, ce qui nous donne aussi la dimension des travées. La hauteur des fenêtres et la nudité des murs nous disent qu'à la différence du chœur, les nefs étaient couvertes de plafonds plats. D'après la disposition de l'ensemble, la hauteur du plafond devait être à peu près la même autrefois qu'aujourd'hui (fig. 108).

Il est difficile de déterminer la longueur de l'église ; les parties anciennes ne se retrouvent que jusqu'à une certaine distance ; toute la partie occidentale a été renouvelée et, sans doute, agrandie.

D'après l'*Atlas de l'abbaye de la Cambre,* l'église ne comptait cependant

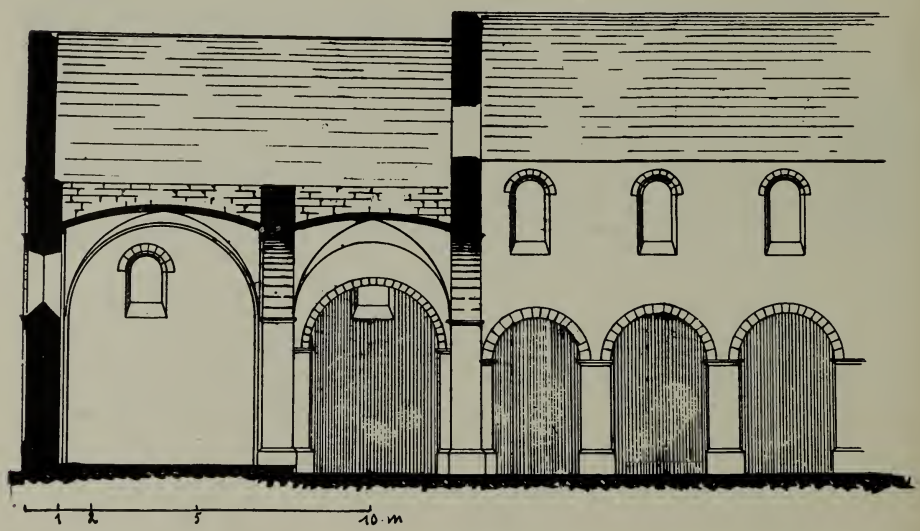

Fig. 108. Église de Cumptich. (Coupe longitudinale.)

(Restitution de l'auteur.)

que trois travées. Si ce dessin est exact, il nous reste les murs extérieurs de toute la nef ancienne.

Le clocher, masse carrée, sans doute inachevée, se trouvait à l'occident devant les nefs. Il était percé d'embrasures étroites et couvert d'une toiture en pyramide. Cette tour, comme celles de Saint-Quentin et de Saint-Jacques à Louvain, était accostée de deux bas-côtés avec lesquels elle était reliée sans doute par des arcades cintrées. Une petite porte s'ouvrait dans la première travée du nord.

L'EGLISE DE HOXEM

Hoxem est un hameau pittoresque dépendant de la commune de Hougarde. Sa petite église (1), formée de diverses constructions élevées à des époques différentes, conserve une tour qui mérite de retenir un instant l'attention. C'est la seule partie romane de l'édifice ; le chœur, assez vaste, est une coquette construction du XIVe siècle et le transept est du XVIe. Il n'y a pas de nef proprement dite.

La tour, peu élevée, est bâtie en pierres d'Overlaer et couronnée par une flèche élancée en bâtière à croupes, anomalie qui est la conséquence du plan en forme de rectangle. Deux puissants contreforts ajoutés plus tard, soutiennent les angles de la façade. La porte d'entrée donnant accès à l'église, et qui est évidemment postérieure à la construction, s'ouvre dans le mur occidental de la tour. L'intérieur ne reçoit la lumière que par d'étroites meurtrières, sauf cependant à l'étage des cloches qui est percé de petites baies en plein-cintre, au nombre de six, dont deux à la façade et à l'est, et une sur chacun des autres côtés. La construction repose sur des arcades bouchées, d'un tracé semi-circulaire, portées sur des piliers couronnés de tailloirs et profondément enterrés.

Cette dernière particularité s'explique facilement par le niveau très bas auquel est construite l'église située au fond de la vallée, près du ruisseau. Au-dessus de l'arcade méridionale, on voit deux corbeaux à encoche surmontés d'un larmier. La même arcade est reproduite dans le mur occidental du transept sud et au-dessus on voit encore la trace d'une toiture en appentis.

Il est donc avéré que, contrairement à la règle suivie dans les autres églises de village, la tour de Hoxem occupait l'emplacement de la première travée de la nef centrale. C'est la raison de son plan rectangulaire, et le seul intérêt qu'elle ait pour nous.

Quant au reste de la chapelle primitive, nous n'en connaissons pas grand'-chose, sauf la largeur et peut-être la longueur, qui sont indiquées par les

(1) A. Wauters, *Géographie et histoire des communes belges*, canton de Tirlemont, communes rurales, première partie, p. 45 ; — *Bulletin des Métiers d'art*, première année, p. 370.

La chapelle de Hoxem fut érigée en collégiale par une fondation du chroniqueur Jean de Hoxem en 1344. (Voir *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, t. II, p. 426-434.)—Elle fut desservie, durant le siècle dernier, par l'un des vicaires de Hougaerde, et c'est tout récemment, en 1903, qu'elle fut érigée en paroisse.

Fig. 109.

VUE EXTÉRIEURE DE L'EGLISE DE HOXEM.

(Croquis de M. Van Gramberen.)

(Cliché du *Bulletin des Métiers d'art.*)

arcades aveugles dans le mur du transept et par l'emplacement du chœur. Il n'y avait primitivement pas de transept. A part la disposition de la tour, ce petit édifice devait donc avoir sensiblement le même plan que les autres églises simples, c'est-à-dire des piliers carrés, deux rangées de fenêtres et des plafonds plats.

L'architecture romane en Brabant.

L'ÉGLISE D'OVERLAER

Cette église est située à côté de la chaussée de Tirlemont à Hougaerde. Le hameau qu'elle dessert (1) est une dépendance de cette dernière commune.

L'édifice, comme l'église de Bost, n'a qu'une seule nef précédée, du côté

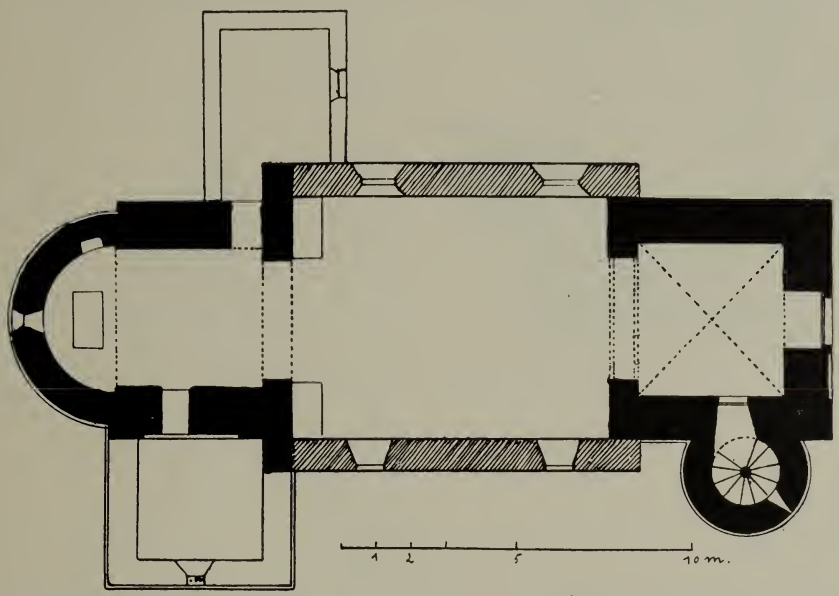

Fig. 110. Église d'Overlaer. (Plan.)

(Relevé de l'auteur.)

occidental, par une tour massive. Cette tour est portée sur des murs épais et divisée à l'extérieur en trois étages marqués par des cordons saillants. Sur le devant du rez-de-chaussée se trouve la porte d'entrée.

(1) A. Wauters, *Histoire des communes belges*, canton de Tirlemont, deuxième partie, p. 42.

L'étage supérieur porte sur chacune de ses faces deux baies romanes géminées divisées par une colonnette portant la retombée de deux petites arcatures. Ces colonnettes ne se reproduisent pas à la façade.

Du côté nord, une épaisse tourelle d'escalier presque en ruines est adossée à la construction. A l'intérieur, le rez-de-chaussée est séparé du premier étage par une voûte ogivale dont les nervures trahissent la fin de l'époque gothique.

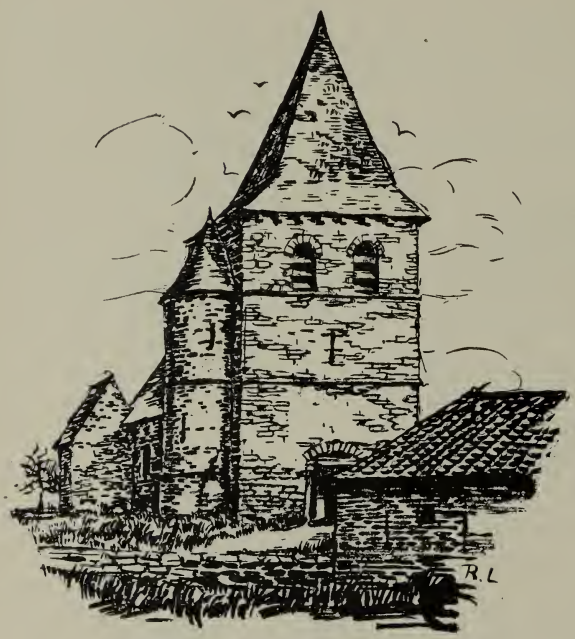

Fig. 111. Église d'Overlaer. (État actuel.)
(Croquis de l'auteur.)

La nef se compose d'une salle rectangulaire étroite, dont les murs latéraux ont été renouvelés à l'époque moderne. Ce qui le prouve, c'est l'appareil très irrégulier, entremêlé de briques des murs et d'un tout autre caractère que celui de la tour et du chœur, qui sont édifiés en moellons réguliers de quartzite rose. Cette pierre s'extrait encore actuellement sur les hauteurs voisines. L'ancien larmier de la toiture est resté visible sous les combles actuels ; il dessine deux versants formant un angle obtus et indique que la toiture, elle aussi, a été surhaussée.

Le chœur se compose d'un hémicycle précédé d'une travée carrée d'après le plan classique de Berthem, Butsel, etc. L'extérieur est décoré de bandes murales reliées par des séries d'arcatures et retombant sur un soubassement. L'ancienne fenêtre du fond est actuellement bouchée. Au lieu d'avoir une voûte en cul-de-four, le chœur est couvert par un plafond, disposition qui paraît ancienne, étant donné le peu d'élévation de l'arc triomphal.

L'ANCIENNE CHAPELLE DE BOST

L'érection de Bost (1) en paroisse a nécessité la construction d'une nouvelle église, qui fut commencée en 1870. On démolit alors la vieille chapelle de Saint-Odulphe, dont, heureusement, les plans furent relevés. Nous les reproduisons d'après les documents conservés à la cure.

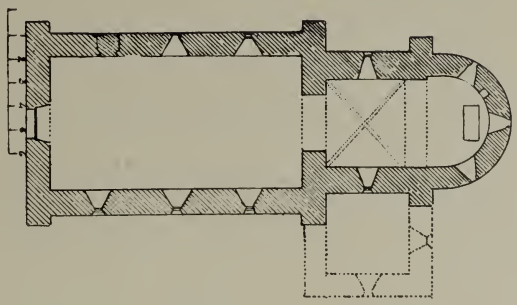

Fig. 112. Chapelle de Bost (Plan.)

Alphonse Wauters, qui a vu cette église, en donne une description détaillée (2).

Comme on peut s'en convaincre par la vue du plan, elle avait la même disposition que l'église de Vieux-Héverlé. La tour était située non devant la façade, mais entre la nef et le chœur. Le rez-de-chaussée en formait la première travée.

La nef, peu étendue, n'avait pas de collatéraux. Elle était couverte d'un plafond aux poutres apparentes et éclairée de part et d'autre par des fenêtres très petites. La porte d'entrée

Fig. 113. Chapelle de Bost. (Façade.)
(Dessin de H. Lemaire.)

(1) A. Wauters, *Géographie et histoire des communes belges*, canton de Tirlemont, communes rurales, deuxième partie, p. 43. — Le hameau de Bost, situé aux portes de Tirlemont, est, depuis le milieu du siècle dernier, une paroisse de la commune d'Hougaerde.

(2) *Loc. cit.*

se trouvait, en dernier lieu, à la façade, mais l'entrée primitive, surmontée d'un linteau en fronton, avait laissé des traces dans le mur septentrional.

Le clocher, de forme carrée, était contrebuté sur les côtés par des contreforts peu saillants. Il communiquait avec la nef par une arcade basse et resserrée. Le rez-de-chaussée était couvert par une voûte à nervures qui, comme c'est le cas dans presque tous les édifices similaires, avait remplacé, sans doute, le plafond primitif. La partie supérieure doit avoir été construite à une époque un peu postérieure, car il était éclairé, sur chacune de

Fig. 114. Chapelle de Bost. (Élévation latérale.)
(Dessin de H. Lemaire.)

ses faces, par une ouïe fermée déjà par un arc légèrement brisé et divisée par une colonnette.

Le sanctuaire était formé d'une très petite abside éclairée par trois fenêtres minuscules. Une sacristie, dont on ignore l'âge, se trouvait accolée du côté sud de la tour.

La partie inférieure de l'église était construite en pierres d'Overlaer, la

partie supérieure, tant de la chapelle que de la tour, en moellons plus petits. Une partie de la nef avait été reprise en briques, probablement en 1717, date de la restauration.

LE CLOCHER DE HAEKENDOVER

On pourrait suivre sur l'église de Haekendover (1) toutes les phases de l'évolution de l'architecture, depuis l'époque romane jusqu'à nos jours. Il n'est aucun siècle, depuis le XIe, qui n'y ait laissé son empreinte ; aussi une monographie de cette église importante serait-elle du plus haut intérêt. Une description détaillée trouvera naturellement place quand nous parlerons de l'époque de transition à laquelle appartient la plus grande partie des nefs. La tour seule, à notre avis, est de style roman.

Si on fait abstraction des contreforts ajoutés en 1860, cette tour se compose de quatre murs très épais, sans reliefs ni ornements, sans porte d'entrée, percés seulement aux étages inférieurs par quelques fenêtres en meurtrière. Le plan n'est pas absolument carré mais plutôt en forme de parallélogramme : les murs latéraux ne sont pas d'équerre avec la façade. On ne trouve, à l'intérieur, aucune indication permettant de croire que les étages furent séparés par des voûtes. Le rez-de-chaussée communiquait autrefois avec la grande nef par une arcade étroite et peu élevée en plein-cintre, reposant sur des piédroits à impostes. Actuellement on a placé les fonts baptismaux dans une partie du rez-de-chaussée.

La nef qui fait suite au clocher a subi, elle aussi, bien des remaniements. On a caché, sous le plafond actuel, probablement en 1765, les belles fenêtres en plein-cintre des murs goutterots. Les bas-côtés ont été surhaussés et les piliers carrés remplacés, de part et d'autre, par un seul massif octogonal. Cette nef date de l'époque de transition. Elle est entièrement postérieure au clocher et fut reconstruite sur l'emplacement de la première nef. Telle est, du moins, notre opinion confirmée par divers indices.

(1) A. Wauters, *Géographie et histoire des communes belges*, canton de Tirlemont, communes rurales, première partie, p. 52 et suiv. Haekendover est cité, pour la première fois, par le moine Rodolphe de Saint-Trond, au début du XIIe siècle (1115). L'antiquité de ce village s'explique par sa situation sur la voie romaine de Tongres à Tirlemont. L'église Saint-Sauveur est l'une des plus célèbres du Brabant par un pèlerinage fameux. Elle brûla plusieurs fois, notamment en 1604, fut reconstruite en partie en 1610 et restaurée en 1765 et en 1860.

1° L'appareil très grossier et irrégulier de la tour n'a rien de commun avec celui de la nef, tout entière en pierres jaunes taillées avec soin et maçonnées avec art ;

2° Les nefs se relient au clocher d'une façon singulière. Les premiers

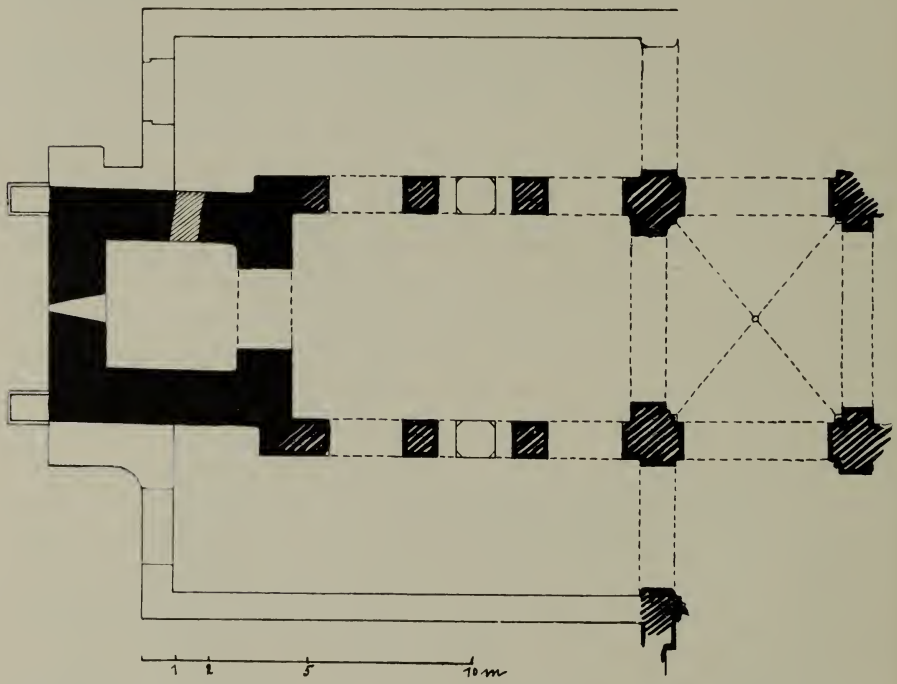

Fig. 115. Église de Haekendover.
(Relevé de l'auteur.) (Plan de la partie occidentale.)

piliers sont pour ainsi dire collés contre la paroi de la tour. On peut voir, même sur le plan terrier, qu'il est impossible qu'ils dépendent d'une construction homogène. De plus, l'axe des nefs ne concorde pas avec celui de la tour. La différence entre les deux est de 0m50 ;

3° La nef ancienne devait être moins élevée que celle du XIIIe siècle. On n'en peut douter après avoir constaté, à l'intérieur de la tour, à l'étage en-dessous des cloches, la présence de deux baies murées traversées obliquement par la pente de la toiture. Ces baies constituaient certainement les premières ouïes du clocher et dominaient le faîte de l'église. La nef

actuelle est donc postérieure au clocher et il s'ensuit que l'étage supérieur de la tour ne faisait pas partie du plan primitif;

4° Il reste enfin, à l'étage en dessous de celui dont nous venons de parler, les traces d'une autre baie aujourd'hui condamnée, qui donnerait, si elle était ouverte, dans l'intérieur de l'église actuelle, en dessous du plafond. Il n'existe d'ouverture semblable dans aucun édifice roman du pays, et il est certain qu'elle a été construite pour donner communication entre la tour et les combles de la nef primitive. L'emplacement de cette baie indique par le fait même la hauteur de l'ancienne église.

Il n'y a donc aucun doute que la tour de Haekendover ne soit plus ancienne que les autres parties de cette église. Quant à l'église primitive elle-même, il n'en reste aucune trace. Il serait donc impossible de la reconstituer. Le peu de hauteur de la nef semble indiquer cependant qu'il n'y avait pas de bas-côtés.

L'ÉGLISE DE GOSSONCOURT

L'église de ce village (1) fut bâtie en plusieurs fois, à des époques différentes. Le chœur à trois pans est une construction de la dernière période ogivale, le clocher occidental, massif et plein d'intérêt, date de l'époque de transition et les bas-côtés furent reconstruits et élargis au XVIIIe siècle. Il ne reste, de l'édifice primitif, que la nef centrale.

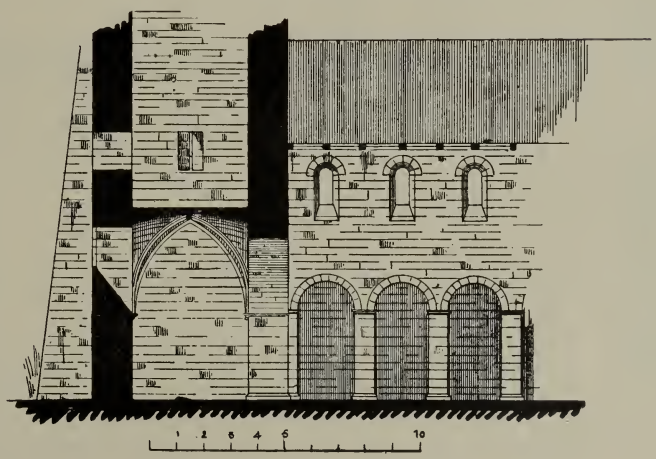

Fig. 116. Église de Gossoncourt. (Coupe longitudinale.)
(Relevé de l'auteur.)

(1) A. Wauters, *Géographie et histoire des communes belges*, canton de Tirlemont, communes rurales, première partie, p. 123 et suiv. — On trouve le nom de Gossoncourt en 1155. L'église Saint-Laurent dépendait du doyenné de Léau. Son patronat et la plupart de ses dîmes appartenaient au doyen du chapitre de Saint-Denis, à Liége.

Cette nef est construite en pierres jaunes de Lincent, tandis que la tour est en quartzite; les deux constructions s'adaptent néanmoins parfaitement l'une à l'autre : les moulures de la tour correspondent à celles de la nef.

Le vaisseau de l'église est porté sur douze piliers carrés, rapprochés et assez élancés, aux bases peu élevées. Ils portent des arcades en plein-cintre par l'intermédiaire d'impostes saillantes sur les quatre côtés. Chaque travée des murs goutterots est éclairée par une fenêtre assez bien conservée, petite et à glacis abrupt. Un plafond moderne recouvre la nef centrale. La toiture, moderne aussi, a cependant conservé l'ancienne corniche à modillons simples, très rapprochés. La dernière arcade de la nef

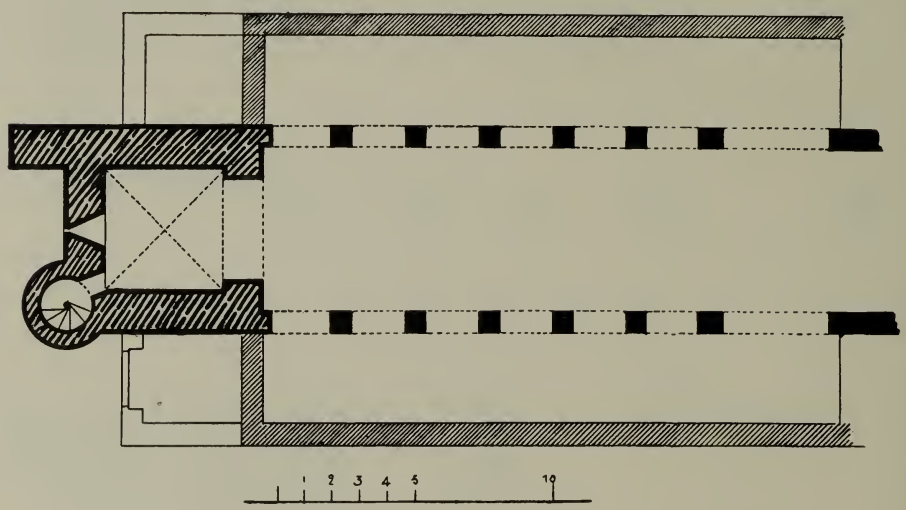

Fig. 117. Église de Gossoncourt. (Plan.)

(Relevé de l'auteur.)

est plus large que les autres et fait croire à l'existence primitive d'un transept semblable à celui de Neerheylissem. Si ce transept a réellement existé, ce que nous croyons malgré l'absence d'autres preuves, il a été démoli lors de la reconstruction des bas-côtés et remplacé par le transept non saillant et peu élevé qu'on voit encore actuellement. Les bas-côtés datent de la deuxième moitié du XVIIIe siècle, probablement de l'année 1774. Ils sont construits en briques et éclairés par trois grandes fenêtres qui ne

correspondent pas aux travées et qui font emprise sur la toiture au moyen de pignons. Ils se prolongent des deux côtés du clocher, ce qui n'était pas au plan primitif car ils cachent les larmiers de la tour. La porte d'entrée actuelle est percée dans l'extrémité occidentale du bas-côté sud et la tour n'a jamais eu de communication directe avec l'extérieur. Nous ignorons où se trouvait l'entrée dans les bas-côtés anciens.

Fig. 118. Église de Gossoncourt. (État actuel.)

Du chœur primitif, nous ne connaissons que la largeur : vraisemblablement une partie des murs latéraux en est restée. Cette église ayant plus d'un point de ressemblance avec celle de Neerheylissem, on peut supposer que la terminaison du chœur était carrée et que, avant la construction de la tour actuelle, l'église était pourvue à l'ouest d'un clocher simple et carré.

L'ÉGLISE DE NEERHEYLISSEM

L'église de cette commune (1) se trouvait, en ces dernières années, avant les travaux de restauration entrepris sous la direction de M. l'architecte Langerock, dans un état de délabrement complet. Cet état regrettable ne manquait pas cependant d'intérêt pour l'archéologue, car les remaniements

Fig. 119. — Profil des impostes de l'église de Gossoncourt.

(1) A. Wauters, *Géographie et histoire des communes belges*, canton de Tirlemont, deuxième partie, p. 77 et suiv.— Le nom de Heylissem apparaît dès 1011. Le patronat et les dîmes de l'église Saint-Sulpice appartenaient à l'abbaye de Flône.

effectués à l'église au cours des âges l'avaient été avec un sans-gêne et une franchise tels qu'ils s'accusaient immédiatement.

Quoique bâtie dans des formes générales communes aux autres édifices, cette église a quelques dispositions qui lui sont propres. Elle se compose de trois nefs précédées d'une tour carrée, d'un transept à absidioles orientales et d'un sanctuaire à trois pans. Le clocher et les nefs sont construits, en grande partie, en pierres jaunes de Lincent, le transept et le chœur en moellons irréguliers de quartzite.

Du clocher ancien, il ne subsiste plus, à proprement parler, que la moitié attenant à l'église. La partie antérieure s'est écroulée au XVIIe siècle et a été reconstruite, tant bien que mal, peu de temps après. Les deux moitiés sont bien délimitées par des lézardes sur toute la hauteur de la bâtisse. A l'époque de cette reconstruction, l'entrée fut établie à l'occident et on condamna la porte qui se trouvait dans le bas-côté nord. Dans le transept sud, on en

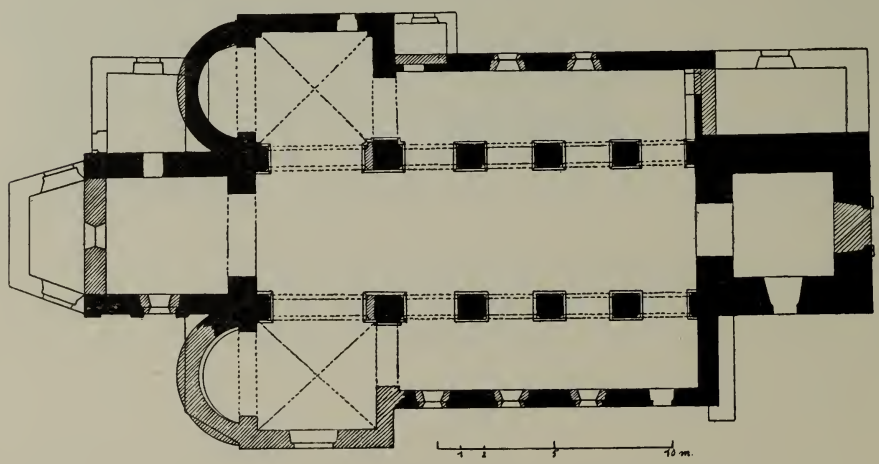

FIG. 120. ÉGLISE DE NEERHEYLISSEM. (PLAN.)

(Restitution de l'auteur.)

voyait une autre qui servait probablement au clergé et correspondait aux portes que nous avons déjà rencontrées dans plusieurs églises.

Il n'y a aucune trace de voûte à l'intérieur de la tour. Il n'est pas impossible cependant qu'il ait existé une voûte et qu'elle ait été détruite lors de l'écroulement du clocher. Celui-ci communique avec la nef, au rez-de-

Fig. 121. Eglise de Neerheylissem. (Transept sud.)
(Phot. de l'auteur.)

chaussée, par une arcade basse et étroite ; à l'étage, par une baie qui sert actuellement d'entrée au jubé établi au fond des nefs. Chose curieuse, cette baie n'a pas l'apparence d'une porte, mais plutôt celle d'une fenêtre étroite ou même d'une meurtrière. Elle n'a, du côté de l'église, que 0m45 d'ouverture, tandis qu'elle va en s'élargissant vers la tour. Elle ne semble pas avoir été destinée anciennement à donner vue dans l'église, mais à éclairer indirectement l'étage du clocher qui n'avait peut-être pas d'autre jour.

La tour n'a plus actuellement son élévation primitive. Elle a été coupée à la hauteur des ouïes, comme on peut s'en convaincre par notre photographie (fig. 121) et les débris de l'ancienne corniche ont été remployés pour la nouvelle toiture en forme de pyramide à quatre pans très surbaissée. Il n'y a pas d'escalier extérieur. Si donc l'étage reposait primitivement sur une voûte, on n'y avait accès que par la petite ouverture que nous avons signalée.

Les nefs de l'église sont portées sur huit piliers oblongs, reliés par des arcades. Ces piliers n'ont ni chapiteaux, ni impostes, mais le chanfrein qui rompt les angles à partir du piédestal fait le tour des arcs mêmes. Ces arcs ne sont pas en plein-cintre, ils ont un tracé à peu près elliptique, forme particulière qu'on ne retrouve plus ailleurs. Les bases des piliers, qui sont en saillie de 0m12, ont été enterrées lors du surhaussement du pavement. Comme les bases ont ordinairement la hauteur de 0m60 à 0m80, nous avons suivi cette donnée pour déterminer approximativement l'ancien niveau du sol. Les deux arcades qui donnent dans le transept n'ont pas de chanfrein, mais nous verrons qu'il n'est pas impossible qu'elles

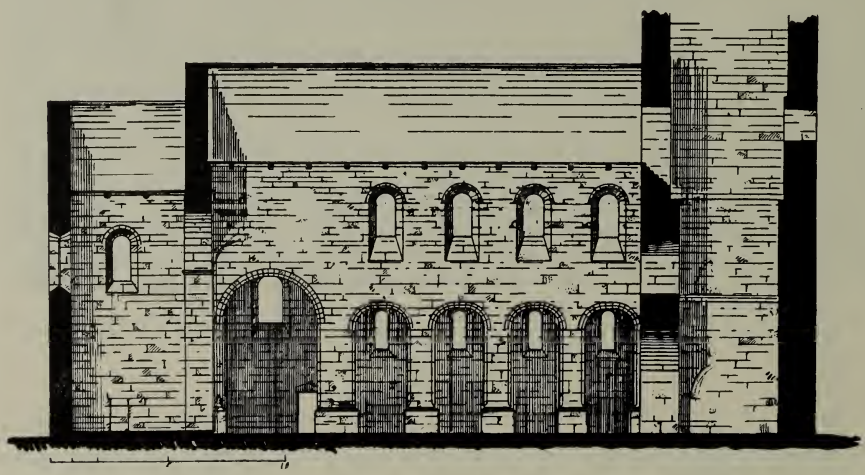

Fig. 122. Église de Neerheylissem.
(Restitution de l'auteur.) (Coupe longitudinale.)

en aient eu un primitivement. La grande nef, de même que les nefs latérales, sont couvertes d'un plafond plâtré qui remplace l'ancien lambrissage.

Les murs des bas-côtés ont subi des changements importants ; celui du sud a été réparé, à diverses reprises, au moyen de briques ou de moellons. Les fenêtres furent notablement agrandies et l'on a ajouté, contre la tour, une salle rectangulaire communiquant avec l'église. Cette salle, par suite peut-être de sa destination primitive, porte encore le nom d'école. La toiture du bas-côté sud est supportée par une corniche chanfreinée portée

par une moulure en quart-de-rond dont il ne subsiste plus qu'une partie. Le bas-côté nord paraît avoir été entièrement reconstruit; il ne porte aucune trace de modifications et il a l'appareil d'une construction du XVIIIe siècle.

L'église de Neerheylissem.

Les fenêtres hautes de la nef sont demeurées intactes; elles sont assez grandes pour une église de campagne et présentent du côté intérieur un glacis très abrupt aussi élevé que les fenêtres mêmes. La toiture de la nef est supportée par une élégante corniche formée de corbeaux sur lesquels repose une moulure continue en quart-de-rond. La toiture, de même que la charpente, a été renouvelée et la pente a été portée à un angle plus aigu que celui des combles primitifs.

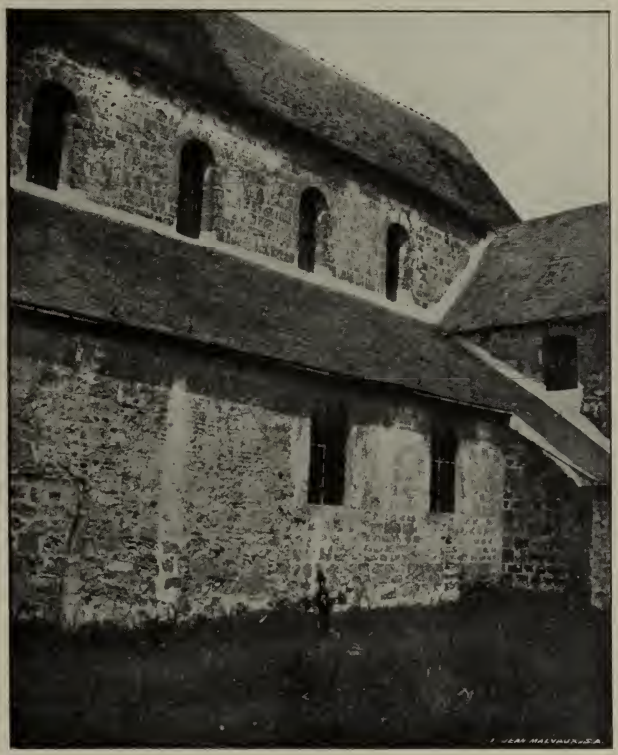

Fig. 123. Église de Neerheylissem. (Vue des nefs.)
(Phot. de l'auteur.)

Les transepts de l'église furent encore davantage remaniés. Le croisillon nord a été entièrement reconstruit en briques, au moins dans les grandes lignes, d'après l'ancien plan. Celui du sud, fort éprouvé aussi, se compose d'une travée carrée, un peu moins large que la nef principale, faisant saillie de 1^m50 sur le mur extérieur des nefs latérales. Dans le mur oriental du transept s'ouvre une baie donnant sur une abside semi-

circulaire, éventrée lors de l'établissement de la sacristie, mais dont le tracé reste très reconnaissable (fig. 121). Cette abside était couverte d'une voûte en cul-de-four et le croisillon lui-même, aujourd'hui plafonné, avait jadis une voûte d'arêtes. Des ressauts à angles droits conservés dans deux coins du croisillon ont servi à les porter. Ces ressauts ont disparu du côté des piliers, mais aujourd'hui ces derniers ne s'avancent plus jusqu'à l'endroit où les ressauts devaient se trouver. L'agrandissement des arcades aura fait disparaître les formerets de la voûte, les piédroits et les chanfreins.

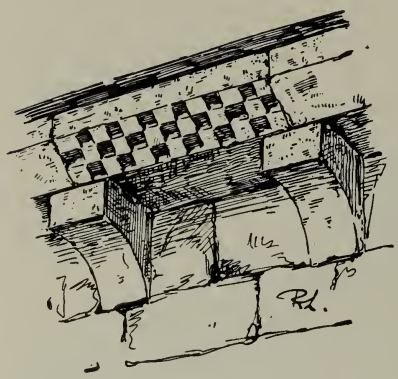

Fig. 124. Église de Neerheylissem. (Corniche du Chœur).
(Croquis de l'auteur.)

La toiture des croisillons s'engage dans le mur de la nef principale à la hauteur de la corniche. On remarque dans le mur du transept une petite porte bouchée que nous avons déjà signalée et qui est couronnée d'un linteau en fronton. Une dalle funéraire occupe l'emplacement du battant. La fenêtre primitive du transept était apparemment assez grande, car on voit les traces de l'ancien arc au-dessus du chambranle moderne. Dans l'angle du transept sud et du bas-côté, on a construit, probablement au XVIIIe siècle, le baptistère.

Il reste à parler du sanctuaire. Celui-ci présente actuellement une travée rectangulaire et un chevet à trois pans. Ce dernier fut construit en 1762, date indiquée sur une pierre commémorative. L'ancien mur a donc été défoncé. Était-il droit, comme ceux des autres églises à transept, ou en hémicycle, comme les chevets des absidioles? Tout porte à admettre plutôt la première hypothèse. Le changement fut, sans doute, exécuté dans le but d'agrandir le chœur. Si celui-ci avait eu une abside en hémicycle, l'agrandissement aurait été presque nul. On remarque aussi des traces d'arrachements, non dans les extrémités orientales des anciens murs, mais dans le côté intérieur. D'ailleurs, preuve évidente, les fouilles exécutées par M. l'architecte Langerock ont mis à nu les fondations de l'ancien mur terminal. Du côté nord, le mur du chœur est orné de trois grandes arcades portées sur des pilastres sans impostes.

Le chœur, de même que la nef, est couvert d'un plafond. Son détail le plus intéressant est la corniche extérieure, dont le biseau porte une décoration sculptée en damier, motif qui se retrouve fréquemment dans certaines écoles romanes, mais dont nous ne connaissons en Brabant que deux exemples, dans cette église et dans la collégiale de Nivelles.

L'architecture romane en Brabant.

L'ÉGLISE DE NODUWEZ

A voir l'église Saint-Georges de Noduwez (1), on ne se douterait guère de son ancienneté. De nombreuses modifications l'ont complètement transformée ; seul, le plan indique une origine romane.

Les matériaux employés à la construction sont surtout des quartzites des environs, auxquels on a entremêlé, dans les parties modernes, des pierres de Linsmeau, du grès blanc et des briques.

La tour est l'une des plus massives que nous connaissions ; les murs ont 1m25 à 2m20 d'épaisseur. Sans ornements à l'extérieur, elle est divisée seulement par deux larmiers ; mais, à l'intérieur, elle présente plusieurs retraites successives. Une porte, percée en 1779, donne accès à l'église par le côté occidental ; le tracé ainsi que l'ébrasement et l'interruption de la plinthe indiquent clairement qu'elle n'est pas l'entrée primitive. L'angle sud-ouest est consolidé par deux contreforts puissants.

Le rez-de-chaussée de la tour, qui communique avec la nef au moyen d'une arcade cintrée, est couvert par une voûte moderne qui remplace, selon toute vraisemblance, une voûte primitive construite en arêtes. L'épaisseur extraordinaire des murs et la retraite importante qui se trouve à la hauteur du pavement de l'étage semblent le prouver. On accède à l'étage par un escalier d'un genre particulier, dont nous trouvons beaucoup d'exemples en Allemagne, mais dont cette église et l'église voisine d'Orp-le-Grand offrent les seuls spécimens que nous connaissions en Brabant. Cet escalier est logé entièrement dans l'épaisseur du mur méridional. Anciennement, avant l'adjonction du réduit qu'on voit de ce côté, une porte, dont

(1) Wauters et Tarlier, *op. cit.*, canton de Jodoigne, p. 278 et suiv. Le village est cité, dès le début du XIe siècle, dans Rodolphe de Saint-Trond, sous le nom de Nodewet. La collation de la cure se faisait alternativement par le chapitre de Saint-Jean à Liége, qui percevait la moitié des dîmes, et par l'abbaye d'Heylissem, qui partageait l'autre moitié avec celle de Villers.

on retrouve le tracé, donnait, de l'extérieur, accès dans la cage d'escalier. Une entrée intérieure l'a remplacée depuis.

Le premier étage est éclairé au Nord par une meurtrière très ébrasée vers l'intérieur dont la largeur depuis l'extérieur s'accroît de 0m12 à 1m20. Depuis la mi-hauteur de cet étage jusqu'au sommet, la construction de la tour est moderne et l'épaisseur des murs beaucoup moindre.

Les nefs de l'église ont encore plus souffert des remaniements. Il ne reste de la première construction que la partie inférieure des murs des bas-côtés. Un plafond plat datant de 1778 recouvre le tout et repose sur quatre colonnes cylindriques couronnées d'une simple abaque. Les colonnes

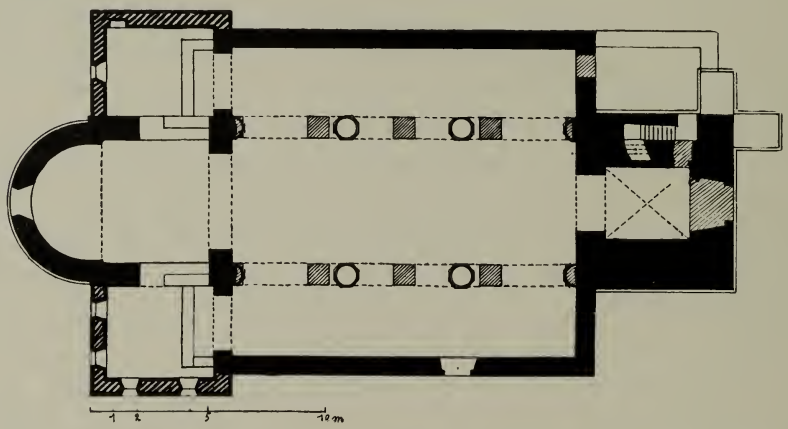

Fig. 125. Église de Noduwez. (Plan.)

(Relevé de l'auteur.)

de droite ont un diamètre moindre que celles de gauche ; elles n'ont pas été construites à la même époque. La nef centrale est éclairée par des œils-de-bœuf ; les nefs basses ont de grandes fenêtres rectangulaires.

Toute la partie supérieure de cette construction est en briques et, par conséquent, de date récente. Il ne nous paraît pas téméraire cependant d'essayer la reconstitution de l'ancien plan. Le monument même nous donne les dimensions extérieures des nefs, largeur et longueur ; la ligne de démarcation des trois nefs nous est fournie par la largeur du chœur et par les colonnes actuelles. Il est de toute évidence que ces colonnes n'occupent pas la place des soutiens primitifs ; leur forme le prouve, mais plus encore la

disproportion qui existe entre la largeur et la longueur des travées des bas-côtés. La disposition actuelle a été adoptée, sans doute, par le besoin de lumière et d'espace que le style baroque a recherchés partout aux dépens du cachet et des proportions des anciennes églises. La règle générale, suivie dans tous les édifices romans, qui veut des travées carrées reposant sur des piliers, permet de supposer qu'il y eut jadis, dans chaque rangée, trois piliers. Nous obtiendrons ainsi des travées sensiblement égales. Dans le mur méridional, les traces d'une porte romane assez large mais basse, couverte d'un grand linteau en fronton, indiquent l'emplacement de la première entrée.

L'arc triomphal ancien séparant le chœur de la grande nef existe encore intégralement ; il est un document précieux, car toute la partie supérieure du chœur a été reconstruite. Ce chœur présente le plan assez commun de l'église de Berthem, presbyterium carré et abside semi-circulaire. Il a cependant une particularité : le presbyterium, au lieu d'être fermé aux deux côtés latéraux, donnait primitivement, par des arcades, dans des salles carrées ayant la forme de petits transepts. Ces arcades sont actuellement bouchées et les transepts servent de sacristie, mais on en retrouve le tracé dans les murs (1). D'autre part, ces transepts communiquaient anciennement avec les bas-côtés par d'autres arcades cintrées derrière lesquelles on a pratiqué postérieurement des niches afin de pouvoir établir des autels latéraux. Jusqu'au début du XIXe siècle, il existait une porte dans la partie orientale du transept nord et les paroissiens entraient par là dans l'église. Il n'y a donc pas de doute que les deux appendices, qui forment saillie sur ce bas-côté et sont couverts par un toit à double versant perpendiculaire à la nef, n'aient fait partie de l'église proprement dite. Cette opinion est confirmée par la présence, dans l'appendice méridional, à côté de l'emplacement probable de l'autel, d'une piscine datant de l'époque de transition. Ces appendices étaient primitivement éclairés par de petites fenêtres en plein-cintre ou en arc légèrement brisé, qui ont été bouchées ou remplacées par de grandes baies en arc surbaissé.

L'hémicycle du chœur, jusqu'à la hauteur de 4 mètres au-dessus du sol, est ancien. Au-dessus, il a été reconstruit et élevé à une hauteur beaucoup

(1) Nous avons rencontré une arcade semblable dans la tour de Vieux-Héverlé.

plus considérable que celle de l'ancien chœur. La hauteur primitive nous est suffisamment indiquée par l'arc triomphal subsistant.

Les deux appendices ne semblent pas avoir été édifiés en même temps. Celui du nord doit être le plus ancien. Aucun des deux n'adhère d'ailleurs complètement à la maçonnerie de la partie centrale. Il est donc probable qu'ils ont été construits après le chœur, mais ils ne sont cependant pas beaucoup postérieurs à l'église.

Pour nous résumer, l'église primitive de Noduwez avait, semble-t-il, une tour couverte d'une toiture en pyramide, trois nefs de hauteur inégale éclairées de chaque côté par huit fenêtres, un chœur à presbyterium carré plus bas que la nef et une abside couverte en cul-de-four, soit donc le type de Berthem, avec un appendice de chaque côté du chœur tenant lieu de transept.

L'ÉGLISE D'ORP-LE-GRAND

L'importante église paroissiale d'Orp-le-Grand (1), dédiée à saint Martin et à sainte Aleyd, est un des principaux édifices dont nous aurons à parler au cours de ce travail. Elle est de dimensions assez considérables, relativement bien conservée, et elle présente plusieurs particularités dont nous ne voyons guère d'autres exemples.

Bâtie en forme de croix latine allongée, cette église est exactement orientée, elle a une tour devant la basse-nef du nord, un transept moins élevé que la nef principale et un chœur terminé en abside à trois pans. Chacune de ses parties mérite un examen détaillé.

La partie occidentale présente un aspect tout particulier, Elle constitue comme un avant-corps formé de quatre travées de front dont la première, à l'angle nord-ouest, est occupée par le clocher. Cet avant-corps est consolidé à la façade et au côté nord par cinq énormes contreforts qui

Fig. 126. — Profil des impostes à l'église d'Orp-le-Grand.

(1) A. Wauters et J. Tarlier, *op. cit.*, canton de Jodoigne, p. 278-292. Orp est l'une des localités les plus anciennes du pays. Dès le VIIe siècle, s'établit sur son territoire un monastère dans lequel serait morte sainte Aleyd, la patronne du lieu. La célèbre Alpaïde fut, selon la tradition, enterrée dans l'église. Les dîmes de l'église appartenaient au chapitre de Fosses et à l'abbaye de Tongerloo. Il est probable que l'édifice actuel n'est pas l'église primitive, car on a trouvé des substructions anciennes à 3 mètres de profondeur sous le pavement actuel, lors des fouilles pratiquées dans la nef, il y a quelques années.

Fig. 127. Église d'Orp-le-Grand. (État actuel.)

s'élèvent, presque sans retraites, jusqu'à la hauteur des toitures de l'église. Ils n'appartiennent pas au plan primitif (fig. 127).

Les murs sont hors d'aplomb et construits au moyen d'un mélange de matériaux divers : silex, quartzite, pierre jaune de Linsmeau, briques. L'étage supérieur de la tour est consolidé par plusieurs ancrages, et la flèche octogonale est portée sur une zone couverte d'ardoises, peu élevée, mais continuant les lignes de la maçonnerie.

Dans la façade restent des traces de fenêtres bouchées et, du côté nord de la tour, existent encore, intactes, deux meurtrières superposées, d'une structure intéressante. Celle du rez-de-chaussée se termine par un plein-cintre taillé dans une seule pierre et elle s'ébrase à l'intérieur et à l'extérieur. Nous en donnons le relevé (fig. 128 et 129).

Deux portes d'entrée, d'importance égale, s'ouvrent dans le fond, livrant accès aux deux travées centrales de l'avant-corps. Elles sont datées de 1714. Étant donnée la forme particulière de l'avant-corps, il se pourrait que ces portes aient remplacé les entrées primitives. Mais deux grandes entrées jumelles dans le côté occidental constituent une particu-

larité tellement insolite dans le style roman belge que nous préférons admettre que la façade était, à l'origine, dépourvue de porte. La reconstruction des bas-côtés ne nous a pas permis de retrouver l'emplacement de la porte primitive.

A l'intérieur de l'église, les quatre travées du narthex communiquent avec les nefs au moyen d'arcades en plein-cintre retombant sur des impostes simples. Les deux travées centrales sont reliées entre elles ; l'arc doubleau qui les sépare s'appuie sur un pilier garni d'un pilastre engagé et contrebuté, du côté de la nef, par un puissant contrefort.

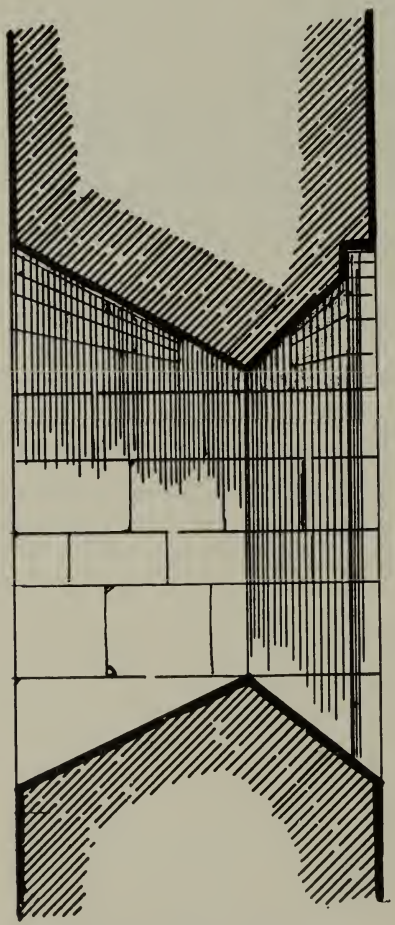

Fig. 128. Église d'Orp-le-Grand.
Coupe sur la meurtrière de la tour.

Un escalier logé dans l'épaisseur des murs de la travée méridionale donnait autrefois accès à l'étage du narthex. Deux arcades, actuellement bouchées, s'ouvraient primitivement de cet étage sur la grande nef (fig. 130). Les travées extrêmes sont séparées des autres par un mur très épais.

Chose intéressante, cet avant-corps était jadis couvert, au rez-de-chaussée et à l'étage, par des voûtes épaisses sur nervures. Deux d'entre elles ont été détruites, il n'en reste plus que les tas de charge.

Un examen attentif de ces voûtes et surtout du profil de leurs nervures démontre qu'elles ne sont pas antérieures à la fin du XIIIe siècle. Le fait qu'elles ont été ajoutées après coup ressort encore de la manière peu heureuse dont les nervures retombent sur les pilastres. Il y a tout lieu de croire que c'est lors de la construction de ces voûtes que l'on a consolidé l'avant-corps par des contreforts. Il est cependant vraisemblable que

le rez-de-chaussée fut couvert de voûtes dès l'origine, ce qui semble démontré par la présence du grand pilier séparant les travées du milieu. Ce pilier, dont la seule utilité est précisément de diviser la partie centrale en deux travées carrées susceptibles de recevoir des voûtes d'arêtes, n'aurait aucune raison d'être dans une construction couverte d'un plafond. Les tronçons de voûte que l'on voit au rez-de-chaussée de la tour peuvent provenir, du reste, aussi bien de voûtes d'arêtes que de croisées d'ogives.

En comparant le plan des deux travées extrêmes, on remarque que l'une et l'autre ont des murs très épais et qu'elles sont identiques (fig. 132). Ne peut-on pas en conclure que la façade comportait primitivement deux tours d'importance égale couronnant l'avant-corps ? Un autre indice confirme cette manière de voir. Sur le mur de la haute nef, à l'endroit où devait s'élever ce clocher, la corniche d'arcatures est interrompue et le mur de façade montre des arrachements ou des amorces destinées à une continuation. Nous sommes donc en présence d'un genre particulier d'avant-corps, intermédiaire entre le narthex mosan et la façade française. Les deux travées centrales occupent la largeur de la nef principale et communiquent donc avec elle par quatre arcades, deux à chaque étage.

La nef principale est portée par six paires d'arcades en plein-cintre qui s'appuyent sur des piliers carrés trapus (fig. 130). Quoique le niveau de l'église

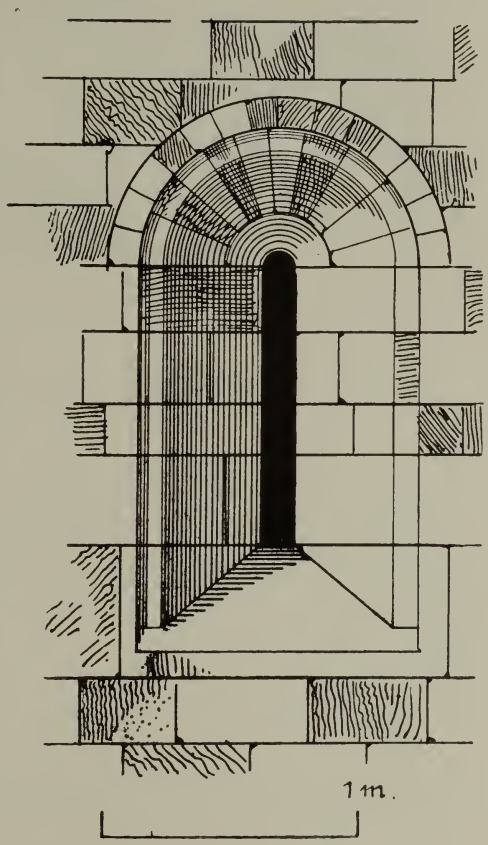

Fig. 129. Église d'Orp-le-Grand. Meurtrière a la tour. *(Relevé de l'auteur.)*

ait été notablement surélevé, cette nef est encore plus haute qu'aucune de celles que nous ayons déjà rencontrées ; elle est aussi plus ornée. A l'intérieur, chaque fenêtre est encadrée par une arcade échancrée, portée sur des demi-colonnettes à bases et chapiteaux cubiques. Ces colonnettes reposent sur une moulure portée elle-même par des pilastres à bandeau qui descendent sur l'abaque des piliers. A l'extérieur, cette décoration se répète, mais

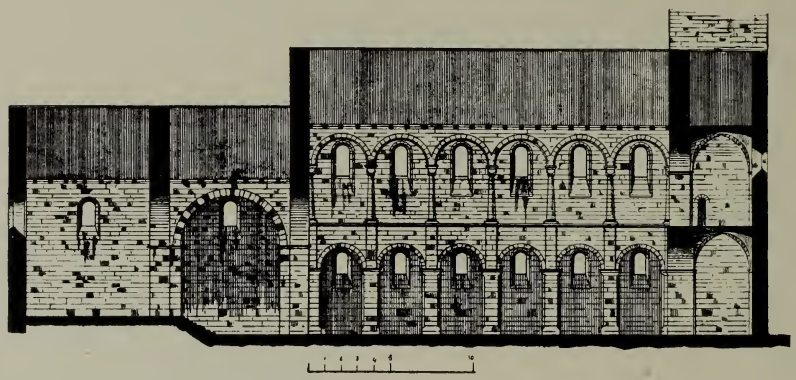

Fig. 130. Église d'Orp-le-Grand. (Coupe longitudinale.)

les arcades y sont dédoublées, comme on peut le voir sur la photographie (fig. 127) et sur notre restitution (fig. 131). Quant aux fenêtres elles-mêmes, elles sont presque intactes, et leur ébrasement, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, est encadré par une échancrure.

Les piliers furent notablement remaniés en 1862. On y ajouta alors des bases et des tailloirs, on les épaissit disgracieusement et, au dire de vieux habitants dignes de foi, l'on fit disparaître les chanfreins qu'ils portaient sur leur quatre arêtes. Comme les piliers de l'avant-corps ne portent pas de chanfreins, nous hésitons à croire cependant que ceux-ci dataient de la construction primitive.

Les trois nefs sont encore couvertes de plafonds plats qui ont été renouvelés en 1752, date indiquée dans le plâtrage. A cette époque, les bas-côtés furent élargis de manière à présenter, à l'extérieur, une toiture dont l'aspect trop important nuit aux proportions de l'édifice. Cette toiture cache même les bases des colonnettes de la galerie supérieure et la moulure sur laquelle elles s'appuyent. L'élargissement des nefs est

prouvé à l'évidence par le fait que, jusqu'en 1862, les arcades entre les transepts et les bas-côtés n'avaient qu'une ouverture de 2m40, par conséquent les piédroits intérieurs auraient fait une saillie de près de 1m50 sur le mur, ce qui est tout à fait anormal. Inutile de dire aussi que toutes les charpentes ont été renouvelées.

Fig. 131. Église d'Orp-le-Grand. (Système des nefs.)

A l'extérieur de l'église, les transepts actuels apparaissent comme des constructions très secondaires. Les deux croisillons sont reconstruits en grande partie, ils ont chacun deux grandes fenêtres et portent une toiture à croupe. Ils ont aussi été considérablement remaniés à l'intérieur. Le grand arc triomphal séparant la nef de la croisée a été démoli pour dégager l'église, mais l'ancien niveau du plafond se reconnaît à une forte retraite existant au-dessus de l'arc qui s'ouvre sur le chœur. Le transept était donc d'abord plus bas que les nefs. Les arcades latérales de la croisée ont été dédoublées; on les a consolidées par un pilier rectangulaire portant deux arcades plus petites. Comme les murs goutterots de la croisée sont construits en briques, nous croyons que cette partie aussi était jadis moins élevée que le reste de la nef. Pour lui donner un aspect plus grandiose, on a surélevé en 1699 le plafond et la toiture ; en même temps, on a consolidé

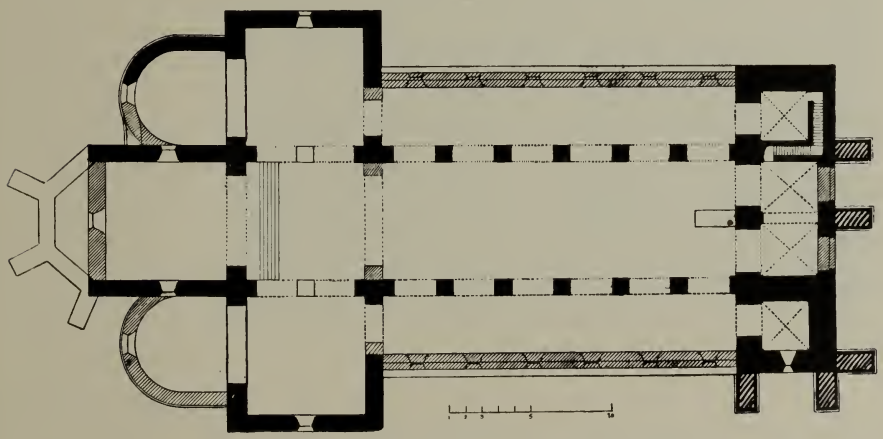

Fig. 132. Église d'Orp-le-Grand. (Plan.)

(Relevé de l'auteur.)

les arcs du transept et agrandi le chœur. Cette série de transformations répond adéquatement à l'esprit qui animait les artistes de cette époque préoccupés, avant tout, de l'effet à obtenir dès le seuil de l'église. A Orp, ils ont incontestablement atteint leur but. Peu d'églises de village donnent une impression de grandeur aussi intense (fig. 133).

Fig. 133. Intérieur de l'Église d'Orp-le-Grand.

Le chœur de l'édifice a été encore moins épargné dans les remaniements. Il date aussi, dans son ensemble, de la fin du XVIIe siècle et se compose d'une travée rectangulaire et d'une abside à trois pans, renforcée aux angles les plus exposés par des contreforts massifs en briques. Le chevet est construit avec les mêmes matériaux, mais les murs latéraux sont restés, en partie, de la construction antérieure. De grandes fenêtres en plein-cintre éclairent le sanctuaire, couvert par un plafond. Comme l'exécution du chevet actuel avait évidemment pour but

l'agrandissement du chœur, nous croyons que l'église d'Orp, de même que la plupart de nos autres églises à transept, se terminait primitivement par un mur droit. Nous manquons cependant de preuves certaines pour confirmer cette manière de voir.

A côté du chœur, au sud, se voit la sacristie actuelle qui, à n'en pas douter, occupe l'emplacement d'une chapelle greffée jadis sur le transept. La partie méridionale est intacte, mais le chevet a été notablement transformé et une partie de l'abside remplacée par un mur droit. L'arcade d'ouverture de cette annexe est bouchée et ses fenêtres sont modifiées. Nous croyons que, jadis, la même chapelle existait au nord. On l'aura démolie lors de la reconstruction du transept pour la remplacer par un petit réduit de forme carrée.

Il y a quelques années, au dire de personnes compétentes, on a constaté l'existence, sous le chœur, d'une crypte malheureusement inaccessible et presque entièrement sous eau ; on nous a certifié qu'elle était portée par un seul pilier central. Si, comme il y a lieu de le croire, le chœur avait la forme carrée, il est probable que cette crypte présentait des dispositions analogues à celle de Mousty, dont nous parlerons plus loin ; sur ce pilier central venaient retomber les doubleaux des quatre voûtes d'arêtes. On explique l'existence de cette crypte par le pèlerinage de sainte Aleyde, qui vécut à Orp et dont les dépouilles y furent ensevelies.

L'ANCIENNE ÉGLISE DE GLIMES

L'église de cette commune (1) fut démolie et reconstruite, il y a quelques années. D'après les renseignements donnés à son sujet dans l'ouvrage de Wauters et Tarlier, cette église était encore intéressante, malgré les remaniements qu'on lui avait fait subir en 1771.

Voici ce qu'en disent ces auteurs (2) : « Elle consistait en une triple nef

(1) Wauters et Tarlier, *op. cit.*, canton de Jodoigne, p. 74 et suiv. On rencontre le nom de cette commune dès 1172. La cure de Glimes était à la collation de l'abbaye de Malonne.

(2) *Op. cit.*, p. 83.

de quatre travées, en tête de laquelle se trouve la tour, et en un chœur d'une travée à mur terminal plat. Extérieurement, il est facile de voir que les collatéraux de la nef, malgré leur appareil irrégulier en moellons, ont été reconstruits après la nef centrale. La grande nef et le chœur sont en grès gris-blanc ; des corbeaux en soutiennent les toits, qui ont été refaits. Le pignon du chœur a été exhaussé ; il avait une fenêtre qui est bouchée. La grande nef reçoit encore le jour, de chaque côté, par trois petites fenêtres romanes, ébrasées à l'intérieur. La nef est partagée en trois parties par un double rang de piliers carrés, sans base, n'ayant qu'un filet pour chapiteau et supportant des arcades légèrement surbaissées. Quant à la tour, qui est de forme carrée, elle est divisée en cinq étages par des cordons ; elle est construite en moellons de grès brunâtre, mais les angles sont en pierre blanche, ainsi que les contours des fenêtres cintrées pratiquées dans le dernier étage. Le portail est moderne. »

Ces quelques renseignements nous donnent une idée générale de cet édifice ancien, qui rentre dans la catégorie des églises à tour occidentale. Comme partout ailleurs, les piliers y sont carrés, et l'entrée de la façade est moderne. De même qu'à Neerheylissem, la toiture est portée sur des corbeaux et les arcades sont légèrement surbaissées. Le chœur, au mur terminal plat, fait supposer un transept, quoique la description ci-dessus n'en mentionne pas. Peut-être avait-il été démoli. Ceci semble confirmé par le fait que la grande nef n'a que trois travées, disposition qui paraît invraisemblable dans un édifice sans transept. De plus, les bas-côtés modernes ont, de part et d'autre, quatre fenêtres. Ne peut-on supposer que la quatrième occupait l'emplacement de l'ancien transept ? Nous ne pourrions évidemment l'affirmer, mais si notre hypothèse était confirmée, l'église de Glimes se rapprocherait singulièrement de celle de Neerheylissem ; dans le cas contraire, nous la comparerions plutôt à la chapelle de Sainte-Vérone à Leefdael.

L'ANCIENNE ÉGLISE DE ROUX-MIROIR

Cette église (1) fut démolie vers 1860 et remplacée par un édifice sans la moindre valeur. D'après la description de Wauters et Tarlier (2), elle se composait d'une tour occidentale, vieille et massive, dont les murs en moellons avaient près de 1m50 d'épaisseur, d'un vaisseau à trois nefs porté sur huit piliers carrés à angles chanfreinés.

La nef centrale était couverte d'une voûte cintrée qui était certainement postérieure à l'édifice, tandis que les basses nefs avaient un plafond. Le chœur, formé de deux travées, était terminé par un mur plat.

D'après cette description, cet oratoire avait beaucoup de ressemblance avec la chapelle de Sainte-Vérone à Leefdael.

L'ÉGLISE DE TOURINNE-LA-GROSSE

Le village de Tourinne-la-Grosse (3) occupe l'un des sites les plus pittoresques du Brabant. Bâti au flanc d'une colline, il est dominé par une église d'aspect original, avec trois tours trapues et une immense toiture. Cette église, dédiée à saint Martin, est un édifice plein d'intérêt archéologique.

Construite sur plan basilical, elle a trois nefs avec transept non saillant, chœur semi-circulaire et clocher occidental.

Ce clocher est l'un des plus massifs de la région. Il occupe toute la largeur de la grande nef et repose sur quatre murs dont l'épaisseur varie de 1m60 à 1m80, sans compter la plinthe d'une saillie de 0m18 qui l'entoure à la base. Sa hauteur dépasse à peine sa largeur. L'entrée, percée dans l'axe longitudinal de l'église, date du XVIIe siècle. Tout porte à croire qu'ici

(1) A. Wauters et Tarlier, *op. cit.*, canton de Jodoigne, p. 111 et suiv. On trouve le nom de cette commune dès l'an 1000. L'église Saint-Martin dépendait du chapitre d'Incourt.

(2) *Op. cit.*, p. 118.

(3) Wauters et Tarlier, *op. cit.*, canton de Jodoigne, p. 177. — Tourinnes et Beauvechain formaient jadis une enclave du pays de Liége dans le Brabant. On rencontre, pour la première fois, le nom de Tourinne dans l'histoire en 1159. De temps immémorial, l'église de cette commune appartenait au chapitre de Saint-Paul à Liége.

comme ailleurs, le mur occidental ne donnait d'abord aucune communication avec le dehors. Jusqu'au moment des derniers replâtrages, on pouvait d'ailleurs parfaitement distinguer, dans la première travée des bas-côtés, la trace d'une ancienne porte. A considérer le linteau de bois, on s'aperçoit bien vite, du reste, que la porte actuelle est moderne et les vieux habitants de la commune gardent parfaitement le souvenir de l'ancienne entrée.

Le rez-de-chaussée de la tour est couvert par une voûte massive, à nervu-

Fig. 134. Église de Tourinne-la-Grosse. (État actuel.)

(Croquis de l'auteur.)

res de section rectangulaire, qui date de l'époque du reste de la construction. Ce qui le démontre, c'est que l'étage de la tour devait recevoir une voûte analogue. On y remarque les quatre consoles destinées à porter les nervures et les arcs formerets dont les claveaux font partie inhérente de la construction. Mais les murs de la tour s'arrêtent aux reins de ces arcs et cette voûte ne fut jamais achevée, à moins, toutefois, que la partie supérieure du clocher n'ait été détruite. Dans tous les cas, il est certain, et ceci seul nous importe, que le plan primitif comportait une tour beaucoup plus élevée, à deux étages voûtés.

L'église de Tourinne-la-Grosse.

On a accès à l'étage de la tour par un escalier à vis logé en partie dans l'épaisseur du mur sud, en partie dans une tourelle en demi-rond formant saillie sur le mur extérieur. La moulure qui indique au dehors la séparation des deux étages est formée par un gros boudin. L'étage reçoit la lumière par quatre petites fenêtres — une sur chaque face — géminées et divisées, non par une colonnette, mais par un massif léger de maçonnerie ressemblant à un meneau. Le rez-de-chaussée, comme à Gossoncourt, Vossem et d'autres églises du même type, était jadis éclairé par une petite fenêtre romane à large glacis dont il reste des traces. Cette fenêtre fut remplacée, en 1650, par un œil-de-bœuf, lors de l'établissement du jubé sous la voûte. La travée sous la tour ne forme ni un porche ni une place spéciale, mais elle est, en réalité, la première travée de la nef faisant partie intégrante de

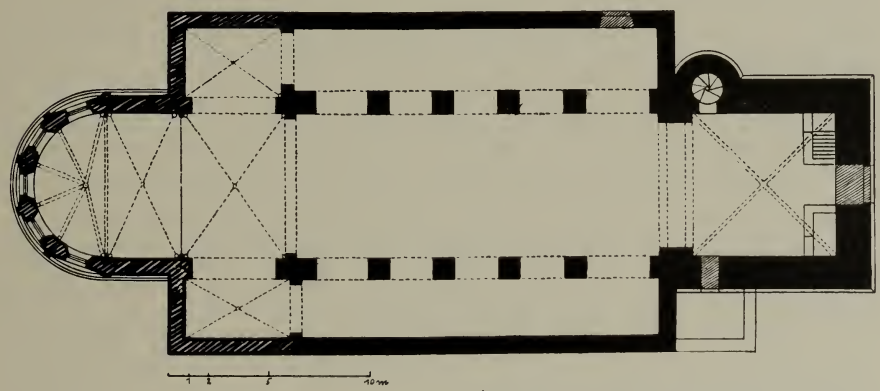

Fig. 135. Église de Tourinne-la-Grosse. (Plan.)

(Relevé de l'auteur.)

l'église. Elle n'en est séparée que par une arcade brisée, renforcée par un arc de soutènement moins large formant bandeau. Lors de l'établissement du jubé, on a apporté au rez-de-chaussée des modifications assez importantes : construction d'un portail en briques et d'un escalier nouveau menant au jubé, adjonction d'un baptistère, etc. La disposition primitive se retrouve cependant sans peine.

Les nefs de l'église sont portées par deux rangées de piliers carrés présentant sur leurs arêtes, depuis le sol jusqu'en dessous des tailloirs, des chanfreins importants qui leur donnent un aspect presque octogonal. Les

arcades qui relient ces piliers n'ont pas toutes le même rayon. La première et la dernière ont une portée sensiblement plus grande que les autres. Les tailloirs qui couronnent les piliers datent de l'une des restaurations.

Actuellement, l'église n'est éclairée que par les fenêtres des bas-côtés, attendu que les trois nefs sont comprises sous la même toiture à deux versants ; mais autrefois la grande nef recevait directement la lumière par de petites fenêtres romanes percées au-dessus des arcades dans la grande nef. Elles ont été bouchées, mais on en devine les traces dans les gerçures du plafonnage intérieur. Les dimensions exactes de ces baies et leur conformation extérieure pourraient être retrouvées sans peine au-dessus des bas-côtés si les combles n'étaient pas, pour ainsi dire, inaccessibles. Toutefois les données que nous avons à leur sujet suffisent pour permettre la classification du monument. Les murs actuels des bas-côtés ont été réédifiés dans le courant du XVIIe siècle sur les anciennes fondations. Rien ne fut changé à la hauteur de l'église ; du côté nord, on a même conservé, visible au milieu de la toiture, la corniche ancienne de la grande nef.

Le transept est la partie de l'église qui eut le plus à souffrir au cours des âges, tant des destructeurs que des restaurateurs. Actuellement, chaque croisillon forme une espèce de tour, couverte d'une toiture à huit pans, qui remonte vraisemblablement à 1658 pour le côté méridional et à 1684 pour le côté septentrional. Ce sont là, du moins, les dates inscrites dans l'appareil. Auparavant, les bras du croisillon étaient, faut-il croire, couverts, suivant l'usage, en toiture à double versant perpendiculaire à l'axe de l'église et de la même hauteur que le chœur.

Le transept date probablement de la même époque que le chœur, car l'ornementation du chevet se continue sous la corniche, au mur oriental du croisillon nord.

Les deux bras de la croisée sont couverts par des voûtes à nervures, construites au XVIIe siècle et qui remplacèrent vraisemblablement les plafonds plats ; il est impossible que ces voûtes appartiennent à l'édifice roman.

Le chœur est une construction de style gothique primitif. Nous en parlerons plus longuement dans le second volume. Qu'il nous suffise de faire observer que le plan, composé d'un presbyterium carré et d'une abside semi-circulaire, est encore roman. Il ne serait donc pas impossible que le

chœur ait été reconstruit sur les fondations de l'édifice primitif : il est, en effet, circulaire à sa partie inférieure et polygonal à partir de la plinthe. De plus, les consoles des nervures semblent ajoutées après coup dans les murs.

L'ÉGLISE DE VELTHEM

La tour de l'église Saint-Laurent à Velthem fera seule l'objet d'une courte notice ; le reste de l'église a été démoli au cours du dernier siècle et remplacé par un édifice en briques, sans valeur.

Cette tour, située à la façade ouest, est construite en grès blanc des environs. Actuellement elle est de part et d'autre englobée aux trois quarts dans l'église et l'on n'aperçoit plus guère, de l'extérieur, qu'un de ses côtés, dans lequel on a percé, depuis la reconstruction des nefs, une baie de porte en style gothique décadent, ainsi qu'une grande fenêtre éclairant le jubé. Elle est divisée à l'extérieur en quatre étages par des cordons. A l'occident, ces cordons ont été nivelés, mais ils subsistent sur les côtés latéraux. La flèche actuelle, assez élancée, n'est pas celle qui surmontait primitivement l'édifice ; elle fut renouvelée en 1628, comme le prouve la date inscrite sur une des poutres. L'étage supérieur est éclairé par deux ouïes en plein-cintre sur trois faces, du côté des nefs, il n'existe qu'une seule ouverture. Le second étage recevait la lumière du jour par trois petites fenêtres rectangulaires surmontées d'un linteau et d'un arc de décharge. Une seule de ces baies est encore ouverte. Il est à supposer qu'au rez-de-chaussée il n'y avait pas d'entrée et qu'une meurtrière l'éclairait à l'ouest. En tous cas, la porte actuelle est moderne.

A l'intérieur, il n'y a que trois étages ; la première division marquée à l'extérieur n'est qu'apparente.

Le rez-de-chaussée communique avec l'église par une grande arcade, mais, contrairement à ce qui se voit dans presque toutes les tours similaires, il n'y a aucune trace de voûte dans cette partie de la construction. Il est vrai que l'intérieur a été soigneusement plâtré, de façon à faire disparaître tous les indices de l'état primitif. Actuellement, le jubé est à mi-hauteur de ce rez-de-chaussée. On y a accès par une tourelle établie à l'angle sud-est du clocher et engagée, pour moitié, dans l'épaisseur du mur. Lors de la

reconstruction des nefs, la tourelle a été abaissée jusqu'à pouvoir être abritée sous la toiture.

On peut douter de l'authenticité de la grande arcade ogivale qui sépare la nef et la tour. A l'époque dont semble dater ce clocher, il eût paru très téméraire de percer dans les murs des tours une ouverture de cette importance. Ce n'est que petit à petit qu'on a osé entamer les massives maçonneries des clochers. D'autre part, la tourelle d'escalier a dû conduire au premier étage ; elle n'a jamais été assez haute pour livrer accès au-dessus du plafond actuel. Donc celui-ci a été surhaussé, de même que l'arcade.

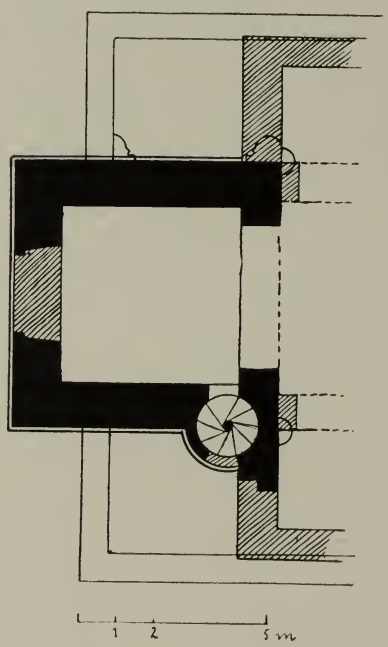

Fig. 136. Tour de l'église de Velthem.
(Relevé de l'auteur.)

De plus, la trace de la toiture de la nef primitive est restée sur le mur de la tour. Or, si cette nef, comme il y a tout lieu de le croire, était couverte d'un plafond plat, la pointe de l'arcade devait venir l'effleurer, ce qui serait tout à fait invraisemblable. Il est donc prouvé que cette arcade a été agrandie lors de la construction de l'église actuelle, dans le but d'y placer le jubé. Voilà pourquoi aussi la voûte de la tour a disparu.

L'église primitive avait sans doute trois nefs, car les amorces des murs occidentaux des bas-côtés subsistent ; on voit surtout clairement les arrachements à côté de la tourelle d'escalier. L'ancienne nef était moins large que la présente : elle avait exactement la largeur de la tour ; la pente du toit ancien le démontre. Les arrachements au-dessus de la voûte actuelle indiquent la situation des murs de goutterots de la nef ancienne.

Le sol de l'église a été surélevé d'au moins 0m50, car la tourelle d'escalier devait originairement avoir accès dans le rez-de-chaussée de la tour, et, actuellement, la marche de départ se trouve du côté extérieur ; cela implique la suppression de quatre marches au moins.

L'EGLISE DE QUERBS (1)

Les nefs de cette église, qui est actuellement un modèle de petite église de village, ont été reconstruites en 1897. Le chœur date du XVIIe siècle (1644), quoique sa construction soit encore entièrement gothique ; il est formé de deux travées et d'une abside à trois pans voûtées sur nervures. Seul le clocher est resté de l'édifice roman primitif. Encore en douterait-on à première vue ; car, bien que construit en grès du pays, carré et situé à l'entrée du sanctuaire, ce clocher a des fenêtres gothiques et repose sur deux grandes arcades ogivales s'ouvrant sur le chœur et sur la nef. Mais, en

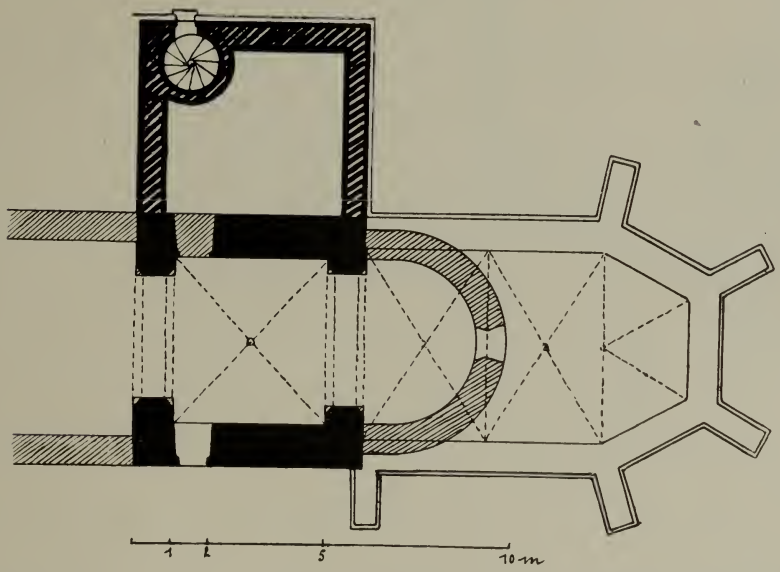

FIG. 137. ÉGLISE DE QUERBS. (PLAN DE LA PARTIE ORIENTALE.)

(Relevé de l'auteur.)

regardant de près l'appareil, le tracé et l'emplacement des fenêtres, on ne peut douter que ces détails ne soient des modifications apportées à l'œuvre ancienne. Quant aux arcades, nous verrons bientôt ce qu'il faut en penser.

(1) A. WAUTERS, *Histoire des environs de Bruxelles*, t. III, p. 197 et suiv. Querbs ou Quarebbe est une dépendance d'Erps. Son église, dont saint Pancrace est le patron, fut donnée, en 1110, à l'abbaye de Cortenberg.

L'architecture romane en Brabant.

Avant sa restauration, l'église consistait en une nef unique assez petite, éclairée par de grandes fenêtres ogivales ; elle était précédée, du côté du couchant, par un porche en hors-d'œuvre et couverte d'un plafond plat. Cette construction n'était pas la première, car l'église fut détruite au XVIe siècle et restaurée dans la suite. C'est cependant sous cette forme que la représente le dessin de l'*Atlas de l'abbaye de la Cambre,* dans lequel on voit distinctement le porche, la nef et le chœur gothique. Dans le courant du XVIIIe siècle, on a ajouté, du côté nord, une nef basse séparée de la nef principale par deux arcades retombant sur une colonne. Du même côté aussi se trouve encore actuellement une annexe carrée couverte d'un toit à deux versants perpendiculaires à la tour, annexe qui, à en juger par la moulure de la plinthe, par le tracé de la porte et par les débris de piscine que l'on trouve à l'étage de cet édicule, date du XIIIe siècle. On ne peut arriver aux étages du clocher que par cette annexe ; nous ne doutons pas cependant que celle-ci ait été construite postérieurement à la tour, car l'appareil est différent et indépendant dans les deux constructions. On a ajouté une sacristie au côté sud de la tour ; mais, au début du XVIIIe siècle, on y voyait encore la petite porte du sanctuaire qui se retrouve dans presque tous les monuments romans. Elle figure dans le dessin de l'*Atlas de l'abbaye de la Cambre* (fig. 138).

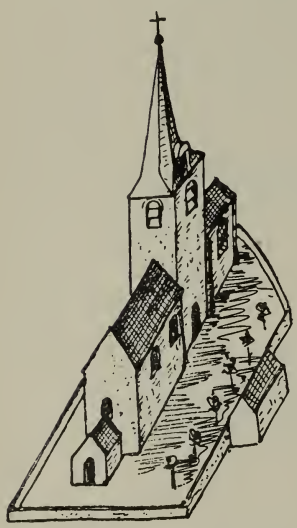

Fig. 138. Église de Querbs. (D'après *l'Atlas de l'abbaye de la Cambre.*)

Nous avons dit plus haut que le rez-de-chaussée du clocher communique avec la nef et le chœur au moyen de deux arcades ogivales et qu'il est couvert d'une voûte exactement semblable à celle du chœur, voûte qui date également du XVIIe siècle. Nous sommes convaincu que ces arcades ogivales ont été percées lors de la construction du chœur et qu'elles remplacent des arcades romanes en plein-cintre sensiblement moins élevées.

Le chœur actuel a été construit évidemment sur l'emplacement du chœur primitif, de dimensions moindres et composé probablement, comme ailleurs, d'une simple abside en cul-de-four. Or, comme on ne rencontre aucune trace de la toiture primitive au-dessus de la voûte du chœur actuel,

il faut supposer que celle-ci se trouvait beaucoup plus bas que la toiture actuelle, ce qui prouve une fois de plus que les arcades brisées ont été construites après coup. De plus, l'accès de l'étage du clocher par le grenier de l'annexe se fait au moyen d'une large baie en plein-cintre munie jadis d'une porte. Pour arriver au niveau actuel de l'étage, il a fallu exhausser l'arc de l'ouverture et remonter d'un mètre le seuil. Nous pouvons donc dire que le plafond de la tour était au moins d'un mètre plus bas que les

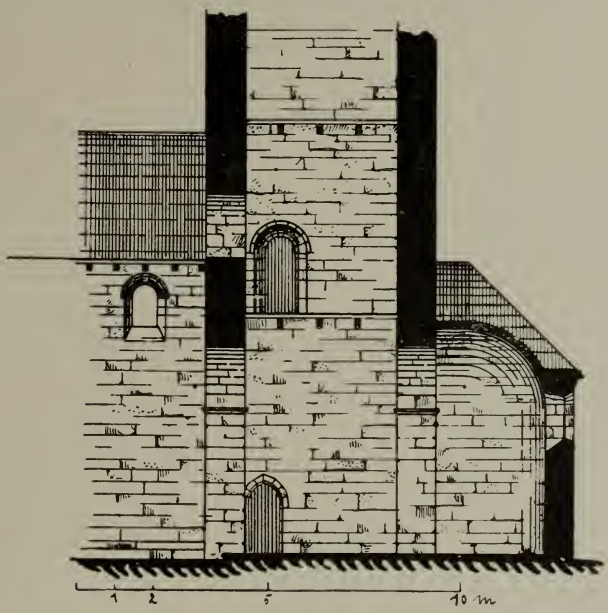

Fig. 139. Église de Querbs. (Coupe longitudinale sur l'état primitif.)
(Restitution de l'auteur.)

arcades gothiques actuelles. Pareille transformation n'est d'ailleurs pas extraordinaire : nous en verrons bien d'autres exemples aux environs de Bruxelles.

La hauteur du plafond primitif de la nef est indiquée par le seuil de la porte qui donnait communication avec l'étage du clocher.

Pour la restitution du chœur, nous nous basons sur les règles suivies dans les édifices analogues.

La partie supérieure de la tour a été totalement modifiée au XIXe siècle ; elle est dénuée de tout cachet. A en juger par le dessin de l'*Atlas de l'abbaye de la Cambre* qui est exact pour les parties que nous connaissons, le clocher aurait été notablement plus élevé qu'il ne l'est actuellement et percé, sur chacune des quatre faces, d'une seule ouïe en plein-cintre.

L'église de Querbs appartient donc au type d'édifices à une nef avec clocher central, dont nous avons retrouvé des spécimens à Vieux-Héverlé et à Bost, et dont la partie occidentale du Brabant nous fournira encore d'autres exemples.

L'ANCIENNE ÉGLISE D'ERPS

Cette église (1) fut plusieurs fois restaurée. Au milieu du siècle dernier, on la remplaça définitivement par un édifice néo-gothique à clocher occidental.

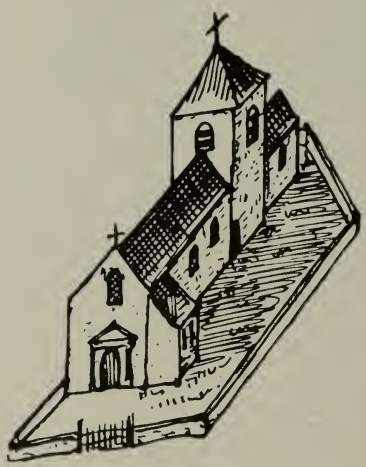

FIG. 140. ÉGLISE D'ERPS.
(D'après *l'Atlas de l'abbaye de la Cambre.*)

L'ancienne église remontait à l'époque romane. Elle avait été réparée en 1561. On exhaussa la tour en 1601 ; tout l'édifice fut ravagé en 1706 et restauré en 1710.

D'après A. Wauters (2), l'église était éclairée, au midi, par quatre fenêtres cintrées, la cinquième ayant été remplacée par une baie ogivale. Contre le mur du collatéral se trouvait une petite habitation et un hangar. Nous ignorons où l'auteur a puisé ces renseignements, mais ils concordent assez exactement avec un dessin de l'ancienne église conservé dans l'*Atlas de l'abbaye de la Cambre*. A en juger par ce document elle est un édifice à une nef du type de Querbs, à clocher carré devant le chœur, avec la petite porte au côté sud du sanctuaire.

(1) A. WAUTERS, *Histoire des environs de Bruxelles*, t. III, p. 184 et suiv. Erps est cité en 1125, lorsque l'évêque de Cambrai, Burchard, donna le patronat de cette église à l'abbaye de Cortenberg.

(2) *Op. cit.*, p. 190.

L'ÉGLISE DE SAVENTHEM

L'église Saint-Martin de Saventhem (1) ne manque pas de visiteurs. Cependant ceux-ci n'y viennent guère pour le monument lui-même, mais pour le tableau qu'il abrite : le fameux Saint-Martin de Van Dyck. L'édifice mérite toutefois de fixer l'attention, moins par ce qu'il est actuellement que par ce qu'il a été jadis.

Rien, dans l'église, ne fait, à première vue, soupçonner son antiquité. Elle se présente au visiteur comme un monument gothique non dénué d'originalité, avec tous les caractères du XVIe ou du XVIIe siècle.

Les nefs, au nombre de trois, sont couvertes d'une toiture unique, mais chaque travée des bas-côtés est couronnée d'un pignon triangulaire perpendiculaire à l'axe de l'église. La première travée occidentale, un peu plus large que les autres, n'est qu'une ajoute malheureuse construite en 1864. Le clocher, situé entre les nefs et le

FIG. 141. VUE DE L'ÉGLISE DE SAVENTHEM. (ÉTAT ACTUEL) (2).
(Phot. de l'auteur.)

(1) A. WAUTERS, *Histoire des environs de Bruxelles*, t. III, p. 153 et suiv. La commune est déjà citée en 1122. Les dîmes de Saventhem appartenaient, en partie, au curé et, en partie, au chapitre diocésain de Cambrai.

(2) Les clichés de cette notice ont été prêtés par le *Bulletin des Métiers d'Art.*

chœur, est carré et n'a d'autres lumières que des ouïes en ogive dans ses quatre faces. Une flèche élancée octogonale le couronne et une tourelle d'escalier accoste le côté nord. De forme ronde jusqu'à une hauteur de 7 mètres, cette tourelle devient alors octogonale et elle est terminée par une toiture en cône.

Fig. 142. Intérieur de l'église de Saventhem.
(Phot. de l'auteur.)

Le chœur est une belle construction ogivale, formée de trois travées et d'une abside à trois pans. Il doit dater de la seconde moitié du XVIe siècle.

A l'intérieur, l'église frappe à première vue par sa largeur démesurée comparativement aux autres dimensions. Les colonnes, de forme cylindrique, couronnées de chapiteaux à feuilles de chou, sont très espacées. Les basses-nefs ont à peu près la même largeur que la nef principale. Celle-ci n'a pas d'éclairage direct; toute la lumière entre par les grandes fenêtres des bas-côtés. Les trois nefs sont couvertes de voûtes en briques sur nervures. Celles des bas-côtés ont tous les caractères de l'architecture du XVIIe siècle, tandis que celles de la grande nef sont peu antérieures à la Révolution française.

Le chœur, dont la première travée est formée par le rez-de-chaussée de la tour, est étroit et profond, de telle manière que l'autel ne s'aperçoit guère des bas-côtés.

Le transept est peu accusé et fait à peine saillie sur les nefs latérales.

L'église de Saventhem.

D'après cette description superficielle, le lecteur pourrait croire que l'église qui nous occupe n'a rien de commun avec une construction romane ; elle n'est cependant que la transformation d'un édifice de ce style.

On s'en aperçoit d'abord à la tour. Celle-ci se compose de deux parties superposées, construites dans les mêmes matériaux, grès des environs; mais un peu d'attention fait découvrir la soudure au niveau du faîtage de la nef principale. La partie supérieure date du XVIe ou XVIIe siècle, le bloc inférieur est roman.

La tourelle d'escalier aussi, dans sa partie cylindrique, présente un cachet bien roman. Du côté sud, on remarque, dans le mur de la tour, une petite porte très étroite, haute de 2^m20, couronnée d'un plein-cintre à claveaux longs et peu épais, actuellement condamnée. Cette entrée corres-

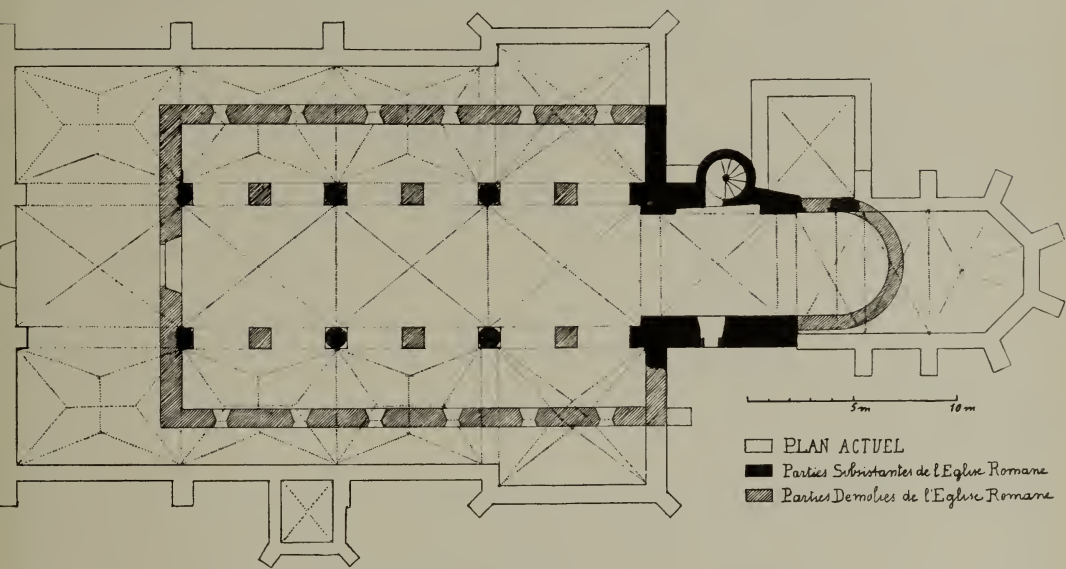

FIG. 143. ÉGLISE DE SAVENTHEM. (PLAN.)

(Restitution de l'auteur.)

pond, soit comme emplacement, soit comme dimensions, aux portes du sanctuaire que nous avons remarquées à Berthem, Leefdael, Sainte-Vérone, Erps, etc. Au-dessus, se trouvait une baie, large de 2^m60,

dont les impostes s'appuient sur deux corbeaux saillants du côté de l'intrados.

A l'intérieur de la tour, du côté nord, une large arcade, dont les piédroits descendent jusqu'au sol, existe dans le mur ; elle encadre la porte menant à l'escalier. Cette arcade est bouchée par un mur léger en briques.

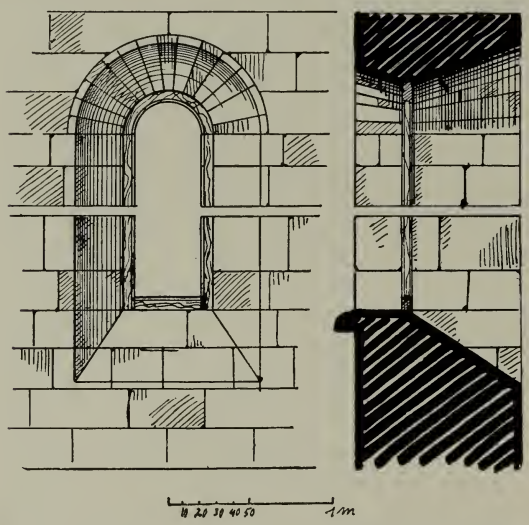

Fig. 144. Église de Saventhem. (Fenêtres avec leurs chassis.)
(Relevé de l'auteur.)

La tourelle est intéressante. Le petit couloir qui y mène est bas et étroit, couvert d'une voûte en berceau, qui se continue en hélice dans l'escalier même sous les marches de pierre. C'est une des rares construction de cette espèce ; elle n'est pas sans offrir de sérieuses difficultés et la plupart des architectes romans l'ont évitée.

Le rez-de-chaussée de la tour communique avec les nefs et le chœur au moyen de deux grandes arcades à piédroits chanfreinés, sans doute, lors d'un remaniement dans la construction, car les pilastres adjacents dans la nef sont encore carrés.

Point de doute donc que la tour ne soit une construction romane. Il en est de même de l'église.

Si, à l'intérieur, on examine les murs de la grande nef, au-dessus des arcades, on remarque vaguement, derrière le plâtrage, la silhouette de petites fenêtres disposées à raison de deux par travée. On relève, en outre, dans les murs, de nombreuses traces de tassements et des crevasses qui font supposer que ces parties ont subi des remaniements assez importants. Si on monte au-dessus de la voûte actuelle, on retrouve presque en entier la disposition primitive de l'édifice. Deux rangées d'étroites fenêtres

en plein-cintre, au nombre de six par rangée, sont restées presque intactes. Elles n'ont que 0m55 de largeur, mais sont munies, surtout à l'intérieur, d'un profond ébrasement. Du côté extérieur, le seuil est horizontal et fait saillie en un larmier qui court tout le long du bâtiment. Chose extrêmement remarquable, certaines de ces fenêtres, dont nous donnons le relevé exact (fig. 144), ont conservé leurs châssis primitifs en bois de chêne. Ces châssis, emboîtés dans une gorge, épousent exactement la forme des fenêtres. Ils se composent de pièces de bois portant pour tout ornement un petit congé sur l'arête du côté extérieur. On n'y remarque aucune trace de vitrage. Plus tard, mais encore à l'époque romane, on a supprimé les seuils horizontaux pour les remplacer par un glacis extérieur. En même temps, on a divisé le châssis en trois compartiments par des lattes transversales de peu d'épaisseur. Ces châssis sont les seuls restes de menuiserie romane que nous ayons trouvés en Brabant.

En dessous des larmiers des fenêtres, existent encore les corbeaux en pierre qui ont supporté la lambourde des bas-côtés en appentis. Il y est

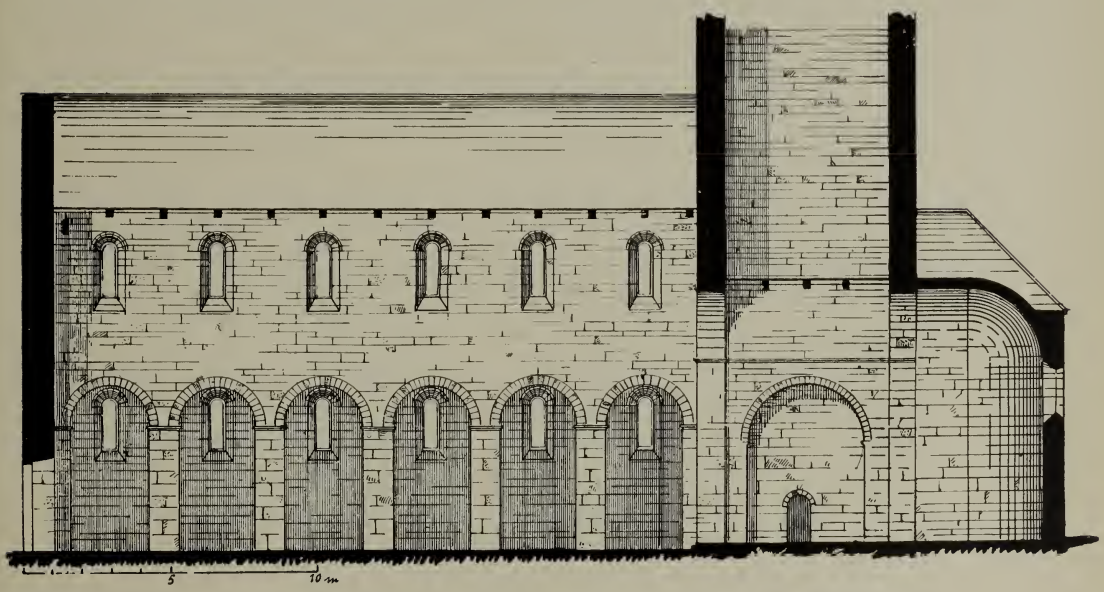

Fig. 145. Église de Saventhem. (Coupe longitudinale.)

(Restitution de l'auteur.)

resté accroché, de-ci de-là, quelques débris des tuiles dont toute l'église était, sans doute, primitivement recouverte.

Au sommet des murs, on remarque encore l'emplacement des poutres qui ont porté, dans la construction ancienne, le plafond plat. A l'extérieur, la moulure couronnant les murs et courant sous la toiture est restée. Au-dessus de la voûte actuelle existe, encore bien conservée, une fausse voûte en stuc. Elle a la forme d'un berceau en arc brisé et est divisée en caissons rectangulaires par des arêtes moulurées en chêne. Cette voûte date, sans doute, vu les ornements en plâtre et les moulures, du XVIIe siècle.

L'église primitive était donc une basilique à trois nefs sans transept et tout entière de style roman.

Les fenêtres sont au nombre de deux par travée actuelle. Cependant elles présentent l'écartement normal des baies romanes similaires. Or, d'après l'usage, les églises romanes, surtout les petites églises, n'ont qu'une fenêtre par travée. Que faut-il en conclure, si ce n'est que l'on a, lors de la reconstruction, comme à Parc et à Vossem, enlevé la moitié des piliers pour pouvoir élargir les travées et donner aux bas-côtés la largeur exceptionnelle qu'ils ont actuellement.

La forme des piliers primitifs est fournie par les pilastres adjacents à la tour : ils étaient carrés, probablement sans socles et couronnés d'un simple tailloir. On a donc dû convertir, au XVIIe siècle, les piliers carrés en colonnes gothiques. Cette transformation de l'église s'est, sans doute, effectuée en deux fois. On a commencé par adapter les deux transepts aux nefs anciennes, comme le prouvent les fenêtres bouchées dans le transept sud et aussi la différence sensible dans les moulures des arcades : celles du transept sont sans aucun ornement, elles ont la coupe carrée d'une arcade romane. Cela s'explique parce qu'elles devaient d'abord s'accorder avec les arcs romans existant dans le reste de l'église et qu'elles devaient retomber sur des piliers carrés. Les arcades percées, plus tard, dans le reste de la nef sont moulurées; aussi reposent-elles sur des colonnes.

Dans la généralité des églises romanes de notre pays, les bas-côtés ont la moitié de la largeur des nefs principales. Nous pouvons donc, *a priori*, donner les mêmes proportions à ceux de Saventhem. Cette hypothèse est, du reste, absolument confirmée par les traces de pente des toitures relevées sous les combles et par l'examen du mur oriental du bas-côté

nord où l'on trouve, vers le milieu, des traces d'arrachement bien visibles.

Nous concluerons donc que les nefs de Saventhem avaient les dimensions et le caractère de toutes les églises romanes de la contrée.

Nous avons beaucoup moins de documents pour ce qui concerne le chœur primitif de l'édifice. Cependant, son plan semi-circulaire ne laisse aucun doute, car on voit distinctement, dans la sacristie nord, l'origine du demi-cercle. Il n'y a donc que la hauteur exacte du chœur qui demeure problématique. Nous l'avons restituée d'après les données fournies par la comparaison avec d'autres églises similaires : Bost, Geest-Sainte-Marie, etc.

L'ANCIENNE ÉGLISE DE STERREBEEK

L'église de Sterrebeek (1) a été rebâtie, en 1829, grâce aux libéralités du roi Guillaume et du prince d'Orange. Elle fut consacrée en 1836. Il ne subsiste de l'ancienne église romane que le clocher, partie insignifiante et mutilée. Aussi n'en aurions-nous pas parlé dans ce travail si nous n'avions retrouvé deux documents intéressants qui peuvent nous renseigner sur l'église primitive. Le premier est un dessin de l'*Atlas de l'abbaye de la Cambre*, représentant l'édifice en 1711 ; l'autre est le plan dressé en 1829, par l'architecte Stevens, pour la nouvelle église. Ce plan est accompagné d'un relevé de l'édifice à démolir.

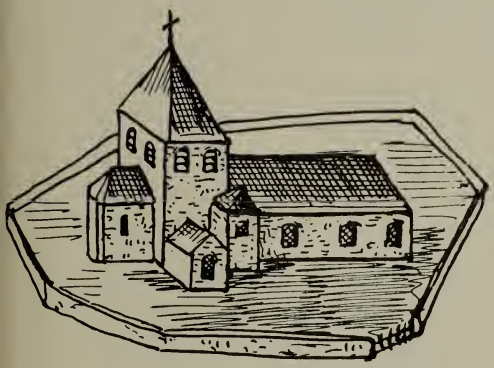

Fig. 146. Église de Sterrebeek.
(D'après *l'Atlas de l'abbaye de la Cambre.*)

D'après ces documents, nous sommes ici en présence d'un cas identique à celui signalé déjà à Vieux-Héverlé :

(1) A. Wauters, *Histoire des environs de Bruxelles*, t. III, p. 174 et suiv. Ce village est mentionné en 1192, sous le nom de Sterbeca. L'évêque de Cambrai avait la collation de l'ancienne église Saint-Pancrace, et les dîmes se partageaient entre le chapitre de la cathédrale, le curé, le chapelain de Notre-Dame et le seigneur du lieu.

le renversement complet de l'orientation par l'adjonction postérieure d'un chœur à l'occident. Actuellement, en effet, le chœur de Sterrebeek regarde le couchant et l'entrée se trouve à l'est sous la tour. Celle-ci est une massive construction carrée, maintenant remaniée. On y a percé des fenêtres, surhaussé de plusieurs assises la maçonnerie, renouvelé la flèche et percé une grande arcade du côté des nefs. La façade est précédée d'un fronton en briques. Les nefs, couvertes de simili-voûtes en lattis, sont suivies d'un chœur semi-circulaire. Or, avant 1829, comme nous

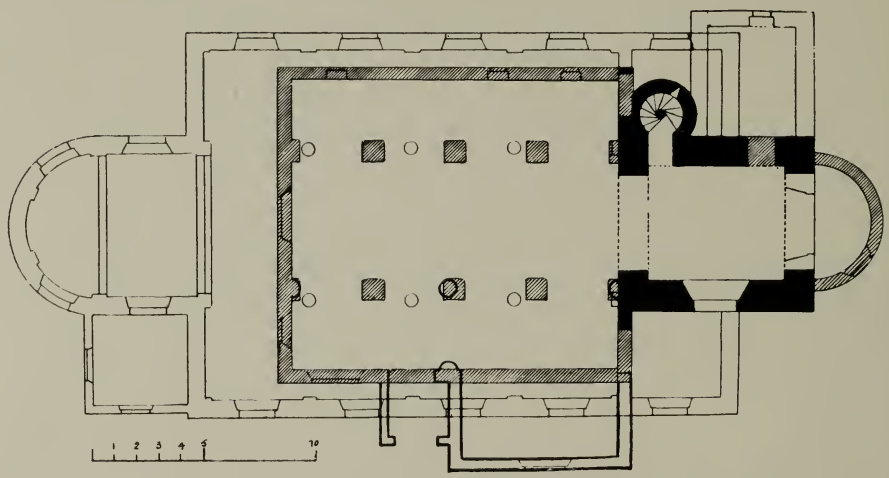

Fig. 147. Église de Sterrebeek ancienne et nouvelle. (Plan.)

(D'après d'anciens documents conservés à la Cambre.)

l'apprennent le dessin et le plan, un autre chœur semi-circulaire était adjacent au clocher dont le rez-de-chaussée formait le presbyterium, ainsi que dans plusieurs édifices que nous connaissons. Ce chœur était très petit et éclairé latéralement par une fenêtre. L'auteur du dessin de la Cambre en a notablement exagéré la longueur.

La tour était alors couverte d'un toit en pyramide peu élancée et avait deux ouïes en plein-cintre dans chaque face. Du côté nord se voyait un escalier à vis qui subsiste encore, enfermé dans une tourelle circulaire. Sur le dessin, cette tourelle est carrée. Les nefs avaient été déjà, avant 1711, l'objet de plusieurs modifications, mais il est aisé néanmoins d'en retrouver

la disposition primitive. Lors de la démolition, le vaisseau se composait de trois nefs et d'un seul bras de transept au midi. Ce transept, ainsi que la basse nef adjacente, portée sur une colonne cylindrique, était une reconstruction datant probablement de l'époque ogivale (1). L'entrée avait été établie à côté du transept et elle se faisait par un porche. La nef septentrionale était mieux conservée. Elle avait encore ses trois piliers carrés, très solides, reliés sans doute, comme ailleurs, par des arcades en plein-cintre. Mais les trois nefs étaient déjà couvertes, en 1711, par une seule toiture peu inclinée et, dans le mur de la nef basse, on avait percé trois grandes fenêtres. Très vraisemblablement, les baies supérieures furent alors cachées.

En somme, l'église de Sterrebeek se rapprochait beaucoup de sa voisine, l'église de Saventhem.

L'ÉGLISE DE CRAINHEM

Le clocher de Crainhem (2) est l'un des plus intéressants que nous ayons rencontrés. C'est un type unique, qu'il est impossible de rapprocher d'aucun autre. Il est, du reste, la seule partie de l'église qui nous intéresse spécialement : le chœur date de la fin du moyen âge, et les nefs du XVIIIe siècle sont un élargissement de l'unique nef romane, simple rectangle de 11 mètres de long. Le plan général devait donc être celui des oratoires de Butsel et d'Overlaer. Mais la tour n'a aucune ressem-

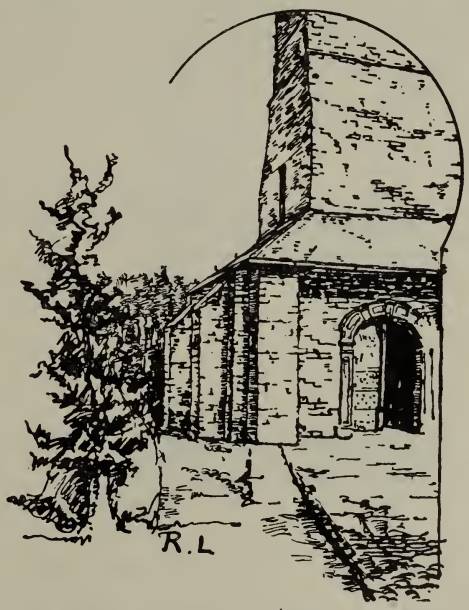

Fig. 148. Tour de l'Église de Crainhem. *(Croquis de l'auteur.)*

(1) Nous verrons, dans le second volume, un exemple de transformation identique dans l'église de Winxele, près de Louvain.

(2) A. Wauters, *Histoire des environs de Bruxelles*, t. III, p. 232. On lit le nom de Crainhem en 1003. L'église Saint-Pancrace appartint, de temps immémorial, à l'abbaye de Saint-Bavon à Gand.

blance avec celles de ces dernières églises. Elle comprend un rez-de-chaussée large et massif, flanqué de contreforts et deux étages fortement en retraite, très irréguliers et couronnés d'un toit à quatre pans. Différents cordons et larmiers indiquent inexactement ces divers étages et quatre ouïes simples à plein-cintre éclairent celui des cloches.

Le premier étage, qui est en communication avec la nef par une large baie cintrée, est encore en partie recouvert par une voûte d'arêtes. Cet étage présente, sur les côtés nord et sud, deux retraites importantes, tandis que le côté occidental est uni et éclairé par une fenêtre étroite.

Le rez-de-chaussée se compose à l'extérieur d'un massif carré flanqué, vers les angles libres de deux contreforts à section rectangulaire. Les murs sont d'une épaisseur extraordinaire, l'appareil est grossier et irrégulier. L'éclairage se faisait jadis du côté occidental et septentrional par deux étroites meurtrières s'évasant vers l'intérieur. La saillie du rez-de-chaussée est couverte d'une toiture à pente faible qui, de trois côtés, formait autrefois un appentis adossé aux murs de l'étage. On entre dans l'église, du côté sud, par une porte moderne. L'intérieur est couvert d'une épaisse voûte d'arêtes reposant sur quatre colonnettes à grands chapiteaux dont la forme générale rappelle le chapiteau cubique. L'un d'eux surtout est intéressant par sa sculpture. Il représente sur l'une de ses arêtes une tête de bouc grossièrement

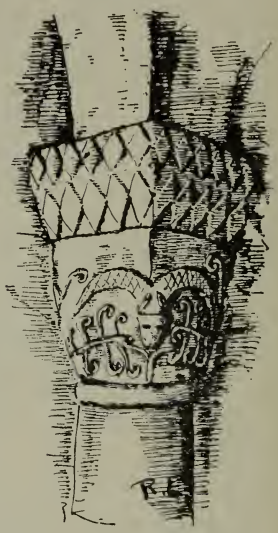

Fig. 149. — Chapiteau sous la tour de l'église de Crainhem.
(Croquis de l'auteur.)

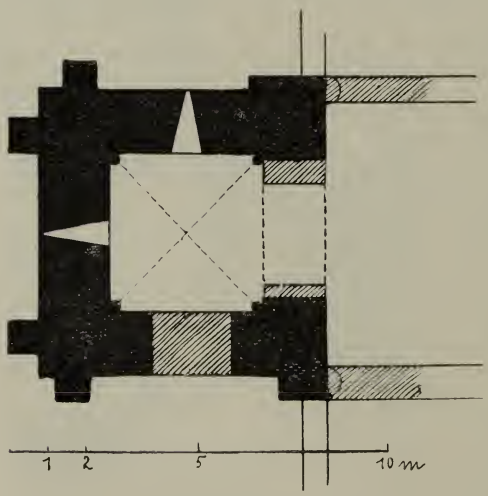

Fig. 150. Tour de l'Église de Crainhem. (Plan.)
(Relevé de l'auteur.)

interprêtée, dont les deux cornes font saillie en bas-relief sur les côtés adjacents et sont ornés de losanges gravés. Tout l'espace vacant est occupé par une ornementation en arabesques qui ressemblent vaguement à des volutes. Le tailloir, peu saillant, est recouvert extérieurement de deux rangées superposées de losanges en relief. Nous en donnons un dessin d'après photographie (fig. 149).

Ces chapiteaux couronnent des colonnettes placées, comme nous l'avons dit, dans les angles de l'avant-corps. Elles n'ont que 0m90 de hauteur, tandis que les chapiteaux eux-mêmes mesurent, avec leur tailloir, 0m60 ! Il est donc indubitable qu'elles sont enterrées profondément et que le niveau de l'église a été considérablement exhaussé. Ce qui confirme cette hypothèse, c'est que l'arcade qui donne accès dans la nef a été visiblement refaite et exhaussée jusqu'à se confondre avec l'intrados de la voûte. Nous n'avons pu retrouver l'ancien niveau du sol, mais si nous tenons compte des dimensions ordinaires des rez-de-chaussée des tours, il y a lieu de croire qu'il a été surélevé de 2 mètres au moins.

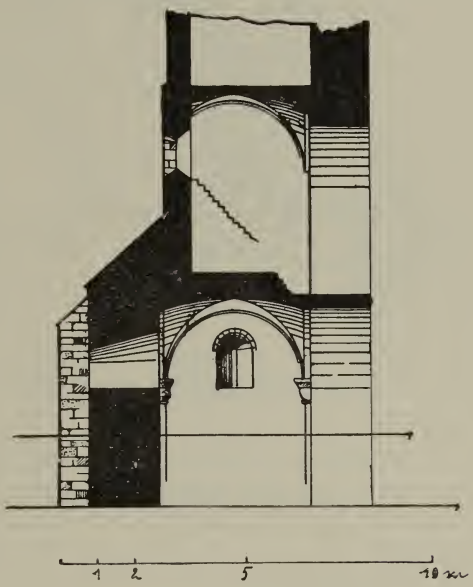

Fig. 151. Tour de Crainhem. (Coupe transversale.)
(Relevé de l'auteur.)

La particularité la plus remarquable de tout cet ensemble, c'est que le mur occidental de l'étage des cloches ne repose pas sur le mur du rez-de-chaussée, mais bien sur la voûte d'arêtes dont nous avons parlé : les deux étages de la tour portent donc à faux de ce côté. C'est un fait unique à signaler. Quoique fort ancienne, cette anomalie singulière, étant donné l'état de la voûte à l'étage, n'appartient probablement pas au plan primitif. Cette voûte a été coupée, sur une partie de son étendue, de telle manière que la clef ne se trouve plus au centre. Si on la complétait, le mur occidental retomberait sur celui du rez-de-chaussée comme les trois autres. Or, comme l'étage fait une retraite sur les deux côtés latéraux du rez-de-chaussée, nous sommes porté à croire que cette même retraite

existait jadis sur le devant. De telle manière le plan de cette singulière construction est au moins acceptable et donne une tour composée d'étages en forte retraite sur trois côtés et d'aplomb seulement vers les nefs.

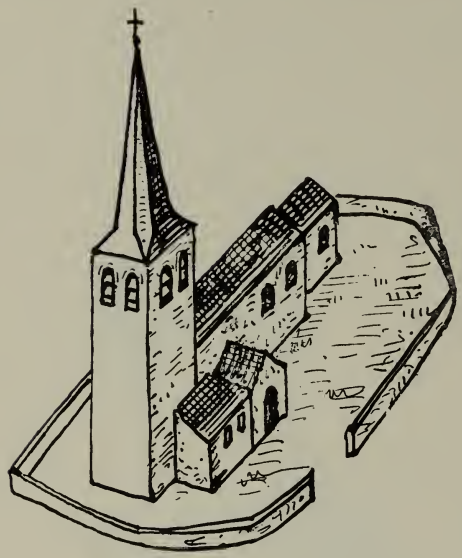

Fig. 152. Église de Wesembeek.
(D'après *l'Atlas de l'abbaye de la Cambre.)*

L'ANCIENNE ÉGLISE DE WESEMBEEK

Il ne subsiste rien de l'église primitive de cette commune (1). Le chœur, belle construction gothique, date du XVIe ou du XVIIe siècle et les nefs furent renouvelées vers 1727. Une vue de l'ancien temple, conservée dans l'*Atlas de l'abbaye de la Cambre,* révèle cependant un édifice roman que nous avons cru devoir reproduire. Elle nous montre une église à une seule nef et clocher occidental qui, comme la plupart des tours demeurées intactes, n'a d'ouvertures qu'à l'étage des cloches. L'entrée se faisait au sud par un porche. Les fenêtres de la nef, situées très haut, dataient probablement de l'origine de la construction. Nous pouvons donc ranger cette église dans la même catégorie que celle d'Overlaer.

L'ÉGLISE DE HAEREN

Nous parlerons aussi de l'église de Haeren (2) dans la seconde partie de cet ouvrage, car la nef du milieu appartient au XIIIe siècle, tandis que la tour est de style roman. On ne s'en douterait pas à première vue, les

(1) A. Wauters, *Histoire des environs de Bruxelles,* t. III, p. 261. L'autel de ce village fut donné, en 1129, à l'église des Saints-Michel et Gudule à Bruxelles, par l'évêque Burchard de Cambrai. L'église est dédiée à saint Pierre.

(2) A. Wauters, *Histoire des environs de Bruxelles,* t. III, p. 74 et suiv. Haeren est cité dès le milieu du XIe siècle *(Acta Sanctorum Belgii,* série V, p. 62). L'église Sainte-Élisabeth avait comme patron le chapitre de Sainte-Gudule à Bruxelles.

nombreux remaniements dont l'édifice a été l'objet, n'ayant guère laissé de la première construction que les quatre murs.

Le clocher est une masse rectangulaire, trapue à l'excès. Il repose, du côté de la façade, sur un mur plein, à l'intérieur, sur deux piliers composés de forme singulière. Aucun ornement ne relève la nudité des murs couronnés par une flèche élancée à large base. Il n'y eût jamais d'entrée occidentale, l'accès se trouvant du côté sud. Le second étage est éclairé par deux baies en arc brisé sur chaque face, l'étage du jubé par une grande fenêtre gothique du XVIIe siècle. A l'intérieur, le rez-de-chaussée de la tour fait partie de l'église et est couvert, comme celle-ci, de voûtes sur nervures : il est en communication avec les nefs au moyen de trois arcades en arc brisé. Il n'en était pas ainsi primitivement : le clocher était isolé et formait avant-corps. Les arcades gothiques ont été percées dans ses flancs après coup, on le voit distinctement à leurs moulures, à leur rudesse et à leur manque de symétrie. Les deux travées qui accostent la tour ont un appareil absolument indépendant et furent donc accolées postérieurement. Elles ne proviennent même que d'un second agrandissement, car les contreforts du transept sud sont des contreforts angulaires, jadis complètement dégagés. On remarque du reste, dans le pilier nord supportant le clocher, des traces d'arrachements à l'endroit où fut amorcé le mur occidental du transept.

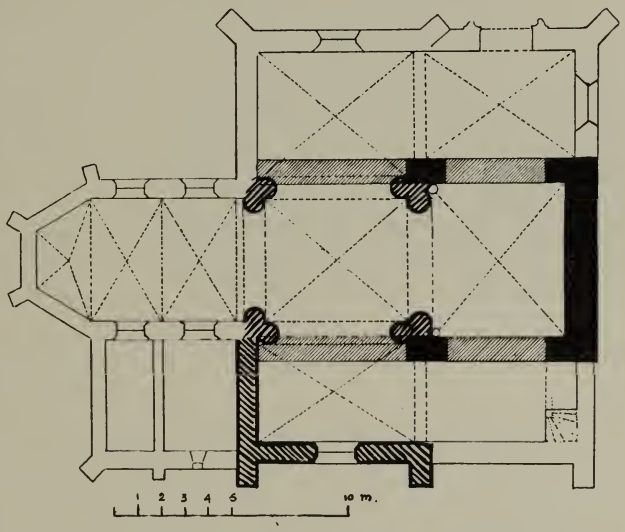

Fig. 153. Église de Haeren. (Plan.)
(Relevé de l'auteur.)

Primitivement, le clocher n'avait pas de voûte. Celle qui existe appartient à la dernière époque gothique, tant par le profil de ses nervures que

par les colonnettes sur lesquelles elles retombent et qui ont été ajoutées après coup dans les angles des piliers. Le clocher n'avait pas non plus de fenêtres à l'occident ; il n'était probablement éclairé que par une meurtrière. Il était aussi moins élevé qu'aujourd'hui, car tout l'étage des cloches est une ajoute du début du XVIIIe siècle. Le caractère des baies actuelles le fait déjà supposer ; mais ce qui achève de le prouver, c'est la présence de quatre ouïes romanes bouchées et presque imperceptibles en dessous du larmier qui délimite l'étage des cloches. L'ancienne tour avait donc une hauteur sensiblement égale à sa largeur et formait une masse à peu près cubique.

L'église primitive, dont ce clocher faisait partie, devait être très basse. La hauteur nous en est donnée par le larmier qui surmontait la toiture à double pente de 45°. Elle ne pouvait avoir qu'une seule nef, car le plafond n'avait pas plus de 5 mètres d'élévation, ce qui exclut toute possibilité d'y accoler des bas-côtés. Il ne nous reste aucune indication sur le chœur ancien. Celui qu'on voit date du XVIe siècle.

L'ancienne église de Haeren formait donc un édifice à nef unique et clocher occidental, du même type, pour les grandes lignes, que l'église d'Overlaer.

L'ÉGLISE D'HUMELGHEM

L'église Sainte-Catherine d'Humelghem (1) ne conserve plus comme témoin de son ancienneté, qu'un clocher carré situé à l'entrée du chœur, disposition qui la classe dans cette catégorie d'édifices dont nous avons rencontré les premiers spécimens à Vieux-Héverlé et à Bost. Encore, cette tour a-t-elle été bâtie en trois fois, à des époques différentes.

La partie inférieure, jusqu'à la hauteur de la corniche du chœur, est construite en très petit appareil irrégulier de pierres sablonneuses, tandis que les étages supérieurs sont d'une facture plus soignée et d'un appareil moins grossier. Un escalier en spirale, logé dans une tourelle, conduit

(1) A. WAUTERS, *Histoire des environs de Bruxelles*, t. III, p. 141 et suiv. Humelghem, actuellement dépendance de la commune de Steenockerzeel, formait, avant 1811, une juridiction séparée. Le village est cité pour la première fois en 1154.

jusqu'au premier étage et s'arrête à l'endroit où l'appareil se modifie, preuve que la partie inférieure seule appartient à la construction primitive. Le rez-de-chaussée de la tour n'est éclairé que par un œil-de-bœuf percé après coup. A côté de celui-ci, on remarque, dans le mur méridional, une petite porte, actuellement cachée par une dalle funéraire, terminée par un plein-cintre encadrant vraisemblablement un linteau.

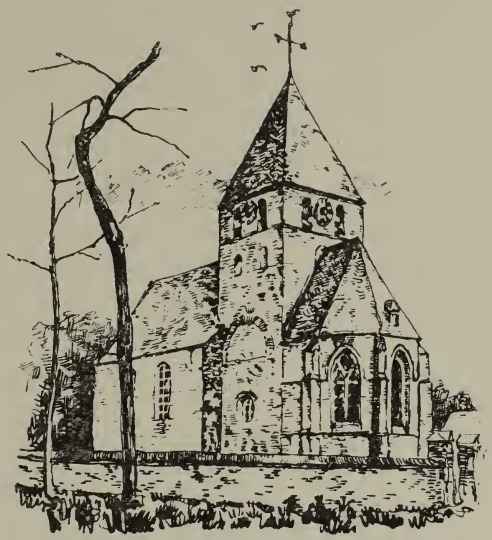

Fig. 154. Église d'Humelghem. (État actuel.)
(Croquis de l'auteur.)

On voit au-dessus de la partie inférieure, dans le mur sud, une grande arcade bouchée qui dut servir d'arc de décharge supportant le premier étage. Celui-ci était jadis éclairé sur chacun des quatre côtés par des baies en plein-cintre dont les arcs retombaient sur des consoles ayant la forme de chapiteaux grossièrement sculptés, mais qui n'ont jamais reposé sur des colonnettes. Ces baies sont condamnées depuis la construction du second étage, qui a, lui aussi, deux ouïes de chaque côté. La tour est terminée par une flèche en pyramide assez obtuse, à quatre pans.

A ce clocher roman a été accolé, du côté oriental, un joli chœur gothique du début du XIVe siècle, couvert par une belle voûte à nervures et terminé par un chevet à trois pans, consolidé par des contreforts.

Quoique les documents nous manquent au sujet du chœur primitif, nous n'hésitons pas à le ranger dans la même catégorie que ceux de Saventhem et de Bost, formés d'une simple abside semi-circulaire. Il était sans doute très bas, car on ne voit sur le mur de la tour aucune trace de la toiture ancienne. Le caractère provisoire de l'ouverture conduisant, à travers ce même mur, au comble du chœur actuel prouve aussi qu'elle n'a été percée qu'après l'achèvement de ce dernier. Quant aux arcades gothiques qui s'ouvrent, dans les parois de la tour, sur le chœur et la nef, elles

L'architecture romane en Brabant.

datent de la construction du chœur, car elles présentent les mêmes moulures, la travée porte la même voûte à nervures et les mêmes piédroits. Nous sommes donc encore une fois en présence d'un cas analogue à celui dont la tour de Querbs offre l'exemple le plus frappant : la transformation d'une petite arcade romane en un grand arc brisé.

Fig. 155. Église d'Humelghem.
(D'après *l'Atlas de l'abbaye de la Cambre.*)

Les nefs de l'église ont été construites à diverses époques. Il n'y avait au début qu'un seul vaisseau rectangulaire, comme à Bost. La double pente de la toiture est conservée sous les combles actuels et, dans le mur occidental, on voit encore au-dessus de l'entrée une petite fenêtre de la transition. La nef primitive ou du moins peu modifiée subsistait encore au début du XVIIIe siècle, comme on peut en juger par un dessin conservé dans *l'Atlas de l'abbaye de la Cambre.* Elle

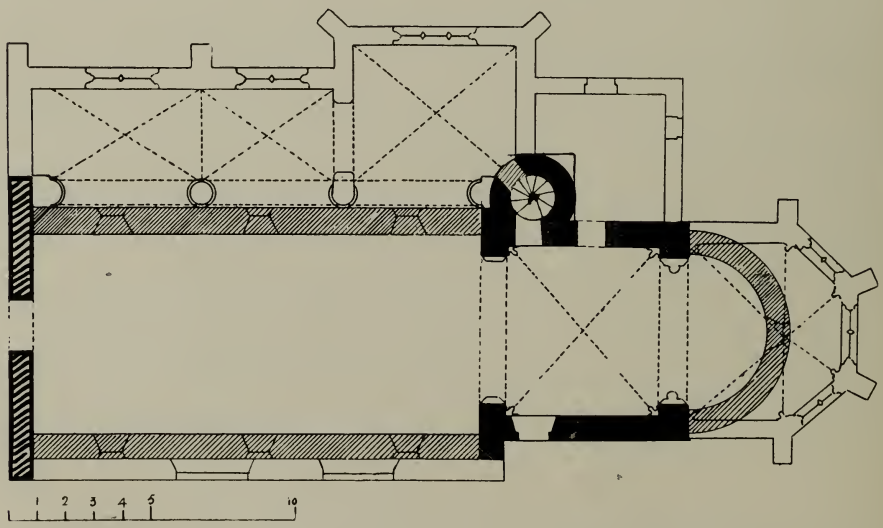

Fig. 156. Église d'Humelghem. (Plan.)
(Relevé de l'auteur.)

était moins élevée et moins large que la nef actuelle, car les meurtrières de la tourelle d'escalier ont jadis donné à l'extérieur et le contrefort qui était saillant à l'angle sud-ouest de la nef, est maintenant englobé dans la construction.

A la fin du XVIe siècle ou dans le courant du siècle suivant, l'oratoire étant devenu trop petit, on y ajouta, du côté nord, un collatéral unique et probablement aussi un croisillon séparé du vaisseau principal par deux colonnes élégantes. Ce bas-côté était couvert par une toiture à deux versants, comme on le voit sur le dessin précité. Enfin, d'après une inscription encastrée dans le mur sud, on élargit en 1739 la grande nef, en reculant quelque peu ce mur ; on exhaussa la maçonnerie, on perça deux grandes fenêtres et on couvrit les deux nefs d'une seule toiture à deux versants. La toiture du transept se perd depuis lors dans la pente de celle des nefs.

L'ÉGLISE DE PERCK

L'église Notre-Dame à Perck (1) avait anciennement un plan analogue à celui de Querbs et d'Humelghem. Une tour carrée séparait le sanctuaire de la nef proprement dite, formée d'une simple salle carrée et plafonnée. Depuis, elle a subi des remaniements et des transformations multiples. La tour seule est demeurée à peu près intacte. Elle rentre dans le type ordinaire du clocher carré, mais elle s'en distingue par la forme particulière et très élégante de ses ouïes. Percées dans des murs de 1^m50 d'épaisseur, ces ouïes se composent de deux arcades concentriques, divisées par une double arcature en plein-cintre, portée sur une colonnette à chapiteau cubique : les angles sont occupés par des colonnettes sur lesquelles retombe un tore épais. Des abat-son modernes, très sail-

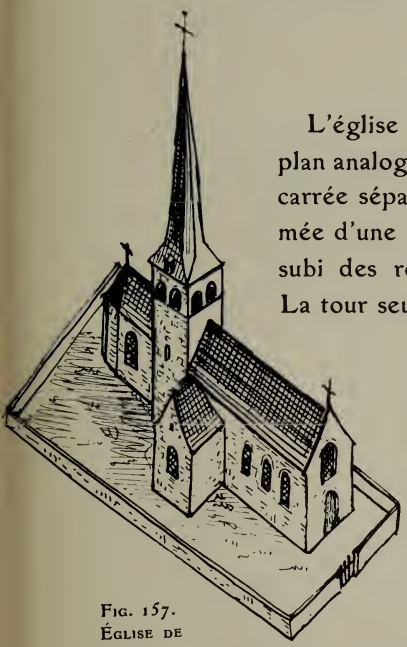

Fig. 157. Église de Perck.
(D'après *l'Atlas de l'abbaye de la Cambre.*)

(1) A. Wauters, *Histoire des environs de Bruxelles*, t. II, p. 689 et suiv. Perck n'est pas cité avant 1192. L'église Notre-Dame était à la collation du trésorier de la cathédrale de Cambrai

Fig. 158. Vue extérieure de l'Église de Perck. (État actuel.)

lants, masquent en partie ces détails.

Les autres fenêtres de la tour comptent parmi les mieux conservées de l'époque romane. Elles sont relativement larges et bien construites. Nous retrouvons aussi à Perck, dans la base du clocher, la petite porte de service qui donnait directement entrée de l'extérieur dans le chœur.

Le premier changement opéré au plan primitif, probablement au XIVe siècle, fut de remplacer le chœur par un sanctuaire gothique élégant, qui existe encore. L'ancien chœur devait avoir, selon l'usage, un chevet semi-circulaire ; cependant sous les combles actuels, nous ne retrouvons pas ici, comme dans d'autres édifices, la trace de l'ancienne pente de la toiture. Il faut en conclure que le chœur était très peu élevé et que le faîte atteignait à peine la hauteur de la première retraite des murs de la tour.

Des arcades brisées assez élevées sont percées dans la tour, du côté de la nef et du chœur actuel. Elles sont entièrement à l'échelle du chœur et ont donc probablement été construites avec lui pour remplacer des arcs en plein-cintre plus petits.

Au XVIe siècle on ajouta, de part et d'autre, à la dernière travée de la nef, un transept ogival assez saillant et, du côté nord, une sacristie. Entre les deux, se trouve un escalier à vis de plan carré, qui mène à l'étage de la tour. Au XVIIe siècle, le plafond fut renouvelé et orné de hauts-reliefs, très

originaux, en stuc. Une nouvelle sacristie fut construite au début du XIXe siècle et, quelque temps après, on ajouta à la nef unique deux bas-côtés en briques, couverts de voûtes rappelant les formes ogivales. Il ne reste plus de la nef primitive que les deux pans de mur, dans lesquels sont percés les transepts ainsi qu'une partie de la façade. Ils nous suffisent cependant pour déterminer exactement les dimensions de l'ancien vaisseau. On

L'église de Perck.

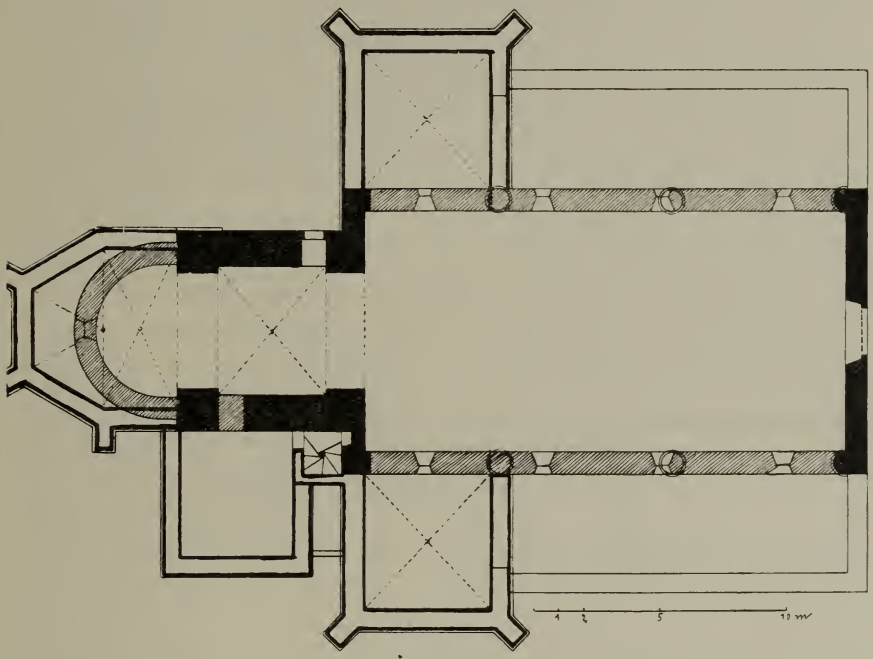

FIG. 159. ÉGLISE DE PERCK. (PLAN.)

(Relevé de l'auteur.)

relève aussi, en dessous des toitures du transept, deux des fenêtres qui éclairaient l'église. Elles sont très petites, n'ont à la rencontre des ébrasements qu'une ouverture de 0m50 sur 1m30, sont très grossièrement appareillées et situées à proximité de la toiture.

L'ORATOIRE DE LELLE

Le hameau de Lelle (1) ou Lille est une dépendance de la commune de Berg, près de Vilvorde. Au milieu d'une agglomération de fermes anciennes, dont plusieurs ont un réel intérêt artistique, surgit le clocheton d'une petite chapelle abandonnée, qui est, sans doute, l'une des constructions les plus anciennes du Brabant. Elle est en ruines malheureusement et, si l'on n'y prend garde, la tour en bois et en ardoises s'écroulera bientôt, entraînant dans sa chute le reste de l'édifice.

Ce petit oratoire se compose de deux parties : une nef rectangulaire et un petit chœur carré, construits à des époques différentes, comme ceux de la chapelle de Chièvres, dont nous avons parlé (2). Le chœur date du XIVe ou XVe siècle et n'est pas sans mérite, mais la seule partie qui doive nous occuper est la nef romane. Elle est formée de quatre murs de 0m60 d'épaisseur, sans aucune décoration, construits en grès des environs et couverte d'un plafond plat et d'une toiture à deux versants. L'éclairage est assuré par quatre petites fenêtres ayant 0m30 d'ouverture, situées, deux de chaque côté, dans la région supérieure. La porte d'entrée, percée dans la façade, est de construction récente. L'ancienne porte, plus étroite, se trouvait du côté sud, entre les deux fenêtres. Le clocheton en ardoises est aussi une ajoute postérieure, car vraisemblablement la chapelle n'avait d'abord pas de tour.

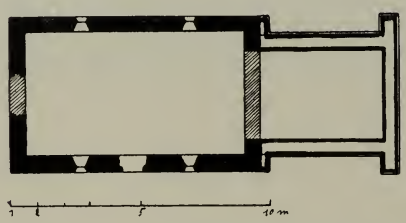

Fig. 160. Chapelle de Lelle. (Plan.)
(Relevé de l'auteur.)

Elle n'avait, non plus sans doute, pas de chœur et se composait uniquement de la salle rectangulaire. A vrai dire, le chœur du XIVe siècle aurait pu en remplacer un autre consistant en une petite abside, mais cette hypothèse est peu probable étant donnée la manière dont se raccordent actuellement les deux parties de la construction. En effet, si un chœur a existé dès

(1) A. Wauters, *Histoire des environs de Bruxelles*, t. II, p. 708. En 1154, on trouve déjà le nom d'Arnoul, clerc de Lille. La chapelle était dédiée à saint Lambert.

(2) Voir fig. 11.

l'origine, il a été relié à la nef par un arc triomphal. Or, actuellement, on ne trouve aucune trace d'un arc semblable. Au contraire, l'ouverture carrée s'étend jusqu'au plafond de la nef et est fermée par une poutre, tandis que le chœur, bien plus élevé, est recouvert par une voûte en bardeaux décrivant un arc brisé.

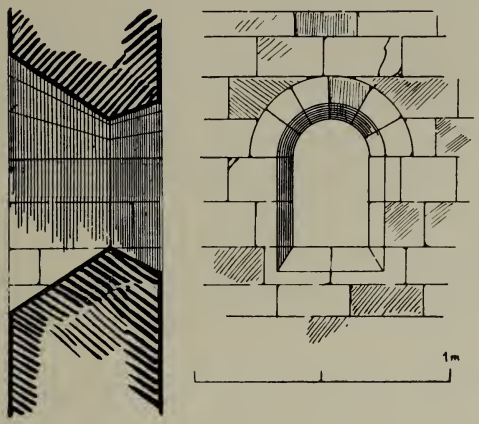

Fig. 161. Chapelle de Lelle. (Fenêtre.)

L'intérieur de la chapelle est décoré de peintures grossières très anciennes, exécutées à la chaux de couleur rouge-brique sur un fond blanc brunâtre. Elles sont malheureusement fort détériorées. On distingue cependant encore deux grands poissons très longs, une croix qui paraît être une croix de consécration et une figure de Saint au caractère très archaïque, dont le drapé et la pose rappellent à s'y méprendre certaines miniatures du xie siècle.

L'oratoire de Lelle est donc le type le plus simple d'église. C'est le seul spécimen de ce genre que nous ayons rencontré dans nos recherches.

L'ÉGLISE D'EPPEGHEM

Cet édifice (1), reste d'une vieille église romane transformée, mais encore suffisamment reconnaissable pour permettre une restitution, est actuellement en mauvais état. Les trois nefs sont renforcées par de vigoureux contreforts et éclairées par de larges fenêtres. Une couche de ciment couvre la façade et le pignon. Le chœur, qui n'est pas dénué d'intérêt, date de la fin du xviie ou du commencement du xviiie siècle; il est encore de construction entièrement gothique. Le clocher est situé au-dessus de la

(1) A. Wauters, *Histoire des environs de Bruxelles*, t. II, p. 535 et suiv. Eppeghem est probablement le bourg d'Ippingoheim, cité dans un diplôme de l'an 966. L'église est dédiée à saint Clément.

dernière travée du bas-côté nord contre le chœur ; il est couronné par une flèche déprimée.

On entre dans l'église par une porte située à la façade et au-dessus de laquelle se trouve placé le jubé. A l'entrée, les trois nefs sont séparées par des murs pleins. Plus loin, trois arcades s'ouvrent de part et d'autre dans les bas-côtés. Elles retombent au sud sur deux colonnes toscanes, au nord sur une colonne et sur un massif de maçonnerie rectangulaire qui porte en même temps le clocher. Les trois nefs ont des plafonds, tandis que le chœur est couvert de voûtes gothiques sur nervures. Une sacristie, probablement plus ancienne que le chœur, est adjacente à la tour. En face de cette dernière existe, du côté sud, un bras de transept très saillant, qui, à en juger par l'appareil et les moulures, date à peu près de la même époque que le chœur.

Contrairement à ce qu'on voit dans beaucoup d'autres édifices romans transformés, les murs supérieurs de la grande nef ont été démolis. Il reste donc fort peu de choses de la construction primitive.

Fig. 162. — Église d'Eppeghem. (Profils des bases et impostes des piliers.)

Les contreforts extérieurs ne font pas partie de la maçonnerie des murs, au moins jusqu'à une certaine hauteur ; ils sont donc plus récents. Ensuite, au sud, à côté du premier contrefort, on voit les traces d'une ancienne porte couronnée par un arc circonscrivant un grand linteau semi-circulaire. En dessous de la dernière fenêtre du même côté, se trouve un fragment d'appareil en arête de poisson, chose rare en Belgique et qui dénote une haute antiquité. A côté de ce pan de maçonnerie, on retrouve la moitié d'une très petite fenêtre en plein-cintre. Il n'y a donc pas de doute que le mur sud, jusqu'à la hauteur des fenêtres actuelles, date de l'époque romane. La situation de cette petite fenêtre nous fournit encore deux renseignements précieux : par le peu de hauteur à laquelle elle se trouve placée, elle nous dit qu'il y avait, à l'origine, deux rangées de fenêtres et, par l'emplacement qu'elle occupe, elle nous indique la situation des piliers anciens.

La façade nord ne présente pas de particularités, mais la structure des murs est la même que du côté sud ; sa situation est symétrique par rapport à l'axe de l'église. Elle occupe donc aussi l'emplacement du mur primitif, ce qui est confirmé par la disposition du clocher. Celui-ci présente à sa partie supérieure deux zones séparées par un larmier. La zone infé-

rieure était percée de lancettes géminées, encadrées d'une moulure en larmier. Ces lancettes, aujourd'hui bouchées, datent de l'époque de transition ; la partie inférieure est donc au moins aussi ancienne. La situation de ce clocher, placé au nord de l'édifice, est unique en son genre. Sa forme oblongue est non moins singulière. Comme l'adjonction du transept a complètement modifié la partie méridionale de la nef, nous ne pouvons juger si ce côté ne comportait pas un second clocher faisant face à l'autre. Le cas serait alors moins insolite ; nous avons rencontré à Neeryssche un autre

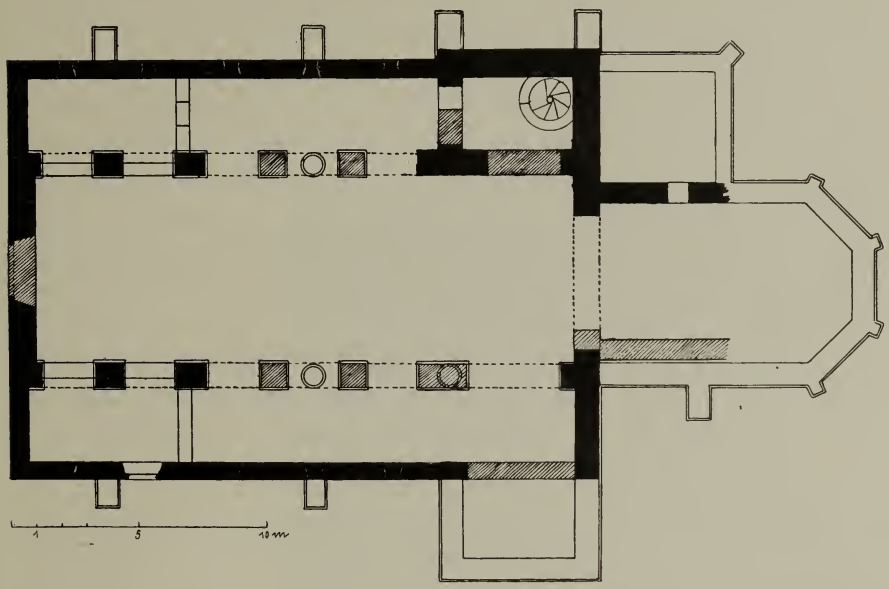

Fig. 163. Église d'Eppeghem. (Plan.)

(Relevé de l'auteur.)

exemple de deux tours accostant la dernière travée de la nef. Mais cette disposition, si elle se trouvait dans le plan, n'a jamais été exécutée, car au-dessus de la toiture du transept on remarque un fragment de l'ancien mur goutterot sans aucune trace de modification.

Examinons maintenant l'intérieur de l'église.

Deux murs, blanchis à la chaux, séparent le baptistère et le réduit qui lui fait face du reste de l'église. Ces murs ne sont, en réalité, que deux

piliers rectangulaires portant des arcades romanes bouchées et reposant sur des bases moulurées enterrées en grande partie. Ce sont donc quatre piliers et deux pilastres de l'ancienne nef; ils peuvent nous renseigner sur les autres soutiens démolis. A la base du clocher, les murs ont été évidés du côté intérieur en deux baies grossières dont le tracé se rapproche du cintre. On peut voir, à travers le plâtrage, que les archivoltes sont en briques. Il n'y a donc aucun doute que ces ouvertures aient été percées plus tard et que jadis le clocher reposait sur des murs pleins. Cette supposition est encore confirmée par ce fait que, lors de cet agrandissement, on fut obligé de construire un escalier en tourelle dans l'angle de la tour et une voûte en briques sur la nouvelle travée.

Le pilier de la tour nous donne exactement le point terminus des anciennes arcades. En tenant compte, d'une part, de la forme des piliers et de la portée des arcs du fond, d'autre part, de la situation de la fenêtre du mur méridional, nous pouvons conclure avec certitude que l'ancienne nef était soutenue par quatre piliers d'un côté et par cinq de l'autre. La travée en face de la tour a une portée un peu plus grande et c'est de cette circonstance qu'on a profité plus tard pour percer un transept.

Voilà donc rétablie, dans ses grandes lignes, la disposition primitive de l'église d'Eppeghem. Nous n'avons malheureusement aucun document certain pour la restitution du chœur qui fut totalement renouvelé. Il présente toutefois cette particularité intéressante que son axe n'est pas la continuation de celui des nefs, mais qu'il est situé plus au sud. Voici comment nous expliquons cette anomalie. L'ancien chœur aurait été situé dans l'axe des nefs, comme à toutes les églises romanes. A ce chœur, on ajouta la sacristie, au XVIe siècle. Voulant plus tard agrandir le chœur sans démolir la sacristie, on a pris tout l'espace disponible du côté sud en laissant subsister l'ancien mur roman. Nous retrouvons, dans cette hypothèse, la largeur du chœur ancien telle qu'elle est indiquée sur notre relevé. Quant au plan et à la forme du chevet, on ne pourrait faire à leur sujet que de pures suppositions.

L'ÉGLISE DE SEMPST

Cette église (1) n'est située qu'à quelques minutes de marche de celle d'Eppeghem. Elle est construite dans le style de la deuxième moitié du XVIIIe siècle, à l'exception du chœur, daté de 1699, exemple très tardif et assez remarquable du style gothique. Le clocher, seul fragment de l'édifice primitif, remonte visiblement à la fin de la période romane. Il nous donne quelques indications intéressantes sur la forme ancienne de l'église.

Il est construit en pierres grises des environs et présente à l'extérieur la forme rectangulaire. Il est englobé de trois côtés dans l'église ; la façade, flanquée de deux contreforts et au milieu de laquelle se trouve la porte d'entrée, est seule libre. Au-dessus de l'église, la tour se rétrécit légèrement et l'étage supérieur, dans lequel sont percées des baies ogivales, est couronné par une flèche très élancée. L'escalier d'accès est logé dans une tourelle qui, chose digne d'attention, ne descend pas jusqu'au sol, mais est portée en encorbellement du côté extérieur, se trouvant ainsi à cheval sur le mur occidental de l'église.

FIG. 164. ÉGLISE DE SEMPST. (PORTE D'ENTRÉE ACTUELLE.) *(Phot. de l'auteur.)*

L'entrée principale conduit à un

(1) A. WAUTERS, *Histoire des environs de Bruxelles*, t. II, p. 548 et suiv. L'église était, jusqu'en 1361, à la collation de l'évêque de Cambrai.

porche rectangulaire dans les parois duquel s'ouvrent diverses portes. Il serait fastidieux et inutile d'expliquer les remaniements nombreux que cette partie a subis, notre relevé permettra suffisamment de s'en rendre compte (fig. 165 et 166.) Nous donnons, du côté sud, le plan à hauteur d'appui ; du côté nord, à hauteur du jubé. Il ressort de l'examen de ces parties compliquées que l'on n'a guère touché à la structure proprement dite : toutes les modifications se sont bornées à des ajoutes.

La tour repose à l'intérieur sur deux massifs rectangulaires que des arcs en plein-cintre relient entre eux et au mur occidental. Le rez-de-chaussée de la tour faisait donc partie de l'église proprement dite. Ce n'est que plus tard qu'on l'a converti en porche. Inutile de dire que l'entrée actuelle est de date récente. On voit distinctement les arrachements et même les amorces du soubassement. L'accès de l'escalier a, lui-aussi, été modifié. Comme la tourelle ne descend pas jusqu'au sol du côté extérieur, la porte d'entrée a dû se trouver du côté intérieur, probablement à l'endroit où nous l'avons indiquée.

Actuellement, le rez-de-chaussée du clocher n'a pas de voûte, et il y a des raisons de croire qu'il en fut toujours ainsi. En effet, on n'en retrouve nulle trace dans les murs au-dessus des arcades. D'ailleurs comme les piliers de la tour ne présentent aucun angle rentrant, il eût été difficile de trouver des points de retombée soit pour une voûte d'arêtes, soit pour une voûte à nervures.

Au premier étage du clocher, l'escalier à vis s'arrête et conduit à une salle rectangulaire (fig. 166) éclairée seulement à l'ouest par une meurtrière étroite. Cette salle donnait jadis communication avec l'intérieur de l'église au moyen d'une baie en plein-cintre large de 1m60 et aujourd'hui bouchée. Il n'est pas improbable que la tour ait été reconstruite à l'époque de transition, à partir de cet étage, car le couronnement de la tourelle nous paraît remanié et au-dessus des contreforts l'appareil revêt un autre caractère.

Il ressort de l'étude de la tour, que l'ancienne église ne possédait qu'une seule nef. En examinant la façade occidentale, on y distingue, tant à l'appareil qu'à la plinthe, l'endroit où s'arrêtait l'ancienne façade ; les murs latéraux qui s'amorcent à cet endroit subsistent encore à l'intérieur.

Ces murs, dont l'appareil est entièrement caché par le plâtrage, sont percés d'ouvertures qui, sans aucun doute, étaient des fenêtres exté-

rieures, attendu qu'elles ont des vitrages. Nous ne pourrions dire si ces murs sont les murs primitifs de la nef, mais dans tous les cas ils en occupent l'emplacement. Dans toutes les églises à trois nefs que nous connaissons, celle du milieu s'amorce au clocher ou aux murs attenants. Or, ici aucune arcade, ne s'est jamais appuyée sur les piliers du clocher, et les murs attenants, M. et M. sont modernes. Nous pouvons donc supposer que les fragments de murs dont nous avons parlé sont les amorces des

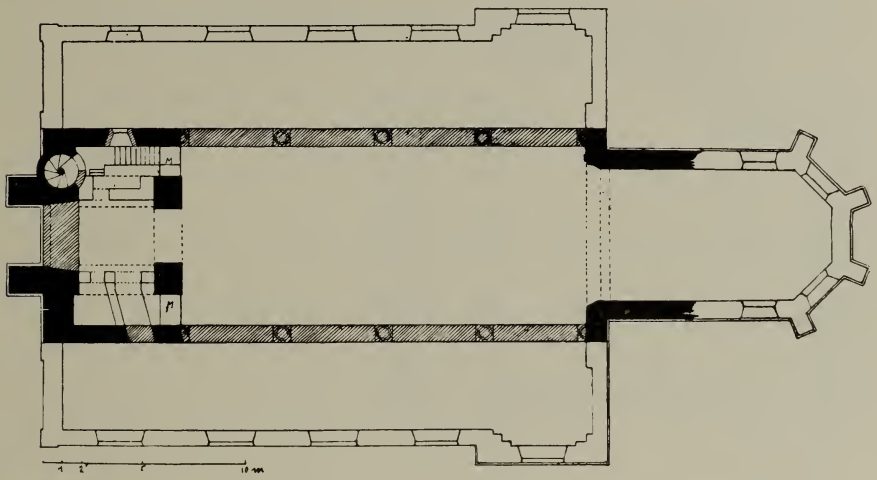

Fig. 165. Église de Sempst. (Plan.)

(Relevé de l'auteur.)

Fig. 166. — Église de Sempst. (Plan de la tour a l'étage.)

anciennes parois extérieures. Lors de l'agrandissement, on aura remplacé ces parois par des rangées de colonnes et ajouté, de part et d'autre, une nef latérale. Cette hypothèse est d'autant plus vraisemblable que le faux transept est de la même époque que le chœur ; il a donc fait fonction de transept. Or, sa saillie sur le plan à trois nefs est si faible qu'on pourrait à peine expliquer sa construction dans le cas où l'ancienne église aurait eu la largeur de l'église actuelle tandis qu'il formait un agrandissement utile à une nef unique.

Comme le chœur datant de 1699 est plus ancien que les nefs, il a probablement coexisté avec la première église. Nous posséderions donc

la longueur de la première nef, à moins que l'on n'ait allongé celle-ci en y ajoutant à la fois un transept et un chœur.

Rien d'apparent ne subsiste de l'ancien chœur, mais celui que nous voyons, imitant en cela tous les chœurs des églises à une nef, est plus étroit que le vaisseau. Il est au moins probable que la largeur ancienne a été maintenue et que l'arc triomphal a été simplement chanfreiné. Quant au plan du chœur, des fouilles seules pourraient nous le faire retrouver, mais on peut supposer, par comparaison avec les autres églises à une nef, qu'il s'est terminé par une abside semi-circulaire.

LA CRYPTE DE SAINT-GUIDON A ANDERLECHT

L'église de Saint-Guidon à Anderlecht (1) est une belle construction du XVe siècle. Sous le chœur, dont la longueur est considérable, se trouve une crypte ancienne très intéressante, au sujet de laquelle les archéologues ont émis plusieurs hypothèses fort différentes. L'architecte Van der Rit, qui le premier l'étudia, voulut y voir une construction du IXe siècle et prétendit qu'elle avait formé primitivement un édifice complet et une véritable église au-dessus du sol (2). Il n'y a pas de doute cependant qu'il n'y ait là qu'une simple crypte, située depuis l'origine en dessous du chœur d'une église supérieure. Il serait fastidieux de le démontrer.

La crypte n'occupe pas tout le sous-sol du chœur actuel, elle s'étend seulement sous la partie antérieure ; on y accède par le transept. Elle se compose de cinq nefs portées sur des piles trapues. Les trois nefs centrales, qui sont portées sur deux rangées de colonnes, se terminent par une abside à trois pans, tandis que les nefs extrêmes sont séparées des autres par quatre massifs carrés très épais, dans lesquels sont engagées des demi-colonnes. La crypte est ainsi divisée en travées carrées couvertes par

(1) F. Van der Rit, *Etude archéologique, architectonographique et iconographique de l'église souterraine d'Anderlecht-lez-Bruxelles*, Bruxelles, 1845, in-4°, 80 pp., 5 pl. (mémoire couronné par l'Académie royale de Belgique, t. XVIII) ; — *Journal belge de l'Architecture*, t. V, 1853, pp. 153-156, pl. 19 et 20; — A. Wauters, *Histoire des environs de Bruxelles*, t. I, p. 21 ; — *Bulletin de la Gilde de Saint-Thomas et de Saint-Luc*, t. VII, 1889, p. 39.

(2) Cet avis est partagé par le *Bulletin de la Gilde de Saint-Thomas et de Saint-Luc, loc. ci*

La crypte d'Anderlecht.

des voûtes d'arêtes séparées par des arcs doubleaux très saillants. Le long des murs latéraux, ces arcs retombent sur des consoles, tandis que, dans le fond et au chevet, ils sont portés par des demi-colonnes engagées.

Actuellement, la crypte est éclairée par quelques soupiraux percés à travers des murs d'une épaisseur énorme ; mais avant la construction du chœur actuel, la lumière devait y être beaucoup plus abondante. Dans chaque travée du chevet et dans les murs latéraux se trouvait alors une meurtrière fermée à son sommet par une dalle plate ou par un arc en plein-cintre.

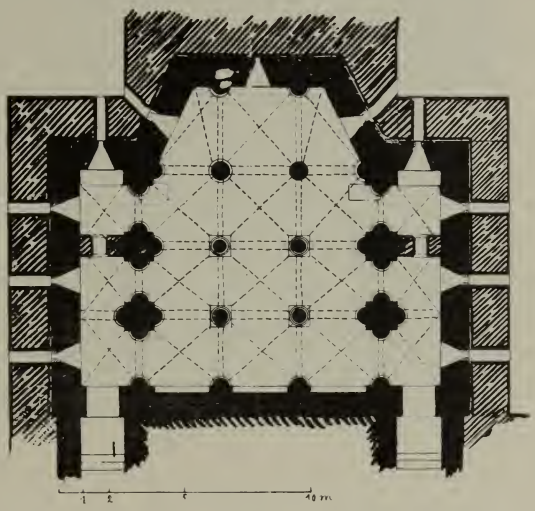

Fig. 167. Crypte de Saint-Guidon a Anderlecht. (Plan.)
(Relevé de l'Auteur.)

A notre avis, les murs étaient, à l'origine, beaucoup moins épais. Ceux que l'on voit actuellement n'ont été construits que pour porter le chœur actuel et les sacristies. On remarque, du reste, en examinant les parois intérieures des soupiraux, à la distance de 1m10 du parement intérieur, un changement complet dans l'appareil. L'ébrasement des fenêtres a été entamé après coup et, si on continue leur tracé naturel, on trouve des meurtrières absolument normales percées dans des murs d'une épaisseur ordinaire.

Il importe aussi de faire remarquer le caractère particulier des quatre premières colonnes des nefs centrales. Toute la crypte est construite en pierre blanche d'appareil moyen, même les bases, les deux colonnes du fond, les piliers latéraux et les pilastres. Toutes ces parties portent des traces évidentes d'une même époque de construction (1). Il en est autrement des quatre premières colonnes. Ce sont des monolithes en pierre bleue très grossièrement sculptés et portant le cachet d'une haute antiquité. Les

(1) On fait remonter communément la crypte aux années 1078-1092.

Fig. 168. Intérieur de la crypte d'Anderlecht.

fûts reposent sur des bases grossières et ont des chapiteaux plus rudimentaires encore (fig. 168). Les pierres ne sont pas polies et portent une infinité de petits trous aux rebords usés. Tout semble démontrer que ces colonnes sont des matériaux de remploi provenant d'une crypte plus ancienne située soit au même endroit, soit ailleurs. Après examen, il ne saurait y avoir de doute sur ce point. De plus, les fûts de ces colonnes ont vraisemblablement été retournés dans la nouvelle bâtisse. Leur diamètre est plus grand au sommet qu'à la base, et il en résulte cette anomalie : des chapiteaux trop petits et des bases trop larges. Les colonnes ne paraissent, du reste, pas avoir été destinées à cette crypte ; elles sont trop élevées. Tandis que tous les autres soutiens, ainsi que les culs-de-lampe, ne s'élèvent qu'à 2m30 de hauteur, les colonnes avec leurs abaques ont 2m50 et davantage. Pour leur faire porter les voûtes et les arcs doubleaux, on a dû aussi leur adapter une abaque en pierre blanche, beaucoup trop large pour les chapiteaux. Enfin, si ces

colonnes avaient été destinées de prime abord à la crypte, il n'y avait aucune raison de les faire différentes de celles du fond.

Sans vouloir trancher définitivement la question, nous croyons que ces raisons plaident sérieusement en faveur de l'antiquité des quatre colonnes monolithes.

Il serait intéressant de savoir quelle église romane s'élevait au-dessus de cette crypte. Malheureusement, il ne reste pour nous renseigner que deux pans de mur du transept. Dans celui de droite on voit encore une fenêtre condamnée, à échancrure et battée, qui indique la fin de la période romane. Nous sommes donc en présence d'une église à transept.

Quant au chœur, il serait aussi difficile d'en tracer le plan exact. La crypte nous donne cependant certaines indications. Il paraît évident, à première vue, que celle-ci ne s'est pas étendue sous un chœur simple. Aucun chœur roman dans notre pays n'a une largeur de 14m70. De plus, à quoi auraient pu servir les gros piliers latéraux de la crypte, sinon à porter des murs ou d'autres piliers supérieurs ? La largeur actuelle du chœur de l'église, dont les murs reposent sur ces arcades, est donc exactement celle du précédent, mais celui-ci était probablement accosté de deux bas-côtés terminés par des murs plats sous lesquels s'étendait la nef latérale de la crypte. Comme la crypte n'était alors qu'en partie enterrée, cette hypothèse est la seule plausible, sinon on aurait vu saillir, au-dessus du sol environnant, de part et d'autre, les bas-côtés de la crypte.

L'ÉGLISE DE WATERMAEL

La restitution de l'église Saint-Clément à Waetermael (1) est des plus ingrates. Après avoir échappé pendant plusieurs siècles à la furie des modernisateurs, cette église fut transformée de façon malheureuse, il y a à peine vingt-cinq ans. La structure primitive fut alors cachée presque complètement et, actuellement, l'église est l'une des plus banales des environs de Bruxelles.

(1) A. Wauters, *Histoire des environs de Bruxelles*, t. III, p. 335 et suiv., et l'*Architecture romane dans ses diverses transformations*, Bruxelles, 1900, p. 51. — Watermael semble être l'un des quarante-trois villages où le roi Lothaire II remit au chapitre d'Aix-la-Chapelle la neuvième partie de ses revenus. L'église appartenait au chapitre de Notre-Dame à Cambrai

L'architecture romane en Brabant.

Cependant, l'ancien temple ne devait pas manquer d'intérêt. Lorsque Alph. Wauters l'a décrit, il avait encore son transept, son chœur gothique et ses anciens bas-côtés. Depuis lors, on a abattu le sanctuaire, l'un des croisillons tout entier et une grande partie de l'autre. Ces croisillons dataient probablement du xve siècle, comme semblent l'indiquer les débris des plinthes et des moulures. On y substitua des constructions pseudo-romanes, en briques, du style le plus lamentable. On a élargi encore

Fig. 169. Église de Watermael. (État actuel.)

les basses-nefs et remplacé leurs parois par des mur en briques. De tout cela il résulte qu'à l'extérieur on n'aperçoit plus guère de l'ancien temple que la maçonnerie du clocher. Encore ce clocher a-t-il été flanqué de contreforts aussi laids qu'inutiles, la porte occidentale encadrée par une arcade sans caractère et toute la construction alourdie par deux escaliers logés dans des tourelles en briques.

Le clocher est un massif carré, comme la plupart des tours romanes, bâti en pierres extraites sans doute des carrières environnantes. Ses moulures sont gothiques et ont été ajoutées après coup. Primitivement, le clocher devait avoir une grande ressemblance avec celui de Berthem. Il était

d'une simplicité extrême avec le minimum d'ouvertures. Les fenêtres en plein-cintre qui s'y trouvent actuellement ont été percées pour éclairer le jubé établi à l'étage de la tour ; l'appareil des ouïes fut aussi renouvelé

L'église de Watermael.

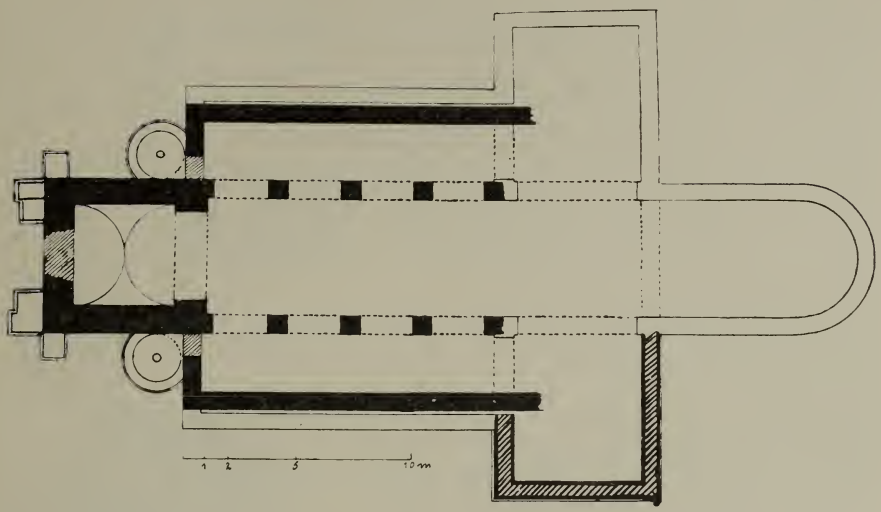

Fig. 170. Église de Watermael. (Plan.)

(Relevé de l'auteur.)

récemment. Ici encore la porte d'entrée est postérieure à la construction. On le voit parfaitement tant à l'encadrement qu'au linteau en bois. L'entrée occidentale ne correspond, du reste, pas avec la topographie des environs, car les accès de l'église ne se trouvent pas devant la façade, mais sur les deux côtés. A l'intérieur, mêmes analogies avec la tour de Berthem. Nous y trouvons aussi le seul exemple que nous connaissions en Brabant, en dehors de cette dernière localité, d'un rez-de-chaussée couvert d'une voûte en berceau.

La tour est en communication avec l'église par une baie en plein-cintre dont les piédroits sont ornés d'une moulure grossière. Actuellement le jubé se trouve au premier étage. Il donne sur l'église par une large arcade qui fut percée à son intention. Il ne peut y avoir de doute à cet égard : l'arc est en briques et les corbeaux qui le supportent sont de taille récente. Il est donc probable que, pas plus ici que dans les autres édifices du même

Fig. 171. — Église de Watermael. (Profils des impostes.)

L'architecture romane en Brabant.

type, il n'y avait jadis communication entre l'étage de la tour et la nef, sinon par une baie étroite, accessible seulement par une échelle. Comme dans toutes les autres églises de l'époque, la nef repose sur deux rangées de piliers reliés par des arcades et est éclairée par d'étroites fenêtres en plein-cintre. Elle présente cependant certaines particularités : c'est, tout d'abord, la forme des piliers qui sont plutôt oblongs que carrés, ensuite son aspect extrêmement trapu. L'élévation de la nef au-dessus du pavement actuel jusqu'aux tailloirs n'est que de 2m05. Il est donc hors de doute que les piliers ont été profondément enterrés et le pavement surélevé. En tenant compte de ce remblai, qui doit être d'environ 0m80, ils n'en restent pas moins très trapus.

Un autre détail caractéristique c'est la forme des abaques qui servent de chapiteaux : elles ne sont moulurées que sur deux de leurs faces ; celles qui regardent les nefs sont à ras du mur. La retombée des arcades est légèrement en retraite sur le parement des piliers, retraite qui va jusque 0m05 de part et d'autre. Enfin, les glacis des fenêtres ont la hauteur de l'ouverture des fenêtres elles-mêmes.

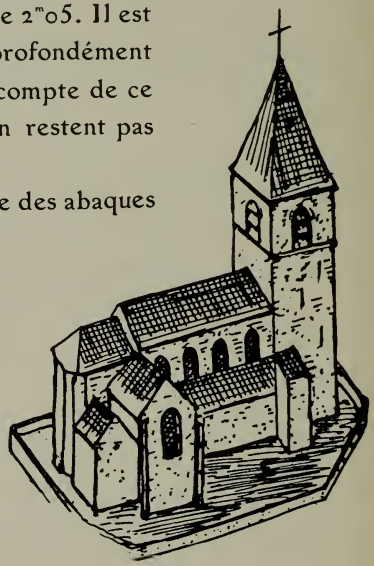

Fig. 172. Église de Watermael. (D'après *l'Atlas de l'abbaye de la Cambre.*)

Nous avons dit que les bas-côtés ont été élargis. D'après la règle générale, ils devaient avoir primitivement la moitié en largeur de la nef principale. Du reste, Wauters, qui a vu l'église avant le remaniement, le dit expressément et la vue de l'*Atlas de l'abbaye de la Cambre* le confirme.

Un renseignement plus difficile à connaître, c'est l'existence ou l'absence d'un transept dans l'édifice primitif. L'état actuel ne peut nous éclairer à cet égard car les piliers de la croisée ont probablement été remaniés et ne sont que partiellement anciens; d'autre part, les arcs en plein-cintre du transept sont modernes. Il ne nous reste, comme documents, que le transept méridional, dont la maçonnerie inférieure est gothique. On a donc, au xve siècle, ajouté à l'église un nouveau transept et un chœur, ce qui est plutôt un indice en faveur de la forme basilicale

simple de la construction primitive. Si le transept a existé primitivement il ne peut avoir eu que le plan de celui que nous voyons, et qui est tout à fait normal. Or, si les nefs ont subsisté, ce n'est pas pour cause de vétusté qu'on a dû reconstruire le transept ; mais pour cause d'agrandissement. Le plan basilical simple est du reste conforme à l'esprit général de la construction qui doit être très ancienne et se rapproche particulièrement du type de Berthem.

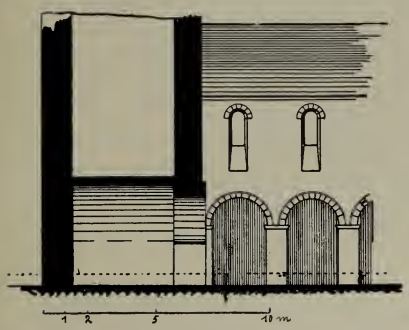

Fig. 173. Église de Watermael. (Coupe longitudinale.)

L'ANCIENNE ÉGLISE DE MARANSART

Ce petit édifice fut remplacé, il y a quelques années, par une nouvelle église (1). Voici les quelques renseignements donnés à ce sujet par Wauters et Tarlier :

« Le temple paroissial est une vieille construction, entièrement en pierres et datant de l'époque romane, mais qui a subi plusieurs restaurations successives. La partie la plus ancienne est la tour, qui est placée au-devant du chœur, éclairée par des baies en plein-cintre et surmontée d'une flèche. Dans le mur extérieur du côté nord, à la hauteur de 3 mètres, on voit une tête d'homme en relief grossièrement sculptée. Le chœur et la nef, qui n'a pas de collatéraux et qui est recouverte par un plafond, sont d'une époque un peu moins reculée. En 1755, lors d'une restauration générale de l'édifice, on en a bouché les fenêtres qui se distinguent encore à l'intérieur et l'on en a ouvert de nouvelles plus larges, dans le style de la Renaissance. »

C'était donc un édifice du type de Vieux-Héverlé, à une seule nef, avec un clocher surmontant le chœur.

(1) A. Wauters et Tarlier, *op. cit.*, canton de Genappe, p. 24 et suiv. Maransart se trouve cité dès 1098. L'ancienne église Notre-Dame était jadis une dépendance de celle de Genappe.

L'ÉGLISE DE MOUSTY

Cette église (1), l'une des plus intéressantes du Brabant, présente actuellement l'aspect banal d'un édifice en briques du XVIIIe siècle (fig. 174). C'est qu'elle fut reconstruite en grande partie vers l'année 1770, par les soins des abbayes de Villers et d'Aywières. Depuis lors, la façade occidentale, très simple, est percée d'une porte en plein-cintre, les bas-côtés sont éclairés par de larges fenêtres rectangulaires et les trois nefs recouvertes d'une même toiture à deux versants. Dans cette toiture vient s'engager celle du transept moins élevé, et, à l'intersection, s'élève un clocher

FIG. 174. ÉGLISE DE MOUSTY. (ÉTAT ACTUEL.)

en charpente, de forme octogonale et entièrement recouvert d'ardoises. Le chœur est formé d'une travée carrée.

C'est seulement à l'intérieur qu'on peut se rendre compte de l'état primitif de l'édifice. Le plan se rapproche du type dont Bierbeek est le plus bel exemplaire : triple nef, transept moins élevé et chœur rectan-

(1) A. WAUTERS et TARLIER, *op. cit.*, canton de Wavre, p. 110 et suiv. La paroisse de Mousty dépend aujourd'hui de la commune de Céroux. On retrouve son nom, en 1128, sous le vocable de *Monasteria*. Son église dédiée à Notre-Dame, a toujours passé pour l'une des plus anciennes de la région.

gulaire à une travée. Il n'y a de différence essentielle que dans la situation du clocher qui, à Bierbeek, est devant la façade.

A l'entrée de l'église on trouve aujourd'hui un porche carré flanqué de deux réduits latéraux dont l'un sert de chapelle des fonts baptismaux. Ces diverses parties datent de l'année 1770 ; ils sont en briques et l'ancienne porte extérieure subsiste toujours dans le mur oriental du porche. Cette

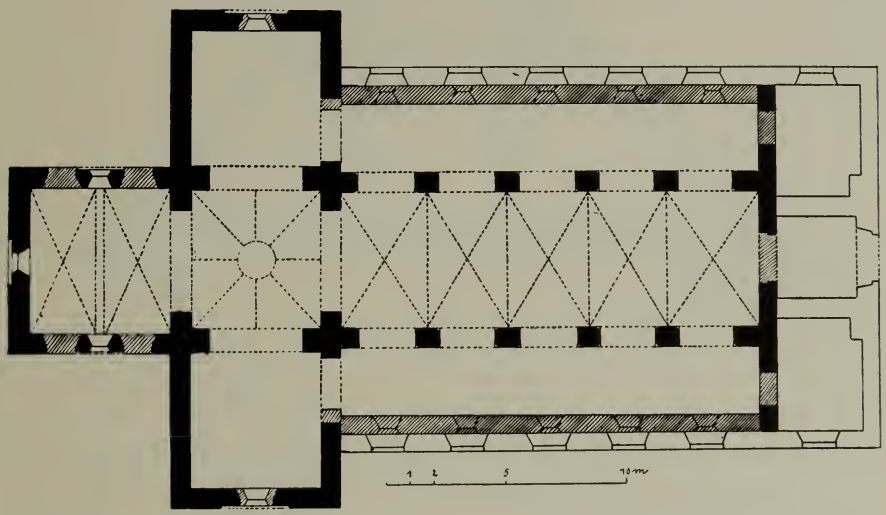

Fig. 175. Église de Mousty. (Plan.)

(Relevé de l'auteur.)

porte n'est cependant pas, elle non plus, l'entrée primitive ; elle a le profil et les moulures du style gothique décadent propre au XVIIe siècle.

Les nefs anciennes sont portées sur huit piliers oblongs reliés par des arcades ; ces piliers sont chanfreinés aux angles et ornés d'impostes modernes en plâtre ; on n'y voit pas de bases et ils sont profondément enterrés. Les impostes se trouvent à un niveau supérieur à la naissance des arcades ; nous pouvons en conclure que vraisemblablement les piliers n'avaient pas de tailloirs à l'origine, à moins que tous n'aient été abattus. Lors des fouilles pratiquées récemment, on a trouvé, en dessous du dallage actuel, plusieurs pavements superposés et le niveau primitif était à 1^m40 environ en dessous du niveau actuel.

Lors de la reconstruction, en 1770, on a fait subir aux bas-côtés des modifications importantes : on les a élargis et surtout exhaussés. En effet, les murs des bas-côtés et ceux du transept manquent de liaison, ces derniers

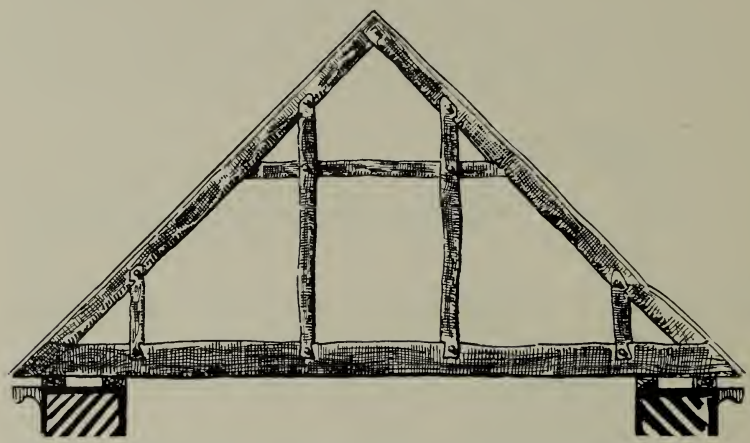

Fig. 176. Église de Mousty. (Une ferme de la charpente.)

(Relevé de l'auteur.)

sont, depuis leurs fondations, de construction récente et les bas-côtés sont sensiblement plus larges que la moitié de la nef principale, ce qui était inusité en Brabant à l'époque romane. Du reste, A. Wauters (1), rapporte cet élargissement d'après les documents qui relatent tous les changements effectués en 1770. Quant à l'exhaussement, il est de toute évidence : actuellement, le plafond des nefs latérales s'élève à 2m30 au-dessus du sommet des arcades et il suffit de regarder la coupe de l'église (fig. 179) pour se convaincre qu'avec une semblable hauteur de plafond, la couverture en appentis des bas-côtés devenait totalement impossible.

La nef centrale est couverte de voûtes à nervures d'un profil très grossier, qui furent modifiées en 1770. Elles ne datent pas de la première construction, le plâtre et le badigeon dont sont enduits les murs au-dessus des voûtes le prouvent suffisamment. La charpente primitive de la nef centrale est conservée à peu près intacte. Elle se compose des mêmes pièces que

(1) *Op. cit.*, p. 120.

celle de Bierbeek, mais elle est moins soignée et les bois sont à peine équarris. Nous en donnons le relevé exact (fig. 176).

A l'extérieur, au-dessus des bas-côtés, les fenêtres supérieures de la nef ancienne sont encore en partie visibles (fig. 178). Petites, elles n'ont à l'extérieur qu'un faible ébrasement et leur vitrage était situé à 0m15 du parement. Ces fenêtres n'étaient probablement pas destinées à recevoir des vitres, car on ne trouve aucune trace de battée dans les pierres, celle qui existe est en mortier. L'appareil de ces fenêtres, comme celui de toute la partie ancienne de l'église, est très grossier; les claveaux des arcs sont à peine appareillés. Au-dessus des fenêtres, on remarque encore les corbeaux ayant supporté la corniche (fig. 177).

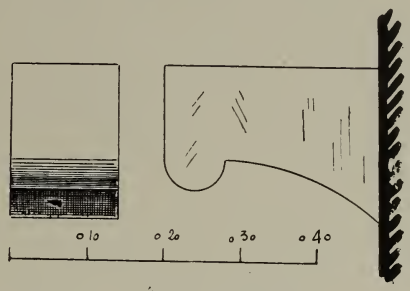

Fig. 177. Église de Mousty. (Corbeaux sous la toiture.)

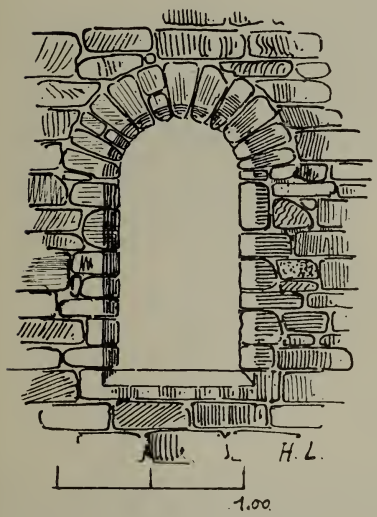

Fig. 178. Église de Mousty. (Fenêtre.) *(Relevé de l'auteur.)*

Les transepts de l'église ont moins souffert des transformations que les nefs. La partie inférieure de la maçonnerie, jusqu'à hauteur de la naissance des pignons, subsiste encore. Comme dans le chœur, cette maçonnerie est rudimentaire : grès blanc, pierres ferrugineuses, pierres de Laroche et silex y sont entremêlés sans ordre ni apprêts. On y trouve même des débris de tuiles romaines. Les murs terminaux du transept, ainsi que les trois murs du chœur, portent des arcades assez larges, mais peu profondes. Elles encadraient les anciennes fenêtres, remplacées au transept par de grandes baies semblables à celles des nefs, et au chœur par de petites fenêtres en anse de panier. L'arcade de ces niches a disparu lors du renouvellement des pignons.

L'architecture romane en Brabant.

A l'intérieur, le transept repose sur quatre gros piliers cruciformes, de plan irrégulier. Les deux croisillons sont couverts de plafonds et la croisée porte une voûte en forme de coupole à huit nervures, de l'âge de celles des nefs et du chœur. L'arcade qui donne communication entre la nef et la croisée a subi des transformations évidentes. Elle est en arc brisé, et ses impostes présentent des moulures de la décadence gothique. On aura sans doute renforcé cette arcade au XVIIe siècle pour consolider les bases du clocher ; elle devait avoir primitivement la même forme que l'arc du chœur, dont l'ouverture est beaucoup plus large.

Le clocher de l'église, comme nous l'avons dit, ne s'est jamais trouvé devant la façade. Le campanile actuel, bâti sur la croisée, est récent, mais il remplace un clocher primitif qui fut démoli, sans doute, en 1770.

FIG. 179. ÉGLISE DE MOUSTY. COUPE SUR LES NEFS (ETAT ACTUEL.)

(Relevé de l'auteur.)

Alphonse Wauters rapporte qu'en 1666 l'église était presque en ruines, « qu'il pleuvait parfois dans la croisée, là où se trouvaient les sièges du clergé, *car la tour était imparfaitement recouverte* ». Cette remarque se rapporte plutôt, croyons-nous, à une tour carrée en pierres qu'à un campanile, car l'ancienne charpente s'arrête à la croisée et les murs, au-dessus des quatre arcades, laissent voir des traces de démolition et de restauration en briques. Les grandes piles du transept sont d'ailleurs assez solides pour supporter le poids d'un clocher.

L'église de Mousty.

En dessous du chœur et de la partie antérieure du transept, existe encore actuellement une ancienne crypte malheureusement inaccessible. Les ren

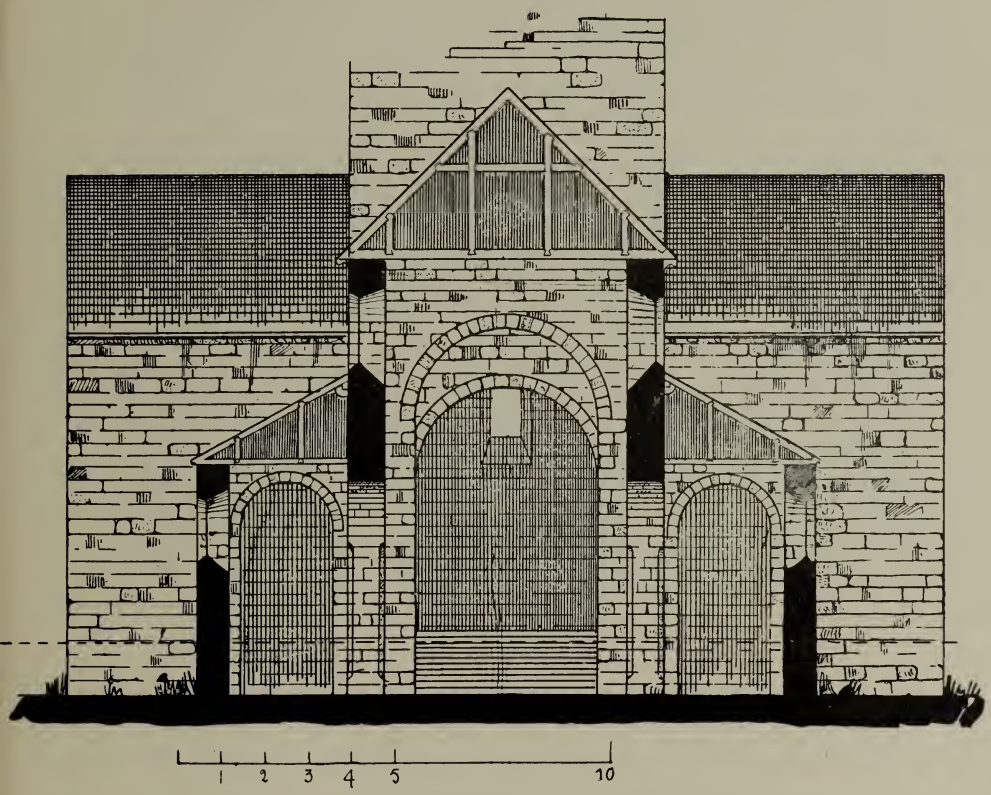

Fig. 180. Église de Mousty. Coupe sur les nefs. (État primitif.)

(Restitution de l'auteur.)

seignements donnés à son sujet par M. le curé de Mousty pourront suppléer partiellement au défaut de nos observations personnelles. La crypte épouse la forme du chœur ; elle est carrée et n'a qu'un gros pilier central qui se relie, par des arcs doubleaux, à quatre pilastres établis au milieu des murs latéraux. De cette manière se forment quatre travées carrées couvertes en voûtes d'arêtes. La construction est très rudimentaire : les soutiens n'ont pas de base et une moulure grossière forme leur tailloir. A une époque postérieure, on a renforcé les voûtes en construisant entre les arcs, dans le sens de la longueur de l'église, deux murs qui coupent la crypte en trois parties. Chacun des côtés libres était éclairé jadis par deux grandes fenêtres en plein-cintre, dont on retrouve encore le tracé à l'extérieur du chœur. Devant la crypte, sous la croisée, est une sorte d'avant-crypte par laquelle on entrait probablement dans la crypte proprement dite. On n'a pas découvert de traces bien évidentes d'escalier.

Quelle a été la destination de cette crypte ? Elle ne paraît pas avoir été affectée à contenir le corps ou les reliques d'un saint, car nulle part il n'est fait mention de dévotion particulière à l'église de Mousty. Peut-on y voir un simple moyen de construction employé à racheter la forte pente du terrain entre l'entrée et le chevet de l'église ? On ne saurait le dire. Des arrachements dans le mur oriental paraissent cependant témoigner de l'existence d'un autel et M. le curé dit avoir vu, sur le mur latéral gauche des traces de peintures murales qui semblent prouver que cette crypte a été livrée au culte.

Faute de documents, nous posons la question sans y répondre. MM. Poils et Dens, qui préparent en ce moment une monographie complète sur cette église, pourront sans doute la résoudre.

Fig. 181.

ÉGLISE DE MOUSTY.
INTÉRIEUR DU CHŒUR.

(Phot. de l'auteur.)

L'ÉGLISE DE HAUT-ITTRE

Le petit village de Haut-Ittre (1) a conservé son ancienne église, peu importante il est vrai, mais très pittoresque et qui a un certain mérite archéologique. Cette église se compose d'un ensemble de parties différentes d'âge et de style. Le clocher est situé au centre de l'édifice, entre la nef, les transepts et le chœur.

Il y a trois nefs. Les murs extérieurs sont en briques, sauf celui du nord.

Fig. 182. Eglise de Haut-Ittre. (État actuel.)
(Dessin de l'auteur.)

Ce dernier n'est percé d'aucune fenêtre, tandis que les deux autres côtés ont de grandes baies ogivales encadrées de pierre bleue. La porte se trouve au milieu de la façade. La nef centrale repose de chaque côté sur une seule

(1) A. Wauters et Tarlier, *op. cit.*, canton de Nivelles, communes rurales, p. 45 et suiv. On ne trouve le nom de ce village qu'à partir du XIIIe siècle. L'église Saint-Laurent était jadis une dépendance de celle de Braine-le-Château ; la cure était à la collation du chapitre de Sainte-Waudru à Mons.

colonne qui sert d'appui à des arcades en anse de panier ; elle est couverte d'un plafond plat. Une toiture à deux versants recouvre tout le vaisseau de l'église.

Telle n'était pas la disposition primitive. Sans aucun doute l'église n'avait, au moment où elle fut construite, qu'une seule nef : le bas-côté nord y a été ajouté dès l'époque gothique, le bas-côté sud probablement dans le courant du XVIIe siècle. Le peu de longueur de l'édifice est déjà une preuve suffisante en faveur de cette opinion : l'église actuelle est plus large que longue, mais la grande nef présente les proportions des autres petites églises que nous avons rencontrées. De plus, dans le fond, sont restés deux anciens pans de murs que nous avons reproduits sur le plan. Les arcades actuelles ont été percées dans un mur qui leur est antérieur : elles ne correspondent à aucun des types d'archivoltes que nous avons rencontrés. L'ancienneté des murs latéraux ressort encore de l'examen de la charpente. Celle de la nef principale est, en grande partie, ancienne. Elle offre une ressemblance frappante avec la charpente de Vossem, mais elle est moins bien conservée : les faux-entraits ont été enlevés, ainsi que la plupart des potelets. Les fermes-chevrons sont distantes entre elles de 0m80 et les planches du plafond sont clouées directement sur les entraits. A ces chevrons furent ajoutés après coup ceux qui supportent le toit des bas-côtés. Il est malheureusement impossible de pénétrer dans les combles des basses-nefs, sinon on y retrouverait à coup sûr les anciennes fenêtres de l'église. Celles-ci sont bouchées et on ne les distingue plus de l'intérieur.

La nef de l'église de Haut-Ittre appartenait donc au même type que celles de Vieux-Héverlé et d'Humelghem. L'examen du clocher et des autres parties déterminera plus clairement encore sa première forme.

Le clocher est trapu. La maçonnerie dépasse à peine le faîte des toitures de la nef et du chœur. L'extérieur n'a guère subi de modifications. Les murs, construits en petits moellons sablonneux, n'ont que 0m60 d'épaisseur et nulle ornementation ne rompt leur monotonie. Dans la région supérieure, deux petites baies, sans vitrages ni abat-son, servent d'ouïes. Cette tour a conservé sa toiture primitive à quatre pans, ainsi que sa charpente, dont les chevrons, engagés à mi-bois dans l'entrait, surplombent les murs en forme de corniche.

Le rez-de-chaussée de la tour a subi des modifications importantes.

L'architecture romane en Brabant.

Au XVIIe siècle, croyons-nous, on a agrandi les arcades romanes qui s'ouvraient sur le devant et l'arrière de la tour, pour les remplacer par des arcs brisés en pierre bleue. Dans les parois latérales, on a ouvert des baies de même forme, donnant dans les transepts. La tour repose donc depuis lors sur quatre piliers. La croisée fut couverte par une voûte gothique à voûtains en briques. Les croisillons datent de deux époques différentes : celui du nord paraît le plus ancien ; il est rectangulaire, soutenu par des contreforts aux angles et couvert d'une voûte dont les nervures retombent

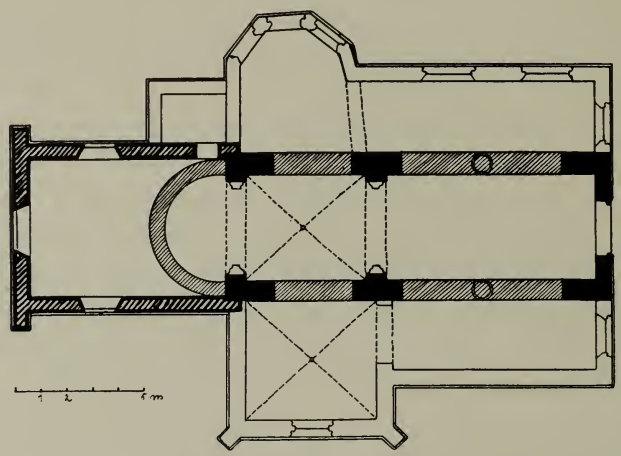

FIG. 183. ÉGLISE DE HAUT-ITTRE. (PLAN.)

(Relevé de l'auteur.)

sur des consoles ornées de figures grimaçantes. Le croisillon sud est terminé par une abside à cinq pans qui s'adapte irrégulièrement à l'ensemble de l'église. Il est éclairé par des fenêtres gothiques et n'a ni voûte ni contreforts.

Quant au chœur de l'église, il a remplacé, depuis le début du XIIIe siècle, le sanctuaire primitif. Tout nous dit en effet que nous sommes en présence d'une œuvre de l'époque de transition. Le plan est rectangulaire, la maçonnerie est en grès blanc assez régulier, un contrefort la soutient à chaque angle et la toiture repose sur une corniche à corbeaux. Ce qui nous fixe davantage encore sur l'âge de cette construction, c'est, d'abord, la présence d'une piscine double placée dans une niche du même genre que celles de

Bierbeek et de Sainte-Vérone ; c'est, ensuite, l'existence, sous l'autel en bois, actuel d'une tombe d'autel très curieuse, ornée sur les côtés de trois colonnettes monolithes en faisceau, portées par des bases à griffes très gracieuses.

Nous n'avons aucun document concernant la première abside remplacée par ce chœur, mais sa disparition précoce témoigne assez qu'elle a dû être bien petite. Sans aucun doute, elle rentre dans le type, seul usité en Brabant, de Bost ou d'Humelghem.

LA COLLÉGIALE DE SAINTE-GERTRUDE A NIVELLES

La collégiale de Sainte-Gertrude (1) est l'une des églises les plus belles et les plus importantes de notre pays. Elle en est, après la cathédrale de Tournai, l'édifice roman le plus considérable et présente de plus le rare avantage d'avoir, malgré des transformations diverses, conservé, en grande partie ses dispositions anciennes. Aussi a-t-elle déjà fait l'objet de plus d'une étude. Alph. Wauters lui a consacré, dans sa notice sur la ville de Nivelles, des pages qui témoignent de recherches approfondies et d'observations consciencieuses. Nous n'avons pas l'intention de refaire en détail l'histoire de ce remarquable édifice. Il nous suffira de puiser quelques renseignements dans la notice que nous venons de citer. Nous nous contenterons d'envisager le monument au point de vue qui nous occupe spécialement, c'est-à-dire dans ses rapports avec l'ensemble de l'architecture brabançonne.

L'origine de l'église est intimement liée à celle de la ville ; toutes deux remontent à sainte Gertrude, leur commune patronne. Fille de Pepin de Landen et d'Itte d'Aquitaine, d'après un biographe contemporain digne de foi, la sainte naquit en 626 (2). A la mort de Pepin, sa veuve et sa fille se consacrèrent entièrement à la prière et aux bonnes œuvres. Sur l'avis de

(1) A. Wauters et J. Tarlier, *op. cit.*, arrondissement de Nivelles, ville de Nivelles ; — *Annales de la Société d'Archéologie de Nivelles*, t. I, pp. 105, 112, 319, 145, et t. II, pp. 182, 366, 392, 9 planches.

(2) L. Van der Essen, *Études sur les saints mérovingiens de Belgique*, mémoire sous presse.

saint Amand, qui vint un jour les visiter, elles transformèrent même leur palais en monastère. Ce fut l'origine du célèbre chapitre noble de Sainte-Gertrude (650 ou 654). A côté du monastère, elles édifièrent une église dédiée à saint Pierre. Sainte Itte fut la première abbesse de la nouvelle fondation et sa fille lui succéda. Celle-ci mourut à l'âge de 33 ans et fut enterrée à l'église voisine de Saint-Paul.

Deux ans après sa mort, l'église qu'elles avaient bâtie fut détruite par un incendie. Elle fut reconstruite peu après, par les soins de l'abbesse Agnès qui la dédia à la fois à saint Pierre et à sainte Gertrude, dont les restes y furent transportés. En l'an 1000 un autre incendie nécessita une deuxième reconstruction. En 1046 eut lieu la consécration de la nouvelle église, en présence de l'empereur Henri III lui-même. Ce fait paraît certain ; il est rapporté par un auteur sérieux, contemporain, Sigebert de Gembloux. Au siècle suivant, en 1166 et 1177, l'église avec toutes ses dépendances brûla encore. Elle resta cette fois longtemps abandonnée ; on n'entreprit de la relever que vers le milieu du siècle suivant. Au témoignage du chapitre, cette restauration heureuse fit de l'église Sainte-Gertrude un monument splendide, richement orné. Depuis cette époque jusqu'en 1494, les renseignements font défaut. Cette dernière année vit commencer le voûtement des bas-côtés, travail considérable, qui ne fut terminé que vers 1519. En 1641, la flèche fut foudroyée ; on la remplaça peu de temps après. L'année suivante, on put voûter le chœur, grâce à une générosité anonyme ; les transepts le furent un peu plus tard et la grande nef en 1650. L'abside occidentale subit, à cette même époque, de profondes modifications. On boucha, en 1664, les entrées latérales de la façade pour construire, entre les deux, un grand portail aux dépens de la belle abside occidentale qui fut presque totalement démolie. Vers le milieu du XVIIIe siècle, on modifia encore l'intérieur, car les nefs ont tous les caractères d'un édifice du style Louis XV. On démolit la moitié de la crypte et on recouvrit les murs du chœur de boiseries et de tableaux. Enfin, en 1859, un dernier incendie détruisit la flèche, endommagea considérablement l'avant-corps et les combles des nefs, désastres qui ne tardèrent pas à être réparés.

Fig. 184. — Église de Nivelles. (Impostes à l'avant-corps.)

Depuis quelques années, on a commencé sérieusement la restauration de l'église : la crypte, l'intérieur du chœur et de la croisée ont été rétablis

Fig. 185.

INTÉRIEUR DE LA COLLÉGIALE
SAINTE-GERTRUDE A NIVELLES.

(Phot. de l'auteur.)

dans leur état primitif, sous la direction de MM. Arthur Verhaegen et Geirnaert.

La collégiale de Sainte-Gertrude est une belle construction d'une remarquable unité. Elle a trois nefs d'inégale hauteur, terminées à l'est par un chœur rectangulaire établi au-dessus d'une vaste crypte et par un transept sur lequel sont greffées deux chapelles carrées. A l'ouest, se trouve un transept plus petit, également avec chapelles, ainsi qu'un important avant-corps surmonté d'une tour carrée et d'une énorme flèche de 60 mètres d'élévation. A part l'avant-corps, toute l'église est entourée de constructions : au nord se trouvent accolés les bâtiments de l'ancienne abbaye et, du côté opposé, des habitations modernes.

La grande nef, d'une largueur de plus de 10 mètres, est portée sur deux rangées de piliers carrés très élancés qui, primitivement, n'avaient pas de base et dont les arcades en plein-cintre reposaient sur des impostes saillantes de deux côtés seulement. L'uniformité est interrompue, au milieu de la rangée, par deux piliers cruciformes qui supportaient très probablement, avant la restauration, une grande arcade semblable à celles qui s'ouvrent sur les transepts. Dans les bas-côtés, se trouvent, au même endroit, des arcades pareilles, moins élevées et retombant sur des piédroits engagés dans les murs extérieurs. La nef principale et les nefs basses sont éclairées, dans chaque travée, par une fenêtre de grande ouverture, encadrée à l'extérieur par une arcade retombant sur des bandes murales semblables à celles que nous avons signalées dans plusieurs églises du pays de Namur. Deux portes conduisent directement dans le milieu de la nef. L'une, celle du midi, est ornée de colonnettes annelées et date vraisemblablement du milieu du XIIIe siècle.

Avant la construction des voûtes, aux XVe et XVIIe siècles, les trois nefs étaient couvertes de plafonds et il est certain qu'elles n'étaient pas destinées recevoir d'autre mode de couverture.

Le transept occidental a la même largeur que la grande nef, il est terminé par des murs plats et la croisée pose sur quatre grandes arcades. Depuis la dernière restauration, ce croisillon est couvert d'un plafond en bois de chêne semblable à celui qui s'y trouvait à l'origine. On a dû, mal-

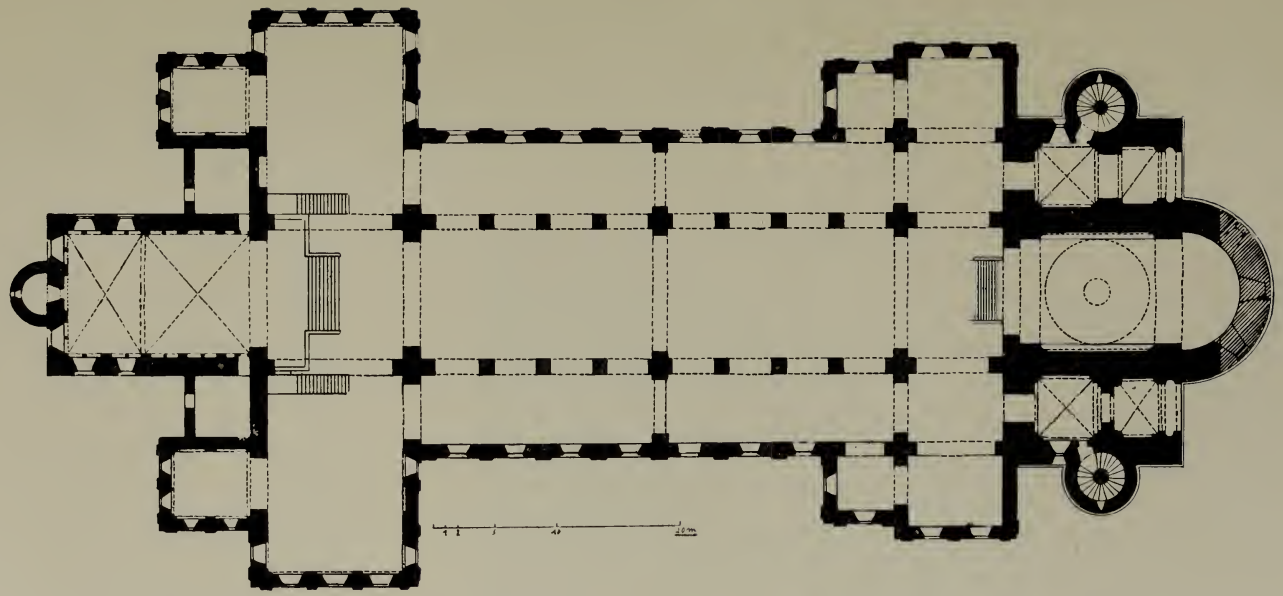

Fig. 186.

Nord.

COLLÉGIALE SAINTE-GERTRUDE A NIVELLES. (PLAN TERRIER.)

(Relevé de l'auteur.)

heureusement, remplacer les entraits par des poutrelles en fer recouvertes de planches. Comme dans la généralité de nos églises, les bras du transept sont moins élevés que la croisée, ce qui a permis, ici comme à Celles et à Hastière, de percer dans chacun des trois murs libres, deux petites fenêtres éclairant directement la région supérieure de la croisée. Dans les croisillons, les bandes murales encadrant les fenêtres sont répétées à l'intérieur comme à l'extérieur. Il en est de même aux deux chapelles orientées qui se greffent sur les bras du transept. Le pignon du croisillon nord est simple, mais celui du midi est richement décoré d'arcatures. Il a été décrit à plusieurs reprises (1) (fig. 187).

En dessous de la croisée, un large escalier central conduit au chœur, surélevé de dix marches au-dessus du niveau des nefs à cause de la crypte. Il est porté sur quatre murs d'une épaisseur de près de 2 mètres. L'extérieur est d'une grande simplicité, mais les parois intérieures sont ornées d'une riche décoration en arcatures portées sur des colonnettes octogonales monolithes à chapiteaux cubiques. Cette décoration, en partie ancienne, a été découverte derrière les boiseries. On a trouvé aussi, dans les murs, les traces d'une voûte dont se sont inspirés les restaurateurs. L'épaisseur des murs du chœur de même que la surélévation de la fenêtre centrale du chevet, et encore d'autres indices, laissaient supposer avec raison que cette partie au moins de l'édifice était destinée à recevoir des voûtes. L'éclairage du chœur est assuré par sept fenêtres, dont trois dans le fond et deux sur chacun des côtés. Dans le mur du chevet, s'ouvre une porte conduisant à une abside peu considérable accolée au chœur et éclairée par une petite fenêtre. Elle est couverte d'une voûte en cul-de-four et surmontée d'une toiture semi-conique.

La crypte, depuis la restauration, s'étend de nouveau sous toute l'étendue du chœur. Elle se compose de trois nefs de largeur à peu près égale séparées par deux rangées de colonnes. Sauf la dernière dans chaque rangée, ces colonnes ont un fût monolithe octogonal en calcaire noir, porté sur une base attique bien taillée et sur un double piédestal carré. Les chapiteaux sont cubiques et portent un tailloir très saillant. Les deux soutiens

(1) G. Helleputte, dans le *Bulletin de la Société d'Archéologie de Nivelles*, t. I, 1879, p. 139; — A. Wauters et J. Tarlier, *op. cit.*, p. 118.

du fond sont carrés et maçonnés par assises. Sur ces colonnes et sur des pilastres rectangulaires, engagés dans les murs, retombent les voûtes d'arêtes à doubleaux (fig. 189).

Ces doubleaux ne se profilent pas séparément à partir des abaques, mais restent engagés dans une espèce de tas-de-charge jusqu'à une certaine hauteur. Dans le fond de la nef centrale, une petite abside, qui correspond à celle que nous avons signalée derrière le chœur, renferme l'autel. La crypte est éclairée par des fenêtres assez importantes en plein-cintre percées dans le fond. Autrefois elle recevait aussi directement la lumière par les nefs latérales mais, depuis une époque difficile à déterminer, les fenêtres latérales donnent dans deux grands couloirs voûtés en berceau construits sous les sacristies et qu'on nomme les « alloirs ».

Fig. 187. Collégiale Sainte-Gertrude a Nivelles. (Transepts.)

Jadis il existait également une crypte sous le transept nord appelé chœur des Dames ; elle a perdu, depuis le XVIIIe siècle, tout son cachet primitif et a été convertie en caveaux funéraires. Nous ignorons jusqu'à ses dimensions primitives.

A l'occident se trouve un autre transept, plus petit que le premier et faisant saillie sur la nef. Il est également moins large et moins élevé et son faîte ne dépasse pas la corniche de la nef. Au-dessus de la pente des combles se trouvent deux petites fenêtres bouchées. Sur les deux croisillons se greffe une chapelle carrée, moins élevée, qui communique avec les bas-côtés par une arcade. La toiture de ces chapelles continue l'appentis des bas-côtés.

La partie la plus intéressante de l'église est incontestablement l'avant-corps occidental (fig. 191). Il se compose d'un massif central carré surmonté du clocher et de deux ailes latérales à plusieurs étages auxquels conduisent deux escaliers à vis logés dans les tourelles élancées faisant saillie sur les murs nord et sud. L'épaisseur des murs varie de 2 à 3 mètres. Cette construction, précédée d'un portail du XVIIe siècle, sert actuellement d'entrée principale à l'église, tandis que les parties adjacentes sont converties en magasins. Jadis, cependant, cet avant-corps était une partie importante de l'édifice. Selon toute vraisemblance, voici comment il se présentait : la partie centrale constituait le chœur occidental de l'église, qui rentre donc dans la catégorie des basiliques rhénanes à double chœur et double transept. Le centre est couvert par une belle coupole sur pendentifs, d'une hauteur de 18 mètres. La place du portail actuel était occupée par une abside semi-circulaire, dont il ne reste plus que deux pans de murs peu élevés, mais dont les dimensions sont clairement indiquées par la grande archivolte apparente dans les murs du clocher. Vraisemblablement, le niveau intérieur du chœur occidental ainsi formé était surélevé de plusieurs marches au-dessus du dallage actuel ; on aura fait disparaître cette surélévation pour pouvoir percer la porte centrale. En effet, nous trouvons une semblable disposition dans d'autres églises similaires, telles que Sainte-Croix à Liége, les cathédrales de Trèves, Bamberg, Mayence, l'église de Laach, etc. Ensuite l'escalier à vis qui est percé dans le mur sud de la tour et qui mène dansla chambre de sainte Gertrude ne commence qu'à une hauteur de 1^m80 au-dessus du niveau actuel. Pour arriver à cet escalier, on a dû en placer un autre, moderne, le long du mur. Enfin, exactement au niveau où commence l'escalier à vis, on remarque, aux deux côtés latéraux, une saillie assez forte qui, par elle-même, n'a aucune raison d'être, mais s'explique quand on y voit l'amorce de l'ancien pavement.

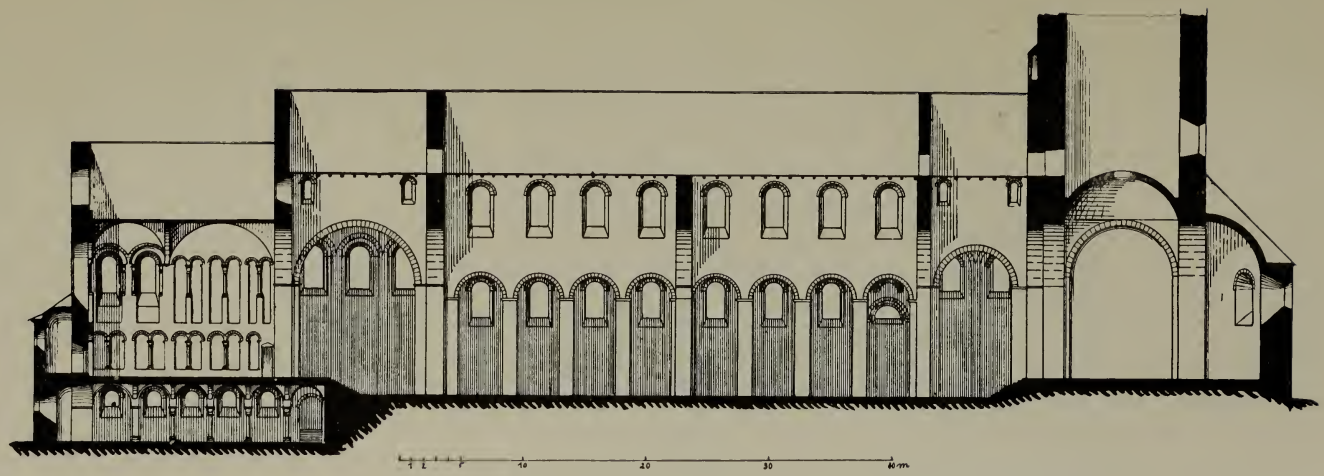

Fig. 188.

(Restitution de l'auteur.)

COLLÉGIALE SAINTE-GERTRUDE A NIVELLES. (COUPE LONGITUDINALE.)

Actuellement le massif central est surmonté d'un clocher élancé plus élevé que la tour primitive, qui était d'une forme, sans doute, analogue aux clochers qui surmontent les avants-corps de cette espèce dans les constructions rhénanes.

Le rez-de-chaussée des deux ailes latérales servait d'entrée occidentale à l'édifice. Chacune de ces ailes s'ouvrait dans la façade par une grande arcade cintrée et formait un porche divisé en deux parties par un étranglement dans lequel était logée la porte. Ces porches, comme, du reste, tout l'avant-corps, sont ornés de riches sculptures. Du côté nord, se voit le célèbre portail de Samson, qui a été maintes fois décrit et dont l'ouvrage du chanoine Reusens (1) donne une reproduction. L'arrière-porche est éclairé par une fenêtre dont le large ébrasement est formé d'un grand nombre de ressauts concentriques en retraite les uns sur les autres. Le glacis intérieur aussi présente la forme d'un escalier. Les deux porches sont couverts de voûtes d'arêtes retombant sur des piédroits à colonnettes aux sculptures très remarquables.

Les salles du premier étage des deux ailes ont à peu près la même disposition que le rez-de-chaussée. Elles sont également ornées, couvertes chacune par deux coupoles et se terminent à l'est par une abside en cul-de-four. On remarque cependant dans la travée sud-est les amorces d'anciennes voûtes d'arêtes. La salle méridionale porte le nom de chambre sainte Gertrude et était jadis le but d'un pèlerinage célèbre. Les deux autres étages ont subi des remaniements nombreux. Il serait trop long d'en rechercher ici l'état primitif. Contentons-nous de faire remarquer qu'autour du troisième étage se voient deux rangées superposées de baies géminées. Celle du nord éclaire un couloir logé dans l'épaisseur des murs, qui faisait jadis le tour du bâtiment.

Les tourelles d'escalier sont d'un grand diamètre. Les marches, très usées, reposent sur un berceau en hélice, disposition que nous avons retrouvée déjà à Saventhem. Les étages supérieurs des tourelles d'escalier ont subi beaucoup de remaniements. Ils sont éclairés au sommet par quatre baies à colonnettes. La toiture est en forme de cône allongé.

Comme on a pu s'en convaincre par cette brève description, la collégiale

(1) T. I, p. 389.

de Nivelles est, de loin, l'église romane la plus importante du Brabant. Malgré ses dimensions et la complication de son plan, elle présente une remarquable unité de conception et de style. Tous ceux qui ont écrit à son propos sont cependant d'accord pour affirmer que les diverses parties

La collégiale de Nivelles.

Fig. 189. Collégiale Sainte-Gertrude a Nivelles. Crypte. (État actuel.)
(Dessin de l'auteur.)

n'ont pas été construites à la même époque, mais les avis diffèrent quant à la détermination exacte de leur âge respectif.

Les premiers archéologues qui s'en sont occupés ont considéré l'avant-corps comme un reste du palais de Pepin de Landen (1) ou d'une église byzantine construite sur le modèle de Sainte-Sophie à Constantinople (2), et datant dès lors du VIIe siècle. J. Tarlier ne va pas si loin ; mais, d'après

(1) Van Brussel, dans la *Revue trimestrielle*, t. XXII, p. 344.
(2) *Annales de la Société d'Archéologie de Nivelles*, t. II, 1882, p. 366-392.

lui, l'avant-corps aurait appartenu à l'édifice consacré en 1046, tandis que les nefs dateraient, en grande partie, du XIIe siècle. A. Wauters croit l'avant-corps postérieur à la première moitié du XIe siècle (1).

Il nous semble indubitable que l'église de Nivelles appartient, par son plan, au groupe des églises rhénanes, mais elle relève à la fois de deux types rhénans différents : les nefs, le chœur et la crypte se rattachent aux basiliques plafonnées du XIe siècle, tandis que l'avant-corps voûté, qui y fut ajouté postérieurement, reproduit un plan rhénan du XIIe siècle. Pour l'exécution, la partie ancienne surtout se rapproche du type lotharingien, tel que nous l'avons déterminé dans l'étude des autres églises du pays. Ainsi, à Celles comme à Nivelles, on voit des piliers sans bases, un appareil grossier, des fenêtres encadrées d'arcades sur pilastres, un transept et un chœur moins élevé que la nef, des petites fenêtres surmontant les pentes du toit des croisillons et du chœur. De même, on y constate l'absence complète de sculptures. Or, nous connaissons la date certaine de la consécration de l'église : c'est l'année 1046. Nous avons vu plus haut (p. 47) que les églises de Celles et d'Hastière doivent remonter à la même époque, qui correspond précisément, dans les régions du Rhin et de la Meuse, à l'apogée de la première école clunisienne, due vraisemblablement à l'influence de saint Poppon de Stavelot. C'est la période de l'érection des vastes basiliques de Limbourg sur Hardt (1030-1042) de Hersfeld (1040), de Wurzbourg (1042), de Stavelot, de Saint-Trond (1055), etc.

Si on compare ces édifices avec Nivelles, on y remarque aussitôt des ressemblances qui ne se rencontreront à aucune autre époque (2). A Limbourg, par exemple, on voit les mêmes chevets rectangulaires éclairés par trois fenêtres entourées d'arcades, le même transept, les mêmes chapelles, les mêmes proportions générales. La cathédrale de Hildesheim (1055) a les deux transepts et les chapelles carrées, de même que Reichenau (XIe siècle) et Munster. Quant au système de construction : trois nefs inégales, plafonds et crypte, il est commun à toutes ces églises. La seule différence importante entre ces édifices et la collégiale de Nivelles, c'est que la plupart d'entre eux sont portées sur des colonnes, mais c'est

(1) *Op. cit.*, p. 120.
(2) Dehio et von Bezold, *op. cit.*, pl. 42 à 50.

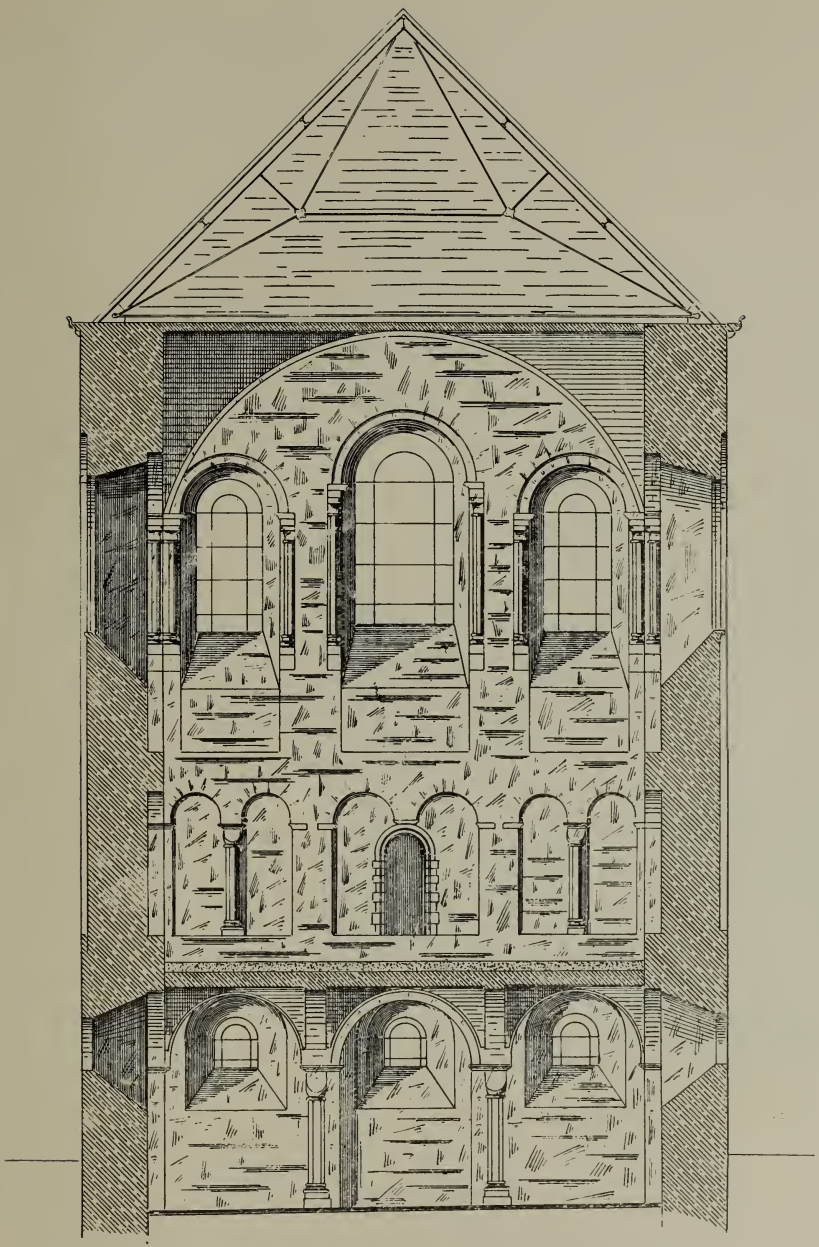

Fig. 190. COLLÉGIALE SAINTE-GERTRUDE A NIVELLES. (COUPE SUR LE CHŒUR.)

(D'après la restauration de M. l'architecte Verhaegen.)

précisément par ces piliers comme par les autres détails de la construction que cette église appartient au style régional : les colonnes étaient introuvables dans le Brabant et l'on cite comme un fait extraordinaire le transport de fûts monolithes à Saint-Trond par le Rhin et la Meuse (1). Nous croyons donc pouvoir affirmer que les nefs, les transepts et le chœur de Nivelles sont une interprétation indigène d'un type rhénan.

Fig. 191. Collégiale Sainte-Gertrude a Nivelles. Façade. (État actuel.)

Aucune des églises que nous venons de citer ne possède un avant-corps voûté ayant quelque ressemblance avec celui de Nivelles. Toutes ont, soit une simple façade, soit une simple abside occidentale, soit un porche clunisien. D'un autre côté, l'avant-corps de Nivelles est imparfaitement relié à l'église ; ses matériaux, son appareil sont différents, beaucoup plus soignés et richement décorés de sculptures. De plus, le transept occidental et l'avant-corps font, pour ainsi dire, double emploi. Aucun plan d'église rhénane n'offre ces deux parties à la fois. Il est donc de toute vraisemblance que la partie occidentale est d'une autre époque.

Mais si ce genre d'avant-corps est, pour ainsi dire, introuvable au XIe siècle,

(1) Voir p. 78.

La collégiale de Nivelles.

il est, au contraire, très fréquent en Allemagne au siècle suivant. A cette époque, les narthex voûtés, surmontés de clochers et flanqués de tourelles, sont très nombreux, et plusieurs ont une ressemblance frappante avec celui de Nivelles. Citons le chœur oriental de la cathédrale de Mayence (XIIIe siècle) dont le plan, presque identique, comporte une abside, une coupole, deux porches latéraux divisés chacun en deux compartiments et aussi deux tourelles saillantes d'escaliers qui sont, il est vrai, antérieures d'un siècle. L'aspect extérieur de cette construction devait aussi être primitivement fort semblable à celui de Nivelles, sauf qu'à la cathédrale de Mayence le clocher est octogonal. Nous pouvons faire la même comparaison avec l'avant-corps de l'abbatiale de Laach et avec plusieurs autres églises. Quant aux coupoles, on les trouve, au XIIe siècle, dans plusieurs églises : Saint-Martin et Saint-André à Cologne ; Saint-Servais, à Maestricht ; Brauweiler, etc.

Il y a donc tout lieu de croire que notre hypothèse sur le caractère de l'église de Nivelles est exacte. Comme cette église est plus ancienne que la plupart de celles que nous avons analysées jusqu'ici, elle doit avoir exercé, étant donnée son importance, une grande influence sur notre style roman.

Fig. 192. — Collégiale de Nivelles. (Profil d'imposte à l'avant-corps.)

CHAPITRE V

Caractères généraux de l'Architecture romane en Brabant.

EN dehors des monuments analysés dans le chapitre précédent, il reste en Brabant plusieurs autres édifices de l'époque romane. Si nous n'en avons pas fait mention, c'est que leur importance est trop secondaire pour notre sujet, ou bien que la restitution de leur état primitif ne peut se faire sur des bases assez solides pour qu'elle soit utile à une classification. Ainsi il existe une chapelle rectangulaire, avec crypte comblée de même forme, dans le sanctuaire de Notre-Dame de Basse-Wavre; l'église de Linkebeek a vraisemblablement été reconstruite sur un plan roman, si l'on peut en juger par un ancien manuscrit de la Bibliothèque royale. Ce manuscrit nous donne aussi une idée, bien vague il est vrai, de l'ancienne chapelle d'Uccle, qui n'avait qu'une seule nef et une tour occidentale. Plusieurs communes, telles que Merchtem, Braine-le-Château, Machelen, Molhem, Tourinne-les-Ourdons, Woluwe, Heembeek, ont possédé des églises romanes aujourd'hui disparues en tout ou en partie. Nous avons aussi quelques renseignements sur la première église romane de Tirlemont à laquelle fut ajoutée, au XIIIe siècle, l'avant-corps monumental qui existe encore (1).

De plus, il subsiste un grand nombre d'édifices qui sont, sans doute, contemporains de plusieurs de nos églises romanes, mais où se manifestent déjà des influences gothiques et que nous analyserons dans le second volume. De ce nombre, sont les tours de Saint-Jacques à Louvain, de Kerkom et de Saint-Germain à Tirlemont, les églises de Winxele, Grimde,

(1) *Bulletin des Métiers d'Art*, 1905-1906, p. 33 et suiv.

Tubize, Duysbourg, Jodoigne, Oplinter, Meerbeek, Nosseghem, Lennick, Wolverthem et beaucoup d'autres.

Caractères généraux.

Cependant les édifices que nous avons décrits sont assez nombreux pour nous permettre de tracer un tableau d'ensemble du style religieux qui s'est développé dans le Brabant avant l'apparition des premiers symptômes du gothique.

Ce tableau d'ensemble est, à vrai dire, l'objet principal et la raison d'être de notre étude. Pour le tracer, nous croyons ne pouvoir mieux faire que de parcourir successivement les divers éléments constitutifs de nos églises d'après les données fournies par l'analyse et de rechercher, le cas échéant, les influences étrangères dont certaines formes sont tributaires.

SITUATION ET ORIENTATION DES ÉGLISES.

Presque toutes les églises du Brabant sont situées au centre de l'agglomération qu'elles desservent et les habitations se groupent tout à l'entour. Les villages bâtis en une seule rue très longue, tels qu'on les rencontre fréquemment en Campine dans les centres de création plus récente il est vrai, ne se voient guère en Brabant. L'exemple le plus typique sous ce rapport est celui de l'église Saint-Pierre à Louvain qui occupe, depuis l'époque romane, le centre d'une étoile dont les rayons seraient formés par les artères qui mettent la ville en communication directe avec Bruxelles, Malines, Tirlemont, Tervueren et Namur. Il est tout à fait exceptionnel que l'église soit située dans un endroit écarté et peu accessible, comme à Berthem, où elle se trouve à l'extrémité sud-ouest de la commune.

L'emplacement des églises révèle aussi, de la part des constructeurs, un souci constant de placer les temples, autant que possible, sur une hauteur, même dans les villages qui s'étendent dans les vallées. Il en est ainsi à Berthem, Sainte-Vérone, Bierbeek, Héverlé, Vertryck, Saint-Quentin à Louvain, Neeryssche, Tourinne-la-Grosse, Cumptich, Gossoncourt, Crainhem, Watermael, Haut-Ittre, etc. Il n'y a, situées dans le fond, près des cours d'eau, que les églises de Hoxem, Heylissem et Basse-Wavre.

Caractères généraux.

Encore ce dernier exemple a-t-il, d'après les traditions, une origine merveilleuse.

Toutes les églises un peu importantes étaient entourées du cimetière ou d'un espace clôturé par des murs. Des barrières mobiles en défendaient l'entrée. C'est ainsi que nous les représentent tous les dessins des XVIIe et XVIIIe siècles et entr'autres ceux de l'*Atlas de l'abbaye de la Cambre* (fig. 33, 47, 86, 107, 146, etc.). Les murs de pourtour étaient peu élevés et construits en pierres. Plusieurs cimetières, comme ceux de Cumptich, Berthem et Winxele, ont gardé, jusqu'à nos jours, au moins des fragments de ces clôtures qui, à en juger par l'appareil, ne sont guère postérieures à l'église elle-même. A côté des barrières situées en face de la porte d'entrée principale, ces murs laissaient fréquemment des issues latérales étroites, fermées seulement par une dalle dressée en délit que les visiteurs pouvaient enjamber, mais qui servait probablement à maintenir les animaux en dehors du cimetière.

Presque toutes les églises sont exactement orientées. Aucune, en dehors de celles qui furent retournées dans la suite, comme Vieux-Héverlé et Sterrebeek, n'est franchement désorientée. L'une ou l'autre seulement décrit, avec le parallèle, un angle plus ou moins aigu. Les églises de Vertryck, Neerheylissem, Haeren et Overlaer sont dans ce cas ; leur axe décline sensiblement vers le nord.

MATERIAUX ET APPAREILS

Les constructeurs du Brabant ont généralement employé dans la construction les matériaux dont le transport à pied d'œuvre offrait le moins de difficultés, soit qu'on pût les extraire dans les environs immédiats, soit qu'on eût des communications faciles avec les endroits d'où ils provenaient.

On n'y constate pas, comme c'est parfois le cas jusqu'au début de l'époque romane, la mise en œuvre de matériaux tels que des fûts de colonnes (1) amenés à grands frais de régions lointaines. Les essences de pierre employées sont presque toutes extraites du sol même de la région. L'espèce la plus commune, surtout dans la partie centrale et septentrionale du

(1) Voir p. 78.

Brabant actuel, est le grès sablonneux assez résistant que l'on trouvait sous forme de moellons plats dans diverses localités comme Machelen, Steenockerzeel, Steenhuffel, etc. La pierre de Gobertange, qui devint ensuite d'un usage général, ne semble guère avoir été exploitée durant la période romane car, dans la région de Jodoigne, on emploie de préférence le silex (Orp-le-Grand) (fig. 127), la pierre sablonneuse, le tuf jaune de Lincent (Neerheylissem, Noduwez, Gossoncourt), ou encore le quartzite rose-grisâtre des environs de Tirlemont (Overlaer, Hoxem, Orp, Noduwez).

Caractères généraux.

Ailleurs, comme à Mousty, on fait usage, dans la même maçonnerie, de plusieurs espèces de pierres, auxquelles on a mêlé, comme à Butsel, des fragments de tuiles romaines provenant, sans doute, de la démolition d'anciens édifices. Quant aux constructions en briques, on n'en trouve aucun spécimen dans toute la contrée ; on en voit cependant, dès la fin du XIIe siècle, dans l'extrême nord du duché de Brabant, par exemple la tour de la cathédrale de Bois-le-Duc.

L'appareil de construction varie notablement d'un monument à l'autre. Dans les édifices qui paraissent les plus anciens, il est en général grossier et irrégulier ; les moellons sont à peine équarris à grands coups de marteau, quelquefois même ils restent tout à fait bruts. La maçonnerie forme alors une véritable blocaille et les arcades mêmes sont très rudimentairement appareillées. Parmi les constructions dont l'appareil est le moins soigné, on peut compter les églises de Mousty, Nivelles, Vieux-Héverlé et Berthem (fig. 30).

Dans les églises bâties en pierres assez tendres, l'appareil est en général régulier, les claveaux sont taillés exactement et les joints peu épais. On en voit des exemples à Neerheylissem (fig. 123) et à Gossoncourt. Les églises les plus récentes sont mieux construites. A mesure qu'on approche de la période ogivale, la maçonnerie progresse de plus en plus et l'on commence à employer, de-ci de-là, des pierres ferrugineuses (Saint-Quentin à Louvain).

On maçonne partout en assises horizontales plus ou moins régulières. A Eppeghem seulement, nous avons découvert une petite partie en arête de poisson.

La plupart des murs sont nus, sans ornements. Cependant on trouve des

Caractères généraux.

plinthes et soubassements autour de certaines églises : à Vossem, Vertryck, Overlaer, Orp-le-Grand, à l'avant-corps de Nivelles, aux tours de Sempst, Hérent et Tourinne, aux chœurs de Butsel et Cumptich. Le soubassement se termine par une moulure en quart-de-rond (fig. 95) ou en chanfrein. La partie supérieure des murs est quelquefois décorée par une corniche. On en voit de deux espèces : les unes formées par des dalles moulurées surplombant le mur et portées par des corbeaux, les autres consistant en des séries d'arcatures. La première variété se rencontre à Nivelles (fig. 187), Mousty, Gossoncourt, Neerheylissem (fig. 121 et 123), Glimes, Butsel et Hoxem. A Gossoncourt, les corbeaux ne sont qu'arrondis par le bas ; ailleurs, ils dessinent des profils divers dont on peut voir des exemples aux fig. 109, 121, 124 et 177. La corniche qui porte ces corbeaux est ordinairement lisse. A Neerheylissem (fig. 124) et à l'avant-corps de Nivelles, elle est taillée en échiquier. Plusieurs murs n'ont pas de corbeaux, mais une moulure en quart-de-rond simple ou surmonté d'un cavet sous la toiture comme à Berthem (fig. 37), Vertryck (fig. 95), Velthem, Orp, etc. Les corniches d'arcatures se rencontrent à l'avant-corps de Nivelles, à Overlaer, Cumptich, Bierbeek, Hérent, Vossem et Parc (fig. 67). Elles sont appareillées en petits matériaux et retombent sur des consoles dont nous avons donné des spécimens empruntés à Vossem et à Parc (fig. 55 et 69). Les arcatures sont entrecoupées, de distance en distance, par des pilastres ou bandes murales qui descendent jusqu'à la plinthe. Quelquefois, comme à Vossem, ces pilastres s'appuient sur une base moulurée. A Bierbeek, les bandes sont formées de blocs d'un appareil beaucoup plus grand que celui du reste des murs (fig. 91).

Enfin, certains édifices, comme la tour de Hérent (fig. 76), le chœur de Cumptich (fig. 105) et la nef d'Orp-le-Grand (fig. 131), ont leurs murs ornés de grandes arcades retombant, soit sur des pilastres, soit sur des colonnettes monolithes, accolées au parement et reposant sur des cordons saillants. A Hérent, ces arcades sont entrecroisées et on y trouve réunis, de même qu'à Cumptich, tous ces genres de décoration. L'église de Cumptich possède même, autour du chœur, une galerie sur colonnettes ayant de grandes analogies avec une galerie rhénane.

Caractères généraux.

Les plans des églises brabançonnes peuvent se ramener à quelques types bien déterminés, variant depuis la forme la plus simple (Lelle) jusqu'à la disposition la plus compliquée (Nivelles). La disposition la plus rudimentaire est le rectangle dont la chapelle de Lelle nous donne l'unique exemple (fig. 160). Rien ne la distingue d'une construction civile. Ce type fut, sans doute, toujours rare.

La véritable église demande un emplacement spécial réservé aux cérémonies liturgiques et une partie occupée par le peuple, distincte du sanctuaire proprement dit. Les chapelles à une seule nef avec abside réalisent ce type dans sa forme la plus simple. Nous en avons rencontré un exemple dans l'église de Butsel dont la nef donne sur un chœur carré plus étroit et une abside semi-circulaire (fig. 99). Il n'existe pas en Brabant d'édifice avec nef unique et chœur rectangulaire ; tous les sanctuaires des églises sans transept, qu'elles aient une ou trois nefs, sont divisés en deux parties dont la seconde est, sauf à Sainte-Vérone, à Roux-Miroir et à Glimes, terminée en hémicycle.

La destination religieuse ne s'indique pas seulement par le chœur, mais encore, et davantage peut-être, par la tour. Aussi, à l'exception des petites chapelles, ne voyons-nous aucune église sans clocher. Contrairement à ce que nous avons constaté dans le pays mosan, il n'occupe pas partout le même emplacement. Certaines églises à une nef ont la tour à l'occident, d'autres près du chœur. Au premier type appartiennent les églises d'Overlaer (fig. 110), Haeren, Crainhem, Butsel, Wesembeek ; au second, Humelghem (fig. 154), Vieux-Héverlé (fig. 93), Maransart, Bost (fig. 112), Haut-Ittre (fig. 182), Erps (fig. 140) et Querbs (fig. 138). Dans ces dernières, le rez-de-chaussée de la tour tient lieu de presbyterium et la tour est entièrement incorporée à l'église. Neeryssche (fig. 87) nous offre un troisième genre d'édifice à une nef avec deux tours flanquant la première travée du chœur.

Ces divers modèles d'églises à une nef ne se rencontrent que dans les petites communes rurales. Ils sont, pour ainsi dire, la réduction du type classique de l'église latine : la basilique à trois nefs. Cette dernière forme est la plus fréquente dans tous les pays et aussi en Brabant. Toutes

Caractères généraux.

nos églises, en dehors de celles que nous avons citées plus haut, ont des bas-côtés séparés de la nef centrale par deux rangées d'arcades. Ces bas-côtés ont environ la moitié de la largeur du vaisseau principal, ils sont moins élevés que ce dernier, couverts par des toitures en appentis et éclairés dans chaque travée par une fenêtre. Ils sont terminés à l'est par un mur plat.

Les basiliques à trois nefs, tout en adoptant les dispositions que nous venons d'indiquer, peuvent se diviser en plusieurs variétés, d'après leur degré de développement. Le modèle le plus simple est celui de la triple nef sans transept, dont l'église de Berthem est un spécimen bien conservé (fig. 31). Au même plan appartiennent encore les églises de Vossem (fig. 49), Leefdael (fig. 44), Héverlé, Sainte-Vérone — cette dernière avec l'abside rectangulaire — et probablement Vertryck et Watermael. Tous ces édifices ont le clocher occidental. Il existe cependant des églises, d'un plan identique dont la tour est située devant le chœur : ainsi Saventhem (fig. 145) et Sterrebeek (fig. 147). Nous voyons enfin, à Eppeghem (fig. 163), un troisième type d'église à trois nefs où le clocher surmonte la dernière travée des bas-côtés. Dans toutes ces églises, le chœur est moins élevé que la nef; quelquefois même, comme à Berthem, l'abside a une hauteur moindre encore que le presbyterium (fig. 30). Ces absides, comme dans les églises à nef unique, sont parcimonieusement éclairées par une seule petite fenêtre au fond.

Un autre changement apporté à ce plan simple, autant sans doute dans un but pratique que par préoccupation symbolique, est l'adjonction du transept devant le chœur, ce qui donne à l'église la forme d'une croix latine. Le transept n'a pas partout la même importance. Il y a des édifices où il est à peine indiqué et où il ne consiste qu'en deux chapelles adjacentes au chœur. C'est le cas à Tourinne-la-Grosse (fig. 135) et à Noduwez (fig. 125), dont l'église rentre, pour le reste, dans le type de Berthem. Parfois les arcades qui s'ouvrent dans les croisillons, se distinguent seulement des autres par un rayon plus grand. Les bras de la croix sont à peine plus larges que les basses-nefs et dépassent très peu les murs extérieurs. La croisée proprement dite n'y existe pas. Ce devait être le cas à Gosson-court (fig. 117), probablement aussi à Neerheylissem (fig. 122) et à Tourinne. Dans les autres églises anciennes, le transept est une construction

distincte, séparée des nefs par deux gros piliers cruciformes et par une grande arcade. La croisée forme alors le centre de l'édifice sur lequel se greffent le chœur, la nef et les croisillons. C'est ce qu'on voit à Bierbeek (fig. 87), Cumptich (fig. 102), Nivelles (fig. 186), Mousty (fig. 175), Orp-le-Grand (fig. 132), Herent (fig. 75) et Parc (fig. 60). Partout, sauf en cette dernière église, les bras du transept soint moins élevés que la nef principale et ils ont sensiblement la même hauteur que le chœur. Parfois, comme à Bierbeek (fig. 88), au petit transept de Nivelles et à Heylissem (fig. 121), le faîte atteint tout au plus la corniche de la grande nef ; d'autres fois, par exemple au grand transept de Nivelles (fig. 187), à Cumptich (fig. 103) et à Mousty (fig. 180), les deux toitures se rejoignent vers le milieu de celle de la nef. Nous avons vu qu'à Orp, la croisée devait avoir jadis la hauteur du chœur et non celle de la nef.

A Hérent, Bierbeek et Mousty, les croisillons sont de simples travées carrées ou rectangulaires, mais, ailleurs, on y a greffé des chapelles moins élevées pouvant contenir des autels latéraux orientés. A Cumptich, Orp-le-Grand et Neerheylissem, ces chapelles sont terminées en hémicycle à cul-de-four. Dans la première de ces localités, elles sont même d'importance inégale. A Nivelles et à Parc, elles sont rectangulaires, au nombre de six dans cette dernière localité et de deux à Nivelles, où elles sont situées au milieu du croisillon.

Les églises à transept n'ont souvent qu'une simple tour carrée du côté occidental : c'est le cas à Neerheylissem et à Hérent, où cette tour occupe le même emplacement en hors-d'œuvre qu'aux églises sans transept ; mais, ailleurs, on lui donne un plus grand développement. A Bierbeek (fig. 55), Hoxem (fig. 109), Saint-Quentin à Louvain (fig. 25), le clocher, au lieu d'être isolé, est flanqué de deux bas-côtés et repose, non sur des murs pleins, mais sur des arcades portées par des piliers. Les trois travées ainsi engendrées forment comme un avant-corps séparé de l'église. Dans ce cas, le clocher, au lieu d'être carré, est oblong, ce qui augmente la ressemblance avec un avant-corps. Les édifices les plus importants ont développé encore cette partie occidentale : à Orp-le-Grand, les bas-côtés sont surmontés de tours ; à l'ancienne église Saint-Pierre à Louvain, un grand narthex faisant office de beffroi et flanqué de deux tourelles d'escalier occupait toute la façade (fig. 26). Enfin, à Nivelles (fig. 186), la disposition est

Caractères généraux.

encore plus compliquée par la combinason d'un important avant-corps, d'une abside occidentale et d'un second transept. Cette église offre, pour ainsi dire, la synthèse de toutes les variétés du « Westbau » allemand.

A cette série graduée de types, il n'y a que trois exceptions : l'église de Mousty (fig. 175) qui avait un clocher carré sur la croisée, comme les églises de Flandre, celle du Parc, église prémontrée de plan cistercien, dépourvue, dès lors, de clocher monumental, et celle de Sempst (fig. 165) dont la tour était engagée dans un édifice à une seule nef.

L'entrée de toutes les églises, à part de très rares exceptions, se faisait primitivement, non par l'axe de la façade occidentale, mais par les bas-côtés. Plusieurs églises — celles de Haeren (fig. 153), Haekendover (fig. 115), Gossoncourt (fig. 117), Saint-Quentin à Louvain (fig. 23), Héverlé (fig. 58), Crainhem (fig. 150) — n'ont jamais eu de porte dans la façade. Pour d'autres, comme Leefdael, Neeryssche (fig. 85), Sempst, Lelle, Tourinne-la-Grosse, Wesembeek (fig. 152) et Vertryck, des documents dignes de foi prouvent que la porte actuelle a été percée longtemps après leur construction. De très fortes présomptions semblent démontrer le même fait pour la plupart des autres églises. Il n'y a vraiment, dans toute la contrée, qu'une seule église dont l'entrée occidentale actuelle est bien authentique : c'est celle de Hérent (fig 75). L'ancienne église Saint-Michel à Louvain (fig. 29), aurait eu une disposition analogue. La porte dans la façade de l'église abbatiale du Parc date de la fin du XIIIe siècle.

A Nivelles (fig. 186) et à Berthem (fig. 31), les portes primitives se trouvaient dans le mur occidental des bas-côtés ; à Vossem (fig. 51), Leefdael, Vertryck (fig. 97), Neeryssche, Noduwez, Eppeghem, Cumptich et Tourinne, cette porte était percée dans les murs latéraux, quelquefois au nord, plus souvent au midi. L'entrée latérale peut donc être considérée comme une règle générale en Brabant.

Outre cette entrée destinée au peuple, il y en avait fréquemment une seconde, dans le mur méridional du chœur, pour le clergé. Nous en avons vu des exemples à Berthem (fig. 34), Leefdael, Sainte-Vérone (fig. 40), Saventhem, Humelghem, Erps (fig. 140), Perck et Heylissem (fig. 121).

Caractères généraux.

Les clochers sont les parties les plus intéressantes de nos églises romanes, d'autant plus qu'il en subsiste un grand nombre et que l'on peut, à leur sujet, pousser l'étude plus loin que pour bien d'autres éléments de la construction.

En parlant du plan, nous avons divisé nos clochers en deux catégories principales, d'après l'emplacement qu'ils occupent devant les nefs ou devant le chœur. Cette division en entraîne une autre en ce qui concerne leur élévation.

Les tours centrales offrent moins de variétés que les tours occidentales. Elles occupent, en général, l'emplacement du presbyterium, à moins de se trouver, comme à Mousty, sur la croisée. Elles sont toujours carrées et reposent sur deux murs latéraux, quelquefois plus massifs que le reste de la construction (fig. 143 et 147). Des arcades en plein-cintre, retombant sur les piédroits faiblement saillants, s'ouvraient dans la nef et le chœur. Malheureusement, aucune de ces arcades n'est intacte. Lors de l'extension du chœur, modification qui s'effectua quelquefois dès le XIIIe siècle, on agrandit ces ouvertures en leur donnant un tracé en arc brisé. C'est le cas de Saventhem (fig. 142), Humelghem, Querbs, Haut-Ittre et Perck.

Il nous reste le tracé primitif d'une seule arcade, c'est celle qui est bouchée dans la façade de Vieux-Héverlé (fig. 94). Ailleurs, comme à Querbs, nous connaissons exactement la hauteur primitive de ces archivoltes, mais nous ne pouvons plus discerner si le presbyterium était couvert d'un plafond ou d'une voûte. Il est à croire, cependant, que la première manière était de loin la plus fréquente. D'ailleurs, on eût, semble-t-il, beaucoup moins facilement modifié le rez-de-chaussée des tours s'ils avaient été voûtés. C'eût été une opération dangereuse et laborieuse, et il nous en serait resté au moins quelque indice. Or, nous n'avons trouvé, dans aucune des églises, la moindre trace de piédroit ou d'arc formeret pouvant provenir de voûtes ; la tour de Vieux-Héverlé, qui a le moins souffert des remaniements, en est aussi totalement dépourvue.

Parfois, comme à Saventhem (fig. 143 et 145), les murs latéraux de la tour sont évidés au rez-de-chaussée en une grande arcade aveugle, dont on s'explique difficilement la raison d'être. A Vieux-Héverlé (fig. 92), cette

Caractères généraux.

arcade était entièrement ajourée, ce qui entraînait nécessairement l'existence d'une annexe à côté du clocher. Toutes les tours centrales ont une porte au midi et plusieurs ont conservé des traces de petites fenêtres, (Perck, Saventhem, Vieux-Héverlé) (fig. 92).

Les étages supérieurs ne présentent rien de bien remarquable. Ordinairement, celui qui surmonte le rez-de-chaussée n'est éclairé que par une meurtrière, mais l'étage des cloches a, dans chacun des côtés, une ou deux ouïes, sans ornements à Haut-Ittre (fig. 182), Humelghem (fig. 154) et Vieux-Héverlé (fig. 93), divisées par des colonnettes à Perck (fig. 158) et à Bost (fig. 114).

Bien plus intéressants et plus nombreux sont les clochers qui se trouvent à la façade des églises. Comme nous l'avons dit en parlant des plans, on en rencontre de toutes les formes, depuis le carré simple ou le quadrilatère irrégulier (fig. 44) jusqu'aux grands avant-corps très compliqués (fig. 191). Les premiers se trouvent en hors-d'œuvre devant l'église et ils se distinguent, en général, par une grande sobriété d'ornementation. Plusieurs n'offrent que quatre murs d'une nudité absolue, sans ouvertures autres que des meurtrières, aux étages inférieurs, sans plinthes, larmiers, ni cordons. Tels sont les clochers de Berthem (fig. 33), Leefdael, Héverlé, Watermael (fig. 169) et Haeren. D'autres ont un soubassement, des étages marqués par des retraites, un cordon en dessous de l'étage des cloches et une corniche sous la toiture, c'est le cas à Vertryck (fig. 97), Velthem, Tourinne (fig. 134), Overlaer, Glimes, etc. Quelques spécimens : Noduwez, Sempst (fig. 99), Crainhem (fig. 148), ont leurs murs flanqués de deux ou de plusieurs contreforts. Enfin, exception unique, la tour de Hérent (fig. 76) est relevée d'une ornementation riche en arcatures et colonnettes. Tous ces clochers ont une ou deux ouïes par côté. Ces ouïes sont sans ornementation dans les églises très simples, plus décorées dans celles qui ont des cordons ou des retraites.

La plupart des clochers, tant occidentaux que centraux, ont perdu leur flèche primitive et sont, en général, surmontés de toitures élancées du XVIIe ou XVIIIe siècle. Seules, les églises de Vieux-Héverlé (fig. 94), Berthem (fig. 30) et Haut-Ittre (fig. 182), ont gardé leur couverture primitive. Dans ces trois spécimens, elle est en pyramide à quatre pans, assez trapue, et forme un larmier très saillant au-dessus du parement des murs.

Caractères généraux.

Au rez-de-chaussée, toutes les tours sont en communication avec la grande nef de l'église au moyen d'une arcade. Mais ces arcades diffèrent notablement en importance. Dans les églises très simples, qui semblent les plus anciennes, ces arcades sont petites et basses. On a osé, à peine, entamer le massif plein sur lequel repose le clocher. L'ouverture la plus petite est celle de la tour de Haekendover (fig. 115), puis celles de Berthem, Héverlé, Crainhem, Watermael, Sainte-Vérone, Leefdael, Vertryck, Neerheylissem, Hérent. A Noduwez et Overlaer, l'ouverture s'agrandit de plus en plus. Enfin à Vossem (fig. 49), Velthem (fig. 136), Gossoncourt (fig. 117) et Tourinne (fig. 134), elle s'élargit et se surhausse au point de faire du rez-de-chaussée de la tour une partie intégrante de la nef principale. Cette dernière disposition est presque seule usitée dans les églises de la transition ; citons, comme exemples, Winxele, Bierbeek (fig. 87), Saint-Jacques à Louvain et Oplinter.

Dans les premiers de ces édifices, la tour est moins large que la nef principale, ailleurs elle s'élargit proportionnellement avec l'arcade. Les plus massives sont celles de Tourinne-la-Grosse (fig. 134) et de Haeren (fig. 153).

Sauf dans les tours de la dernière catégorie, le rez-de-chaussée est peu élevé et, dans la plupart des cas, il est couvert de voûtes. On ne trouve des plafonds qu'à Haekendover, Héverlé et peut-être à Neerheylissem. A Berthem (fig. 32) et à Watermael (fig. 173), les voûtes sont très basses et en berceau. Partout ailleurs, elles sont d'arêtes, soit que celles-ci se perdent dans les murs, soit que, comme à Crainhem, des colonnettes à chapiteaux en portent les naissances. Actuellement la salle basse ainsi obtenue sert, presque partout, de portail à l'église, mais avant l'établissement des entrées occidentales, il ne pouvait en être ainsi. Elle était éclairée primitivement par des meurtrières, soit dans les côtés latéraux, comme à Berthem, soit dans la façade, comme à Haekendover. Les autres étages du clocher étaient couverts par des plafonds et ils étaient éclairés par des meurtrières, comme le rez-de-chaussée. Aux tours de la dernière catégorie, le rez-de-chaussée est couvert, sans exception, par des voûtes à nervures. A Tourinne, l'étage même devait porter des voûtes de cette espèce.

La question la plus intéressante est le mode d'accès aux étages des clochers tant centraux qu'occidentaux.

Une constatation s'imposeà première vue : c'est qu'aucune des églises dont

Caractères généraux.

le rez-de-chaussée forme une salle basse, n'a d'escalier en pierres. Parmi les tours centrales, trois édifices seulement en sont munis : Saventhem, Humelghem et Sterrebeek. A Querbs (fig. 137), l'accès des étages est assuré, depuis le XIIIe siècle, par un escalier logé dans un édicule adjacent. Ailleurs, on ne voit aucune trace de disposition semblable. L'accès ne pouvait donc se faire qu'au moyen d'une échelle mobile, par une trappe pratiquée dans le plafond ou dans le mur de la nef.

Les étages des tours occidentales sont encore moins accessibles. Avant la fin de la période romane, l'escalier spécial y est inusité. On n'en rencontre qu'à Sempst, Vossem, Velthem, Tourinne, Overlaer et Noduwez. Sauf en cette dernière localité, il est logé dans une tourelle ronde et formé de dalles engagées d'un côté dans les parois, se superposant au centre pour former un noyau. A Saventhem et à Nivelles seulement, ces marches sont portées par une voûte hélicoïdale en berceau. A Tourinne (fig. 134), l'escalier est très peu saillant sur le parement du clocher ; il l'est beaucoup plus à Overlaer (fig. 111).

Partout, la tourelle conduit jusqu'au premier étage et s'arrête à cette hauteur. On ne pouvait monter aux autres étages que par des échelles intérieures. A Noduwez (fig. 125), l'escalier est logé tout entier dans l'épaisseur du mur qui est consolidé par des contreforts.

La création de ces escaliers à vis fut, semble-t-il, le résultat d'une nécessité. Dans les églises les plus anciennes, où la salle sous la tour avait peu d'élévation, le premier étage était compris encore tout entier sous la hauteur de la grande nef et on pouvait pratiquer dans le mur, à l'intérieur, une de ces portes dont nous avons signalé l'existence à Berthem (fig. 32), Neerheylissem (fig. 122), Vertryck et Hérent (fig. 80). Au moyen d'une petite échelle mobile, il était possible de pénétrer dans la tour. On pouvait même, en cas d'attaque contre l'église, retirer cette échelle et se fortifier dans ce réduit inaccessible. Mais, lorsqu'on eût exhaussé la voûte du rez-de-chaussée jusqu'à la hauteur approximative du plafond des nefs (fig. 52, 89, 116), on dût nécessairement supprimer cette porte et trouver un autre moyen de monter aux étages, c'est-à-dire un escalier spécial. Notre supposition est confirmée encore par ce fait que les escaliers qu'on construisait alors ne dépassaient jamais le premier étage : au-dessus, on pouvait de nouveau se servir d'une échelle mobile.

Caractères généraux.

Ce que nous venons de dire des clochers en hors-d'œuvre peut aussi, en grande partie, s'appliquer à ceux qui sont flanqués de bas-côtés ou, du moins, compris dans les nefs même de l'église. Dans certains d'entre eux, comme Hoxem, l'arcade de communication est très basse et on voit, au-dessus, comme à Sempst (fig. 166), la porte d'accès. Cette dernière église est même la seule qui ait, en même temps, un escalier. Aux églises plus récentes, surtout durant l'époque de transition, l'arcade s'agrandit et la tourelle d'escalier est souvent comprise, en grande partie, dans l'épaisseur des murs, ainsi à Bierbeek (fig. 87), Saint-Jacques à Louvain, Winxele et Duysbourg.

Quant aux avant-corps proprement dit (Orp, Nivelles et Saint-Pierre à Louvain) ils ont été décrits dans l'étude analytique et sont trop peu nombreux pour qu'on puisse les classer en catégories diverses. Les avants-corps de Nivelles et Louvain avaient chacun deux grands escaliers en tourelle nécessités par la superposition de plusieurs salles voûtées de part et d'autre du massif principal, tandis qu'à Orp, l'accès jusqu'au premier étage ne se faisait que par un escalier logé dans les murs (fig. 132), ce qui parait indiquer qu'à l'origine cet étage, au moins dans la nef du milieu, était dépourvu de voûtes. Ce dernier avant-corps tient le milieu entre le narthex mosan et la façade proprement dite. Il constitue une construction à part, mais il n'a pas de toiture séparée, il est compris sous le pignon de la nef. Sa façade ressemble à celle de certaines églises clunisiennes, comme Echternach et Susteren.

NIVEAUX DES ÉGLISES

Nous avons fait remarquer dans la partie descriptive que les pavements de la plupart des églises furent notablement exhaussés dans le cours des âges. On dut se résoudre à cette modification parce que, après des siècles, surtout dans les vallées, le sol extérieur s'était élevé au-dessus du niveau intérieur des édifices, soit par les alluvions provenant d'inondations, soit par le remblaiement des rues, soit par le lent exhaussement du cimetière. Il en résultait que les églises étaient froides, humides et imparfaitement à l'abri des inondations. Très peu d'édifices ont échappé à ce remblaie-

Caractères généraux.

ment si nuisible à leurs proportions. Nous ne pouvons guère citer comme étant dans ce cas que Bierbeek, Berthem et Nivelles. Ailleurs, par exemple à Parc, Cumptich, Gossoncourt et Saventhem, le surhaussement n'a pas dépassé 0m25 ; il va jusqu'à 0m80 à Neerheylissem (fig. 122), Eppeghem et Watermael (fig. 173) ; il est plus important encore à Orp-le-Grand, Mousty (fig. 180), Hoxem et Crainhem (fig. 151).

PORTES ET FENÊTRES

Nous avons parlé de l'emplacement des baies de portes en traitant du plan des églises ; il nous reste à dire un mot de leurs formes.

En fait, peu de portes romanes sont demeurées intactes : le goût des ouvertures étroites ayant bientôt fait place, durant l'époque romane, à une plus grande hardiesse, on ne manqua pas d'agrandir toutes les baies pour faciliter l'accès de l'édifice et pour répandre plus abondamment la lumière. L'étroitesse est donc le caractère principal des entrées primitives. La simplicité en est un autre, sauf à la fin de la période dans les monuments d'une certaine importance. Il nous reste trois portes romanes ornées : celle dite de Samson à Nivelles, celle de l'hôpital à Louvain (fig. 35) et celle du chœur de Berthem (fig. 34). La première est la plus ancienne ; son ouverture est rectangulaire et elle se compose de deux montants monolithes reliés par un linteau qui se termine en triangle très obtus. Les sculptures de cette porte ont été trop souvent décrites pour que nous nous y arrêtions (1).

Les portes de Berthem et de l'hôpital de Louvain sont d'une conception tout autre. Elles sont encadrées à l'extérieur par des colonnettes en retraite portant, par l'intermédiaire de chapiteaux à crochets, des tores qui décrivent des arcs en plein-cintre. Un larmier extérieur décoré de sculptures repose sur des têtes grimaçantes (fig. 36). Le linteau (2), s'il existe, est

(1) Reusens, *op. cit.*, t. I, p. 389.

(2) L'impression de ce livre était presque terminée lorsque, par les soins de M. l'architecte Langerock, la maçonnerie de remplissage qui cachait la porte de Berthem fut enlevée. Nous avons pu constater que nos hypothèses à son sujet se vérifient pleinement : comme on peut le voir sur la photographie (fig. 193), la porte se compose de deux retraites à angle droit, garnies de colonnettes et de tores. Le linteau monolithe, orné d'un trilobe rudimentaire, est aussi décoré de peintures très endommagés. La ressemblance avec la porte

semi-circulaire et encadré par des arcades. La porte occidentale de l'ancienne église Saint-Michel (fig. 29) revêtait une forme analogue. Il existe d'autres belles portes du même genre à la nef de Nivelles, à l'église du Parc et à la Chapelle à Bruxelles ; elles appartiennent déjà à l'époque de transition.

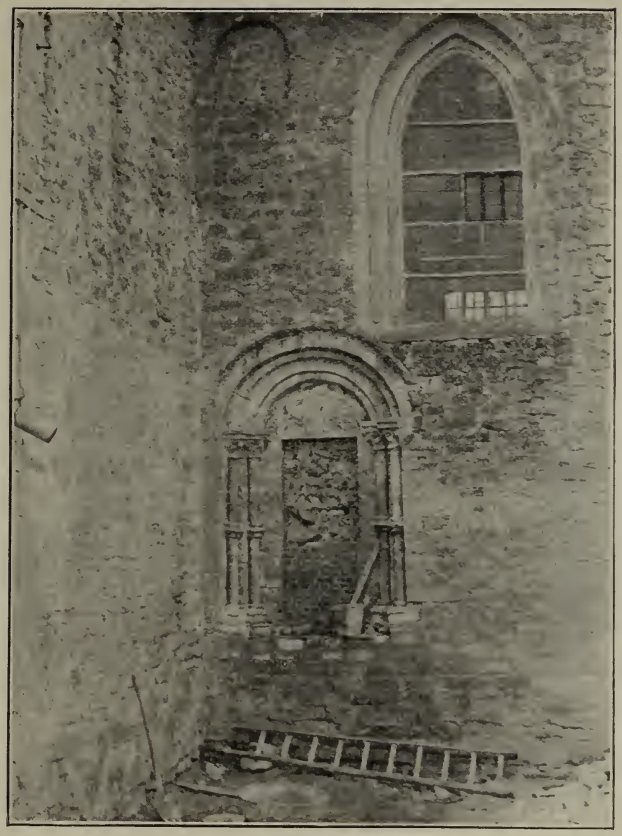

Fig. 193. Porte du chœur a l'Église de Berthem.
(Phot. de l'auteur à comparer avec la figure 34.)

Les autres portes romanes, pour autant qu'on peut encore juger de leurs formes primitives, ne sont, en somme, que des simplifications des deux types dont nous venons de parler. Les unes ont une ouverture rectangulaire fermée par un linteau en fronton, les autres sont couronnées par un arc en plein-cintre qui, dans la plupart des cas, encadre un linteau semi-circulaire. Nous avons vu des exemples de la première catégorie au transept de Neerheylissem (fig. 121), au chœur de

de l'hôpital de Louvain s'accentue encore par la forme des bases, le tracé des crochets et le profil des impostes. Seules, les bagues des colonnettes indiquent que la porte est un peu plus récente. Ceci la rapproche, plus que nous ne l'avions supposé avant son dégagement, de la porte de l'abbaye du Parc. Nous croyons qu'elle date du milieu du XIIIe siècle. Elle serait donc de deux siècles postérieure à l'église.

Caractères généraux.

Leefdael, à Bost (fig. 114) et à Noduwez ; de la seconde, aux bas-côtés de Berthem, Vossem (fig. 51), Sainte-Vérone (fig. 40), Saventhem, Perck, Leefdael, Eppeghem, etc. Dans certains cas, le linteau semi-circulaire repose sur deux consoles moulurées (fig. 41).

Tout ce que nous avons dit concernant l'étroitesse et la simplicité des portes peut s'appliquer aux fenêtres. Celles-ci sont, en règle générale, situées à des hauteurs suffisantes pour qu'on ne puisse s'en servir facilement pour pénétrer dans l'église, ce qui témoigne, à n'en pas douter, de préoccupations défensives. Ainsi, comme nous l'avons fait remarquer pour mainte église, les fenêtres des bas-côtés sont situées immédiatement en dessous de la toiture et elles sont souvent étroites au point de livrer difficilement passage à un homme. C'est le cas à Berthem (fig. 32) (1), Vossem (fig. 51), Eppeghem. La même remarque s'applique aux fenêtres des églises à une nef, par exemple Lelle (fig. 161) et Perck. Il n'y a que les baies des murs goutterots, difficilement accessibles, qui aient une certaine largeur ; encore celle-ci dépasse-t-elle rarement deux pieds.

Par une conséquence logique, les baies des églises situées à l'intérieur des villes fortifiées sont beaucoup plus larges ; il suffit, pour s'en convaincre, de voir l'église de Nivelles dont les fenêtres (fig. 188) ont une largeur de 2 mètres. Il en est de même, du reste, en dehors du Brabant, à Soignies (fig. 2), Tournai (fig. 9), Saint-Barthélémy à Liége (fig. 18), etc. L'étroitesse des portes et fenêtres dans nos églises de campagne est, en grande partie, due à l'insécurité des campagnes au moyen âge.

Dans toutes les églises à trois nefs, les fenêtres sont percées dans l'axe de chaque travée. Les exceptions à cette règle, qui se voient ailleurs (fig. 17), et même en Brabant à l'époque de transition (église de Grimde), y sont inconnues durant la période romane.

Quand on considère la coupe horizontale de nos fenêtres, on en trouve de deux espèces distinctes. Les unes ont leur vitrage situé sensiblement dans l'axe des murs et leurs chambranles s'ébrasent par un glacis, tant vers l'intérieur que vers l'extérieur. Il y a des fenêtres de ce type à Anderlecht, Parc (fig. 73), Vossem, Basse-Wavre et au porche de Nivelles.

(1) Les fenêtres basses de cette église, rouvertes tout récemment, sont plus étroites encore que nous ne le soupçonnions : elles ont à peine 0m25 d'ouverture entre les ébrasements.

Ailleurs, au contraire, le vitrage se trouve à peu de distance du parement, le glacis est nul ou presque nul, vers l'extérieur; il est au contraire très prononcé vers l'intérieur, c'est le cas à Berthem (fenêtres supérieures), Neerheylissem, Bierbeek (fig. 91), Orp-le-Grand, Gossoncourt, Mousty (fig. 178) et surtout Nivelles (fig. 190). D'autres églises, comme celle de Saventhem (fig. 174), offrent un type intermédiaire. Il en est même qui présentent les deux genres à la fois (Berthem, Orp-le-Grand). Dans les dernières années du style roman, on voit déjà, dans les fenêtres, un embryon du meneau gothique formé par une sorte d'arc de moindre épaisseur que le mur et consolidant l'intérieur des baies : on en trouve de beaux exemples au transept de l'abbatiale du Parc.

Caractères généraux.

Le tracé des fenêtres des nefs et des chœurs est toujours terminé en plein-cintre. Le seuil, du côté intérieur, forme un glacis, peu prononcé dans les bas-côtés, beaucoup plus considérable aux murs goutterots. Des talus qui atteignent presque la hauteur de l'ouverture de la fenêtre elle-même se trouvent à Neerheylissem (fig. 122) et à Watermael (fig. 173). Au porche de Nivelles, au lieu d'être coupés en biseau, ces talus se composent d'une série d'assises en retraite présentant en coupe le tracé d'un escalier. La plupart des fenêtres ont aussi à l'extérieur un glacis, moins important du reste, d'autres en sont dépourvues et ont un seuil horizontal : c'est le cas à Saventhem (fig. 144).

Dans cette église, comme à Gossoncourt et au Parc (fig. 73), les seuils des fenêtres font saillie sur le parement des murs et forment, en se reliant, un larmier continu surplombant la toiture des bas-côtés.

La plupart des fenêtres n'ont, comme ornement, que leurs chanfreins; ils sont, à l'une ou l'autre église, relevés par une échancrure à l'extérieur ou à l'intérieur : Bierbeek (fig. 88), Orp-le-Grand (fig. 128) et Nivelles (fig. 190). Nous avons déjà fait observer que certaines fenêtres du Parc ont comme ornement un demi-meneau intérieur et que celles du transept sont surmontées d'un larmier. Peu de fenêtres ont une battée ; les deux ébrasements se coupent à angle obtus. Des battées se voient à Basse-Wavre et à Anderlecht et, comme nous l'avons dit plus haut, les fenêtres de Saventhem ont conservé des châssis en chêne, suivant exactement le contour intérieur de la baie (fig. 144). On ne trouve aucune trace de vitres primitives.

Ces quelques remarques concernent les fenêtres proprement dites. Il faut

Caractères généraux.

mentionner spécialement les ouvertures percées dans le clocher. Nous avons dit que les étages inférieurs ne reçoivent de lumière que par des meurtrières étroites. Celles-ci sont d'ordinaire ébrasées très largement à l'intérieur et elles ont leur minimum d'ouverture au parement.

Au rez-de-chaussée leurs seuils sont en glacis, à Hérent, Orp, Nivelles ; mais aux étages ils sont horizontaux et permettent quelquefois, comme à Noduwez, de placer trois hommes à l'aise dans l'ébrasement. Ordinairement ces meurtrières sont couvertes par une grande dalle plate. L'église d'Orp a un genre particulier de meurtrière. Nous en avons publié un relevé aux fig. 128 et 129. Elle a la forme d'une fenêtre très étroite ébrasée de deux côtés et sa grande originalité consiste dans son couronnement par un arc en plein-cintre découpé dans une seule pierre et autour duquel rayonne un rouleau de claveaux.

Quant aux ouïes des clochers, elles ne consistent quelquefois, comme à Haut-Ittre et à Vieux-Héverlé, qu'en de simples baies en plein-cintre, sans glacis, sans ébrasement ou ornements quelconques (fig. 52 et 182).

A Berthem les arcades ont un chanfrein extérieur. A Humelghem les montants portent une échancrure qui s'arrête à l'arc et qui s'amortit en console. Dans d'autres tours les ouïes sont divisées en deux baies plus petites par une colonnette monolithe portée par une base et couronnée d'un chapiteau cubique. C'est ce qu'on voit à Hérent, Vertryck (fig. 97) Neeryssche (fig. 85), Overlaer, Perck (fig. 158), Bost, Nivelles, Saint-Pierre à Louvain (fig. 26). Ces colonnettes sont en retraite sur le parement, tant intérieur qu'extérieur. A Perck, cette retraite est rachetée par un boudin ; à Tourinne-la-Grosse, la colonnette est remplacée par un meneau.

Les cryptes de Mousty, de Nivelles (fig. 190) et de Basse-Wavre ont de grandes fenêtres comme les églises. Celle d'Anderlecht (fig. 167) n'avait primitivement que des meurtrières largement ébrasées à l'intérieur et terminées, les unes par une dalle plate portée sur deux consoles, les autres par un arc appareillé en plein-cintre.

PILIERS ET SOUTIENS

Aucun détail d'architecture n'offre, en Brabant, autant d'uniformité que le soutien isolé. Seul, le pilier carré appareillé s'y rencontre, et ses détails diffèrent à peine d'une église à une autre.

Caractères généraux.

Presque partout les piliers ont le plan exactement carré, ce sont des massifs oblongs à Eppeghem (fig. 163), Neerheylissem (fig. 120) et Mousty (fig. 175). La forme oblongue se voit aussi au transept de Gossoncourt (fig. 117). Ailleurs, pour supporter les arcades de la croisée, on fait usage de piles cruciformes régulières ou irrégulières : Bierbeek (fig. 87), Mousty (fig. 175), Orp-le-Grand (fig. 133) et Nivelles (fig. 186). A l'église du Parc seulement, nous rencontrons des piliers accostés de pilastres et de colonnettes. C'est parce qu'on y trouve des voûtes sur les bas-côtés (fig. 60).

Il y a des piliers, comme très probablement ceux de Mousty et de Tourinne-la-Grosse l'étaient originairement, qui n'ont ni bases ni impostes. Un nombre plus considérable portent des impostes, mais manquent de base : Nivelles (fig. 188), Berthem (fig. 32), Sainte-Vérone (fig. 39), Héverlé, Hérent (fig. 80), Watermael (fig. 173), Saventhem (fig. 145), Bierbeek, etc., sont dans ce cas. C'est, à vrai dire, la forme ordinaire, car on ne rencontre de piliers pourvus de bases et de chapiteaux qu'à Vossem (fig. 52), Parc, Eppeghem et Saint-Quentin (fig. 24). D'autre part, les piliers de Neerheylissem ont des bases, mais pas de tailloirs (fig. 122). Parmi les impostes on peut distinguer deux espèces : ceux qui sont saillants sur les quatre côtés à la fois et ceux qui se profilent seulement du côté des arcades. A ce dernier type, moins fréquent chez nous, appartiennent Nivelles, Héverlé, Watermael (fig. 173). Les profils sont, en général, très simples. Dans les édifices les plus grossiers, comme Watermael (fig. 171), Berthem et Vieux-Héverlé, on en voit dont les arêtes inférieures sont simplement chanfreinées; dans la forme la plus commune, ce chanfrein est remplacé par un cavet. C'est le cas à Eppeghem (fig. 162), Sainte-Vérone (fig. 42), Bierbeek (fig. 90), Orp-le-Grand (fig. 126), Cumptich (fig. 101), etc. A l'extérieur de cette dernière église, à Nivelles et à Gossoncourt (fig. 119), on voit des doucines au lieu de cavets et, dans les églises les plus récentes, comme Parc (fig. 74), Vossem (fig. 50), Saint-Quentin de Louvain, en dessous du cavet, on trouve un tore. La même forme se rencontre aussi aux tours de Bierbeek (fig. 90) et de Gossoncourt (fig. 119) qui sont déjà gothiques. A Cumptich, le chanfrein est orné, comme nous l'avons dit plus haut, de fines gravures, représentant des espèces de palmettes.

Caractères généraux.

Le profil des bases est également simple : à Eppeghem, il est formé d'un cavet (fig. 162), à Neerheylissem d'un quart-de-rond, à Parc (fig. 74) et à Vossem, d'un glacis.

Les fûts des piliers sont coupés, à Bierbeek (fig. 89) et à Mousty, de chanfreins élégants. A Neerheylissem, ceux-ci font même le tour des arcades. On en voit aussi à d'autres églises, comme à Tourinne-la Grosse, mais ils y présentent des caractères moins évidents d'ancienneté. Ces chanfreins sont remplacés à Berthem, du côté de la grande nef, par des échancrures à angle droit (fig. 94).

Dans la crypte d'Anderlecht, il existe des piliers maçonnés cylindriques (fig. 168) et d'autres carrés, flanqués de quatre demi-colonnettes également appareillées dont les bases sont ornées par un simple chanfrein.

Les colonnes monolithes ne sont employées que dans les cryptes ou dans la décoration. A la crypte et au chœur de Nivelles (fig. 190), elles sont octogonales et taillées en calcaire noir de Tournai, tandis que celles d'Anderlecht sont cylindriques et galbées (fig. 168).

Les colonnettes de dimensions moindres sont d'un usage fréquent dans les ouïes des clochers, dans la décoration et dans les embrasures des portes.

On en voit à Hérent (fig. 78), Vertryck, Cumptich (fig. 105), Bost, Perck et surtout à Nivelles où elles furent employées au cloître, aux galeries et aux ouïes du clocher et dans les bas-côtés de l'avant-corps. A mesure qu'on approche de la période gothique, leur usage devient de plus en plus fréquent (Parc, porte romane de l'hôpital de Louvain, porte latérale de Nivelles, etc.). La plupart des colonnettes sont lisses et galbées mais, au porche de Hérent, on en voit qui sont ornées de chevrons sur toute leur surface. Ces colonnes et colonnettes reposent sur des bases composées d'ordinaire d'un socle carré et d'un coussin qui rappelent vaguement la base attique des anciens. Elles en diffèrent, en général, par le peu de profondeur de la scotie et souvent aussi par les pattes ou griffes qui raccordent le tore inférieur aux angles du socle. C'est du moins ce qui existe aux colonnettes de Hérent (fig. 79), de l'avant-corps de Nivelles et de Cumptich. Ailleurs, comme aux cryptes d'Anderlecht et de Nivelles (fig. 190), les griffes manquent. A la fin de la période romane et durant la transition, on trouve la même base, mais elle se perfectionne et devient d'une rare élégance

aux portes et aux souterrains de l'abbaye du Parc (fig. 71), au cloître de Nivelles, à l'autel de Haut-Ittre et à la porte de Berthem (fig. 193).

Caractères généraux.

Le plus ancien chapiteau qu'on rencontre communément est le chapiteau cubique. On le voit à Orp-le-Grand, Hérent, Vertryck, Nivelles, tant à la crypte (fig. 189) qu'à l'avant-corps, ainsi qu'au porche de Crainhem (fig. 159). Cependant, la forme singulière semblable à une base retournée ou à un champignon dont on trouve des exemples à la crypte d'Anderlecht (fig. 168), paraît être plus ancienne encore. Le chapiteau cubique reçoit parfois une ornementation. Nous avons déjà signalé celle du chapiteau de Crainhem (fig. 179) ; elle est tout à fait rudimentaire. Dans les dortoirs de l'abbaye du Parc sont conservés d'autres chapiteaux relevant encore de la forme cubique mais ornés déjà de feuilles en creux bien interprétées. Le crochet n'apparaît que vers la fin de la période. Il est quelquefois peu prononcé comme à Cumptich (fig. 105) et au tombeau de Marguerite de Flandre à l'église Saint-Pierre à Louvain ; il est entièrement formé et très élégant à la porte de l'hôpital de Louvain (fig. 35), à celle du chœur de Berthem (fig. 193) et à la façade du Parc (fig. 71).

ARCS ET ARCADES

Les soutiens sont reliés entr'eux par des arcades. Or, comme ces deux membres d'architecture sont intimement unis, les archivoltes sont, chez nous, tout comme les piliers, d'une grande simplicité. Presque toujours, surtout dans les nefs, les arcades sont en plein-cintre, elles sont parfois surbaissées, en dessous des clochers, comme à Berthem et à Leefdael. Elles revêtent la forme elliptique aux nefs de Neerheylissem et de Glimes. Enfin, le tracé brisé apparaît à quelques tours plus récentes : nous en voyons des exemples à Tourinne-la-Grosse et à Vossem.

D'ordinaire ces arcades sont construites en claveaux étroits appareillés ; on peut voir ce système de construction à Héverlé et aux anciens remparts de Louvain. Nous avons signalé une exception à cette règle dans les arcades de la chapelle de Sainte-Vérone (fig. 40) ; il n'est pas impossible qu'il y en ait d'autres, mais le plâtrage empêche presque toujours de se rendre compte de l'appareil.

Caractères généraux.

Le profil des arcades est simplement rectangulaire. A Parc seulement, les grandes arcades sont renforcées par des bandeaux moins larges retombant sur des consoles (fig. 68). A Berthem, les angles sont rompus par une échancrure et à Neerheylissem le chanfrein des piliers fait aussi le tour des arcades.

MOYENS DE COUVERTURE

La voûte qui, dans certains pays, est l'élément primordial de l'architecture romane, n'occupe dans ce style, en Belgique et particulièrement dans le Brabant, qu'une place tout à fait secondaire. Les parties principales de nos édifices ne sont pas voûtées. On réserve ce genre de couverture pour les tours, les absides du chœur, les cryptes et quelquefois les transepts, les cages d'escalier et les bas-côtés.

Cependant nos constructeurs sont, dans une certaine mesure, au courant de la confection des diverses sortes de voûtes : le berceau, le cul-de-four, la voûte d'arêtes, même la coupole et, à la fin de la période, ils s'essayent à la croisée d'ogives. La voûte en berceau, la plus simple et la plus facile à construire, se voit dans la tour de deux églises des plus anciennes : Watermael (fig. 173) et Berthem (fig. 32) ; elle y est basse et très épaisse. Il y en a aussi aux croisillons de l'église de Cumptich (fig. 103), mais l'un de ces croisillons est reconstruit. La voûte en cul-de-four est réservée aux chevets des chœurs se terminant en hémicycle : il en existait jadis un grand nombre ; actuellement les seuls chevets originaux de quelque importance se trouvent à Berthem et à Butsel (fig. 100). D'autres se voient aux petites absides du chœur à Cumptich et Neerheylissem, ainsi qu'aux chapelles de l'étage à l'avant-corps de Nivelles.

Les voûtes d'arêtes ont été mieux conservées ; elles diffèrent notablement entre elles par l'élégance de leur tracé et le surhaussement de leurs clefs. On peut en voir aux cryptes de Mousty, d'Anderlecht (fig. 168), de Nivelles (fig. 189), à l'avant-corps de cette dernière église, aux tours de Crainhem (fig. 151), Sainte-Vérone (fig. 39), Hérent, Neeryssche, aux chœurs de Bierbeek et de Cumptich et aux bas-côtés de l'église du Parc (fig. 73). L'avant-corps de Nivelles compte plusieurs belles voûtes en coupole, parmi lesquelles celle du centre (fig. 188) a un diamètre de

9 mètres et une hauteur sous clef de 18 mètres. De même que les petites coupoles, elle est percée au centre d'une ouverture circulaire. Elle est d'une si grande solidité que, lors de l'incendie de 1859, les lourdes cloches tombant sur elles d'une hauteur de 15 mètres ne purent l'ébranler.

Caractères généraux.

Comme la plupart des voûtes sont plâtrées à l'intrados, on peut difficilement se rendre compte de la façon dont elles sont appareillées : celles du Parc, quoique très irrégulières à l'extrados, sont des plus soignées à l'intérieur. Dans les cryptes, les diverses travées des voûtes sont séparées par des arcs doubleaux. Faiblement accusés, mais assez larges, à Nivelles, ces arcs sont étroits et saillants à Anderlecht.

Les cages d'escalier de Saventhem et de Nivelles sont, comme nous l'avons dit, couvertes d'une voûte en berceau hélicoïdal.

Toutes les parties de nos églises, en dehors de celles que nous venons de signaler, sont recouvertes par de simples plafonds ou, du moins, elles l'étaient primitivement. Ces plafonds sont en relation intime avec les charpentes et les toitures. Quelques édifices ont gardé plus ou moins intacte leurs premières charpentes : les plus intéressantes se trouvent à Bierbeek (fig. 88), Mousty (fig. 176) et Vossem (fig. 53 et 54). Celles de Haut-Ittre et de Berthem sont moins bien conservées.

Aucune toiture ancienne, à part les flèches des tours, n'a une pente supérieure à 45° : toutes se rapprochent de cet angle. Le seul système de charpente employé est celui des chevrons portant ferme, distants, dans les exemples subsistants, de 0m80 à 1 mètre et dont la pièce principale est l'entrait, qui mesure de 0m30 à 0m35 d'équarrissage. Cet entrait ne fait pas office de tirant, il supporte le poids de toute la toiture comme dans les combles antiques. La ferme se compose d'un nombre plus ou moins grand de pièces, d'après la portée de l'entrait : les soutiens intermédiaires sont un faux entrait, des poteaux et potelets verticaux. A Vossem et à Haut-Ittre, les poteaux font défaut. L'assemblage de ces diverses parties est combiné de façon à entamer le moins possible les membres principaux ; les pattes des assemblages sont de forme irrégulière et ceux-ci sont consolidés par des chevilles de bois. Au chœur de Vossem, à la tour de Vieux-Héverlé, à celles de Berthem et de Haut-Ittre, les chevrons dépassent le parement extérieur des murs en formant corniche. Les voliges du toit sont clouées directement sur des chevrons. Nous ne savons pas cependant si, pri-

Caractères généraux.

mitivement, ces derniers n'étaient pas reliés par des lattes, car vraisemblablement la plupart des églises romanes ont été, à l'origine, couvertes de tuiles en terre cuite.

Les entraits reposent sur les murs par l'intermédiaire de deux sablières. A Parc, où la longneur de la nef est assez considérable, ils étaient renforcés par des fiches obliques formant console (fig. 68 et 73). Les planches du plafond sont clouées directement sur la face supérieure des entraits : les poutres y étaient donc visibles à l'intérieur de l'église. A Vossem, des gîtes sont superposés aux entraits (fig. 53). Mais à Bierbeek et à Mousty, au contraire, les planches sont clouées sur la face inférieure de ceux-ci. Dans la première de ces églises, le débit du bois est soigné, tandis qu'à Vossem et surtout à Mousty, les pièces sont à peine équarries.

ORNEMENTATION

Si, comme nous l'avons dit, la grande caractéristique de notre style roman est son extrême simplicité, au point même que certaines églises sont dépourvues de toute sculpture, il est évident que le chapitre consacré ici à l'ornementation ne peut avoir qu'une importance relative.

Du reste, en parcourant les divers éléments de la construction, nous avons déjà parlé des ornements qui peuvent quelquefois les relever. Il ne nous reste qu'à dire un mot des sculptures considérées en elles-mêmes. Les plus anciennes sont très grossières : il suffit de voir le chapiteau de Crainhem (fig. 149) pour s'en convaincre. Les sculptures sont méplates, les motifs sont empruntés au règne animal ou aux tracés géométriques. Au porche de Hérent, les chapiteaux sont ornés d'animaux fantastiques et de signes du zodiaque déjà beaucoup mieux interprétés. Aux parties anciennes de l'abbaye du Parc, les sculptures des chapiteaux représentent des feuillages traités en creux. Ils ont déjà du relief à Cumptich et la frise du tailloir qu'on voit en cette église témoigne d'une certaine habileté.

Au porche de Nivelles, qui est l'ensemble le plus orné de la province, nous avons les exemples les plus anciens de la statuaire décorative. Les colonnettes du porche sont décorées de statues d'un certain mérite et les bases reposent sur des lions. Quant aux demi-reliefs de la porte de Samson, ils témoignent d'une technique perfectionnée et d'une parfaite entente de

la décoration ; les rinceaux des montants sont des modèles sous ce rapport. Aux portes de l'hôpital de Louvain et de Berthem, se montrent des têtes grimaçantes portant les retombées des larmiers. Ceux-ci sont ornés de feuilles d'acanthe à Berthem et de pointes de diamant à Louvain. L'un des tores de Louvain est, de plus, orné de feuilles imbriquées interprétées avec un réel mérite.

Caractères généraux.

Pour avoir une idée de la sculpture romane dans notre pays, il faudrait étudier non seulement les monuments mais aussi les pièces de mobilier, telles que bénitiers et fonts baptismaux, fréquents dans nos églises de campagne. Le cadre de cet ouvrage ne nous permet pas d'entreprendre cette étude.

Pour classer les édifices romans suivant leur degré d'ornementation, il y lieu de signaler d'abord ceux qui sont dépourvus, non seulement de sculptures, mais même de moulures de quelque importance. Telles les églises de Berthem (sauf la porte du sanctuaire), Sainte-Vérone, Leefdael, Héverlé, Vieux-Héverlé, Haekendover, Mousty, Haut-Ittre, Watermael, Haeren, Saventhem, Lelle, etc. D'autre part, les édifices les plus ornés sont l'avant-corps et le chœur de Nivelles, la porte de l'hôpital à Louvain, la tour de Hérent, les nefs d'Orp-le-Grand et le chœur de Cumptich. Les autres édifices occupent une position intermédiaire.

Si nous mettons en rapport les diverses caractéristiques de nos églises avec leur distribution topographique sur le territoire de la province, nous remarquons qu'elles se rencontrent indifféremment partout, que le style roman y présente un ensemble d'une grande unité et doit procéder d'une influence unique. Il est cependant à cette règle une exception. Nous avons, au chapitre II, classé les églises des autres régions du pays en églises de style mosan et églises de style scaldin, d'après la place qu'y occupe le clocher. Le type à clocher occidental se rencontre fréquemment en Brabant, le type à clocher central n'y est représenté, à la période strictement romane, que par l'église de Mousty. Mais il y a un type intermédiaire qui a le clocher disposé près du chœur sur le presbyterium. A l'exception des églises de Vieux-Héverlé et de Bost, tous les édifices de ce type se trouvent dans la région occidentale du pays, tandis que l'autre est, de loin, prédominant du côté oriental.

CHAPITRE VI

Origine des divers éléments de l'Architecture romane en Brabant.

APRÈS avoir analysé dans ce qui précède les édifices romans du Brabant et les caractères qui les distinguent, il nous reste à indiquer la place qu'occupent ces édifices dans l'ensemble de l'art roman, puis à relever ce qu'ils ont de commun avec les églises d'autres régions et ce qui les en distingue.

Nous ferons cet examen, utile aussi pour la classification chronologique, en passant en revue les principaux éléments de la construction dans le même ordre qu'au chapitre précédent.

LES PLANS

Toutes nos églises sont bâties sur le plan de la basilique longitudinale, avec ou sans transept ce qui n'a rien d'anormal. Le plan basilical était de règle à l'époque romane en Belgique et il n'y a d'exceptions que l'un ou l'autre édifice carolingien de forme rayonnante.

Dans le bassin de l'Escaut, cependant, ce plan fut quelque peu altéré, nous l'avons vu, surtout par l'emplacement du clocher sur la croisée. Une seule église en Brabant, celle de Mousty, adopte cette forme. Les édifices de cette contrée se rattachent donc au type longitudinal qui, d'ailleurs, règne exclusivement dans le bassin de la Meuse. L'abside semi-circulaire précédée du presbyterium sans transept ne se rencontre guère dans les Flandres; elle est commune chez nous, même là où le clocher surmonte le chœur. On retrouve fréquemment une disposition analogue

dans le nord de la France (1) à des églises rurales : à Berzy-le-Sec (Aisne), XIIe siècle (2), à Melun (Seine-et-Marne) XIe siècle (3). Mais, en comparant attentivement ces églises avec les nôtres, on s'aperçoit que la ressemblance n'est que superficielle. En effet, la plupart des absides françaises sont d'un aspect extérieur différent ; elles sont construites plus richement, flanquées de contreforts, percées de fenêtres nombreuses, couvertes souvent par une toiture peu inclinée et des voûtes à nervures. Elles s'adaptent, en général, à des édifices qui sont eux-mêmes d'une conception toute différente des nôtres : avec tours centrales, transept et voûtes, quelquefois éclairés seulement par une rangée de fenêtres. En somme, il paraît évident

Origine des éléments.

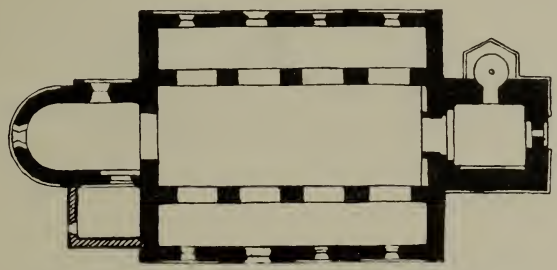

FIG. 194. PLAN DE L'ÉGLISE D'OPHOVEN (HEINSBERG).

que nos églises n'appartiennent pas au groupe de la France. Elles en sont d'ailleurs séparées par celles du Hainaut et de la Flandre.

L'analogie est très grande, au contraire, entre les églises du Brabant et celles situées dans l'est de la Belgique et dans les provinces rhénanes. Les types de Berthem et d'Overlaer se rencontrent fréquemment et sans interruption depuis le Brabant jusqu'au fond de l'Allemagne. Qu'il nous suffise de citer, en Belgique, Seilles Thynes, Sluze ; en Prusse rhénane, Odendorf (4), Wichterich, XIIe siècle, Euskirchen, Odenthal, XIIe siècle, Ophoven (Heinsberg), églises qui, toutes, rappellent le plan de Berthem et de Vossem ; Refrath (Mülheim), Palenberg, XIe siècle, Gruiten

(1) Les reproductions des églises françaises que nous citons se trouvent dans les *Archives de la Commission des Monuments historiques* et dans LEFÈVRE-PONTALIS, *op. cit.*

(2) LEFÈVRE-PONTALIS, *op. cit.*, t. II, pl. 21.

(3) *Archives de la Commission des Monuments historiques*, t. I, pl. 2.

(4) CLEMEN, *op. cit.*, t. IV, p. 335.

Origine des éléments.

(Mettmann) (1), XIe siècle, Hübberath (Düsseldorf) XIIe siècle, Hoven (Euskirchen) (2), etc., du type d'Overlaer.

Ici, la ressemblance n'est plus superficielle. Toutes ces églises sont conçues dans le même esprit que les nôtres, elles sont aussi simples, ont la même élévation, les mêmes piliers, les mêmes plafonds plats et le même clocher occidental. La comparaison des églises d'Odenthal (fig. 196) ou d'Ophoven (3) (fig. 194) avec celle de Vossem (fig. 49 et 51) le démontrera mieux que toutes les descriptions. Les églises allemandes se distinguent cependant des nôtres par certaines différences de détail : leurs absides sont plus fréquemment ornées d'arcatures et de bandes murales, et, au lieu d'une seule fenêtre au fond, elles en ont régulièrement trois. Certaines même, comme Kalkum (Düsseldorf) et Himmelgeist, ont l'abside principale flanquée de deux petites absidioles terminant les bas-côtés, disposition que nous avons retrouvée assez exactement à Celles.

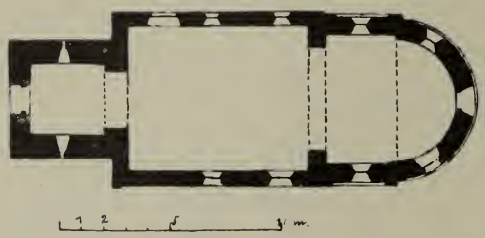

Fig. 195. Plan de l'Église de Refrath (près Mülheim). *(D'après Clemen.)*

Il y eut également, depuis le XIIe siècle, des églises rhénanes recouvertes de voûtes, au moins sur les bas-côtés. Dans ce cas, les piliers, simplement carrés au siècle précédent, reçoivent, du côté des voûtes, un pilastre engagé comme à l'église du Parc. Le plan basilical allemand sans transept est donc absolument semblable au nôtre.

Cette ressemblance des deux écoles ne fera que s'accentuer à mesure que la comparaison s'étendra aux autres parties des édifices.

Il y a un second type d'églises sans transept : celui d'Humelghem et de Saventhem, avec le clocher sur le presbyterium.

Ici la provenance est plus difficile à déterminer. Nous ne rencontrons de disposition semblable que rarement en Belgique et seulement dans le

(1) Clemen, *op. cit.*, t. IV, p. 337.
(2) *Ibid.*, t. IV, p. 638.
(3) *Ibid.*, t. III, p. 116.

Brabant ou dans son voisinage immédiat (Boom, Deux-Acren) (1). Elle est, au contraire, très fréquente en France : à Villars-Saint-Marcellin, à Chelles (Oise), XIIe siècle (2) ; à Saint-Vaast-de-Longmont (Oise) (3) ; à Orgeval (Seine-et-Oise), XIIe siècle, à Quesny (Oise), etc. Mais, ici encore, les autres caractères de ces églises les rendront trop différentes des nôtres pour qu'on puisse conclure à une analogie pour l'ensemble. En Prusse rhénane, les exemples de ce type sont très rares ; nous n'en connaissons que deux ou trois, situés dans le voisinage de Bonn. On les appelle, en Allemagne, *umgekehrte Kirchen* (églises retournées), quoique leur chevet soit orienté. Ce sont celles de Lessenich (5) à deux nefs, Rüngsdorf (6) (fig. 197) et Küdinghoven. Elles offrent de grandes ressemblances avec les nôtres, mais le chœur est plus petit. Conclure à une influence serait téméraire, croyons-nous : ce genre d'église est une exception en Allemagne, il ne s'y rencontre que dans quelques villages écartés, et pas du tout dans l'est de la Belgique. Ne pourrait-on pas supposer que cette variété est originaire de nos contrées et qu'elle constitue une sorte de transition entre le plan des Flandres et celui de Lotharingie ? La conformation générale est la même que dans les autres églises : plan longitudinal, presbyterium et abside ; mais la tour, qui a tous les caractères des constructions brabançonnes, se trouve à l'endroit où elle

Origine des éléments.

Fig. 156. Église d'Odenthal (Mülheim). *(D'après Clemen.)*

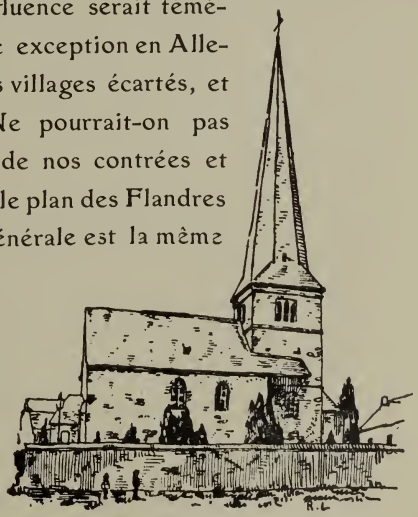

Fig. 197. Église de Rüngsdorf (près Bonn). *(D'après Clemen.)*

(1) *Cfr.* p. 43-44.

(2) *Archives de la Commission des Monuments historiques*, t. I, pl. 7.

(3) *Ibid.*, t. I, pl. 20.

(5) Clemen, *op. cit.*, t. V, p. 608.

(6) *Ibid.*, t. V, p. 634.

Origine des éléments.

est située dans les Flandres. Nous ne croyons donc pas qu'il faille chercher à cette forme d'église une origine lointaine.

Passons maintenant au plan cruciforme, dont l'église de Bierbeek est le type. Tel qu'il existe en Brabant, avec sa tour occidentale et son chevet plat, on n'en rencontre guère de spécimen en Flandre ni en France. Dans la partie orientale du pays, il est assez rare (Saint-Barthélémy à Liége, Lobbes), de même qu'en Allemagne avant la seconde moitié du XIIe siècle (Enkenbach, Niederhausen), encore ne s'applique-t-il pas à des paroisses rurales. Cependant d'après Dehio et von Bezold (1), il est d'origine rhénane et inconnu en France avant 1030. De plus, le chevet plat, qui différencie surtout notre type des autres églises à plan cruciforme, semble avoir été répandu par l'école clunisienne de Hirsau au XIe siècle et repris, au XIIe siècle, par les cisterciens (Vaux-de-Cernay, 1130; Fontenay, 1150; La Couronne, 1170 ; Maulbronn, 1178, etc.) (2).

Le plan cruciforme nous est donc commun avec l'Allemagne ; d'autre part, la variété à chevet plat se retrouve, dès la première moitié du XIe siècle, à Nivelles dont l'église monastique représentait probablement ici l'influence clunisienne.

Un autre détail encore prouve que la disposition dont nous venons de parler se rattache aux églises de l'est du pays ; les bras du transept y sont toujours moins élevés que la nef principale, ce qui est la règle absolue en Brabant et l'exception en Flandre. Cependant si, à cette époque, le type cruciforme de l'Escaut était déjà constitué, il se pourrait aussi que, par une combinaison analogue à celle dont dérive le type de Saventhem (3), celui de Bierbeek provienne de l'application du clocher occidental au plan scaldin dont Mousty est, peut-être, la plus ancienne application en Brabant.

Il serait aussi malaisé d'indiquer la provenance exacte des chapelles semi-circulaires adjacentes aux bras du transept à Neerheylissem, Orp et Cumptich, et qui se retrouvent encore, à l'époque suivante, à Jodoigne. Ces chapelles se voient dans beaucoup de contrées, très peu cependant en Flandre. Au nord de la France, il en existe des spécimens à Binson (4),

(1) *Op. cit.*, t. I, p. 165.
(2) *Ibid.*, pl. 191 à 195.
(3) Voir p. 291.
(4) Lefèvre-Pontalis, *op. cit.*, t. I, pl. III.

Montlevon (Aisne) (1), Morienval, XIe siècle (2), etc. Dans le pays de la Meuse, Celles, Saint-Séverin, Xhignesse en offrent des exemples. En Allemagne, beaucoup de petites églises sans transept ont des absidioles, mais rarement avec la même disposition que chez nous, sauf dans les grandes basiliques comme Wursbourg (3), Limbourg-sur-Hardt, Hersfeld, XIe siècle (4), Knechtsteden, XIIIe siècle, Brunswick, etc. Cependant, les chapelles circulaires aux transepts sont une création clunisienne (5) et doivent, comme les autres particularités de cette école, nous avoir été transmises par l'Allemagne.

Origine des éléments.

Il est inutile d'insister sur la provenance des chapelles carrées du Parc ; nous avons suffisamment indiqué leur origine cistercienne. Celles de Nivelles, nous l'avons dit, sont propres au plan rhénan, dont relève cette basilique.

Une autre particularité distingue le plan des églises du Brabant : c'est l'entrée latérale. Par là elles se rattachent étroitement aux églises de la Meuse et indirectement à celles du Rhin, où cette disposition, moins commune, est cependant fréquemment appliquée, surtout dans certaines régions : Hochelten, XIIe siècle, Hemmersbach, Heppendorf, XIe siècle, Koningshoven (Bergheim) etc., tandis qu'elle est inconnue en Flandre et en France.

LES TOURS

Nous trouvons dans nos églises romanes quatre espèces différentes de tours : les clochers occidentaux en hors-d'œuvre, les clochers engagés dans la façade, les clochers situés sur le chœur, enfin les clochers disposés à côté du sanctuaire. Ce dernier mode n'a jamais été fréquent ; il n'en reste que deux exemples. Nous ne nous occuperons donc que des tours centrales et occidentales, qui, à vrai dire et à ne considérer que la forme, ne présentent entre elles aucune différence, sinon l'emplacement qu'elles occupent.

(1) Lefèvre-Pontalis, *op. cit.*, t. I, pl. IV.
(2) *Ibid.*, pl. V.
(3) Dehio et von Bezold, *op. cit.*, pl. 48.
(4) *Ibid.*, *loc. cit.*
(5) *Ibid.*, t. I, p. 271.

Origine des éléments.

Il ne faut donc pas chercher les prototypes en Flandre, où ces tours deviennent presque toutes octogonales au-dessus de la toiture des nefs. Ce n'est pas non plus de France que nous sont venus les modèles. Si quelques édifices de ce pays, comme nous l'avons dit, présentent des plans semblables aux nôtres, l'aspect extérieur des clochers diffère totalement. Ils y sont beaucoup plus élégants, plus ajourés, plus ornés (1). Aussi est-il hors de doute que les clochers du Rhin, de la Meuse et du Brabant appartiennent à une seule école. Nous y trouvons les mêmes variétés d'un type unique. Des clochers très simples, dégagés, occidentaux, comme ceux de Berthem ou de Tourinne, se voient dans un grand nombre de localités. Citons, en Belgique, Wierde, Andenelle, Seilles, Aywaille, Waha, Sluze, etc. ; au pays rhénan, Steinbückel, Solingen, XIIe siècle, Odenkirchen, Vochem, Hemmersbach (Bergheim) (2), Büllesheim, etc. Ces tours, ainsi que les nôtres, n'ont ni ornements, ni escalier en pierre. Des clochers ornés comme celui de Hérent s'y voient plus souvent encore. Nous en avons cité quelques exemples en parlant de cette dernière église. Les clochers rhénans sont même généralement plus ornés que les nôtres, à ne comparer que les églises d'égale importance, les arcatures et les bandes murales y sont très fréquentes (fig. 196 et 198).

Fig. 198. — Église de Flittard (Mülheim).
(D'après Clemen.)

Fort peu de petites églises rhénanes ont un escalier à vis extérieur, comme Vossem, Velthem, etc. Le plus souvent, l'escalier est logé dans l'épaisseur des murailles, ainsi à Gladbach, Juliers (3), Hochelten, Rheinkassel (4), et, s'il existe une tourelle, elle est située vers l'intérieur, soit dans la tour même, comme à Mudscheid (Rheinbach), soit dans les nefs, comme à Gusten et Wegberg. Ces dernières églises appartiennent déjà au style gothique.

(1) Cf. *Archives de la Commission des monuments historiques*, t. I, passim.
(2) Clemen, *op. cit.*, t. IV, p. 464.
(3) *Ibid.*, t. VIII, p. 107.
(4) *Ibid.*, t. IV, p. 168.

Origine des éléments.

En dehors du Brabant, même en Belgique, très peu d'édifices n'ont qu'une seule tourelle d'escalier extérieure ; sous ce rapport la disposition la plus ancienne dans nos contrées est celle des constructions rayonnantes de l'époque carolingienne, où deux grandes tourelles flanquent les avant-corps. Du reste, au témoignage de Dehio, on ne trouve pas d'escaliers aux églises basilicales avant l'an 1000. Les plus anciens du Brabant sont probablement ceux de Nivelles, XIIe siècle ; on les aura imités dans de petits édifices. Les escaliers de Saint-Pierre à Louvain, un peu postérieurs, avaient sans doute la même importance.

Nous ne connaissons, ni dans le reste de la Belgique, ni au pays rhénan, de clochers occidentaux reposant de trois côtés sur deux piliers et flanqués de deux bas-côtés, comme ceux de Saint-Quentin à Louvain, de Hoxem et de Bierbeek. On voit bien, en Allemagne, des clochers engagés dans les nefs, par exemple à Himmelgeist (1), Kalkum et Gladbach ; mais, ou bien les bas-côtés ont été ajoutés à une époque plus récente (Himmelgeist, XIIIe siècle), ou bien la tour est sans communication avec ses collatéraux. Cette disposition, qui allait devenir commune dans le Brabant durant l'époque de transition, semble donc être propre à cette région.

L'avant-corps à deux clochers latéraux et pignon du modèle d'Orp-le-Grand est tout aussi rare. A Quedlinbourg (2), il y a un édifice qui s'en rapproche beaucoup, mais dont les tours sont entièrement occupées par des escaliers à vis. A Enkenbach, on trouve une disposition analogue : deux étages de travées carrées, voûtées, donnant sur la nef, mais elles servent réellement de porche, ce qui n'était pas le cas à Orp.

Quant aux narthex de Saint-Pierre à Louvain et de Nivelles, ils relèvent absolument, nous l'avons dit, du type qui a dominé le long du Rhin et de la Meuse pour les grandes églises.

Si nous poussons la comparaison de nos clochers avec ceux de l'Allemagne jusqu'aux détails, les ressemblances s'accentuent.

Des voûtes en berceau sous la tour subsistent en Belgique à Andenelle, en Allemagne à Rheinberg (Moers), Vochem, Gummersbach, etc. Cer-

(1) Clemen, *op. cit.*, t. III, p. 116.
(2) Dehio et von Bezold, *op. cit.*, pl. 114.

Origine des éléments.

taines tours, comme celle de Hilden (Düsseldorf) XIIe siècle, n'ont même pas de voûtes. Les autres tours allemandes sont voûtées d'arêtes comme les nôtres.

La communication entre l'église et les étages de la tour se faisait au moyen d'une échelle mobile dans la plupart des clochers de la Meuse et aussi dans plusieurs églises allemandes. La communication par arcades ajourées, qui existe à Hérent, se retrouve à Nieder-Zundorf (Mülheim) et à l'église du château de Quedlinbourg. Les ouïes rhénanes ressemblent singulièrement à celles de nos clochers. Souvent elles sont sans ornements, ou divisées par des colonnettes à chapiteaux cubiques, comme à Hérent et à Vertryck. Voyez les églises d'Itter (Düsseldorf), Gruiten (Mettmann) (1) et Ginderich (Moers).

PORTES ET FENÊTRES

La forme des portes est à peu près la même dans tout l'Occident. Les inteaux semi-circulaires et en fronton se voient dans toutes les régions de notre pays. Quant aux portails ornés de colonnettes en retraite, comme ceux de l'hôpital de Louvain, ils sont communs partout. On les voit sur les bords du Rhin, à Knechtsteden et Gladbach; en Angleterre, à Durham; en Irlande, à Clonfert; en France, à Voulton (Seine-et-Marne); en Espagne, à Valence, etc.

Les fenêtres nous donnent des indications plus précieuses : nous avons distingué, au chapitre précédent, celles dont le vitrage est près du parement extérieur et celles qui s'évasent également des deux côtés. D'après Dehio et von Bezold (2), ces deux formes sont caractéristiques de deux régions bien délimitées : la première règne en France, en Italie, en Espagne et en Angleterre ; la seconde en Allemagne, en Bourgogne et dans l'Italie septentrionale. Le nord de la France et la Belgique seuls emploient l'un et l'autre. Cette observation, pour notre pays, se confirme par l'examen des fenêtres de nos églises ; on trouve la forme française dans certains édifices dont le caractère rhénan est très accentué (Nivelles, Berthem).

(1) Clemen, *op. cit.*, t. III, p. 237.
(2) *Op. cit.*, t. I, p. 695.

Pour le reste, nos fenêtres se rapprochent, par leur forme, de celles du Rhin, surtout par leur manque d'ornementation. On voit bien en France des fenêtres aussi simples que les nôtres à Coudun (Oise), Rhuis, Montier-en-Der, Château-Landon, Vignory, mais c'est un fait exceptionnel dans ce pays, tandis qu'il est habituel en Allemagne. Toutes les églises que nous avons citées jusqu'ici en fournissent la preuve. En Belgique, quelques églises dans le bassin de l'Escaut ont des colonnettes aux piédroits de leurs fenêtres (Tournai, Ypres, Saint-Jacques à Gand), ce qui n'est le cas pour aucune église du pays de Meuse. Le classement chronologique fera ressortir que ce sont précisément les églises les plus anciennes qui adoptent la disposition française (Nivelles, Mousty), tandis que l'influence rhénane paraît, sous ce rapport, s'être exercée plus tard (abbaye du Parc).

Origine des éléments.

SOUTIENS

Il résulte de notre étude analytique que l'unique mode de soutien isolé dans nos églises est le pilier carré ou l'un de ses dérivés, ce qui les rapproche une fois de plus des églises du bassin de la Meuse et du Rhin. Il est vrai qu'on trouve parfois dans le nord de la France de simples piliers carrés, mais seulement dans les édifices les plus anciens (Vignory, Montier-en-Der, Rhuis (Oise) (1), Melun (Seine-et-Marne). Le pilier carré est, du reste, une forme élémentaire, il est commun avant l'an 1000 en France (Beauvais, Saint-Martin à Angers) et en Allemagne (Werden, Michelstadt). Il faut ajouter aussi que si, dans le pays rhénan, on a fait usage de la colonne ou de l'alternance des deux modes de soutien, c'est seulement à l'origine.

A l'époque carolingienne, la colonne était restée l'idéal ; mais, devant la difficulté croissante de se la procurer, l'alternance s'imposa. Les plus anciens monuments où on rencontre celle-ci sont les églises de Werden, Montier-en-Der, Saint-Remy de Reims, Essen, Sainte-Ursule à Cologne. Mais, depuis le début du XIe siècle, le pays rhénan reste fidèle au pilier carré, alors précisément que la France l'abandonne.

Tous nos édifices brabançons étant postérieurs à l'an 1000, nous avons

(1) Lefèvre-Pontalis, *op. cit.*, t. I, pl. XII.

Origine des éléments.

ici encore un élément commun avec le groupe rhénan. Des piliers carrés se voient à Brauweiler, Munstereifel, Odendorf, Euskirchen, Morsbach, Ophoven, Wassenberg, etc. Les églises les plus anciennes ont les piliers sans base ni chapiteau (Waha, Himmelgeist, Werden). Les bases seules manquent à Aix-la-Chapelle, Nimègue, Munstereifel, Juliers, Wassenberg.

L'imposte saillante seulement de deux côtés fut, d'après Dehio et von Bezold (1), une particularité du Bas-Rhin durant toute la période romane. D'après ces auteurs, cette région l'emprunta aux Romains ; les plus anciennes églises à piliers en offrent des exemples (Montier-en-Der, Nimègue, Aix-la-Chapelle). Plus tard, elle se répandit en Allemagne, à Kaizerswerth, 1050 ; Neuss, XIe siècle ; Munstereifel, XIe siècle ; Hilden, 1136 ; Herkenrath, XIIe siècle ; Gladbach, XIIIe siècle, et en Belgique, à Berg-lez-Tongres, Aldeneyck, Andenelle, etc.

Les piliers oblongs d'Eppeghem et de Neerheylissem se retrouvent à Berg, à Brauweiler, à Sainte-Marie du Capitole de Cologne, à Kaizerswerth, etc.

Les chanfreins des piliers de Bierbeek et de Mousty se voient aussi à Oeckhoven (Grevenbroich) et à Wassenberg.

De même que les piliers, les arcades des petites églises sont aussi simples dans le pays rhénan que chez nous. On y trouve cependant plus fréquemment, même avec de simples piliers carrés, des arcades à double rouleau semblables à celles de l'église du Parc. Enfin, les arcades formées d'un petit nombre de longs claveaux, comme celles de Sainte-Vérone, se retrouvent à Refrath au début de XIe siècle.

LES CRYPTES

Il existe trop peu de cryptes dans la région que nous étudions pour les classer en catégories. Bornons-nous à indiquer les ressemblances de détail qu'offrent les nôtres avec celles des régions voisines.

Nous ne connaissons pas, en dehors du Brabant, sauf sous la tour de Celles, de crypte de plan rectangulaire semblable à celles de Mousty,

(1) T. I, p. 690.

Origine des éléments.

Orp-le-Grand, Basse-Wavre, sans piliers ou avec un ou deux soutiens au centre, ni de crypte disposée selon le plan d'Anderlecht, en cinq nefs à chevet polygonal. Certaines cryptes françaises présentent cependant une construction analogue, entre autres celle de Nesle (1). Les murs du chœur y sont également portés par de gros piliers composés et les voûtes par des colonnes.

Le plan de la crypte de Nivelles est assez commun ; les cryptes de Celles, Hastière, Thynes ont également trois nefs séparées par des colonnes et terminées par une petite abside. Même disposition en Allemagne, à la chapelle Saint-Barthélémy à Paderborn et à Werden-sur-Ruhr.

Fig. 199. Chevet d'une chapelle a l'Église de Millen (Heinsberg). *(D'après Clemen.)*

Les colonnes octogonales monolithes ne sont pas rares en Belgique. On les voit à la cathédrale de Tournai ; aux cryptes d'Hastière, de Lobbes, de Renaix et, à l'étranger, à Nesle et Quedlinbourg. D'après Enlart, cette forme est d'origine tournaisienne et fut exportée avec la pierre de cette ville (2).

La forme cubique des chapiteaux est aussi très fréquente dans notre pays. Quoique l'école normande l'ait fréquemment adoptée et qu'elle se retrouve, de-ci de-là, exceptionnellement dans tout l'Occident, il est plus probable que cette forme se rattache, chez nous, à l'école allemande, qui, jusqu'à la dernière période romane, n'en a guère connu d'autre. En Belgique, on la rencontre à Maestricht, Thynes, Renaix et dans une foule d'autres localités. Les bases attiques déformées, sans pattes, se retrouvent à Maestricht, Brauweiler, Quedlinbourg, Nesle, etc.

Les colonnes rondes de la crypte d'Anderlecht ont une forme du chapiteau très particulière. Dehio (3) la dit très ancienne et très rare. Il signale

(1) Enlart, *op. cit.*, t. I, p. 250.
(2) *Ibid.*, t. I, p, 327.
(3) *Op. cit.*, t. I, p. 194.

Origine des éléments.

des chapiteaux semblables à Werden (xe siècle), à la chapelle du château de Quedlinbourg (début du xe siècle) et à Cantorbery.

VOUTES ET PLAFONDS

A première vue, il serait difficile de dire si, par leurs couvertures, nos églises ressemblent davantage à celles de France ou à celles d'Allemagne. Au début, les deux écoles n'ont fait, l'une et l'autre, qu'un usage également restreint des voûtes. La proportion entre les églises plafonnées et les églises voûtées est la même dans le Brabant et dans toute la Belgique orientale. Mais, dès le début du xiie siècle, le nord de la France emploie les croisées d'ogives, même et surtout dans les petits édifices religieux, à tel point qu'il y est très peu d'églises à trois nefs plafonnées postérieures au xie siècle. Voyez Melun (Seine-et-Marne), Beauvais, xe siècle, Guarbecques (Pas-de-Calais), Coudun (Oise). Au xiie siècle, la voûte d'arêtes s'introduit aussi en Allemagne, mais elle est employée d'abord dans les grandes églises (Spire); jusqu'à la fin du siècle, les églises de village en restent dépourvues. Citons, parmi celles qui se rapprochent davantage des nôtres, Odenthal, Himmelgeist, Itter, Overath, Dünnwald, Ophoven, Wassenberg, etc. Dans toutes ces églises, de même que dans celles du Brabant, la tour et le sanctuaire ont seuls des voûtes. Ici encore, les constructeurs du Brabant suivent la méthode rhénane.

DÉCORATION

Les églises, dans le nord de la France, sont plus richement décorées que dans les pays avoisinant le Rhin. Il n'y a pas de doute cependant que les rares motifs d'ornementation qu'on voit dans nos édifices se rattachent au style rhénan.

Nous avons déjà fait remarquer que la baie en plein-cintre, divisée par une colonnette portant deux arcatures en retraite, est très commune dans ces pays. On la voit presque dans chaque église.

Nous avons signalé aussi, dans l'intérieur de la tour de Hérent, les arcatures surmontées par une seconde arcature en relief retombant sur une

console au-dessus du chapiteau. La même disposition se retrouve au cloître de Tongres et à Sluze. Les arcades entrecroisées de la tour de Hérent sont rares en Allemagne, [Kierdorf (Euskirchen)]; plus fréquentes dans le nord de la France [Broglie (Eure)]. Mais les arcatures simples retombant sur des colonnettes ou des consoles constituent une forme ornementale essentiellement germanique et originaire de la Lombardie. Il n'y a guère d'église rhénane du XIIe siècle qui en soit dépourvue. On voit dans toutes les églises de Cologne, à Wassenberg et ailleurs de grandes arcades semblables à celles de Nivelles, de Cumptich, de Celles et d'Hastière, encadrant les fenêtres ou décorant les murs. Les arcatures portées sur colonnettes à chapiteaux, comme à Hérent, Cumptich, Orp-le-Grand, sont non moins fréquentes en Allemagne ; elles constituent une sorte de variante des galeries rhénanes et se voient toujours à la partie supérieure des édifices. Ainsi, la nef de Wittlaer (Düsseldorf) reproduit absolument la disposition de celle d'Orp. Il en est de même de l'église de Brauweiler et de l'église de Cologne, tandis que la chapelle nord de l'église de Millen (Heisberg) a un système très voisin de celui de Cumptich (fig. 199) (1).

Origine des éléments.

Il n'y a guère que les corniches à corbeaux, rares dans les pays de la Meuse et du Rhin, qui aient été importées de France où elles se voient à beaucoup d'édifices, surtout dans le nord.

En général, la décoration des églises du Brabant a donc très peu subi les influences françaises, tandis qu'elle emprunte presque tous ses motifs au style rhénan. C'est la conclusion qui s'impose aussi pour l'ensemble des édifices. A part quelques détails originaux et l'une ou l'autre trace d'influence française, nous pouvons rattacher les églises du Brabant à la grande école du Rhin et de la Meuse.

(1) Clemen, *op. cit.*, t. VIII, p. 548.

CHAPITRE VII

Chronologie des Églises romanes du Brabant.

LA place que nous avons assignée à nos églises dans l'ensemble de l'architecture romane n'est, jusqu'ici, pas assez déterminée. Pour savoir laquelle de deux écoles a exercé une influence sur l'autre, il faut évidemment tenir compte de la chronologie et rechercher d'abord quelle est la plus ancienne.

Il est donc de la plus haute importance de savoir l'époque précise à laquelle s'est formée notre architecture romane et quand les influences gothiques ont commencé à s'y manifester. Si un certain nombre de dates avaient été conservées, cette question se résoudrait sans difficulté, mais les indications exactes font presque entièrement défaut. Il faut donc tirer tout le parti possible des rares données que nous possédons et tenter de suppléer à leur insuffisance par d'autres éléments.

Voici d'abord les points de repère certains. Les nefs de Nivelles — celles qui subsistent encore, comme nous l'avons démontré — ont été consacrées en 1046. Cette date, rapportée par Sigebert de Gembloux, ne saurait être mise en doute. La crypte d'Anderlecht fut construite de 1078 à 1092, telle est au moins la date indiquée dans la vie de saint Guidon (1). L'église Saint-Pierre à Louvain fut construite immédiatement après l'année 1176 (2). L'église Saint-Quentin à Louvain n'est pas antérieure à 1180; elle est probablement plus récente de quelques années, car en 1180 ne fut fondée qu'une chapelle (3) tandis que l'église dont nous voyons des restes avait certainement trois nefs. La partie inférieure de la tour dis-

(1) *Acta Sanctorum* septembris, t. IV.
(2) Voir p. 87.
(3) Voir p. 85.

parue de Saint-Michel, à Louvain, appartient, sans doute, à la construction de 1165, année où l'église fut fondée (1). Enfin, d'après Van Even, la tour de l'église Saint-Jacques fut construite vers l'an 1200 et la porte de l'hôpital de 1220 à 1223. Quant à l'église du Parc, le chœur et le transept datent de 1228 et les nefs lui sont encore postérieures de plusieurs dizaines années (2). Un dernier monument, le mausolée de Mathilde de Flandre à l'église Saint-Pierre, est certainement postérieur à 1260, année du décès de la princesse.

Chronologie des églises romanes.

Comme on le voit, on ne connaît guère la date de construction que pour les monuments situés dans les villes ; on doit, pour les églises rurales, s'en rapporter à des conjectures et tenir compte que, sous le rapport artistique comme sous les autres rapports, les villages sont généralement en retard sur les centres importants. Cette règle n'est cependant pas absolue, car il est arrivé que les constructeurs les plus habiles des villes étaient appelés à édifier des églises à la campagne.

Quelques autres considérations peuvent encore être invoquées.

En général et dans tous les pays, les édifices romans, simples et massifs au début, gagnent en richesse, en légèreté et en hardiesse au fur et à mesure des progrès dus aux essais nombreux et à l'expérience. Parmi les églises d'égale importance, la décoration : plinthes, moulures, frises, colonnettes, de même que les dimensions des arcades, permettent de reconnaître les monuments les plus récents. La forme de certains éléments de la construction se perfectionne également avec le temps et, encore une fois, puisque le style du Brabant se rattache étroitement à celui de la Meuse et du Rhin, les progrès constatés dans ces régions s'appliquent, dans une certaine mesure, au nôtre.

La voûte en berceau est employée surtout dans les constructions les plus anciennes : à Maestricht et à Echternach elle se retrouve dès le VIIe siècle ; à la crypte et aux bas-côtés de Werden, au IXe siècle ; à Quedlinbourg, au Xe siècle. Au témoignage de Dehio, les plus anciennes voûtes d'arêtes n'ont pas de formerets ; les plus anciens piliers n'avaient ni base ni chapiteau (3).

La transformation du profil des impostes est non moins caractéristique ;

(1) Voir p. 90.
(2) Voir p. 116.
(3) *Op. cit.*, t. I. p. 306.

Chronologie des églises romanes.

les impostes les plus ornées se rencontrent aussi bien dans les monuments gothiques que dans les monuments romans. (Voyez l'église du Béguinage à Tirlemont (1250) et la tour de Bierbeek). Les impostes les plus simples sont donc les plus anciennes.

Comme la présence de l'arc brisé est, en Brabant, la première marque de l'influence gothique, nous devrons placer vers les limites extrêmes de l'art roman les églises où on le rencontre.

Les griffes aux angles des bases sont aussi des ornements très rares aux colonnes les plus anciennes. Elles n'acquièrent leur vrai caractère et leur développement complet que vers l'époque de la transition (1). Il en est de même des chapiteaux à crochets, qui sont une particularité de la décoration gothique et se rencontrent, seulement en germe, tout à la fin de l'époque romane. Avant l'apparition des crochets, le chapiteau cubique est presque exclusivement employé dans nos régions et la forme de base renversée ou de champignon, rencontrée à Anderlecht, est, nous l'avons dit, plus ancienne encore. L'apparition des escaliers à tourelles est corrélative de la construction des grandes arcades sous les clochers. Ces arcades ne s'agrandirent que progressivement, la plupart d'entre elles ont déjà le tracé en arc brisé; les tourelles d'escaliers appartiennent donc aux édifices les plus récents.

Au moyen de ces quelques règles, on peut arriver à un classement chronologique. Il serait évidemment imprudent de se baser sur un seul de ces caractères, mais le concours de plusieurs peut fournir, semble-t-il, la base d'une argumentation sérieuse.

Essayons d'abord de déterminer quels sont les édifices les plus anciens.

L'église de Berthem a l'appareil grossier, la base du clocher très massive, une voûte en berceau sous la tour, des impostes de la forme la moins élégante et aucune ornementation. Il en est de même à Watermael : les arcades qui y retombent en retraite sur des piliers trapus témoignent de peu de connaissances architecturales. L'église de Mousty est d'une construction, si possible, plus élémentaire encore. Elle n'a ni voûte, ni imposte aux piliers et les arcades en retraite encadrant les fenêtres de chœur rappellent celles de la nef de Nivelles. La construction de l'oratoire de Lelle, de l'église d'Héverlé, des tours de Vieux-Héverlé, Haut-Ittre,

(1) Dehio et von Bezold ,t. I, p. 667.

Haeren et surtout de Haekendover n'est pas moins rudimentaire. Ces édifices paraissent donc les plus anciens.

Chronologie des église romanes.

Il existe des indices des plus significatifs pour reconnaître la chronologie des églises les plus récentes. Inutile de citer Parc, Saint-Pierre et Saint-Michel à Louvain, la porte romane de l'hôpital et Saint-Quentin.

De la même époque sont, à n'en pas douter, l'église de Vossem, qui a des frises d'arcatures bien soignées, une grande arcade brisée sous la tour, une tourelle d'escalier, des plinthes et des bases aux murs et aux piliers, une voûte à nervures sous le clocher, des profils d'impostes semblables à ceux du Parc, de Saint-Quentin et du clocher de Bierbeek. Il en est de même de l'église de Tourinne, où l'on voit des moulures à la tour, un escalier à vis, une arcade brisée et des voûtes à nervures, même à l'étage de la tour. A Overlaer, il y a une tourelle, des arcatures autour du chevet et des baies géminées en arc brisé. Il en est de même à la chapelle de Bost, qui a des contreforts à la tour et des ouïes gothiques.

C'est entre ces deux extrêmes qu'il faut placer la plupart de nos édifices qui, sans avoir des caractères aussi déterminés, en présentent déjà quelques-uns.

L'église de Hérent a une riche décoration et des bases à griffes à la tour; celle de Bierbeek a des arcatures et, au chœur, une belle voûte d'arêtes sur formerets retombant sur des ressauts, des piliers à impostes d'une certaine élégance. Celle de Vertryck a un soubassement et des cordons semblables à ceux de Tourinne, de belles ouïes sur colonnettes comme celles de l'avant-corps de Nivelles, de Saint-Pierre à Louvain et de Hérent. Mêmes ouïes à Neeryssche, ainsi que des contreforts, et des voûtes au rez-de-chaussée et à l'étage des clochers. Il y a des cordons à Velthem comme à Vertryck et, de plus, une tourelle d'escalier ; l'arcade sous la tour y était jadis très élevée. L'église de Heylissem a certains motifs de décoration et des bases aux piliers. On y trouvait primitivement des voûtes d'arêtes sur formerets aux nefs et au chœur, et même des arcs brisés (1). A Noduwez, il y a un escalier à la tour et de grands contreforts. Ces deux dernières particularités se rencontrent aussi à Sempst. L'église de Cumptich est

(1) Des fouilles, pratiquées tout récemment dans cette église par M. Langerock, ont amené des découvertes intéressantes, confirmant certaines de nos suppositions, en démentant d'autres. Nous reparlerons de cette église dans le 2e volume.

Chronologie des églises romanes.

richement décorée, elle a des chapiteaux où déjà le crochet se dessine et des voûtes d'arêtes sur formerets. Nous avons fait ressortir sa ressemblance frappante avec l'église de Millen, qui date du milieu du XIIe siècle. La tour de Hoxem, reposant sur trois arcades, dénote déjà, chez les constructeurs de village, une hardiesse qui n'appartient plus aux débuts. L'église d'Orp-le-Grand a des voûtes, une décoration riche à la nef, des impostes élégantes, un escalier à la tour, des plinthes autour du chœur.

La nef de Gossoncourt a des bases et des impostes d'un dessin élégant. A Crainhem, on voit des contreforts, des voûtes, même à l'étage de la tour et des colonnettes avec chapiteaux sculptés. L'église d'Eppeghem a, comme celle de Gossoncourt, des piliers avec bases et chapiteaux. La chapelle de Sainte-Vérone a des contreforts au chœur, deux voûtes d'arêtes dont une sur plan barlong et une petite piscine semblable à celle qui se trouve dans la sacristie de Vossem.

Voilà un essai de classement provisoire que nous croyons exact pour l'ensemble, mais dont la chronologie est, sans doute, établie avec peu de rigueur pour chaque édifice en particulier.

Les constructeurs de ces églises n'étaient pas tous également au courant des progrès de leur temps, et des formes très élémentaires sont souvent postérieures à d'autres plus parfaites.

Il reste à voir, maintenant, à quelle époque de l'histoire correspondent ces trois catégories de monuments.

Dans le nord de la France, le style de transition, caractérisé par les premiers essais du système gothique, commence dès le début du XIIe siècle, tandis qu'en Allemagne, même dans les provinces rhénanes, les premiers édifices gothiques, encore qu'ils soient des églises d'importation, ne se rencontrent pas avant le premier quart du XIIIe siècle (Magdebourg, Trèves). L'emploi de certaines formes gothiques dans les constructions romanes n'y a guère commencé avant la fin du XIIe siècle, et, dans les campagnes rhénanes, on rencontre plusieurs églises encore entièrement romanes bâties durant la première moitié du XIIIe siècle ; les nefs de Werden, par exemple, construites de 1257 à 1275, sont dans ce cas.

Nous ne sommes pas encore à même d'affirmer que le style gothique a été importé directement de France en Brabant ; mais, comme les édifices de cette province se rattachent pour la forme à ceux du Rhin, il est très

vraisemblable que, pour la chronologie comme pour le reste, ils sont en rapport avec eux. De plus, le Brabant était assez éloigné des grandes voies de communication, telles que la Meuse et l'Escaut. Au point de vue social et politique, il n'a suivi que d'assez loin la Flandre et le pays de Liége. Il est donc tout naturel qu'à cette époque son style n'ait pas exercé d'influence sur les contrées voisines, mais qu'il dépende, au contraire, de celles-ci. Les édifices du Brabant seront donc plutôt en retard qu'en avance sur les monuments des vallées de l'Escaut, de la Meuse et du Rhin.

Chronologie des églises romanes.

Or, les monuments belges, en général, sont déjà notablement en retard sur ceux de la France. Quoique la cathédrale de Tournai ait subi l'influence française, ses transepts, qui datent de l'an 1200 environ, appartiennent encore au style roman (fig. 9). Les quelques dates certaines que nous possédions concernant nos derniers édifices romans tels que l'abbaye du Parc, la porte de l'hôpital de Louvain, la tombe de Marguerite de Flandre, prouvent aussi la longue perdurance de notre style roman. Nous pouvons donc conclure que la transition n'a guère commencé chez nous avant le début du XIIIe siècle et que la première moitié de ce siècle vit encore s'ériger plusieurs églises exclusivement romanes.

Il est plus difficile de fixer la date des édifices les plus anciens. Toutefois, en nous basant sur les considérations générales déjà exposées, nous pouvons affirmer, avec une grande probabilité, que les effets de la renaissance clunisienne et othonienne n'ont guère pénétré dans le Brabant avant l'an 1000, surtout si on considère (voir chap. III) qu'en ces temps reculés le pays était trop peu habité pour posséder un grand nombre d'églises. L'une des plus anciennes, celle de Mousty, se rapproche par plus d'un trait des églises de Nivelles et d'Hastière, édifices datés. On peut donc supposer que les plus anciennes constructions religieuses qui nous restent datent du milieu du XIe siècle, d'autant plus que le règne de Lambert Baldéric († 1063) vit la fondation de plusieurs églises, monastères et constructions profanes.

S'il fallait classer sommairement les édifices qui subsistent encore en Brabant, sans cependant vouloir déterminer une date absolue pour chacun d'eux, nous proposerions de faire remonter aux environs de l'an 1000 les colonnes de la crypte d'Anderlecht; au milieu du XIe siècle les églises de Nivelles, Mousty, Watermael, Berthem, Vieux-Héverlé, Haekendover,

Chronologie des églises romanes.

Lelle et Haut-Ittre ; à la fin du même siècle et au début du siècle suivant, Héverlé, Anderlecht, Butsel, Sainte-Vérone, Hoxem, Crainhem, Gossoncourt, Saventhem, Humelghem et Sterrebeek ; au milieu du même siècle Hérent, Bierbeek, Noduwez, Velthem, Eppeghem, Sempst, Orp-le-Grand, Cumptich, l'avant-corps de Nivelles, Vertryck, Neerheylissem et enfin les églises Saint-Michel (1165) et Saint-Pierre à Louvain (1178). Les dernières constructions romanes de la fin du XIIe siècle et du commencement du XIIIe seraient Neeryssche, Saint-Quentin à Louvain, Tourinne-la-Grosse, Overlaer, Bost, Vossem, la porte de l'hôpital (1223) et l'église du Parc.

Cette classification chronologique n'a, évidemment, aucun caractère définitif. Des études particulières plus approfondies pourront sans doute préciser davantage.

CONCLUSION

IL ne sera pas inutile de rappeler brièvement les diverses étapes de notre étude et de classer les conclusions auxquelles nous sommes arrivé :

1° L'architecture romane s'est développée dans le Brabant autant que dans les régions les plus favorisées de notre pays. Les monuments de ce style sont particulièrement abondants aux environs de Louvain, Bruxelles et Tirlemont ; le Hageland et la partie occidentale en sont, au contraire, presque entièrement dépourvus et se trouvent, sous ce rapport, dans les mêmes conditions que la Campine anversoise ;

2° Les églises du Brabant relèvent toutes d'une même tendance. Elles se distinguent par leur plan longitudinal, par l'emploi constant des piliers carrés, par l'absence presque totale de voûtes dans les nefs, par l'entrée latérale et par la sobriété de la décoration ;

3° On peut cependant y distinguer deux types d'après l'emplacement de la tour : la tour située devant les nefs domine dans la partie orientale du Brabant ; la tour près du chœur est plus fréquente à l'ouest de la province ;

4° Ce dernier mode de construction, de même que le clocher engagé dans les nefs, semble être la seule particularité qui ait son origine dans la région. Les plans, les soutiens, la forme des portes et des fenêtres, les modes de couverture, la plupart des motifs de décoration des édifices brabançons leur sont communs avec les constructions des vallées de la Meuse et du Rhin ; seuls quelques éléments semblent relever de l'art du bassin de l'Escaut ou du nord de la France ;

5° La chronologie de nos monuments doit être établie d'après celle des

Conclusion. églises mosanes et rhénanes. Elle paraît même être quelque peu en retard sur ces dernières. Le style roman régnait donc encore ici exclusivement presque un siècle après qu'il eût disparu dans le nord de la France.

En définitive, le Brabant forme donc une des marches occidentales extrêmes du domaine de l'école romane germanique.

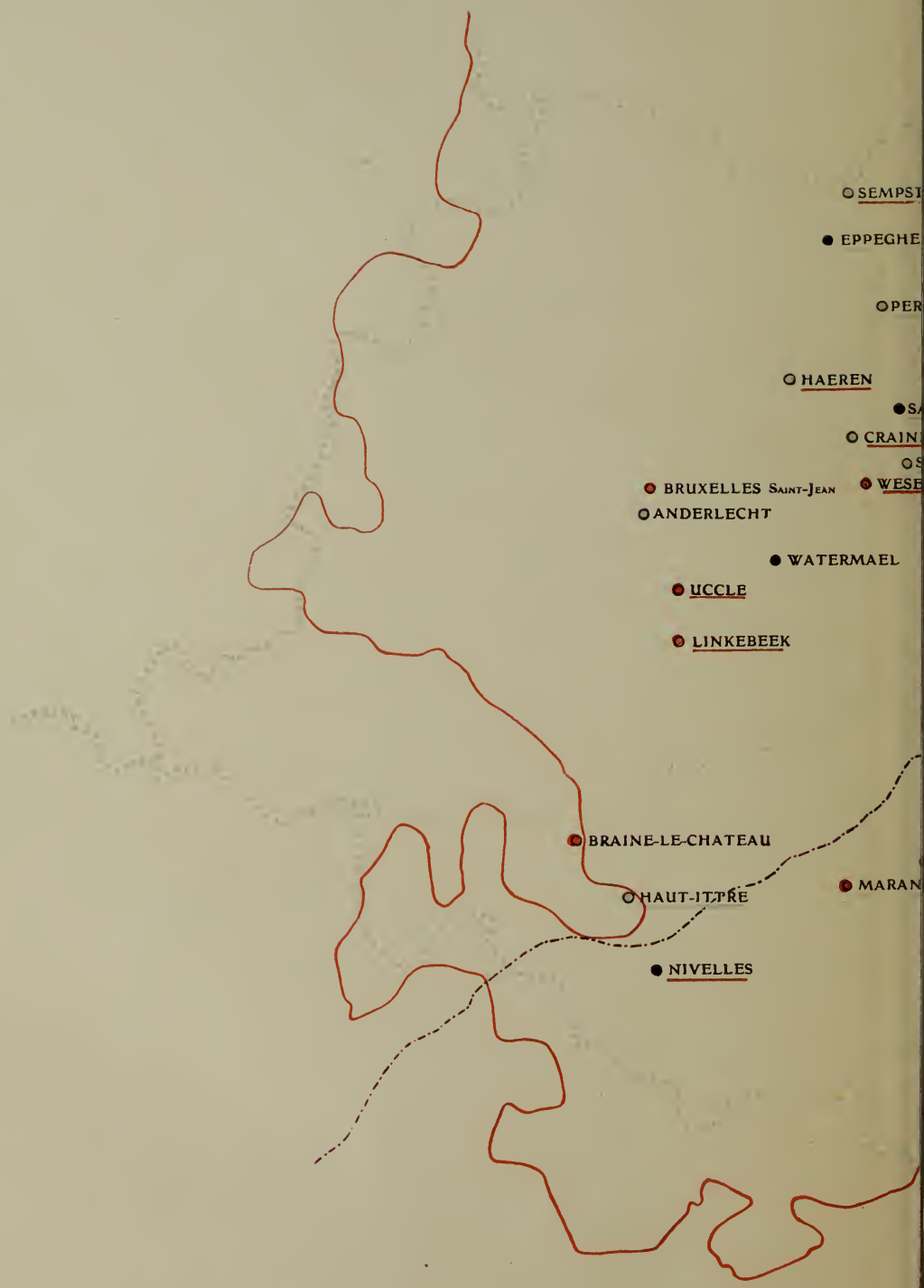
SEMPST
EPPEGHE
PER
HAEREN
SA
CRAIN
S
BRUXELLES Saint-Jean
WESE
ANDERLECHT
WATERMAEL
UCCLE
LINKEBEEK
BRAINE-LE-CHATEAU
HAUT-ITTRE
MARAN
NIVELLES

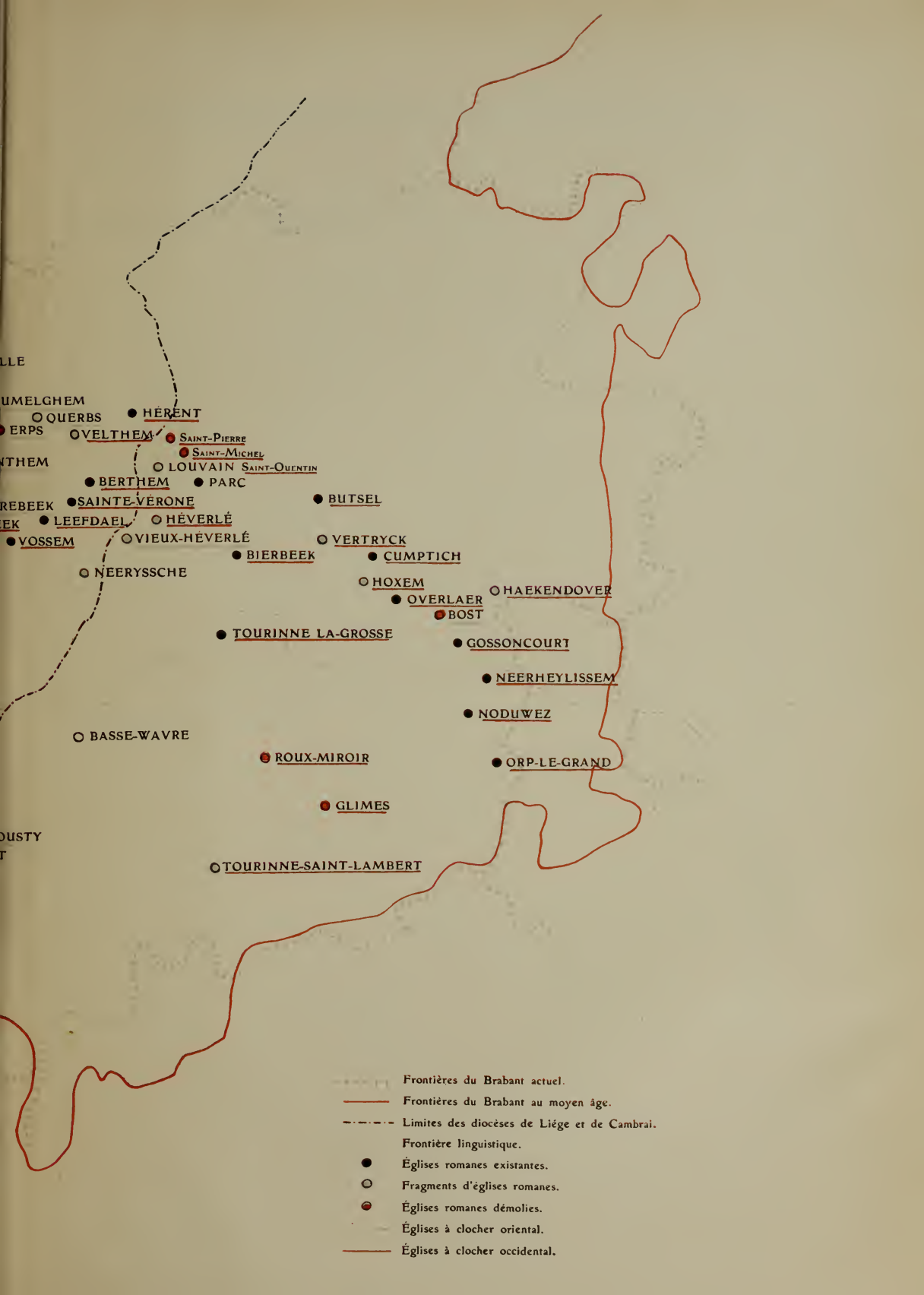
LLE
UMELGHEM
QUERBS
ERPS
VELTHEM
HÉRENT
SAINT-PIERRE
SAINT-MICHEL
NTHEM
LOUVAIN SAINT-QUENTIN
BERTHEM
PARC
REBEEK
SAINTE-VÉRONE
BUTSEL
EK
LEEFDAEL
HÉVERLÉ
VOSSEM
VIEUX-HEVERLÉ
VERTRYCK
BIERBEEK
CUMPTICH
NEERYSSCHE
HOXEM
HAEKENDOVER
OVERLAER
BOST
TOURINNE LA-GROSSE
GOSSONCOURT
NEERHEYLISSEM
NODUWEZ
BASSE-WAVRE
ROUX-MIROIR
ORP-LE-GRAND
GLIMES
OUSTY
T
TOURINNE-SAINT-LAMBERT
Frontières du Brabant actuel.
Frontières du Brabant au moyen âge.
Limites des diocèses de Liége et de Cambrai.
Frontière linguistique.
Églises romanes existantes.
Fragments d'églises romanes.
Églises romanes démolies.
Églises à clocher oriental.
Églises à clocher occidental.

TABLE DES MATIÈRES

Chapitre Ier. — L'architecture romane en général 5

Chapitre II. — — — Belgique 19

Chapitre III. — Le Brabant à l'époque romane 71

Chapitre IV. — L'architecture romane en Brabant 82

La tour de Saint-Quentin à Louvain 83
L'ancienne église Saint-Pierre à Louvain 86
— Saint-Michel — 90
L'église de Berthem 91
La chapelle Sainte-Vérone à Leefdael 99
L'église de Leefdael (village) 103
— Vossem 106
L'ancienne église d'Héverlé 112
L'église abbatiale du Parc 115
— de Hérent 131
— Neeryssche 141
— Bierbeek 143
— Vieux-Héverlé 149
La tour de Vertryck 152
L'église de Butsel 154
— Cumptich. 156
— Hoxem 163
— Overlaer 165
L'ancienne chapelle de Bost. 167
Le clocher de Hackendover. 169
L'église de Gossoncourt 171
— Neerheylissem 173
— Noduwez. 179
— Orp-le-Grand 182
L'ancienne église de Glimes. 189
— — Roux-Miroir. 191
L'église de Tourinne-la-Grosse 191
— Velthem 195
L'église de Querbs 197
— Erps 200
— Saventhem 201

Chapitre IV. — L'architecture romane en Brabant *(suite)*.

L'ancienne église de Sterrebeek 207
L'église de Crainhem 209
— Wesembeek 212
— Haeren 212
— Humelghem 214
— Perck 217
— Eppeghem 221
— Sempst 225
La crypte de Saint-Guidon à Anderlecht. 228
L'église de Watermael 231
L'ancienne église de Maransart 235
L'église de Mousty 236
— Haut-Ittre 244
La collégiale de Sainte-Gertrude à Nivelles. 247

Chapitre V. — Caractères généraux de l'architecture romane en Brabant 262

Situation et orientation 263
Matériaux et appareils 264
Plans. 267
Tours et clochers. 271
Niveaux des églises 275
Portes et fenêtres. 276
Piliers et soutiens 280
Arcs et arcades 283
Moyens de couverture 284
Ornementation. 286

Chapitre VI. — Origine des éléments de l'architecture romane en Brabant 288

Plans. 288
Tours 293
Portes et fenêtres 296
Soutiens. 297
Cryptes 298
Voûtes et plafonds 300
Décoration 300

Chapitre VII. — Chronologie des églises romanes du Brabant . . . 302

Conclusion 309

87-B10229

GETTY RESEARCH INSTITUTE
3 3125 01421 0823